

Prix 40 centimes

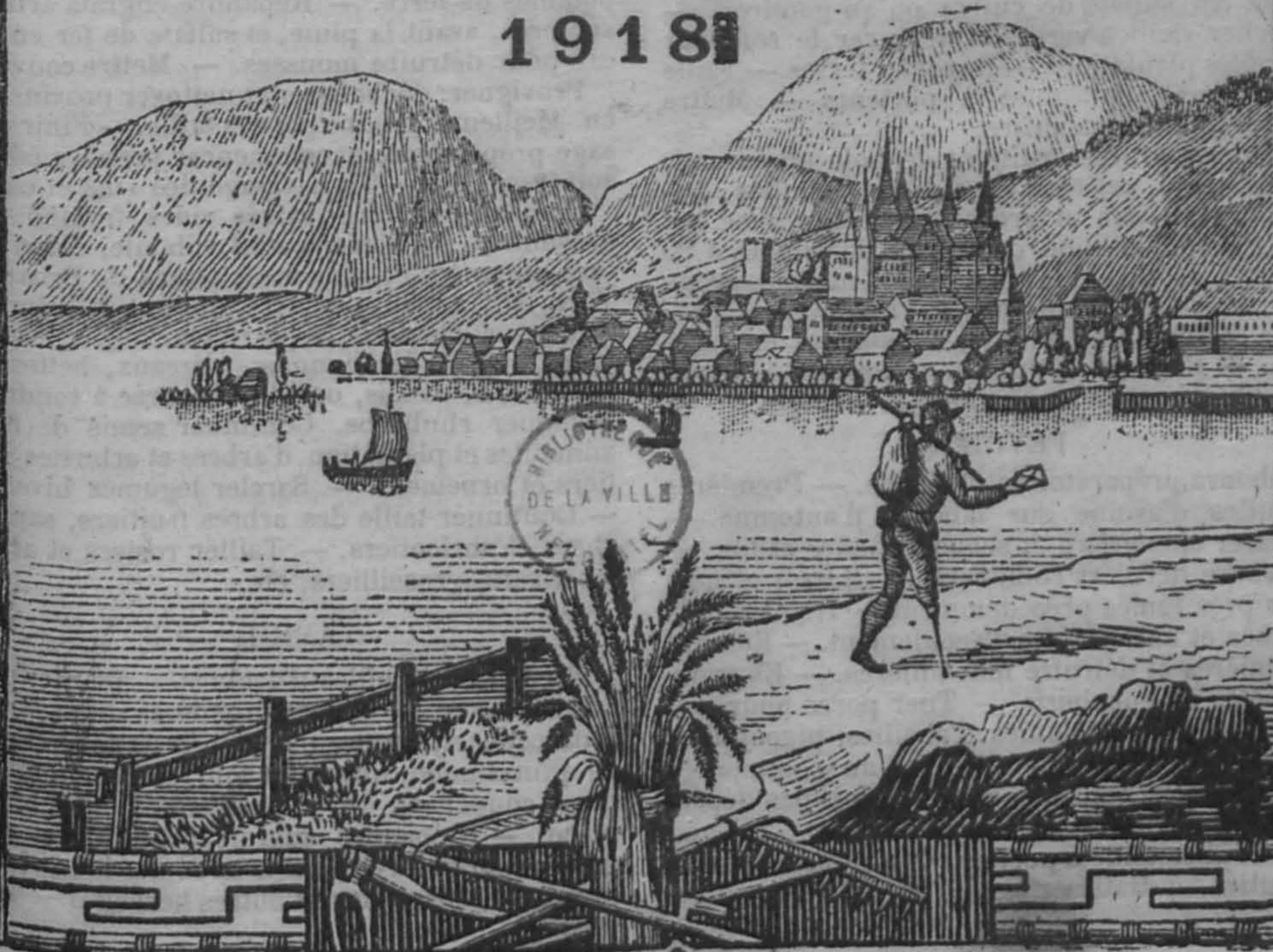
pu 353



LE VÉRITABLE  
**MESSAGER BOITEUX**

DE NEUCHÂTEL  
pour l'an de grâce

**1918**



DELACHAUX & NIESTLE S. A., éditeurs, NEUCHÂTEL



# Almanach de l'Agronome

contenant les travaux du cultivateur  
et du jardinier pendant chaque mois de l'année

## JANVIER

Utiliser jours de mauvais temps et veillées à raccommoder instruments aratoires et matériel de ferme ; confectionner corbeilles, hottes, ruches d'abeilles, manches d'outils. — Emonder arbres et haies pour bois d'affouage. — Confectionner composts avec terres, matières fécales et autres engrais disponibles ; conduire et épandre ceux qui sont faits. — Fabriquer liens de paille pour moisson. — Défoncements à bras. — Labours préparatoires profonds, pour plantes sarclées, si le sol n'est pas trop gelé. Saler viandes pour provisions de ménage. — Engraisser bêtes de boucherie. — Mettre comptes à jour et dresser inventaire annuel.

Fabriquer échelas et les tremper au carboli-néum, au sulfate de cuivre ou au goudron. — Arracher vieilles vignes et défoncer le sol pour nouvelles plantations. — Reporter terres. — Taille préparatoire, soit mise à porteurs — Mettre cave et futailles en ordre.

Nettoyer arbres fruitiers de bois gourmand, mousses, gui, rejetons et nids de chenilles ; badigeonner troncs et grosses branches avec lait de chaux ou solution de sulfate de fer (15 à 20 kg. par hectolitre) ; les fumer au pied ; faire creux pour nouvelles plantations. — Défoncer et préparer carrés libres du potager, surtout en terre forte. — Réparer clôtures et palissades. — Semer sous châssis premiers melons et carottes.

## FÉVRIER

Labours préparatoires profonds. — Premières semences d'avoine sur labours d'automne. — Préparer chenevière et semer chanvre et lin. — Répandre derniers composts. — Herser et nettoyer prés fumés précédemment. — Rigoler prés irrigués et curer fossés d'écoulement. — Etendre taupinières et détruire fourmilières. — Engraisser bêtes de boucherie. — Tuer porcs pour ménage. — Visiter colonies d'abeilles, pigeonnier, poulailler. — Surveiller fenils ; au commencement du mois, consommation ne doit pas dépasser moitié approvisionnements.

Continuer taille à porteurs et commencer taille définitive. — Ratisser vignes enherbées. — Pro-

vigner dans les beaux jours. — Porter et étendre fumiers. — Distribuer et recouvrir engrais artificiels. — Premier transvasage des vins et cidres.

Semer sur couches chaudes tomates, laitues, carottes, céleri à pomme, choux-fleurs, melons, concombres et autres légumes, ainsi que toutes fleurs annuelles. — Greffer arbres en fente. — Transplanter arbres fruitiers en terre forte. — Tailler poiriers et pommiers. — Premiers semis, en pleine terre bien exposée, de pois, bettes, carottes, salsifis, cerfeuil, fèves, poireaux.

## MARS

Labourer toutes terres libres. — Grande semaille des avoines, poisettes mélangées pour fourrages verts, pois, blés de printemps. — Semer betteraves en pépinières et carottes en plein champ. — Planter topinambours et premières pommes de terre. — Répandre engrais artificiel sur prés, avant la pluie, et sulfate de fer en poudre pour détruire mousses. — Mettre couvrir.

Provigner ; déchausser et nettoyer provins d'un an. Meilleure époque pour la taille. — Finir ratis-sage préparatoire et commencer premier labour, soit fossoyage. — Transvasage des vins et cidres.

Fumer et labourer carrés vides, framboisiers, groseilliers. — Semer persil, ciboule, céleri, laitues pommées et romaines, choux de Bruxelles, York, Milan, pain de sucre, quintal et Winningstad pour choucroute, carottes rouges, scorsonères, épinards, oignons, poireaux, bettes, navets, radis, panais, oseille, chicorée à tondre. — Repiquer rhubarbe. Continuer semis de fleurs annuelles et plantation d'arbres et arbustes fruitiers et ornement. — Sarcler légumes hivernés. — Continuer taille des arbres fruitiers, sauf pêchers et abricotiers. — Tailler rosiers et arbustes divers, groseilliers, etc.

## AVRIL

Dernières semences d'avoines. — Planter pommes de terre. — Semer premières orges, trefle, esparcette et, en dernier lieu, luzerne. — Semer de quinzaine en quinzaine fourrages temporaires pour couper en vert. — Semer betteraves en place. — Répandre engrais artificiels et eaux grasses sur prés. — Herser ou rouler blés, vieilles luzernes, esparcettes et autres herbages. — Rou-

er prés naturels. — Plâtrer trèfles et autres légumineuses. — Arroser prés en changeant l'eau le matin — Herser pommes de terre au fur et à mesure de levée.

Finir taille et premier labour — Compléter échalassement vieilles vignes et échalasser plantations de deux ans. — Planter barbues et boutures, soit chapons

Labourer carré d'artichauts, œilletonner vieux pieds et repiquer filleules en terrain neuf. — Semer et repiquer laitues et choux. — Planter choux. — Planter choux-fleurs hâtifs, tomates, oignons, poireaux, bettes. — Faire en pleine terre semis précédemment faits sur couche : cressons, pourpier, carottes, pois, fèves, melons, cardons et premiers haricots qu'on recouvre en cas de froid. Sarclages. — Eclaircir et cultiver planches de fraises, en planter de nouvelles. — Tailler pêchers et abricotiers. — Séparer boutures de fleurs en terrines. Dépoter et repoter fleurs et plantes de massifs. Repiquer fleurs annuelles et mettre en terre celles à oignons. — Planter pattes d'asperges.

### MAI

Semer dernières orges, fourrages mélangés, maïs. — Sarcler et buter pommes de terre. — Repiquer betteraves de pépinières, éclaircir et sarcler celles semées sur place. — Exploiter taillis de chêne pour l'écorce. — Mettre vaches au vert. — Changer souvent eau d'irrigation et arroser le soir — Tondre moutons. — Surveiller abeilles pour l'essaimage ou bien former artificiellement essaim.

Ebourgeonner jeunes ceps et provins. — Deuxième labour, soit rebinage. — Second transvasage des vins et cidres. Mise en places des plants greffés. Précaution contre les gelées de printemps.

Semer par planches successives : haricots, pois, courges et courgerons, tétragone pour remplacer épinards, cardons, laitues, chicorée d'automne, choux, capucines et concombres. Repiquer poireaux, laitues. — Sarcler activement partout. — Taille verte des poiriers, pyramide et autres; pincement et palissage des espaliers. — Arroser encore le matin jusqu'au 15 et le soir dès lors.

### JUIN

Consommer en vert ou faner première coupe prairies artificielles, puis prés naturels; faucher et sécher dès après la fleur. — Façons répétées aux plantes sarclées. — Repiquer dernières betteraves. — Mettre chevaux au vert pendant deux à trois semaines. — Mêler plâtre aux fumiers. — Arroser avec purin additionné de sulfate de fer ou d'acide sulfurique.

Effeuillaison et attachage de la vigne. — Premier soufrage contre l'oïdium. — Premier sulfa-

tage contre mildiou. — Continuer binages et ratissages.

Semer encore pois, haricots; ramer les plus avancés; semer scarole blonde et verte et repiquer choux blancs et rouges pour l'automne. Tenir propre, sarcler souvent et arroser assidûment. — En temps couvert, greffer en écusson arbres à noyaux, rosiers. — Pincer et palisser pêchers et autres espaliers. — Arroser fréquemment et par plein soleil planches de fraises

### JUILLET

Fumer et labourer champs vacants pour derniers fourrages temporaires verts. — Moissonner seigle, blé, avoine, colza; mettre en moyettes en cas de mauvais temps. — Déchaumer champs moissonnés. — Semer raves, blé noir ou sarrazin, colza, trèfle incarnat. — Récolter pommes de terre printanières. — Deuxième coupe luzerne et trèfle. — Recouper composts en mêlant engrais chimiques et arrosant d'eaux grasses.

Ratisser vignes; pincer, ébourgeonner, soit effilleuler ou rebioler et rattacher bois de l'année. — Second traitement contre le mildiou. — Soufrage contre l'oïdium à la floraison. — Visiter les plants greffés et couper les racines émises par le greffon (sevrage).

Semer derniers haricots pour l'automne, laitue, chicorée pour hivernage, navets, rampon. — Arroser et sarcler assidûment. — Récolter et serrer graines de légumes. — Pincer melons, courges. — Arracher oignons et mettre en lieu sec, puis en chaînes suspendues. — Sécher haricots ou mettre au sel. — Faire conserves et marmelade de fruits. — Marcotter œillets.

### AOÛT

Continuer déchaumages. — Rompre vieux trèfles et autres artificiels. — Labours préparatoires en terres fortes pour froment. — Moissonner dernières céréales, fêverolles. — Fin du mois, semer seigle, fêverolles et poisettes hivernées avec avoine pour fourrage vert en juin suivant. Couper et bien sécher regains. — Arracher pommes de terre mi-tardives. — Arracher chanvre et mettre rouir. — Battre céréales.

Derniers ratissages. — Pincer et attacher bois au fur et à mesure de croissance. — Troisième et quatrième sulfatages contre le mildiou suivant l'année. Troisième soufrage à la véraison — Troisième transvasage des vins et cidres.

Repiquer chicorée et attacher la plus avancée pour consommer en automne. — Semer raves, épinards, scorsonères, salades pour hivernage, choux frisés hâtifs pour repiquer au printemps. — Repiquer fraisier. — Bouturer fleurs pour garniture de l'année suivante, géraniums, coléus, bégonias, etc. — Semer pensées. — Cueillir premiers fruits, l'après-midi des beaux jours. — Sécher fruits, prunes, pruneaux, fonds d'artichauts.

### SEPTEMBRE

Mener et épandre fumiers et labourer. — Semer seigle et méteil. — Dès le 10, commencer semailles de blé. — Récolter sarrasin de grains. — Battage des céréales. — Semer chicorée amère à tonda pour porcs. — Acheter porcelets à hiverner et activer engraissement des porcs à tuer en hiver.

Préparer pressoirs et ustensiles accessoires, futailles; ne vendanger qu'à pleine maturité du raisin, qui n'arrive guère qu'en octobre sous notre climat.

Semer encore épinards, scorsonères, mâche. — Repiquer garnitures d'hiver, salades, choux bettes. — Lier cardons, céleri. — Cueillir fruits. Faire cidre.

### OCTOBRE

Continuer labours. — Grandes semailles des blés d'hiver. — Récolter pommes de terre tardives, betteraves, carottes. — Mettre vaches au pâturage en temps sec. — Engraisser poulets et canards. — Consommer poules de 4 ans et au-dessus.

Vendanges et pressurage du raisin. — Régler fermentation et pressurer à point les rouges. — Piqueter marcs tout de suite ou les serrer en vases clos pour distiller plus tard.

Repiquer salades et choux pour hiverner. — Récolter courges, choux pour choucroute, chicorée. Cueillir dernier fruits. — Rentrer plantes et bulbes délicates : dahlias, lauriers, orangers. — Planter arbres en terres légères et sèches.

### NOVEMBRE

Dernières semailles de blé en terres fertiles et bien exposées. — Labours préparatoires pour printemps. — Défoncements. — Assainir et drainer terrains humides. — Conduire composts dans les prés. — Fumer luzernières en couverture. — Mettre vaches à la crèche; commencer affouragement aux betteraves et aux autres racines; carottes et fêverolles aux chevaux de ferme. — Hâcher fourrages. — Elever veaux de choix destinés à l'alpage d'été. — Tondre chevaux et jeune bétail.

Remplir en bonde vases de vin nouveau. — Arrachage des échelas.

Mettre fleurs et plantes vivaces à l'abri des gelées. — Rentrer légumes et racinages en jardins d'hiver, cave ou silos. — Couvrir artichauts avec balles de céréales. — Recharger et fumer en couverture aspergères, planches de fraises. — Planter encore arbres et arbrisseaux qui ne craignent pas la gelée. — Fumer en couverture arbres fruitiers. — Réparer paillassons et en fabriquer de nouveaux.

### DÉCEMBRE

Continuer labours et défoncements en temps propices. — Transporter et épandre composts. — Jardiner dans les forêts, éclaircir et expurgader les taillis. — Nettoyer grains. — Report des terres. — Arrachages. — Défoncements et labours. — Arracher arbres fruitiers à réformer. — Tenir propre et à température convenable plantes de serres et ne mouiller que lorsque la terre n'adhère plus aux bords des pots.

## DES ECLIPSES

Il y aura en 1918 deux éclipses de soleil et une éclipse de lune, mais aucune ne sera visible dans nos contrées.

### *Problèmes sociaux.*

Il nous semble que les populations souffrantes n'arrivent pas à l'idée d'un progrès social organique, résultant d'un progrès intellectuel et moral des individus, mais elles croient au succès possible de la violence pour améliorer leur condition. Elles croient qu'il s'agit de répartir autrement les biens existants et qu'on pourrait les distribuer, sans les détruire et sans en tarir la source. Pour corriger cette opinion, il faudrait instruire les masses; pour les instruire, il faudrait s'en faire écouter; pour se faire écouter, il faudrait gagner leur confiance, et pour inspirer confiance, il faudrait en être digne. Il faudrait en parlant du bien général, ne pas songer exclusivement à son bien propre; il faudrait faire de bonne grâce toutes les concessions raisonnables; il faudrait avoir parmi le peuple des relations personnelles et les cultiver soigneusement. Enfin pour tout dire en un mot, il faudrait aimer.

Supprimer les pauvres, c'est établir partout la corvée et c'est tuer l'esprit d'invention, l'initiative et l'énergie aussi bien que la charité. Supprimer les riches, c'est empêcher que rien de nouveau ne se fasse hors par l'expresse volonté du gouvernement. L'inégalité c'est la vie, l'uniformité c'est la stagnation qui bientôt engendre la pourriture. Les rêves égalitaires sont bas et malsains. Ce que demandent le cœur et la raison, ce n'est pas qu'un homme ne puisse pas en faire mouvoir beaucoup d'autres, c'est que nul ne soit contraint d'accepter sans examen les conditions du premier; ce n'est pas qu'il n'y ait plus de riches, mais c'est que la pauvreté même ne soit plus l'insécurité, le dénuement et la dépendance absolue.

\* \* \*

La diversité a fait toute la richesse de la vie, et la diversité ne va pas sans l'égalité.

CHARLES SecrÉTAN

\* \* \*



## ÉPHÉMÉRIDES

### Description des Quatre Saisons de l'année 1918

#### HIVER

Commencement le 22 décembre de l'année précédente, à 10<sup>h</sup> 46 du matin, lorsque le *Soleil* entre dans le signe du *Capricorne*. La *Lune* se trouve alors au 15<sup>e</sup> degré du *Bélier*, *Mercur*e au 19<sup>e</sup> du *Capricorne*, *Vénus* au 15<sup>e</sup> du *Verseau*, *Mars* au 24<sup>e</sup> de la *Vierge*, *Jupiter* rétrograde au 3<sup>e</sup> des *Gémeaux*, *Saturne* rétrograde au 14<sup>e</sup> du *Lion*, la tête du *Dragon* au 2<sup>e</sup> du *Capricorne* et la queue du *Dragon* au 2<sup>e</sup> du *Cancer*.

#### PRINTEMPS

Commencement le 21 mars, à 11<sup>h</sup> 26 du matin avec l'entrée du *Soleil* dans le signe du *Bélier*. La *Lune* se trouve alors au 22<sup>e</sup> degré du *Cancer*, *Mercur*e au 8<sup>e</sup> du *Bélier*, *Vénus* au 19<sup>e</sup> du *Verseau*, *Mars* rétrograde au 21<sup>e</sup> de la *Vierge*, *Jupiter* au 6<sup>e</sup> des *Gémeaux*, *Saturne* rétrograde au 8<sup>e</sup> du *Lion*, la tête du *Dragon* au 27<sup>e</sup> du *Sagittaire*, et la queue du *Dragon* au 27<sup>e</sup> des *Gémeaux*.

#### ÉTÉ

Commencement le 22 juin, à 7 h. 0 du matin avec l'entrée du *Soleil* dans le signe du *Cancer*. La *Lune* se trouve alors au 4<sup>e</sup> degré du *Sagittaire*, *Mercur*e au 24<sup>e</sup> des *Gémeaux*, *Vénus* au 22<sup>e</sup> du *Taureau*, *Mars* au 29<sup>e</sup> de la *Vierge*, *Jupiter* au 25<sup>e</sup> des *Gémeaux*, *Saturne* au 12<sup>e</sup> du *Lion*, la tête du *Dragon* au 22<sup>e</sup> du *Sagittaire* et la queue du *Dragon* au 22<sup>e</sup> des *Gémeaux*.

#### AUTOMNE

Commencement le 23 septembre, à 9<sup>h</sup> 45 du soir, avec l'entrée du *Soleil* dans le signe de la *Balance*. La *Lune* se trouve alors au 17<sup>e</sup> degré du *Taureau*, *Mercur*e au 14<sup>e</sup> de la *Vierge*, *Vénus* au 14<sup>e</sup> de la *Vierge*, *Mars* au 25<sup>e</sup> du *Scorpion*, *Jupiter* au 13<sup>e</sup> de l'*Ecrevisse*, *Saturne* au 23<sup>e</sup> du *Lion*, la tête du *Dragon* au 17<sup>e</sup> du *Sagittaire* et la queue du *Dragon* au 17<sup>e</sup> du *Gémeaux*.

Le régent de cette année est *Mars* ♂.

### Mildiou. — Époque des traitements

Années pluvieuses, traiter au moins tous les vingt jours.

1<sup>er</sup> sulfatage lorsque les pousses ont atteint 15 cm. de longueur.

2<sup>me</sup> sulfatage immédiatement avant l'attache, pendant qu'on peut encore passer.

3<sup>me</sup> sulfatage tout de suite après l'attache.

4<sup>me</sup> sulfatage fin juillet ou commencement d'août.

Années sèches :

1<sup>er</sup> sulfatage lorsque les pousses atteignent 20 cm. à 30 cm.

2<sup>me</sup> sulfatage tout de suite après l'attache

3<sup>me</sup> sulfatage fin juillet ou commencement d'août.

Prendre garde aux avis publiés dans les journaux par les Stations viticoles.

## AGENTS DIPLOMATIQUES ET CONSULS SUISSES

### EUROPE

#### Ministres plénipotentiaires.

BERLIN. — Dr de Claparède, Alf.  
LONDRES. — Dr Carlin, Gaston.  
PARIS. — Dr Lardy, Charles.  
ROME. — Dr de Planta, Alfred.  
PÉTROGRAD. — Odier, Ed.  
VIENNE. — Dr Bourcart, Charles.

#### Consuls et vice-consuls.

AMSTERDAM. — Hässig, Arnold, c.  
ANVERS. — Steinmann, Louis, E., c.  
ATHENES. — Schneider, Louis, c.-g.  
AUCKLAND (Nouvelle-Zélande). —  
Vacant.

BARCELONE. — Gschwind, F., c.  
BELGRADE. — Vögeli, Christian, c. g.  
BESANÇON. — Leuba, Paul, c.  
BEZIERS. — Bühler, Paul, c.

#### Bühler, Albert, vice-consul.

BORDEAUX. — Jæggi, Adolf, c.  
BREME. — Krose, Fr., c.  
BRUXELLES. — Dr Borel, Jules, c.-g.  
BUCAREST. — Boissier, G., chargé  
d'affaires; Staub, Jean, c.-g.  
BUDAPEST. — Kienastjun., F., c. g.  
CAPETOWN. — Eigenmann, W.-  
B., consul.

CHRISTIANIA. — Tschudi, Henry, c.  
COLOMBO. — Frei, H., consul.  
COPENHAGUE. — Cloëtta, Fritz-  
Bernard, consul.

DIJON. — Moser, Rodolphe, c.  
FLORENCE. — Steinhäuslin, Ch., c.  
FRANCFORT s/M. — Picard, L., c.  
GALATZ. — Géré prov. p<sup>r</sup> c. g. Bucar.

GÈNES. — Salvadè, Attilio, c.  
GLASGOW. — Oswald, A., consul.  
HAMBOURG. — Engler, Eug., c.  
HAVRE. — Basset, Alfred, c.

HULL. — Thévenaz, W., consul.  
KIEFF. — Jenny, Gabriel, consul.  
KONIGSBERG i. P. — Japha, Félix, c.  
LANGKAT (Sumatra). — Imhof, M., c.

LEIPZIG. — Hirzel, Ernest, c.  
LISBONNE. — Mange, J., c.-g.  
LIVERPOOL. — Fontannaz, A.-J., c.  
LIVOURNE. — Lieber, Victor, c.

LYON. — Achard, Edmond, c.  
MADRID. — Mengotti, Alfred, c.-g.  
et chargé d'affaires.

MALMÖ. — Tesch, J., consul.  
MANNHEIM. — Hafter, Ch., c.  
MARSEILLE. — Gétaz, Jac.-Théod., c.  
MILAN. — Vonviller, Albert, c.

MONACO. — Géré p<sup>r</sup> le Cons. à Nice  
MOSCOU. — Grether Karl, c.  
MUNICH. — Prof. Dr Hegi, Gust., c.  
NANCY. — Hahn, Ernest, c.

NAPLES. — Meuricoffre, J.-G., c.-g.

NICE. — Vicarino, Fernand, c.

ODESSA. — Wey, Emile, c.

PALERME. — Hirzel, Auguste, c.

PATRAS. — Müller, G.-K., c.

PORTO. — Schneebdi, Rod., c.

PRAGUE. — Déteindre, Gerold, c.

RIGA. — Mantel, R.-H., c.

ROTTERDAM. — Koch, Ferd., c.

SAINT-MARIN. — Géré par le Con-  
sulat à Florence.

SOFIA (Bulgarie). — Vögeli, J., c.

STOCKHOLM. — Frykholm, N.-E., c.

STUTTGART. — Kernén, Wilh., c.

TRIESTE. — Büsch, Paul, c.

TURIN. — Lang, Georges, c.

VARSOVIE. — Wettler, Charles, c.

VENISE. — Keller, Jean, c.

### AMERIQUE

#### Ministres plénipotentiaires.

BUÉNOS-AYRES. — Dinichert, P.,  
ministre plénipot. dans les répu-  
bliques Argentine et d'Uruguay.  
WASHINGTON (E.-U.). — Dr Ritter,  
Paul, ministre plénipotentiaire.

#### Consuls et vice-consuls.

ASSOMPTION (Paraguay). — Girard,  
M., consul.

BAHIA-BLANCA. — Olivet, F.-E., c.

BAHIA (Brésil). — Wildberger, El<sup>e</sup>. c.

BOGOTA (Colombie). — Beck, R., c.

CARACAS (Vénézuéla), Guinand, E.,  
consul.

CHICAGO. — Holinger, Arnold, c.  
Hildebrand, Eugène, v.-c.

CINCINNATI. — Lüthy, Edm., c.

CONCEPCION DEL URUGUAY  
(Rép. Arg.). — Lagier, Albert, v.-c.

CORDOBA. — Fuchs, Bernhard, c.

CORRIENTES (Rép. Arg.). — Hœch-  
ner, Ad., v.-c.

COSTA-RICA. — Frick, c. (San-José).

DENVER. — Weiss, Paul, c.

GALVESTON. — Müller, Ulrich, c.

GUATEMALA. — Diebold, L. N., c.

GUAYAQUIL (Equateur). — Müller,  
E., consul.

LIMA (Pérou). — Thomann, T.-H., c.

MEXICO. — Perret, Henry, c.-g.

MONTEVIDEO (Uruguay). — Schüp-  
fer, Julio, c.

MONTRÉAL. — Martin, Henri, c. g.

NEW-YORK. — Junod, Louis-H. c.

Dr jur. Escher Henry, v.-c.

NOUVELLE-ORLÉANS. — Hœhn, E. c.

NUEVA HELVECIA. — Géré prov.  
par le consulat à Montévideo.

ORURO (Bolivia). — Payot, Ch., c.

PANAMA. — Misteli, John, c.

PARANA (Rép. Arg.). — Oberlin  
Edouard, v.-c.

PAYSANDU. — Bernasconi, J., v.-c.

PERNAMBOUC (Brésil). — Haus-  
heer, René L., c.

PHILADELPHIE. — Dr Vuilleumier,  
Charles, c.

PORTLAND. — Streiff, Albrecht, c.

RIO GRANDE DO SUL (Brésil). —  
Dietiker, R. c.

RIO de JANEIRO (Brésil). — Gertsch  
Albert, c. g. et chargé d'affaires.

ROSARIO (Rép. Arg.). — Rietmann,  
Félix, c.

SAINT-LOUIS. — Dr Meyer, J., c.

ST-PAUL. — Karlen, Alfred, c.

SAN FRANCISCO. — Freuler, J., c.

SAN-SALVADOR. — Kurz, E., c.

SAO PAULO. — Isella, Achilles, c.

SANTA-FÉ (Rép. Arg.). — Panchaud,  
L., consul.

SEATTLE. — Wettrick, Samuel, c.

TORONTO (Canada). — Vacant (géré  
par le c. g. à Montréal).

TUCUMAN (Rép. Arg.). — Grunauer,  
Louis, consul.

VALDIVIA. — Vogt, V., c.

VALPARAISO (Chili). — Sinn, Luis  
E., consul général

VANCOUVER. — Gintzburger, S., c.

WINNIPEG. — Erzinger, John., c.

### AFRIQUE

#### Consuls et vice-consuls.

ALEXANDRIE (Egypte). — Kaiser,  
A., agent commercial.

ALGER. — Borgeaud, Jules, c.  
Borgeaud, Paulin, v. c.

JOHANNESBURG (Transvaal). —  
Géré provisoir. par le consulat  
des Etats-Unis d'Amérique à  
Johannesbourg.

### ASIE

BATAVIA. — Hafter, U. H., c.

BOMBAY. — Ringger, Ch., c.

MANILLE (Phil.). — Gmür, Otto, c.

TIFLIS. — Vacant (géré prov. par  
le consulat de France.

TOKIO. — de Salis, Ferdinand, mi-  
stre plénipotentiaire.

YOKOHAMA. — (Consulat géré par  
la Légation, à Tokio.)

### AUSTRALIE

ADÉLAIDE. — van Senden, E. W.,  
vice-consul.

BRISBANE. — Schoch, William., c.

MELBOURNE. — Stahel, Gustave, c.

SYDNEY. — Ruddy, Marc, c.

### Le portrait à l'huile

A Marseille, un indigène annonce à son co-  
pain qu'il va se rendre à Paris et qu'il s'y fera  
peindre.

— Troun de l'air, et de quelle manière ?

— Eh ! bagasse... A l'huile !...

— Eh ! bé... mon vieux, je te conseille d'en  
emporter d'ici, répond l'ami, car à Paris, il font  
tout au beurre.

# MESSAGER BOITEUX

## ALMANACH HISTORIQUE

CONTENANT

des Observations astronomiques sur chaque mois; le cours du Soleil et de la Lune; les principales Foires de Suisse, d'Allemagne, de France, de Savoie, etc.; enfin un recueil d'Histoires et d'Anecdotes accompagnées de gravures,

POUR L'AN DE GRACE

# 1918

PAR Antoine SOUCI, ASTRONOME ET HISTORIOGRAPHE

EXPLICATION DES DOUZE SIGNES DU ZODIAQUE

Bélier		Ecrevisse		Balance		Capricorne	
Taureau		Lion		Scorpion		Verseau	
Gémeaux		Vierge		Sagittaire		Poissons	

### Comput ecclésiastique

Nombre d'or . . . . . 19  
 Cycle solaire . . . . . 23  
 Indiction romaine . . . . . 1  
 Epactes . . . . . XVII  
 Lettre dominicale : F.  
 Quatre temps :  
 20, 22 et 23 Février.  
 22, 24 et 25 Mai.  
 18, 20 et 21 Septembre.  
 18, 20 et 21 Décembre.  
 Depuis Noël 1917 jusqu'au  
 Carême, il y a 7 semaines  
 et 1 jour.  
 Cette année est une année  
 commune de 365 jours.



### Fêtes mobiles

Septuagésime . . . 27 Janv.  
 Mardi gras . . . . 12 Févr.  
 Les Cendres . . . . 13 »  
 Pâques . . . . . 31 Mars.  
 Ascension . . . . . 9 Mai.  
 Pentecôte . . . . . 19 »  
 La Trinité . . . . . 26 »  
 La Fête-Dieu . . . . 30 »  
 Jeûne fédéral . . . 15 Sept.  
 Premier dimanche  
 de l'Avent . . . . . 1 Déc.  
 Entre la Trinité et l'Avent.  
 il y a 26 dimanches.

**A NEUCHATEL, chez DELACHAUX & NIESTLÉ S. A., EDITEURS.**

I <sup>er</sup> MOIS	JANVIER ☾	PHÉNOMÈNES	LUNAISONS
1 Mardi	<b>NOUVEL-AN</b> 12	☿♀, ☽☿, ☽ au périg.	Dern. quartier, le 5, à 12 h. 49 min. du soir. Sec.
2 Mercredi	s Abel 2	Crowie ♀ dans ☿ sec	
3 Jeudi	s Isaac, s Genev. 14	♂ étoile du matin dzeins,	
4 Vendredi	s Tite 26	♂♂ bouena tzance.	
5 Samedi	s Siméon 8	12 h 49 s. ☽♂	
1	Lever du Soleil, 8 h. 19 m.	☽ C. du Soleil, 4 h. 58	Nouv. lune, le 12, à 11 h. 35 min. du soir. Doux.
6 <b>Dimanche</b>	<b>F. Les 3 Rois</b> 20	Fellze que sublye, et	
7 Lundi	s Lucien 2	♂ Δ ☿ tors li lo cou.	Prem. quartier le 19, à 3 h. 38 min. du soir. Beau.
8 Mardi	s Apollinaire 15	☽ h Il est des gens	
9 Mercredi	s Julien 27	☽♀, ☿☿, ♀ pl. gr. éclat	
10 Jeudi	<b>s Guillaume</b> 10	☾ dont toute la doux	Pleine lune, le 27, à 4 h. 14 min. du mat. Constant.
11 Vendredi	s Hygin 24	♂♀, ☽♂, ♂ d. ☽, ☽	
12 Samedi	s Satyre 8	11 h. 35 s. ☽☽ d. ☽☽	JANVIER vient de Janus, à qui les Romains consacraient le premier jour de l'année. Le 20 du mois le soleil entre au signe du Verseau.
2	Lever du Soleil, 8 h. 17 m.	☽ C. du Soleil, 5 h. 7	
13 <b>Dimanche</b>	<b>1. s Hilaire. 20<sup>e</sup> j.</b> 22	♂ h vertu consiste à	
14 Lundi	s Félix 7	♂ dir. critiquer celle des	
15 Mardi	s Maure 21	♂♀, ☽☿, ☽ au périgée	
16 Mercredi	s Marcel 6	autres. Ne pas se beau	JANVIER vient de Janus, à qui les Romains consacraient le premier jour de l'année. Le 20 du mois le soleil entre au signe du Verseau.
17 Jeudi	<b>s Antoine</b> 21	♂♂ venger quand on	
18 Vendredi	s Claire s Prisque 5	☽♀ peut se venger, est	Du 1 <sup>er</sup> au 31 janvier, les jours ont crû de 57 minutes.
19 Samedi	s Sulpice 20	3 h. 38 du soir une	
3	Lever du Soleil, 8 h. 12 m.	☽ C. du Soleil, 5 h. 17.	
20 <b>Dimanche</b>	<b>2. s Fabien, s Séh.</b> 4	☽ dans ♀, ♀ rétrogr.	Du 1 <sup>er</sup> au 31 janvier, les jours ont crû de 57 minutes.
21 Lundi	s Agnès 17	☽ h, ☿ Δ ☽ fière	
22 Mardi	<b>s Vincent</b> 1	☽♀, ☿☿ satisfaction.	
23 Mercredi	s Raimond 14	☽♂ Δ ☽ On con-	
24 Jeudi	s Timothée 27	☽♂, ☽ dans ☿ fait	
25 Vendredi	<b>Conv. de s Paul</b> 9	♂♀, ♀ étoile du mat. à la	
26 Samedi	s Polycarpe 22	☿ dir. ♀♂☽ (pl. g. él.	
4	Lever du Soleil; 8 h. 5 m.	☽ C. du Soleil, 5 h. 26	
27 <b>Dimanche</b>	<b>Sept. s Jean Cr.</b> 4	☽ 4 h. 14 mat. ☽ h	Du 1 <sup>er</sup> au 31 janvier, les jours ont crû de 57 minutes.
28 Lundi	s Charlemagne 16	♂♀ plus souvent stant	
29 Mardi	s François de S. 29	☽☿ le bien par crain-	
30 Mercredi	s Martine 10	♂ à l'aphélie te du mal	
31 Jeudi	s Pierre Nolasque 22	h ♂☽, ☽ à l'apogée que par amour du bien.	

**Marchés aux Bestiaux de Janvier.**

Aarberg Berne P. B. 30	Flawil, St-Gall 14	Langnau, Br. 4	Schaffhouse 8 et 15
Amriswil, Thurg. 2 et 16	Fribourg (Suisse) 26	Lausanne, Vaud 9	Vevey chaque mardi.
Berne 8 et 15 gr. B. (chaque mardi petit bétail)	Hérisau, A., chaq. vendr. 7 et 21	Lucerne, chaque mardi;	Wil, St-Gall, ch. mardi 8
Birmenstorf, Zurich 28	Heiden. App. 4	Nyon 4	Wald, Zurich
Escholzmatt, Luc. 21	Kreuzlingen, Thurg. 4	Rapperswil. chaq. merc. 19	Zoug, chaque mardi.
	Langenthal, Berne 15	Sallanches, Hte-Sav. 19	





**Foires du mois de Janvier 1918.**

Aarau, Aa. B. 16	Fribourg B. 14	Rue, Fribourg 16
Aeschi, Berne 8	Frauenfeld, Th. B. 7 et 21	Saignelégier 7
Affoltern, Zurich B. et P. 21	Interlaken M. 30	Schaffhouse B. 8 et 15
Aigle, Vaud 19	Landeron-Combes, Nl. B. 21	Schüpfheim P. 7
Altdorf 30 et 31	Laufon, Berne 2	Sépey, Vaud 18
Andelfingen, B. 16	Lausanne B. 9	Sidwald, St-G. 10
Anet, Berne 30	Lenzbourg B. 10	Sissach, Bâle B. 2
Appenzell 9 et 23	Liestal, B.c. B. 9	Soleure 14
Baden, Aa. B. 2	Locle, Nl. 8	Sursee, Lc. 7
Berne B. 8 et 15	Martigny-Bg. 14	Thoune, Br. B. 16
Bienne, Br. B. et M. 10	Morat, Fr. 2	Tramelan-dessus 16
Boltigen, Br. 8	Môtiers-Travers, Neuchâtel B. 14	Unterseen 4 et 30
Bremgarten B. 14	Moudon, Vaud 28	Uster, Z. B. 31
Brugg, Aa. B. 8	Muri Aa. B. 7	Vevey, Vaud 29
Bulle, Fr. 10	Nyon, Vaud B. 3	Viège, Valais 7
Bülach, Zr. B. 2	Ollon, Vaud 11	Weinfelden, Th. B. 9 et 30
Châtel - St-Denis Fribourg 21	Oron-la-Ville 9	Wilchingen, B. 21
Chiètres, Fr. 31	Olten 28	Willisau, Lc. B. 31
Dagmersellen 21	Payerne, Vaud 17	Winterthur, Zr. 3 et 31
Delémont, Br. 15	Pfäffikon B. 21	Wohlen, Aa. B. 28
Dielsdorf, Zr. 23	Porrentruy 21	Zofingue, Aa. 10
Estavayer, B. 9	Romont, Fr. 8	
Flawil, St-G. B. 14	Rougemont 17	

**ABRÉVIATIONS :** Aa (Argovie). — Ap. E. (Appenzell Rhodes Extérieurs). — Ap. I. (Appenzell Rhodes Intérieurs). — B. v. (Bâle-Ville). — B. c. (Bâle-Campagne). — Br. (Berne). — Fr. (Fribourg). — Ge. (Genève). — Gl. (Glaris). — Gr. (Grisons). — Lc. (Lucerne). — Nl. (Neuchâtel). — St-G. (Saint-Gall). — Sh. (Schaffhouse). — Sw. (Schwyz). — Sl. (Soleure). — Th. (Thurgovie). — Ts. (Tessin). — Nw. (Nidwald). — Ow. (Obwald). — U. (Uri). — Vl. (Valais). — Vd. (Vaud). — Zr. (Zurich). — Zg. (Zug).

**Etranger :** S. (Savoie). — H.-S. (Haute-Savoie). — Fr. (France). — As. (Alsace). — Al. (Allemagne). — Ao. (Aoste).

Prière de vouloir bien transmettre aux éditeurs du *Messenger boiteux* les remarques, observations, etc., pouvant résulter de lacunes, d'omissions ou d'erreurs dans la table des foires.

**DELACHAUX & NIESTLÉ S.A.  
NEUCHÂTEL**

II <sup>me</sup> MOIS	FÉVRIER ☾	PHÉNOMÈNES	LUNAISONS
1 Vendredi	s Brigitte, s Ign. ☿ 4	♂♂, ♀ d. ☿, ♀♂♂	
2 Samedi	<b>Purification</b> ☿ 16	☾♀ On fa bin beau	Dern. quar- tier, le 4, à 8 52 m. du mat.
5	Lever du Soleil, 7h. 57 m.	Coucher du Soleil, 5 h. 37	Beau.
3 <b>Dimanche</b>	<b>Sex.</b> s Blaise ☿ 28	☾♀ au périhélie sou	
4 Lundi	s Véronique ☿ 10	♂♂ 8 <sup>52</sup> m. ☾h, ♂ rétr.	Nouv. lune, le 11, à 11 h. 4 m. du mat.
5 Mardi	s Agathe ☿ 23	☾♀, ♂♂ z'enfants,	Neige.
6 Mercredi	s Dorothee ☿ 5	☾ mei on ne lou z'ein-	
7 Jeudi	s Hélène, s Rich. ☿ 18	☾ dans ☿ fortene pas.	
8 Vendredi	s Salomon ☿ 2	☾♂, ♀△☿ Le blâme	Prem. quar- tier, le 18, à 1 h. 57 min. du mat. Froid.
9 Samedi	s Apolline ☿ 16	utile vaut mieux sombre	
6	Lever du Soleil, 7h. 48 m.	C. du Soleil, 5 h. 48 [♂ d. ♀]	
10 <b>Dimanche</b>	<b>Est.</b> s Scholast. ☿ 0	☾♂♂, ♂h, ♀ét. d. m.	
11 Lundi	s Séverin ☿ 15	11 <sup>04</sup> m. ♂♀, ☾☿,	Pleine lune le 25, à 10 h. 34 m. du soir.
12 Mardi	<b>Mardi gras</b> ☿ 30	♂à l'aph. ☾a. pér. (♂△♂)	Clair.
13 Mercredi	<b>Cendres</b> s Jonas ☿ 15	☾♂♂. ♀♂♂ venteux	
14 Jeudi	s Valentin ☿ 0	♂♂ que la flat- neige	
15 Vendredi	s Faustin ☿ 15	terie agréable. N'être uti-	
16 Samedi	s Julienne ☿ 0	♂♂ h le qu'à soi égale	
7	Lever du Soleil, 7 h. 36 m.	Coucher du Soleil, 5 h. 59	
17 <b>Dimanche</b>	<b>Inv.</b> s Sylvain ☿ 14	☾♀, ☾♀, ☾h	FEVRIER vient de Fe- bruaire, qui signifie faire des expia- tions.
18 Lundi	s Siméon ☿ 28	15 <sup>7</sup> mat. ♂☿, ♀♂♀	
19 Mardi	s Boniface ☿ 11	☾☾ dans ☾ zéro. froid	Le 19, le so- leil fera son entrée au si- gne des Pois- sons.
20 Mercredi	<b>Q.-T.</b> s Eucher ☿ 24	☾♂, ☾ dans ☿ Se te	
21 Jeudi	s Eléonore ☿ 6	fa de bin à quaucon, tè	
22 Vendredi	<b>Q.-T. Chaire s P.</b> ☿ 19	☿☾☾ fau l'aublia;	
23 Samedi	<b>Q.-T.</b> s Josué ☿ 1	♂♀, ♂h se quaucon	
8	Lever du Soleil, 7 h. 25 m.	Coucher du Soleil, 6 h. 9	
24 <b>Dimanche</b>	<b>Rem. s Matthias</b> ☿ 13	♂♀ tè fa de bin, clair	
25 Lundi	s Victor ☿ 25	10 <sup>34</sup> h. soir, ☾☿	Depuis le 1 <sup>er</sup> au 29 fév. les jours ont crû de 82 min.
26 Mardi	s Nestor ☿ 7	(♂ rétr. d. ♀♂♂)	
27 Mercredi	s Léandre ☿ 19	♂△☿, ☾à l'apogée ne	
28 Jeudi	s Romain ☿ 1	♂♂, ♀☾☿ l'aublia pas.	

Les autorités sont instamment priées de faire part à l'agence de publicité Publicitas S. A., à Genève, des changements, suppressions ou nouvelles foires qui surviendraient et aussi de signaler les erreurs.

**Marchés aux Bestiaux de Février.**

Aarberg, Berne petit B27	Fribourg (Suisse) 23	Lucerne, chaque mardi.	Vevey, chaque mardi.
Amriswil, Thurg. 6 et 20	Heiden, App. 4 et 18	Nyon, Vaud 7	Wald, 12
Berne, (chaque mardi petit bétail) 5 et 19 g.b.	Herisau, chaque vendr.	Rapperswil, les mercr.	Wil, chaque mardi
Birmensdorf, Z. B et P25	Kreuzlingen, Thurg. 1	Sallanches, Hte-Sav. 16	Zoug, chaque mardi.
Escholzmatt, Lucerne 18	Langenthal, Berne 19	Schaffhouse 5 et 19	
Flawil, St-Gall 41	Langnau, Berne 1	Sion, Valais 23	
	Lausanne 13	Schüpfheim, Lucerne 4	

1. ....
2. ....
3. ....
4. ....
5. ....
6. ....
7. ....
8. ....
9. ....
10. ....
11. ....
12. ....
13. ....
14. ....
15. ....
16. ....
17. ....
18. ....
19. ....
20. ....
21. ....
22. ....
23. ....
24. ....
25. ....
26. ....
27. ....
28. ....



**Foires du mois de Février 1918.**

Aarau, Argov. 20	Fenin, Nl. 25	Porrentruy, 18
Aarberg B. et ch. 13	Frauenfeld, Th. B. 4 et 18	Romont, Fr. 5
Affoltern, Zr. B. et P. 18	Fribourg B. 11	Rue, Fr. 20
Aigle, Vaud 16	Gessenay, Br. 13	Saignelégier 4
Altstätten, 7	Gorgier, Nl. B. 14	St-Triphon, 15
Andelfingen, B. 20	Gossau, St-G. B. 4	Sargans, St-G. 26
Appenzell 13 et 27	Hérisau, Ap. E. 8	Schaffhouse 19
Aubonne, Vd B. 5	Hitzkirch, Lc. 12	Schwarzenburg, B. M. et ch. 21
Baden, Aa B. 5	Landeron, B. 18	Schöpfheim, Lucerne, porcs 4
Bâle 28	Langnau, Br. M. 27	Sidwald, St-G. 21
Balsthal 11	Laufon, Berne 5	Sierre 11
Bellinzone Ts. 6	Lausanne, B. 13	Sion, Valais 23
Berne B. 5 et 12	Lenzbourg, B. 7	Sissach, B. c. B. 20
Bex, Vaud 14	Lichtensteig, 4	Soleure 11
Bienne, Berne 7	Liestal, B. 13	St-Ursanne 11
Bremgarten 11	Lignières, Nl. 11	Thoune, Br. B. 20
Brugg, Aa 12	Locle, Nl. 12	Tramelan-des-sus 13
Bülach, Zr. 6 et 26	Lyss, Berne 25	Uster, Zr. B. 28
Bulle, Fr. 14	Martigny-Brg. 11	Weinfelden Th. B. 13 et 27
Rüren, Berne 27	Monthey, Vl. 6	Wilchingen. Sh. B. 18
Château-d'Ex 7	Morat, Fr. 6	Winterthur, Zr. B. 7 et 21
Châtel-St-Denis, Fribourg 11	Morges, Vaud 6	Wil, St-Gall 5
Chiètres, Fr. 28	Moudon, Vd. 25	Yverdon, Vaud 5
Cossonay, Vd. 14	Motiers-Tr. B. 11	Zofingue, Aa. 14
Delémont, Br. 19	Münster, Lc. 7	Zurzach, Aa. B. 4
Dielsdorf, Zr. 27	Muri, Argovie 11	Zweisimmen 14
Echallens, Vd. 7	Nyon, Vaud B. 7	
Eglisau, Zr. 5	Orbe, Vaud 11	
Einsiedeln B. 4	Oron, Vaud 6	
Estavayer, B. 13	Payerne, Vd. 21	
	Pläffikon, Zurich 5 et B. 18	

*Logique*

Une ville romaine ayant été prise d'assaut par les Gaulois, les vainqueurs s'empressèrent de la mettre au pillage.

Un prêtre de Jupiter, s'adressant à un soldat qui emportait un des vases sacrés, lui dit : « Vous ignorez donc les ordres de votre chef; il a défendu le pillage sous peine de mort.

— Je sais, répondit le barbare, mais il m'a enseigné également le mépris de la mort. » Et il emporta le vase.

**Comment ça se conjugue**

Avant le mariage : lui parle; elle écoute.  
 Six mois après le mariage : elle parle; lui écoute.  
 Dix ans après le mariage : tous deux parlent en même temps; les voisins écoutent.

*Voir plus loin rectification des foires.*

III <sup>me</sup> MOIS	MARS	☾	PHÉNOMÈNES	LUNAISONS
1 Vendredi	s Aubin	♁ 13	♂ dans ☾ Quels pau-	Dern. quar- tier, le 6, à 1 h. 43 min. du matin.
2 Samedi	s Simplic	♁ 25	♀ dir. vres gens froid	
9	Lever du Soleil, 7 h. 12 m.		Coucher du Soleil, 6 h. 19	Brumeux.
3 <b>Dimanche</b>	<b>Oculi</b> s Marin	♁ 7	☐ ♀, ☐ ♀ que ceux qui	Nouv. lune, le 12, à 8 h. 52 min. du soir.
4 Lundi	s Adrien	♁ 19	ne peuvent être fiers que	
5 Mardi	s Eusèbe	♁ 1	☐ ♀, ☐ ♀ brumeux	Froid.
6 Mercredi	<b>Mi-Carême</b> s F.	♁ 14	☾ 1 h. 43 du mat. ☾	Prem. quar- tier, le 19, à 2 h. 30 min. du soir. Clair.
7 Jeudi	s Thomas	♁ 27	☐ ♂, ☾ dans ☾ du	
8 Vendredi	s Julien	♁ 10	passé des autres. Lé plize	Pleine lune le 27, à 4 h. 33 soir. Frileux.
9 Samedi	s Françoise	♁ 24	balles rouzes ant pluie	
10	Lever du Soleil, 6 h. 59 m.		Coucher du Soleil, 6 h. 29	
10 <b>Dimanche</b>	<b>Laet.</b> Les 40 m.	♁ 8	♁ ♀, ♂ ♀ lau gra- et	MARS était con- sacré au dieu Mars par Ro- mulus. C'était le premier mois de l'an- née martiale.
11 Lundi	s Euloge	♁ 23	☐ ♀, ♀ pl. gr. ecl neige	
12 Mardi	<b>s Grégoire</b>	♁ 8	♁ 8 <sup>52</sup> soir, ☾ au périg.	Le 21 de ce mois, le soleil fera son en- trée au signe du Bélier.
13 Mercredi	s Nicéphore	♁ 23	♁ ♂, ♂ ♂, ♂ ét du s.	
14 Jeudi	s Mathilde	♁ 9	♁ ♂ ♂ taty. Ne fau	Jour et nuit égaux. Com- mencem. du printemps.
15 Vendredi	s Longin	♁ 24	♁ ♂ ♂ nion paï froid	
16 Samedi	s Héribert	♁ 9	☐ ♀, ☐ ♀ por mau-	Du 1 <sup>er</sup> au 31 mars les jours ont crû de 100 minutes.
11	Lever du Soleil, 6 h. 46 m.		Coucher du Soleil, 6 h. 39	
17 <b>Dimanche</b>	<b>Ind. s Gertrude</b>	♁ 23	♁ ♀, ♂ dans ☾ dere.	
18 Lundi	s Gabriel	♁ 7	☾ Tant que ☾ d. ☾	
19 Mardi	<b>s Joseph</b>	♁ 20	☾ 2 <sup>30</sup> s. ☐ ♂ ♀ * ♀	
20 Mercredi	s Joachim	♁ 3	☐ ♀, ♂ Δ ♀ tu	
21 Jeudi	s Benoît	♁ 16	☐ d. ☾ jour et nuit ég.	
22 Vendredi	s Nicolas de Flue	♁ 28	♁ ♀ travailleras beau	
23 Samedi	s Théodore	♁ 10	☐ ♀, ♂ dans ☾, ♂ Δ ♀	
12	Lever du Soleil, 6 h 32 m.		Coucher du Soleil, 6 h. 48	
24 <b>Dimanche</b>	<b>RAMEAUX</b> s Sim.	♁ 22	en ce monde, tu auras à	
25 Lundi	<b>Annociation</b>	♁ 4	☐ ♀, ♀ Δ ☐ souffrir	
26 Mardi	s Ludger	♁ 16	♁ ♂, ☾ à l'apogée des	
27 Mercredi	s Lydie, s Rupert	♁ 28	4 h. 33 min. du soir	
28 Jeudi	s Gontran	♁ 10	☾ au périg. ♀ * ☐	
29 Vendredi	<b>VENDREDI-SAINT</b>	♁ 22	♁ ♀, ♀ Δ ☐ frileux	
30 Samedi	s Quirin	♁ 4	☐ ♀ moustiques de	
13	Lever du Soleil, 6 h. 18 m.		Coucher du Soleil, 6 h. 58	
31 <b>Dimanche</b>	<b>PAQUES</b> s Balb.	♁ 16	l'envie.	

**Marchés aux Bestiaux du mois de Mars.**

Aarberg, Br. petit B. 27	Flawil, St-Gall 11	Langnau, Berne 1	Schüpfheim, L., porcs 4
Amriswil, Thurg. 6 et 20	Fribourg (Suisse) 23	Lucerne, chaque mardi.	Sion, Valais 30
Berne, gr. B 5 et 19	Heiden, Appenz. 4 et 18	Nyon, Vaud 7	Vevey, chaque mardi.
p. bétail, chaque mardi)	Hérisau, A., chaq. vendr.	Rapperswil, chaq. mercr.	Wald 12
Birmenstorf B. et P. 25	Kreuzlingen 1	Sallanches (H <sup>te</sup> Savoie) 16	Wyl, St-Gall ch. mardi.
Escholzmatt, Lucerne 18	Langenthal, Berne 19	Schaffhouse 5 et 19	Zoug, chaque mardi.



**Foires du mois de Mars 1916.**

1. \_\_\_\_\_
2. \_\_\_\_\_
3. \_\_\_\_\_
4. \_\_\_\_\_
5. \_\_\_\_\_
6. \_\_\_\_\_
7. \_\_\_\_\_
8. \_\_\_\_\_
9. \_\_\_\_\_
10. \_\_\_\_\_
11. \_\_\_\_\_
12. \_\_\_\_\_
13. \_\_\_\_\_
14. \_\_\_\_\_
15. \_\_\_\_\_
16. \_\_\_\_\_
17. \_\_\_\_\_
18. \_\_\_\_\_
19. \_\_\_\_\_
20. \_\_\_\_\_
21. \_\_\_\_\_
22. \_\_\_\_\_
23. \_\_\_\_\_
24. \_\_\_\_\_
25. \_\_\_\_\_
26. \_\_\_\_\_
27. \_\_\_\_\_
28. \_\_\_\_\_
29. \_\_\_\_\_
30. \_\_\_\_\_
31. \_\_\_\_\_

Aarau, Aa. B. 20	Frutigen 15	Porrentruy 18
Aarberg, B. chev. et M. 13	Gossau, St-G. B. 4 et 25	Reichenbach 19
Aigle, Vaud 9	Grandson, Vaud 6	Riggisberg, Br., B. et ch. 8
Alt-St-Johann, St-G., taur. 19	Gr.-Hochstetten, Berne 20	Romont, Fr 5
Alstätten, St-G. 7	Herzogenbuchsee 20	Rue, Fribourg 20
Altorf, U. 13 et 14	Huttwil, Berne 13	St-Aubin, Nl. 25
Amriswil, Th. B. 20	Interlaken M. 6	St-Blaise, Nl. 4
Andelfingen, B. 20	Klein-Lauffenburg 18	St-Ursanne Br. 11
Anet, Berne 27	Landeron-Combes B. 18	Saignelégier, Br. 4
Appenzell 13 et 27	Langenthal 5	Schmitten Fr. B. 4
Aubonne, Vd. 19	La Ferrière, Br. 18	Schöftland, Aa. 1
Baden, Aa. B. 5	La Sarraz, Vd. 26	Schüpfen, Br. 18
Bâle 1	Laufon, Berne 5	Schüpfheim 11
Berne B. 5	Laupen, Berne 14	Schwarzenburg, Br. B., ch. et M. 21
Berthoud, Berne Ch. et B. 7	Lausanne B. 13	Schwyz 11
Bevaix, Nl. 21	Lenzbourg, Aa. B. et M. 7	Sépey, Vaud 25
Bienne, Berne 7	Liestal, Bâle 13	Sidwald, St-G. 14
Bözingen, Br. 25	Lignièrès, Nl. 23	Sierre 18
Bremgarten B. 11	Locle, Nl. 12	Signau, Berne 21
Brigue 14 et 28	Mallerey, Br. 25	Sion, Valais 30
Brugg, Aa. B. 12	Martigny-Ville 26	Sissach, Bâle 27
Bulle, Fribourg 7	Montfaucon 25	Soleure 11
Büren, Berne 27	Monthey, Valais 6	Sumiswald, Br. 8
Cerlier, Berne 27	Morat, Fr. 6	Sursee, Lc. 6
Château-d'Ex 21	Morges, Vaud 20	Thoune, Br. B. 13
Chiètres, Fr 28	Motiers-Travers, Neuchâtel B. 11	Tramelan-dessus Berne 13
Chevèze, Br. 11	Moudon, Vaud 25	Unterseen, Br. 6
Cossonay, Vd. 14	Möhlín, Aa. B. 4	Uster, Zr. B. 28
Delémont, Br. 19	Münsingen, Br. 18	Valangin, Nl. 28
Dielsdorf, Zr. 27	Muri, Aa. B. 4	Vevey, Vaud 26
Echallens, Vd. 28	Neuveville, Br. 27	Wald, Zr. 12 et 13
Einsiedeln, B. 25	Nyon, Vaud 7	Wattwil, St-G. 6
Erlenbach, Berne B. et M. 12	Ollon, Vaud 15	Weinfelden, Th. B. 13 et 27
Estavayer B. 13	Olten, Soleure 4	Wilchingen 4
Flawyl, St-Gall 11	Oron-la-Ville 6	Winterthour, Zr. B. 7 et 21
Fontaines, Nl. 18	Payerne, Vd. 21	Yverdon, Vaud 12
Frauenfeld, Th. B. 4 et 18	Pfäffikon, B. 18	Zofingue, Aa. 14
Fribourg B. 11		Zurzach, Aa. 11
		Zweisimmen 14

L'eau s'écoule, les galets demeurent.

Il en est qui parlent très lentement pour laisser croire que leurs pensées viennent de très loin.

*Voir plus loin rectification des foires.*

IV <sup>me</sup> MOIS	AVRIL	☾	PHÉNOMÈNES	LUNAISONS
1 Lundi	s Hugues		28 ☐ ♀, ♂ ♃ On frileux	
2 Mardi	s Nisier		10 ☾ ☐ ♂, ♀ d. ♀, ♀ ♂	Dern. quar-
3 Mercredi	s Richard, s Eug.		23 ♀ * ♀, ☾ dans ☾ bocon	tier, le 4, à 2
4 Jeudi	s Isidore		6 ☾ 2 h. 33 s. ♃ * ♃	h. 33 min. du
5 Vendredi	s Martial		29 ☾ ☐ ♀, ♀ dans ♀	soir. Frileux.
6 Samedi	s Sixte I		3 ♂ ♃ dé pan répargni	Nouv. lune,
14	Lever du Soleil 6 h. 4 m.		Coucher du Soleil, 7 h. 7	le 11, à 5 h. 34
7 <b>Dimanche</b>	<b>Quas.</b> s Célestin		17 ♀ ét. du soir à la pl. gr. él.	min. du mat.
8 Lundi	s Denis		2 ♂ ♀, ☐ ♃ sé rétrauve	Clair.
9 Mardi	s Procore		17 ♂ ♂, ♃ dir. tota l'an-	Prem. quar-
10 Mercredi	s Ezéchiél		2 ☾ ☾ au périgée clair	tier, le 18, à 5
11 Jeudi	s Léon		17 ☾ 5 h. 34 min. du mat.	h. 7 min. du
12 Vendredi	s Jules		2 ♂ ♀, ☐ ♃ naie dins la	mat. Doux.
13 Samedi	s Justin		17 ♀ ☐ ♃ crebellze. Les	Pleine lune
15	Lever du Soleil, 5 h. 51 m.		Coucher du Soleil, 7 h. 17	le 26, à 9 h. 5
14 <b>Dimanche</b>	<b>Mis.</b> s Lambert		1 ☐ ♀, ♂ ♃ ♀ ☐ ♃	min. du mat.
15 Lundi	s Olympiade		15 ☾, ☐ ♂, ☾ dans ☾	Beau.
16 Mardi	s Dreux		29 ♀ rétr. ♃ dir. plaisirs	
17 Mercredi	s Rodoïphe		12 ☾ ♀ * ☾ sont doux	
18 Jeudi	s Apollon		25 ☾ 5 h. 7 mat. ☐ ♀	<b>AVRIL</b>
19 Vendredi	s Parfait		7 ♂ ♃ une pauvre contre-	vient d'aperi-
20 Samedi	s Sulpice		19 ☾ dans ♀ façon du	re, qui signi-
16	Lever du Soleil, 5 h. 38 m.		Coucher du Soleil, 7 h. 26	fie ouvrir. Les
21 <b>Dimanche</b>	<b>Jub.</b> s Anselme		1 ☐ ♃ ♀ ét du m à pl. g. él.	germes et les
22 Lundi	s Soter et Caius		13 ♂ ♀, ♂ ♂, ☾ à l'apogée	plantes com-
23 Mardi	s <b>Georges</b>		25 (☾ dans ☾, ♀ ♂ ♂	mencent à
24 Mercredi	s Alexandre		7 ♃ * ♃ bonheur. Lhin	ouvrir le sein
25 Jeudi	s <b>Marc</b>		19 ☾ ♂ dir. ♃ ☐ ☾ âpre	de la terre.
26 Vendredi	s Amélie		1 ☾ 9 h. 05 mat. ♂ ♀	Le 20 de ce
27 Samedi	s Anastase		13 ☐ ♃, ♀ étoile du mat.	mois le soleil
17	Lever du Soleil 5 h. 26 m.		Coucher du Soleil, 7 h. 35	entre au si-
28 <b>Dimanche</b>	<b>Cant.</b> s Vital		25 dé son bin proutze beau	gne du Tau-
29 Lundi	s Robert		8 ☾, ☐ ♂, ♀ ♃, ♃ ☐ ☾	reau.
30 Mardi	s Sigismond		20 ☐ ♀, ♀ d. ♀, ☾ d. ☾	Du 1 <sup>er</sup> au 30
			dé sa perda.	avril les jours
				ont crû de 91
				minutes.

Aarberg, Br. petit B. 24  
 Amriswil, Thurg. 3 et 17  
 Berne, gr. B. 2 et 16  
 petit B. chaque mardi  
 Birmensdorf, Zurich  
 B. et porcs 22  
 Escholzmatt, Lucerne 15  
 Flawil, St-Gall 8

**Marchés aux Bestiaux d'Avril.**

Fribourg, Suisse 20	Lucerne, chaque mardi.
Hérisau, A., chaq vendr.	Nyon, Vaud 4
Heiden, App. 2 et 15	Rapperswil, ch. mercr.
Kreuzlingen, Th. 5	Schaffhouse 2 et 16
Langenthal, Berne 16	Schüpfheim, Luc. P. 8
Langnau, Berne 5	Sallanches, Hte-Sav. 20
Lausanne, Vaud 10	Vevey, chaque mardi.

Wil, St-G. ch. mardi. 9  
 Wald,  
 Zoug, chaque mardi.



**Foires du mois d'Avril 1918.**

Aarau, Aa.	17	Grandson, Vd.	17	Planfayon, Fr.	17
Aarberg, Berne,		Gränichen, Aa.	12	Porrentruy,	15
B., ch. et M.	10	Hérisau, Ap.	26	Provence, Vd.	15
Affoltern, Zurich,		Kallnach, Br.	26	Riggisberg B.	26
B. et P.	15	Lachen, Sw.	2	Romont, Fr.	16
Aigle, Vaud	20	Landeron, B.	8	Rue, Fribourg	10
Altorf, U.	24 et 25	Langnau, M.	24	Saignelégier	2
Andelfingen B.	17	La Roche, Fr.	29	Sarnen, Ow.	18
Appenzell 10 et 24		La Sagne, Nl.	2	Sargans, St-Gl.	2
Aubonne, Vd.	B. 2	La Sarraz, Vd.	23	Schaffhouse	
Baden, Aa.	B. 2	Laufenbourg	1	B.	2 et 16
Berne 8 au 20	B. 2	Laufon, Berne	2	Schüpfheim, Lu-	
Bex, Vaud	18	Lenzbourg, B.	4	erne	18
Bienne, Berne	4	Les Bois, Br.	1	Schwyz	B. 8
Bremgarten	1	Lichtensteig	8	Sépey, Vaud	25
Brigue	4 et 25	Liestal, Bâle B.	10	Sidwald, St-Gl.	18
Brugg, Aa.	B. 9	Loèche-Ville	2	Sierre, Valais	29
Bülach, Zr.	B. 3	Locle, B. Ch. et M.		Sissach, B. v. B.	24
Bulle, Fribourg	4	foire cantonale	9	Soleure	8
Cernier, Nl.	15	Lucerne, du 29		Stalden, Vl.	3
Châtel-St-Denis,		au 10 mai.		Stans, Unterwald	
Fribourg	15	Lyss, Berne	22		17
Chaux-de-Fonds		Martigny-Bourg,		Sursee, Lc.	29
B.	3	Valais	1	Tavannes, Br.	24
Chiètres, Fr.	25	Martigny-Ville	22	Thoune, Br. B.	3
Colfrane, Nl. B.	29	Meyrin, Ge. B.	20	Tramelan-dessus	
Courtelary, Br.	2	Meiringen, Br.		Berne	B. 3
Couvet, Nl. B.	2	B. M.	9	Travers, Nl. M.	20
Cossonay, Vd.	11	Mœrel, Valais	2	Uster, Zr.	B. 25
Cudrefin, Vd.	29	Monthey, Vl.	3	Vevey, Vaud	30
Dagmersellen	8	Morat, Fr.	3	Viège, Valais	30
Delémont, Br.	16	Môtiers-Travers,		Weinfelden, Th.	
Dielsdorf, Zr.	24	Neuchâtel B.	8	Bétail	10 et 24
Echallens Vd.	25	Moudon, Vaud	29	Wilchingen, Sh.	
Eglisau, Zr.	30	Moutier, Jura-		Bétail	15
Einsiedeln B.	29	Bernois	11	Willisau, Lc. B.	25
Estavayer, B.	10	Muri, Aa.	B. 8	Wimmis, Br.	16
Flawil	29	Nyon, Vaud B.	4	Winterthur, Zr.	
Frauenfeld, Th.		Olten, Soleure	2	Bétail	4 et 18
B.	8 et 15	Orbe, Vaud B.	1	Yverdon, Vd.	2
Fribourg	B. 8	Oron-la-Ville,	3	Zofingue, Aa.	11
Gorgier, Nl. B.	29	Payerne, Vd.	18	Zoug	1
Gessenay	1	Pfäffikon, B.	15	Zweisimmen	11

**Ça va souvent comme ça.**

— Ma fille, je t'ai choisi un mari excellent.  
 — Merci, maman, mais ma robe de mariée, tu me la laisseras choisir moi-même ?

Vin que dzalé, bize que dédzalé, fenna que pou déveze son tre z'affaires galhza rare.

*Voir plus loin rectification des foires.*

V <sup>m</sup> Mois	M A I	☾	PHÉNOMÈNES	LUNAISONS	
1 Mercredi	s Philippe, s Jacq.		3	Quaucon que moueze	Dern. quart., le 3, à 11 h. 26 min. du soir. Frais.
2 Jeudi	s Athanase		16	☐ ♀ être bon tot solet	
3 Vendredi	Inv. Ste-Croix		29	☾ 11 h. 26 soir ♂ h	
4 Samedi	s Florian		13	☾ devint crouie. frais	Nouv. lune, le 10, à 2 h. 1 min. du soir. Sombre.
18	Lever du Soleil 5 h. 15 m.			Coucher du Soleil, 7 h. 44.	
5 Dimanche	Rog. s Pie V		27	♂ △ ☉ Chaque plat	Prem. quart. le 17, à 9 h. 14 min. du soir. Frileux.
6 Lundi	s Jean p. lat.		11	♂ ♀, ☐ ♃, ♀ dans	
7 Mardi	s Stanislas		26	♂ ♀ sur une table	Pleine lune, le 25, à 11 h. 32 min. du soir. Beau.
8 Mercredi	s Michel		11	☾ au périgée sombre	
9 Jeudi	ASCENSION s B.		26	♂ ♀ nous apporte une	MAI vient de Majus; il était dédié aux plus anciens citoyens romains nommés Majores Il était le troisième mois.
10 Vendredi	s Epimaque		10	☉ 20 <sup>1</sup> soir, ☐ h ♂ dir.	
11 Samedi	s Mamert		25	☉ à l'aphélie, infir-	Le 21 mai, le soleil entrera au signe des Gémeaux.
19	Lever du Soleil, 5 h. 6 m.			Coucher du Soleil, 7 h. 53	
12 Dimanche	Ex. s Pancrace		9	☾ ☐ ♂, ♂ ♃, ☾ d. ☉	Du 1 <sup>er</sup> au 31 mai les jours ont crû de 71 minutes.
13 Lundi	s Servais		23	♀ △ ♃ mité, si frileux	
14 Mardi	s Boniface		7	☐ ♀, ♀ * ♂ nous en	
15 Mercredi	s Isidore, s Sophie		20	☐ ♀ abusons. Pour cer-	
16 Jeudi	s Pérégrin		3	♂ h taines gens, le bon-	
17 Vendredi	s Pascal		15	☾ 9 h. 14 soir, ♀ △ h	
18 Samedi	s Théodose		27	☾ heur des au- froid	
20	Lever du Soleil, 4 h. 57 m.			Coucher du Soleil, 8 h. 01	
19 Dimanche	PENTECOTE s P.		9	♂ ♂, ☐ ♃ tres est un	
20 Lundi	s Bernardin		21	☾ à l'apogée vol com-	
21 Mardi	s Constantin		3	☉ dans ♃ mis à beau	
22 Mercredi	Q.-T. s Julie		15	♂ ♀ leurs dépens. Dé	
23 Jeudi	s Didier		27	♀ * ♃ à la pl gr. élong.	
24 Vendredi	Q.-T. s Jeanne		9	☉ ♂ ♂, ☐ h, ♀ ét. mat.	
25 Samedi	Q.-T. s Urbain		22	☉ 11 h. 32 soir. ♀ ☐ ♃	
21	Lever du Soleil, 4 h. 50 m.			Coucher du Soleil, 8 h. 9 m.	
26 Dimanche	Trinité s Phil.		4	♃ * ☉ pou ché chaud	
27 Lundi	s Zacharie		17	☾ ☐ ♂, ♂ ♃, ♀ à l'aph.	
28 Mardi	s Germain		0	☾ dans ☉ sé méchlie	
29 Mercredi	s Maximin		13	☐ ♀ dé pou l'a à fère:	
30 Jeudi	Fête-Dieu s Ferd.		26	♀ ☐ h La journée se	
31 Vendredi	s Pétronille		10	☐ ♀, ♂ h reconnaît à l'aube.	

**Marchés aux Bestiaux du mois de Mai.**

Aarberg, Berne p. B. 29	Flawil, St-Gall 13	Langnau, Berne 3	Schüpfheim, L, porcs 6
Amriswil, Thurg. 1 et 15	Fribourg (Suisse) 18	Lucerne, tous les mardis	Sion, Valais 4, 11 et 25
Berne, gr. B. 7 et 21, pe- tit B. chaque mardi	Heiden, App. 6 et 21	Nyon, Vaud 2	Vevey chaque mardi.
Birmensdorf, Z. B. P. 27	Kreuzlingen, Thurg. 3	Rapperswil les mercred.	Wil, St-Gall, ch. mardi
Escholzmatt, Lucerne 20	Hérisau, A., chaq. vendr.	Sallanches 18	Wald, Zurich 14
	Langenthal, Berne 21	Schaffhouse 7 et 21	Zoug, chaq. mardi








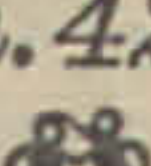



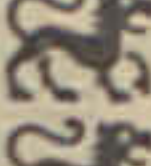
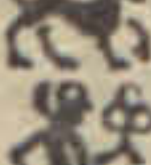
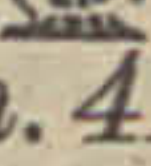





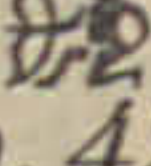
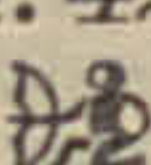






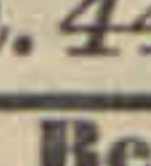
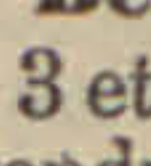
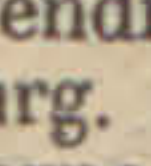




**Foires du mois de Mai 1918.**

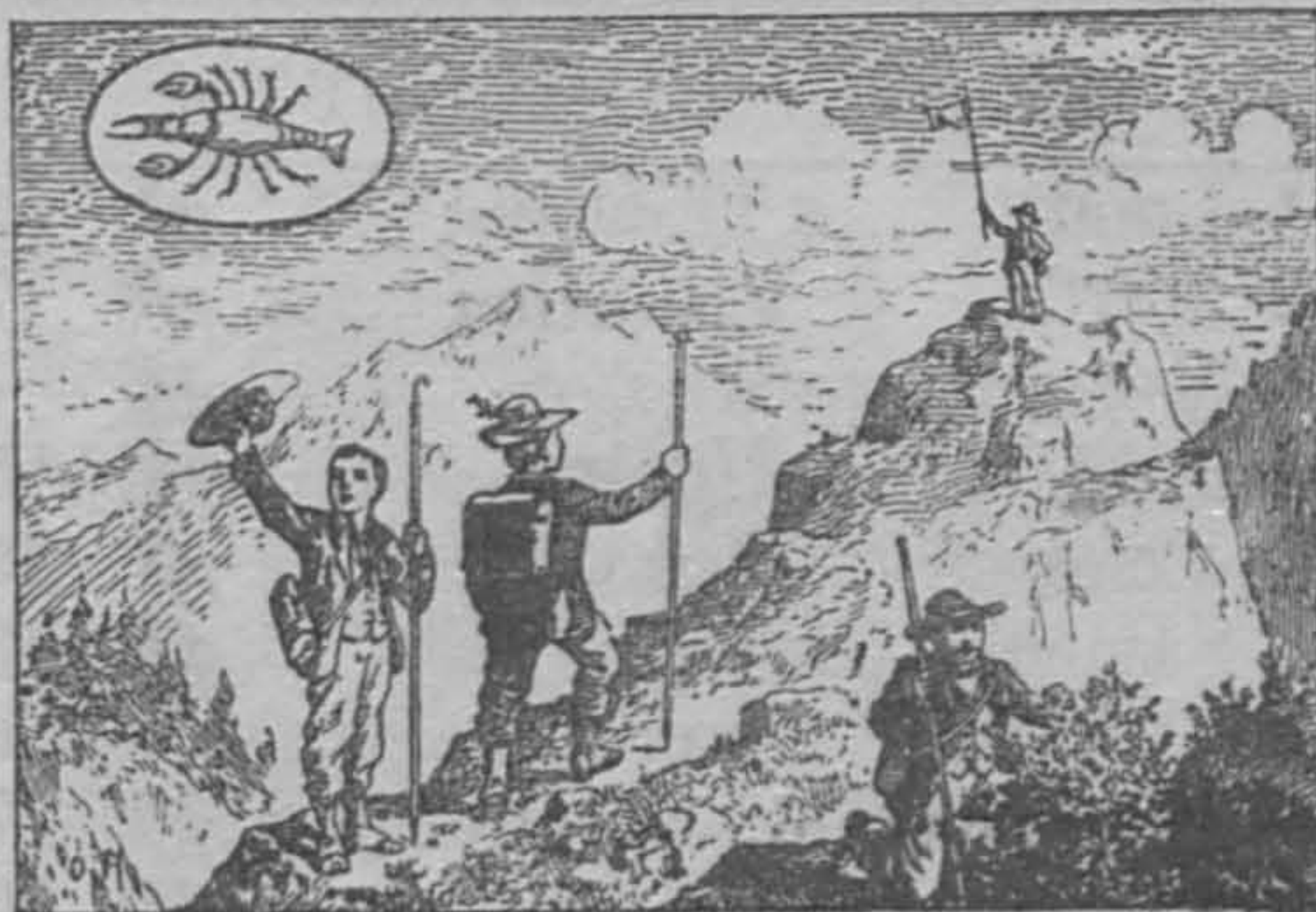
Aarau, Aa.	15	Chavornay	8	Lucerne, M. du	
Aarberg B. ch. et		Chevenez, Br.	13	29 avril-10 mai	
	M. 8	Chiètres, Fr.	31	Lyss, Berne	27
Affoltern, Zurich		Cossonay, Vaud		Martigny-Bourg,	
	B. et P. 27		B. 10 et 30	Valais	13
Aigle, Vaud	18	Courtelary, B.	14	Meiringen, Br.	21
Altorf, Uri	15 et 16	Couvet, Nl.	31	Mœhlin, Aa.	6
Altstätten, 2 et 3		Delémont, Br.	21	Montfaucon	15
Andelfingen	15	Dielsdorf, Zr.	22	Monthey, Vl.	15
Anet, Berne	29	Dombresson	20	Montreux - Rou-	
Appenzell	8 et 22	Echallens, Vd.	29	venaz, Vd. M.	10
Aubonne, Vd.	21	Erlenbach, Berne		Morat, Fr.	1
Baden, Aa.	B. 7		B. et M. 14	Morges, Vaud	22
Bagnes, Valais	20	Ernen, Valais	7	Môtiers-Travers,	
Bâle	23 et 24	Estavayer B.	8	Neuchâtel B.	13
Balsthal, Sl.	20	Frauenfeld, Th.		Moudon, Vd.	27
Bassecourt, Br.	14		B. 6 et 27	Moutier - Grand-	
Bayards, Nl.	6	Fribourg B.	6	val	16
Begnins, Vd.	20	Gersau M.	13	Muri, Argovie	3
Bellegarde B.	13	Gessenay, Br.	1	Neuveville, Br.	29
Berthoud B. et		Gimel, Vaud	27	Nods, Br. B.	13
chevaux	16	Glis, Valais	8	Nyon, Vaud B.	2
Bevaix, Nl.	27	Gossau, St-G. B.	6	Ollon, Vaud	17
Bex, Vaud	16	Grandson, Vd.	29	Olten, Soleure	6
Bienne, Berne		Grosshöchstet-		Orbe, Vaud	20
	B. et M. 2	ten, Berne	15	Ormont - dessus,	
Boudevilliers,	25	Hauts-Geneveys,		Vaud	13
Bremgarten, Aa.		Neuchâtel	7	Oron-la-Ville,	1
	B. 20	Huttwil, Br.	1	Orsières, Vl. B.	16
Breuleux, Br.	21	Hochdorf, Lc.	2	Payerne, Vd.	16
Brugg, Aa.	14	Interlaken, Br.	1	Pfäffikon, Zurich	
Bülach, Zr. B. 1,		Lachen	21	7, B. 27	
B. et M.	28	Landeron-Combe		Planfayon, Fri-	
Bulle, Fr.	2	Neuchâtel B.	6	bourg	15
Büren, Br.	1	Langenthal, Ber-		Pont de Martel,	
Carouge, Ge. B.	13	ne	B. 21	Neuchâtel	21
Cerlier, Berne	8	La Sarraz, Vd.	28	Porrentruy,	20
Chaindon, Br.	8	Laufon, Br.	7	Provence, Vd.	27
Champagne, Vd.		Laupen, Br.	23	Rapperswil	22
	M. 17	Lausanne, Vd. B.	8	Riggisberg, B.	31
Charbonnières		La Lenk, Berne		Rorschach 16 et 17	
(les)	B. 8		M. p. B. 17	Romont, Fr.	14
Charmey, Fr.	7	Le Lieu, Vd.	21	Rue, Fribourg	15
Château - d'Oex,		Lenzbourg, Aa.	1	Ruswil, Lc.	1
Vd.	15 B. 16	Lichtensteig	27	St-Blaise, Nl.	13
Châtel - St-Denis		Liestal, B. c	29	Ste-Croix, Vd.	15
Fribourg	13	Lignièrès, Nl.	27	St-Gall,	1 au 8
Chaux-de-Fonds		Le Locle, Nl.	14	St-Imier, Br.	17
	1	Loèche-Ville	1	Voir suite p. 32	

*Voir plus loin rectification des foires.*

VI <sup>m</sup> Mois	JUIN	☾	PHÉNOMÈNES	LUNAISONS
1 Samedi	s Nicomède	 24	☾ * ☉ Rien sombre	Dern. quart.
22	Lever du soleil, 4 h. 46 m.		Coucher du soleil, 8 h. 16	le 2, à 5 h. 20
2 <b>Dimanche</b>	1 <sup>er</sup> D. ap. s Marcel.	 8	☾ 5 <sup>20</sup> mat., ☐ ☽ ☽ rét.	min. du mat.
3 Lundi	s Erasme <b>Trinité</b>	 22	☾ ☽ ☽ ♀ dans ☽ de	Sombre.
4 Mardi	s Edouard	 6	♀ * ☽ plus odieux et	Nouv. lune
5 Mercredi	s Boniface	 21	☾ au périgée méprisa-	le 8, à 11 h. 3
6 Jeudi	s Claude	 5	☽ ♀, ☐ ☽ ble que celui	min. du soir.
7 Vendredi	s Norbert	 20	☽ ☽ ☽ ♀ ☽ éclair-	Eclaircissant
8 Samedi	s <b>Médard</b>	 4	☾ 11 <sup>3</sup> s. Ecl. de ☽ inv.	Prem. quart.
23	Lever du soleil, 4 h. 42 m.		Coucher du soleil, 8 h. 22	le 16, à 2 h. 11
9 <b>Dimanche</b>	2. s Félicien	 18	☾ ☐ ☽, ☽ ☽, ☾ d. ☽	min. du soir.
10 Lundi	s Landry	 2	☽ dans ☽ qui cissant	Beau.
11 Mardi	s Barnabé	 15	☽ ☐ ☽, ♀ ☐ ☽ prend	Pleine lune
12 Mercredi	s Basilide	 28	☐ ♀ un air superbe	le 24, à 11 h. 38
13 Jeudi	s Antoine	 11	☽ ☽ devant les petites	min. du mat.
14 Vendredi	s Basile	 23	gens. Un homme beau	Constant.
15 Samedi	s <b>Guy, Modeste</b>	 5	☐ ☽, ☽ ☽ ☽, ☽ * ☽	JUIN a pris
24	Lever du soleil, 4 h. 41 m.		Coucher du soleil, 8 h. 25	son nom de
16 <b>Dimanche</b>	3. s Aurélien	 18	☾ 2 <sup>11</sup> s. ☽ ☽, ☐ ☽ chaud	Juvenibus, les
17 Lundi	s Rainier	 29	☽ ☽ ☽ ☽ ☽ à l'apog.	jeunes gens,
18 Mardi	s Amand	 11	☽ ☽ ☽ qui n'a pas le	parce qu'il é-
19 Mercredi	s Gervais	 23	☽ dans ☽ sou a rare-	tait dédié à la
20 Jeudi	s Silvère	 5	☽ ☽ ☽, ☽ ☽ ☽ ment	jeunesse.
21 Vendredi	s Alban, s Raoul	 18	☽ ☽ ☽ ☽ ☽ de l'es- con-	Le 22 le soleil
22 Samedi	s Paulin	 0	☽ d. ☽, jour le plus long	entre au signe
25	Lever du soleil, 4 h. 42 m.		Coucher du soleil, 8 h. 28	du Cancer
23 <b>Dimanche</b>	4. s Agrippine	 13	☽, ☽ ☽, ☽ d. ☽ ☽ ☽ d. ☽	en marquant
24 Lundi	s <b>Jean-Baptiste</b>	 26	☽ 11 <sup>38</sup> m. Ecl. de ☽ inv.	ainsi le jour
25 Mardi	s Prosper	 9	☽ d. ☽, ☽ ☽ ☽ ☽ ☽	le plus long
26 Mercredi	s <b>Jean et Paul</b>	 23	24. ☽ au périh. ☽ ☽, ☐ ☽	de l'année.
27 Jeudi	7 Dormeurs	 6	☽ ☽ ☽, ☽ étoile du soir	Commence-
28 Vendredi	s Irénée	 20	☐ ♀ prit aux yeux stant	ment de l'été.
29 Samedi	s <b>Pierre, s Paul</b>	 4	♀ dans ☽ des riches, et	Du 1 <sup>er</sup> au 22
26	5. Com. de s Paul	 19	Coucher du soleil, 8 h. 27	les jours ont
30 <b>Dimanche</b>	Lever du soleil, 4 h. 44 m.		☐ ☽ même des autres.	crû de 17 m.

**Marchés aux Bestiaux du Mois de Juin.**

Aarberg, Berne p. B. 26	Heiden, App. 3 et 17	Nyon, c. Vaud 6	Wald, Zurich 11
Amriswil (Thurg.) 5, 19	Herisau, A., les vendr.	Rapperswyl, le mercredi	Wil, St-Gall, ch. mardi
Berne Gr. B. 4 et 18	Kreuzlingen, Thurg. 7	Sallanches 15	Zoug, chaque mardi.
P. B. chaque mardi	Langenthal, c. Berne 18	Schaffhouse 4 et 18	
Birmensdorf, Zr. B. P. 24	Langnau, Berne 7	Schupfheim, L., porcs 3	
Escholzmatt, Lucerne 17	Lausanne, c. Vaud 12	Sion 1	
Flawil, St-Gall 10	Lucerne, chaque mardi.	Vevey, chaque mardi	



**Foires du mois de Juin 1918.**

Aarau	B. 19	Fenin, Nl.	3	Oron-la-Ville,	5
Affoltern, Zurich		Fribourg	B. 10	Payerne, Vd.	20
	B. et p. 17	Grandfontaine	11	Pfäffikon B.	17
Aigle, Vaud	1	Huttwil, Berne	5	Porrentruy	17
Andelfingen, Zurich	B. 19	Lajoux, Berne	11	Romont, Fr.	11
Andermatt, U.	12	Landeron - Combe, Nl.	B. 17	Rue, Fribourg	19
Appenzell	12 et 26	Laufon, Berne	4	Saignelégier,	4
Baden, Aa.	B. 4	Lenzburg, Argovie	B. 6	St-Aubin, Nl.	10
Bagnes, Vl.	B. 1	Le Locle, Nl.	11	St-Ursanne,	24
Bienne, Br.	B. 6	Loèche-Ville, Vl	1	Sidwald, St-G.	20
Bremgarten, Argovie	B. 10	Lyss, Berne	24	Sion, Valais	1
Brévine, Nl.	M. 26	Martigny-Bourg, Valais	10	Sissach, B.v. B.	26
Brigue, Valais	6	Montfaucon	25	Soleure	10
Brugg, Aa.	11	Monthey, Vl.	5	Sursee, Lc.	24
Bülach, Zr.	B. 5	Monthey, Vl.	5	Travers, Nl.	M. 15
Bulle, Fr.	13	Morat, Fr.	5	Unterbach, Vl.	3
Chiètres, Fr.	27	Motiers-Travers, Neuchâtel	19	Uster, Zr.	B. 27
Cossonay, Vd.	13	Neuchâtel	B. 10	Verrières (les)	
Courchapoix, Br.		Moudon, Vd.	24	Weinfelden, Th.	
	M. 4	Muri, Aa.	B. 10		B. 12 et 26
Delémont, Br.	18	Münster, Vl.	14	Wilchingen, Sh.	
Dielsdorf, Zr.	26	Noirmont, Br.	3		B. 17
Estavayer	12	Nyon, Vd.	B. 6	Winterthour, Zr.	
Frauenfeld, Thur.		Olten, Sl.	3		B. 6 et 20
	B. 3 et 17	Orsières, Valais	3	Yverdon, Vd.	4
				Zofingue	13

**ABRÉVIATIONS :** Aa (Argovie). — Ap. E. (Appenzell Rhodes Extérieures). — Ap. I. (Appenzell Rhodes Intérieures). — B. v. (Bâle-Ville). — B. c. (Bâle-Campagne). — Br. (Berne). — Fr. (Fribourg). — Ge. (Genève). — Gl. (Glaris). — Gr. (Grisons). — Lc. (Lucerne). — Nl. (Neuchâtel). — St-G. (Saint-Gall). — Sh. (Schaffhouse). — Sw. (Schwyz). — Sl. (Soleure). — Th. (Thurgovie). — Ts. (Tessin). — Nw. (Nidwald). — Ow. (Obwald). — U. (Uri). — Vl. (Valais). — Vd. (Vaud). — Zr. (Zurich). — Zg. (Zug).

**Etranger :** S. (Savoie). — H.-S. (Haute-Savoie). — Fr. (France). — As. (Alsace). — Al. (Allemagne). — Ao. (Aoste).

Mau predji que n'a couezon dé bin fère.

Ne pas bî chein que l'est bî, mâ chein que plhé.

Se créer une dette sans nécessité c'est se vouer à la servitude.

Les psychologues les plus avertis sont les domestiques.

1. ....
2. ....
3. ....
4. ....
5. ....
6. ....
7. ....
8. ....
9. ....
10. ....
11. ....
12. ....
13. ....
14. ....
15. ....
16. ....
17. ....
18. ....
19. ....
20. ....
21. ....
22. ....
23. ....
24. ....
25. ....
26. ....
27. ....
28. ....
29. ....
30. ....

L'é la meindra ruvé d'on tzerret que crczene le mé.

VII <sup>me</sup> Mois	JUILLET ☾	PHÉNOMÈNES	LUNAISONS
1 Lundi	s Thiébaud 3	☾ 9 <sup>43</sup> m. ♂♂, ☾ Ca. pér.	Dern. quart. le 1 <sup>er</sup> , à 9 h. 43 min. du mat.
2 Mardi	<b>Visitation</b> 17	☾ ☽ Un chaud	Chaud.
3 Mercredi	s Anatole 1	☾ ☽ ignorant éblouit facile-	Nouvel. lune le 8, à 9 h. 22 min. du mat.
4 Jeudi	s Udalric 15	☾ ☽, ♀ Δ ♂ ment et	Orageux.
5 Vendredi	s Zoé 29	☾ ☽, ☽ à l'apogée ora-	Prem. quart. le 16, à 7 h. 24 min. du mat.
6 Samedi	s Goar 13	☾ ☽, ☽ dans ☽ souvent	Sombre.
27	Lever du soleil, 4 h. 49 m.	Coucher du soleil, 8 h. 26	Pleine lune le 23, à 9 h. 35 min. du soir.
7 <b>Dimanche</b>	6. s Guillebaud 27	☾ ♂, ☽ ♃, ♀ * ♃ yeux	Pluvieux.
8 Lundi	s Procope 10	☾ 9 h. 22 m. du matin	Dern. quart. le 30, à 2 h. 14 min. du soir.
9 Mardi	s Zénon 23	☾ ☽, ☽ dans ☽	Eclaircissant
10 Mercredi	<b>Les Sept Frères</b> 6	☽ ☽ ses collègues en	JUILLET tire son nom de la naissance de Jules César, arrivée en ce mois. On l'appelait auparavant Quintilis.
11 Jeudi	s Pie I 19	♂ dans ☽, ♀ * ♂, ♃ Δ ☽	Le 23 de ce mois le soleil entre au signe du Lion.
12 Vendredi	s Jean Gualbert 1	♀ ♂ ♃, ♂ * ☽ igno-	Du 1 <sup>er</sup> au 31 Juillet les jours ont diminué de 50 minutes.
13 Samedi	s Henri 13	☾ ♀, ♃ dans ☽ rance.	
28	Lever du soleil, 4 h. 55 m.	Coucher du soleil, 8 h. 22	
14 <b>Dimanche</b>	7. s Bonaventure 25	☾ ♃, ♀ * ☽ h sombre	
15 Lundi	<b>s Marguerite</b> 7	☾ ☽, ☽ à l'apogée	
16 Mardi	s Rainelde 19	☾ 7 <sup>24</sup> m. Com d. canic.	
17 Mercredi	s Alexis 1	♂ ♂ h Chi que fâ chen	
18 Jeudi	s Camille 13	☾ ☽, ☾ h que ne dey	
19 Vendredi	s Arsène 25	arrouvé à chen que ne	
20 Samedi	s Elie 8	☾ vudrey. Le plus igno-	
29	Lever du soleil, 5 h. 2 m.	Coucher. du soleil, 8 h. 16	
21 <b>Dimanche</b>	8. s Praxède 21	♂ ♀, ♂ ♃, ☽ dans ☽	
22 Lundi	<b>s Marie-Madel.</b> 4	☾ ☽ rant des plu-	
23 Mardi	s Apollinaire 18	☾ 9 <sup>35</sup> soir, ☽ dans ☽	
24 Mercredi	s Christine 2	♀ dans ☽, ♀ Δ ☽ hom-	
25 Jeudi	<b>s Jacques</b> 16	♂ ♀, ♂ h, ♀ ♂ ☽ mes	
26 Vendredi	s Anne 0	♂ dans ☽, ♀ ♂ ♃ vieux	
27 Samedi	s Pantaléon 15	♂ dans ☽ ☽ au périgée	
30	Lever du soleil, 5 h. 9 m.	Coucher du soleil, 8 h. 8	
28 <b>Dimanche</b>	9. s Nazaire 29	☾ ♀, ☾ ♃ est celui qui	
29 Lundi	s Marthe 14	♂ ♂, ♀ * ♃ éclaircis-	
30 Mardi	s Donatille 28	☾ 2 <sup>14</sup> soir, ♃ ♂ ☽	
31 Mercredi	s Calimère 12	☾ ☽ h ignore sant son ignorance.	

**Marchés aux Bestiaux du mois de Juillet.**

Aarberg, Br. petit B. 31	Flawil, St-Gall 8	Langnau, Berne 5	Schüpfheim, Lc., porcs 1
Amriswil, Th. 3 et 17	Fribourg, Suisse 20	Lucerne, tous les mardis	Vevey, chaque mardi 9
Berne Gr. B. 2 et 16	Heiden, Ap. 1 et 15	Nyon, Vaud 4	Wald, Zurich 9
Petit B. chaq. mardi	Herisau, chaq. vendredi	Rapperswil, les mercre.	Wil, St-Gall, ch. mardi.
Birmenstorf 22	Kreuzlingen, Th. 5	Sallanches 20	Zoug, chaque mardi.
Escholzmatt, Lucerne 15	Langenthal, Berne 16	Schaffhouse 2 et 16	

1. \_\_\_\_\_
2. \_\_\_\_\_
3. \_\_\_\_\_
4. \_\_\_\_\_
5. \_\_\_\_\_
6. \_\_\_\_\_
7. \_\_\_\_\_
8. \_\_\_\_\_
9. \_\_\_\_\_
10. \_\_\_\_\_
11. \_\_\_\_\_
12. \_\_\_\_\_
13. \_\_\_\_\_
14. \_\_\_\_\_
15. \_\_\_\_\_
16. \_\_\_\_\_
17. \_\_\_\_\_
18. \_\_\_\_\_
19. \_\_\_\_\_
20. \_\_\_\_\_
21. \_\_\_\_\_
22. \_\_\_\_\_
23. \_\_\_\_\_
24. \_\_\_\_\_
25. \_\_\_\_\_
26. \_\_\_\_\_
27. \_\_\_\_\_
28. \_\_\_\_\_
29. \_\_\_\_\_
30. \_\_\_\_\_
31. \_\_\_\_\_



**Foires du mois de Juillet 1918.**

Aarau, Arg.	17	Estavayer B.	10	Pfäffikon, Zr.	B 15
Aarberg, Br. Ch.		Frauenfeld, Th.		Porrentruy	15
		et M. B.	10	B. 1 et 15	Rheineck 29
Affoltern, Zurich		Fribourg	B. 8	Romont, Fr.	16
		B. et P.	15	Gimel, Vaud	15
Andelfingen, Zurich		Gossau, St-G.	B. 1	Rue, Fr.	17
		B.	17	Saignelégier	1
Appenzell	10 et 24	Herzogenbuchsee, Berne	3	Savagnier, Nl.	29
Aubonne, Vd.	16	Kallnach, Br.	19	Schaffhouse B.	2
Baden, Aa	B. 2	Landeron - Combe, Nl.	B. 15	et 16	
Bellegarde, Fribourg	B. 29	Langenthal, Br.		Sidwald, St-G.	18
Bellelay, Br. M.	7		B 16	Sissach, B. c.	24
Berthoud, Berne		Langnau	M. 17	Soleure	8
		B. et Ch.	11	Sursee, Lc.	18
Bienne, Br.	4	Laufon, Br.	2	Uster, Zr.	B. 25
Bœzingen, Br.	15	Lausanne, B.	10	Vevey, Vaud	30
Bremgarten, Argovie	B. 8	Lenzbourg	18	Weinfelden Th.	
Brugg, Aa	B. 9	Liestal, Bâle	B. 3	B. 10 et 31	
Bulach, Zr.	B. 3	Locle (Le), Nl.	9	Wilchingen, Sh.	B. 15
Bulle, Fr.	25	Morat, Fr.	3	Willisau, Lucerne,	25
Büren, Berne	3	Moudon, Vd.	29	Winterthour, Zr.	B. 4 et 18
Chiètres, Fr.	25	Möhlin, Aa.	B. 1	Yverdon, Vd.	9
Cossonay, Vd.	11	Muri, Argovie	2	Zofingue, Aa.	11
Delémont, Br.	16	Nyon, Vaud	4	Zurzach, Aa.	8
Dielsdorf, Zr.	24	Olten, Soleure	1		
Echallens, Vd.	25	Orbe, Vaud	8		
		Oron-la-Ville,	3		
		Payerne, Vd.	18		

**Rougeole au rabais.**

Le docteur tâta le poulx de Jean-Pierre, lui fit tirer la langue et se déclara satisfait.

— C'est bon, mon ami, c'est très bon, nous allons entrer en convalescence. Je ne reviendrai pas avant deux jours.

Le malade, à ces mots, fit un effort.

— Mon bon docteur... Je voudrais vous demander une petite chose, si vous voulez bien.

— Demandez sans crainte.

— Vos visites... me les compterez-vous au prix habituel ?

— Mais... sans doute. Pourquoi cette question ?

— Parce que, docteur, c'est moi qui ai communiqué la rougeole à tout le quartier et je comptais sur un rabais pour le profit que cela vous a valu.

VIII <sup>e</sup> Mois	AOUT ☾	PHÉNOMÈNES	LUNAISONS
1 Jeudi	<b>Fête de la Conféd.</b> 26	☐ ♀ Dans le monde,	
2 Vendredi	s Etienne 10	☾, ☾ dans ☿ un beau	Nouv. lune
3 Samedi	<b>Inv. s Etienne</b> 23	♂ ♃, ♂ * ♃ riche	le 6, à 9 h. 29
31	<i>Lever du soleil, 5 h. 18 m.</i>	<i>Coucher du soleil, 7 h. 59</i>	min. du soir.
4 <b>Dimanche</b>	10. s Dominique 6	♂ ♀ imbécile a plus	Beau.
5 Lundi	s Oswald 19	☐ ♂, ♂ ét. d. s. à la p. gr. él.	
6 Mardi	<b>Transfig. N. S.</b> 2	☉ 9 h. 29 soir d'esprit	Prem. quart.
7 Mercredi	s Gaëtan 15	♂ ♃, ♂ à l'aphélie	le 15, à 12 h. 16
8 Jeudi	s Cyriaque 27	que le savant pau- chaud	min. du mat.
9 Vendredi	s Romain 10	♂ ♀ vre. La vie n'est	Chaud.
10 Samedi	<b>s Laurent</b> 22	ni un jour de fête, ni un	
32	<i>Lever du soleil, 5 h. 27 m.</i>	<i>Coucher du soleil, 7 h. 50</i>	Pleine lune
11 <b>Dimanche</b>	11. s Susanne 4	☐ ♃, ♃ ☉, ☾ à l'apog.	le 22, à 6 h. 2
12 Lundi	s Claire d'Assise 15	jour de deuil : c'est un	min. du mat.
13 Mardi	s Hippolyte 27	☐ ♀, ♂ ♂, ♀ d. ☿, ♀ ☐ ♂	Constant.
14 Mercredi	s Eusèbe 9	☾ jour de travail. Le	Dern. quart.
15 Jeudi	<b>Assomption</b> 21	12 <sup>16</sup> mat., ☐ ♃	le 28, à 8 h. 27
16 Vendredi	s Roch 3	patois renforce l'in- con-	min. du soir.
17 Samedi	s Carloman 16	☐ ☐ ♀, ♂ d. ☉, ☾ d. ☿	Beau.
33	<i>Lever du soleil, 5 h. 35 m.</i>	<i>Coucher du soleil, 7 h. 38</i>	
18 <b>Dimanche</b>	12. s Hélène 29	♂ ♃, ♀ dans ☉, ♂ △ ☉	AOUT tire
19 Lundi	s Donat 12	♂ rétr., ☐ ♂ ☉ divi-	son nom d'Au-
20 Mardi	s Bernard, s Sam. 26	♂ ♀, ☐ ♂ dualité stant	guste qui y est
21 Mercredi	s Jeanne-Franç. 10	☉ ♃ ♃ de chaque	né; on l'appe-
22 Jeudi	s Symphorien 25	☉ 6 h. 2 min. du mat.	lait sixième
23 Vendredi	s Sidonie 9	♂ ♀, ☾ au péricée hom-	mois de l'an-
24 Samedi	<b>s Barthélemy</b> 24	☉ dans ☉, ♀ ♂ ♃ me.	née martiale.
34	<i>Lever du soleil, 5 h. 45 m.</i>	<i>Coucher du soleil, 7 h. 25</i>	
25 <b>Dimanche</b>	13. s Louis 9	☐ ♃ Le beau est ce	Le 24 Août
26 Lundi	s Zéphyrin 24	♂ ♂ qui fait tellement	le soleil en-
27 Mardi	s Césaire 9	☐ ♀ <b>Fin des canicules</b>	trera au signe
28 Mercredi	s Augustin 23	☉ 8 h. 27 soir, ☐ ♃	de la Vierge.
29 Jeudi	<b>Déc. s Jean-Bap.</b> 7	☉, ☐ ♀, ☾ dans ☿	Du 1 <sup>er</sup> au 31
30 Vendredi	s Benjamin 20	souffrir que ça rend beau	Août les jours
31 Samedi	s Raymond 3	♂ ♃, ♂ * ♃ heureux.	ont diminué
			de 88 minutes

**Marchés aux Bestiaux du mois d'Août.**

Aarberg, Br. Petit B. 28	Flawil, St-Gall 12	Langenthal, Berne 20	Schupfheim, L. porcs 5
Amriswil 7 et 21	Fribourg en Suisse 17	Lucerne, chaque mardi.	Vevey, chaque mardi.
Berne Gr. B. 6 et 20	Heiden, App. 5 et 19	Nyon, Vaud 1	Wald, Zurich 13
Petit B., chaque mardi	Hérisau, App. les vendr.	Rapperswyl, le mercredi	Wyl, St-G., chaque mardi
Birmensdorf, Z. B. et P. 26	Langnau, Berne 2	Sallanches 17	Zoug, chaque mardi.
Escholzmatt, Lucerne 19	Lausanne 14	Schaffhouse 6 et 20	

1. \_\_\_\_\_
2. \_\_\_\_\_
3. \_\_\_\_\_
4. \_\_\_\_\_
5. \_\_\_\_\_
6. \_\_\_\_\_
7. \_\_\_\_\_
8. \_\_\_\_\_
9. \_\_\_\_\_
10. \_\_\_\_\_
11. \_\_\_\_\_
12. \_\_\_\_\_
13. \_\_\_\_\_
14. \_\_\_\_\_
15. \_\_\_\_\_
16. \_\_\_\_\_
17. \_\_\_\_\_
18. \_\_\_\_\_
19. \_\_\_\_\_
20. \_\_\_\_\_
21. \_\_\_\_\_
22. \_\_\_\_\_
23. \_\_\_\_\_
24. \_\_\_\_\_
25. \_\_\_\_\_
26. \_\_\_\_\_
27. \_\_\_\_\_
28. \_\_\_\_\_
29. \_\_\_\_\_
30. \_\_\_\_\_
31. \_\_\_\_\_



**Foires du mois d'Août 1918.**

Aarau	21	Gimel, Vaud B.	26	Pfäffikon B.	19
Affoltern, Zr. B. et		Gossau, St-G. B.	5	Porrentruy	19
Porcs	19	Huttwil, Br.	28	Rapperswyl, St-	
Altstätten, St-G.		Landeron - Com-		Gall	21
	19 et 20	be, Nl. B.	19	Romont, Fr.	20
Andelfingen, Zu-		Langenthal B.	27	Rue, Fr.	14
rich	B. 21	Laufon, Br.	6	Saignelégier	6
Anet, Berne	28	Lausanne B.	14	Schaffhouse	27
Appenzell	14 et 28	Lenzbourg, B.	29	Schwarzenburg,	
Aubonne, Vd. B.	6	Les Mosses	26	Br. B. ch.M.	22
Baden, Aa. B.	6	Les Bois, Br.	26	Sidwald, St-G.	8
Bassecourt, Br.	27	Liestal, Bâle	14	Sissach, B. v. B.	28
ch. et poulains		Lignièrès, Neu-		Soleure	12
Bellelay, Berne		châtel	5	Sursee, Lc.	26
moutons	31	Locle (Le), Nl.	13	Thoune, Br.	28
Berthoud, Br.	15	Lucerne B.	6	Tourtemagne	13
Bienne, Br.	1	Malters, Lc. ch.	19	Tramelan-dessus	
Bremgarten, Ar-		Morat, Fr.	7		21
govie	19	Moudon, Vd.	26	Uster, Zr. B.	29
Brugg, Aa.	13	Moutier - Grand-		Val-d'Illiez,	19
Bülach, Zr. B.	7	val, Berne	8	Viège, Valais	10
Bulle, Fr.	29	Münsingen	26	Weinfelden, Th.	
Chevèze, Br.	12	Muotathal, Sw.	20	B. 14 et 28	
Chiètres, Fr.	29	Muri, Aa. B.	12	Wil, St-Gall	20
Cossonay, Vd.	8	Neuveville, Br.	28	Wilchingen, Sh.	
Delémont, Br.	20	Noirmont, Br.	5	B. 19	
Dielsdorf, Zr.	28	Nyon, Vaud B.	1	Willisau, Lc.	29
Echallens, Vd.	14	Oey - Diemtigen,		Winterthour, Zr.	
Einsiedeln,	26	Berne, Taur.	29	B. 1 et 15	
Estavayer, Fr.	14	chèvres	30 et 31	Wohlen, Aa. B.	26
Frauenfeld, Th.		Olten, Soleure	5	Yverdon, Vd.	20
	B. 5 et 19	Oron-la-Ville	7	Zofingue, Aa.	8
Fribourg	5	Payerne, Vd.	22		

**On n'ommo repeintun.**

On Djozet ché conféchaé.  
 — Aï, monchu l'incourâ, que dejai, ié robâ.  
 — Aah! vo j'ai robâ, mon fe, et qu'ai-vo robâ?  
 — Ié robâ dou fun.  
 — En ai-vo gro robâ?  
 — Oh bun, vaica, que fâ lo Djozet apri avai moujâ et caltiula on momenet. Chun que ié robâ, avouai chun que robéri chta né, chun fara bun on bon tser.

DJAN DE LA BECHATZE.

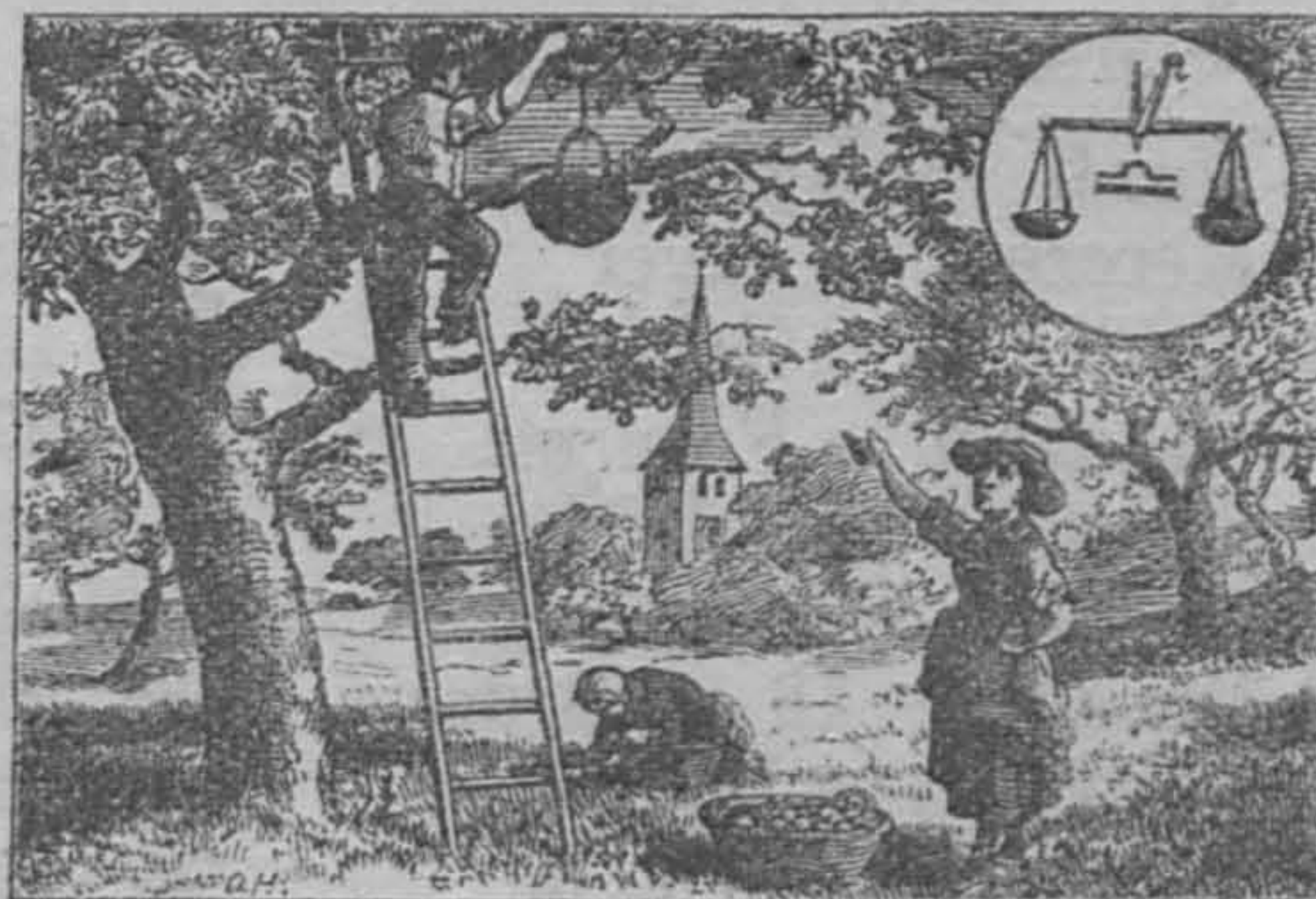
(Progrès de Château-d'Ex.)

IX <sup>me</sup> MOIS	SEPTEMBRE ☾	PHÉNOMÈNES	LUNAISONS
35	Lever du soleil, 5 h. 53 m.	Coucher du soleil, 7 h. 12	
1 <b>Dimanche</b>	<b>14. s Gilles, s Vér.</b> ☿ 16	Avant de lancer beau	Nouv. lune
2 Lundi	s Juste ☿ 29	☐♂, ♀ étoile du matin	le 5, à 11 h. 44
3 Mardi	s Mansuet ☿ 12	♂♀, ♂ h, ♀ * ☉,	min. du mat.
4 Mercredi	s Rosalie ☿ 24	les flèches, ♀ * ♂	Brumeux.
5 Jeudi	JEUNE GENEVOIS ☿ 6	♂ 11 <sup>44</sup> m. ♂♀, ♀♂♂	Prem. quart.
6 Vendredi	s Magne ☿ 18	♂ * ☉, ♂☐♀ ♀	le 13, à 4 h. 2
7 Samedi	s Cloud ☿ 0	faut remplir brumeux	min. du soir.
36	Lever du soleil, 6 h. 2 m.	Coucher du soleil, 6 h. 59	Beau.
8 <b>Dimanche</b>	<b>15. Nativité N.D.</b> ☿ 12	☐♀, ♀♂♂, ☾ à l'apog.	Pleine lune
9 Lundi	s Gorgon ☿ 24	♂♂☐☐ faut remplir	le 20, à 2 h. 1
10 Mardi	s Pulchérie ☿ 6	♂♂ son car- éclair-	min. du soir.
11 Mercredi	s Félix et Régule ☿ 18	☐ h, ♀ dir. quois. cis-	Chaud.
12 Jeudi	s Guy ☿ 0	☐♀☐♀, ♀ d. ☿ sant	Dern. quart.
13 Vendredi	s Maurille ☿ 12	☾ 4h. 2 soir. ☉, ☾ d. ☉	le 27, à 5 h. 39
14 Samedi	<b>Exalt. Ste-Croix</b> ☿ 24	☾ Il y a des graines	min. du mat.
37	Lever du soleil, 6 h. 11 m.	Coucher du soleil, 6 h. 45	Sombre.
15 <b>Dimanche</b>	<b>16. JEUNE FÉDÉRAL</b> ☿ 7	♂♀☐, ♀ dans ☉, ♀♂♀	SEPTEM-
16 Lundi	s Corneille ☿ 20	♀ au périhélie qui ne	BRE vient de
17 Mardi	s Lambert ☿ 4	☐♂ germent en beau	ce que c'était
18 Mercredi	<b>Q.-T. s Ferréol</b> ☿ 18	☐ h, ♀ ét. du m. à la pl.	le septième
19 Jeudi	s Janvier ☿ 3	♂♀, ♂♀ [gr. élong.	mois de l'an-
20 Vendredi	<b>Q.-T. s Eustache</b> ☿ 18	☉ 2h. 1 s. ♀ au périhélie	née martiale.
21 Samedi	<b>Q.-T. s Matthieu</b> ☿ 3	☐♀, ☾ au périgée	Le 23 de ce
38	Lever du soleil, 6 h. 20 m.	Coucher du soleil, 6 h. 31	mois, le Soleil
22 <b>Dimanche</b>	<b>17. s Maurice</b> ☿ 18	♂ * ☐, ♀ * ☐ notre	entre au signe
23 Lundi	s Lin ☿ 3	☉ d. ☿ jour et nuit ég.	de la Balance.
24 Mardi	s Gérard ☿ 18	♂♂, ☐ h âme que	Commence-
25 Mercredi	s Principe ☿ 3	☾ dans ☉, ♀♂♀ sous	ment de l'au-
26 Jeudi	s Justine ☿ 17	☾☉, ☐♀, ☐♀ la	tomne.
27 Vendredi	<b>s Côme et Damien</b> ☿ 0	☾ 5h. 39 mat. sombre	Jour et nuit
28 Samedi	s Venceslas ☿ 13	♂☐ pluie des larmes.	égaux.
39	Lever du Soleil, 6 h. 29 m.	Coucher du soleil, 6 h. 18	Du 1 <sup>er</sup> au 30
29 <b>Dimanche</b>	<b>18. s Michel</b> ☿ 26	Gratta mé té grat- pluie	Septembre les
30 Lundi	s Jérôme ☿ 9	♂☐ h, ♂☐♂ téri.	jours ont di-
			minué de 94
			minutes.

**Marchés aux Bestiaux de septembre**

Aarberg, Br. petit B. 25	Flawil, St-Gall 9	Lucerne, tous les mardis	Wald, Zurich 10
Amriswil, Thurg. 4 et 18	Fribourg, Suisse 14	Nyon, Vaud 26	Wil, St-Gall, ch. mardi.
Berne Gr. B. 3 et 17	Heiden, Appenzell 2 et 16	Rapperswil, les mercre.	Zoug, chaque mardi.
Petit B. chaque mardi	Hérisau, les vendredis.	Sallanches 21	
Birmensdorf, Zurich	Kreuzlingen, Thurg. 6	Schaffhouse 3 et 17	
B. et P. 23	Langnau, Berne 6	Schupfheim, Luc. porcs 2	
Escholzmatt, Lucerne 16	Langenthal, Berne 17	Vevey, tous les mardis.	





**Foires du mois de septembre 1918.**







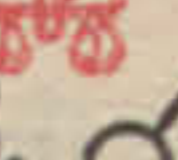
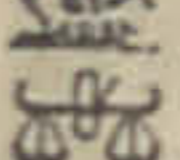

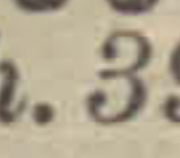
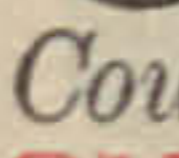
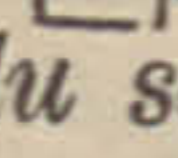
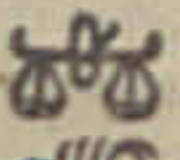
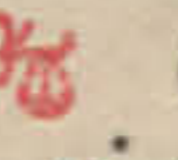





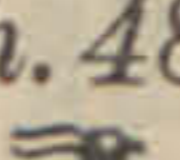






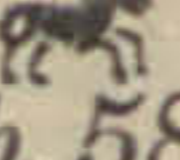


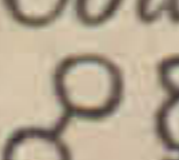



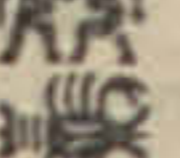
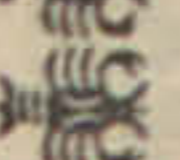
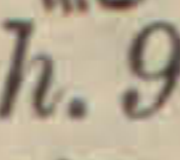

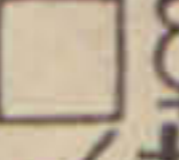


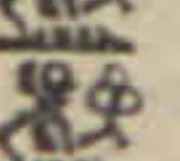
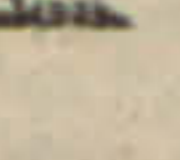
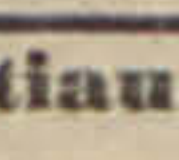
1. ....
2. ....
3. ....
4. ....
5. ....
6. ....
7. ....
8. ....
9. ....
10. ....
11. ....
12. ....
13. ....
14. ....
15. ....
16. ....
17. ....
18. ....
19. ....
20. ....
21. ....
22. ....
23. ....
24. ....
25. ....
26. ....
27. ....
28. ....
29. ....
30. ....

Aarau B. 18	Côte-aux-Fées, Neuchâtel 23	Martigny-ville 23
Aarberg, Berne B., ch. et M. 11	Courtelary, Br. 24	Meiringen, Br. 25
Adelboden B. 9	Dagmersellen, 9	Montfaucon, Berne 9
Aifoltern, Zurich B. et P. 16	Delémont, Br. 24	Monthey, Vl. 11
Aigle, Vaud, pou-lains 28	Dielsdorf, Zr. 25	Morat, Fr. 4
Albeuve, Fr. 16	Echallens, Vd. 26	Morges, Vd. 18
AltSt-Johann, St-Gall B. 30	Einsiedeln B. 24	Morgins, Vl. 2
Altorf Uri 24	Engelberg, Unterwald 24 et 25	Motiers-Travers, Neuchâtel B. 9
Amsteg, Uri 26	Erschmatt - Feschel, Valais 19	Muri, Argovie 9
Andelfingen, Zurich B 18	Erlenbach, gr. B. 5, p. B. et M. 6	Moudon, Vd. 30
Andermatt, U. 14	Estavayer, Fr. 4	Nyon B. et M. 26
Appenzell 11 et 25 B. et P. 23	Fiesch, Valais 30	Oltén, Soleure 2
Aubonne, Vd. 10	Fontaines, Nl. 16	Orbe, Vaud 2
Baden, Aa. B. 3	Frauenfeld, Th. B. 2 et 16	Ormont-Dessus, 2 et 17
Bagnes, Vl. B. 28	Fribourg B. 2	Oron, Vaud 4
Bayards, Nl. 16	Frutigen g, B. 10	Payerne, Vd. 19
Bellegarde B. 16	M. 11, petit B. 12	Pfäffikon B. 16
Bellinzona 4	Gessenay, 2, 3, 30	Pfäfers, St-G. 17
Berne B. 3	Gossau, St-G. B. 2	Planfayon, Fr. 11
Bex, Vaud 26	Grandfontaine 10	Pont-de-Martel, Neuchâtel 3
Bienne, Berne 12	Grandson, Vd. 25	Porrentruy 16
Boltigen, Br. 12	Herzogenbuchsee, Berne 11	Provence, Vd. 16
Bremgarten, Argovie B. 9	Hauts-Geneveys, Neuchâtel 19	Reichenbach B. 18
Brévine, Nl. M. 18	Interlaken, 20	Romont, Fr. 3
Brugg, Aa. B. 10	Landeron - Combe, Nl. B. 16	Rougemont, B. 2, 30
Bülach, Zr. B. 4	Langenthal B. 24	Rue, Fr. 11
Bulle, Fr. 23 au 26	Langnau, Br. M. 18	Ruswil, Lz. 30
Bullet, Vd. B. M. 11	La Sagne, Nl. M., B. et ch. 23	Ryffenmatt, Br. 5
Buren, Berne 4	Laufon, Br. 3	St-Blaise, Nl. 2
Cerlier, Berne 11	Laupen, Br. 18	St-Cergues B. 19
Chaindon, Br. 2	Lausanne, B. 11	Ste-Croix, Vd. 18
Champéry, Vl. 16	Lenzbourg, Aa. 26	St-Nicolas, Vl. 21
Charmey, Fr. 23	Les Mosses, Vd. 16	Saas, Valais 9
Châtel-St-Denis, Fribourg 16	Locle (Le) Neuch. M. B. et Ch. 10	Saignelegier 3
Château-d'Oex 20	Loèche-ville 30	Sargans 24
Châtelet, Br. B. 25	Lucerne B. 5	Schaffhouse B. 3 et 17
Chaux-de-Fonds B. 4	Lyss, Berne 23	Schwarzenburg, Br. M. Ch. B. 19
Chiètres, Fr. 26	Malleray, Br. 30	Schwyz 12, B. 23
Cossonay, Vd. 12		Sembrancher 21
		Sépey, Vaud 3
		Suite page 32.

Que la nuit semble longue à la douleur qui veille!

Voir plus loin rectification des foires.

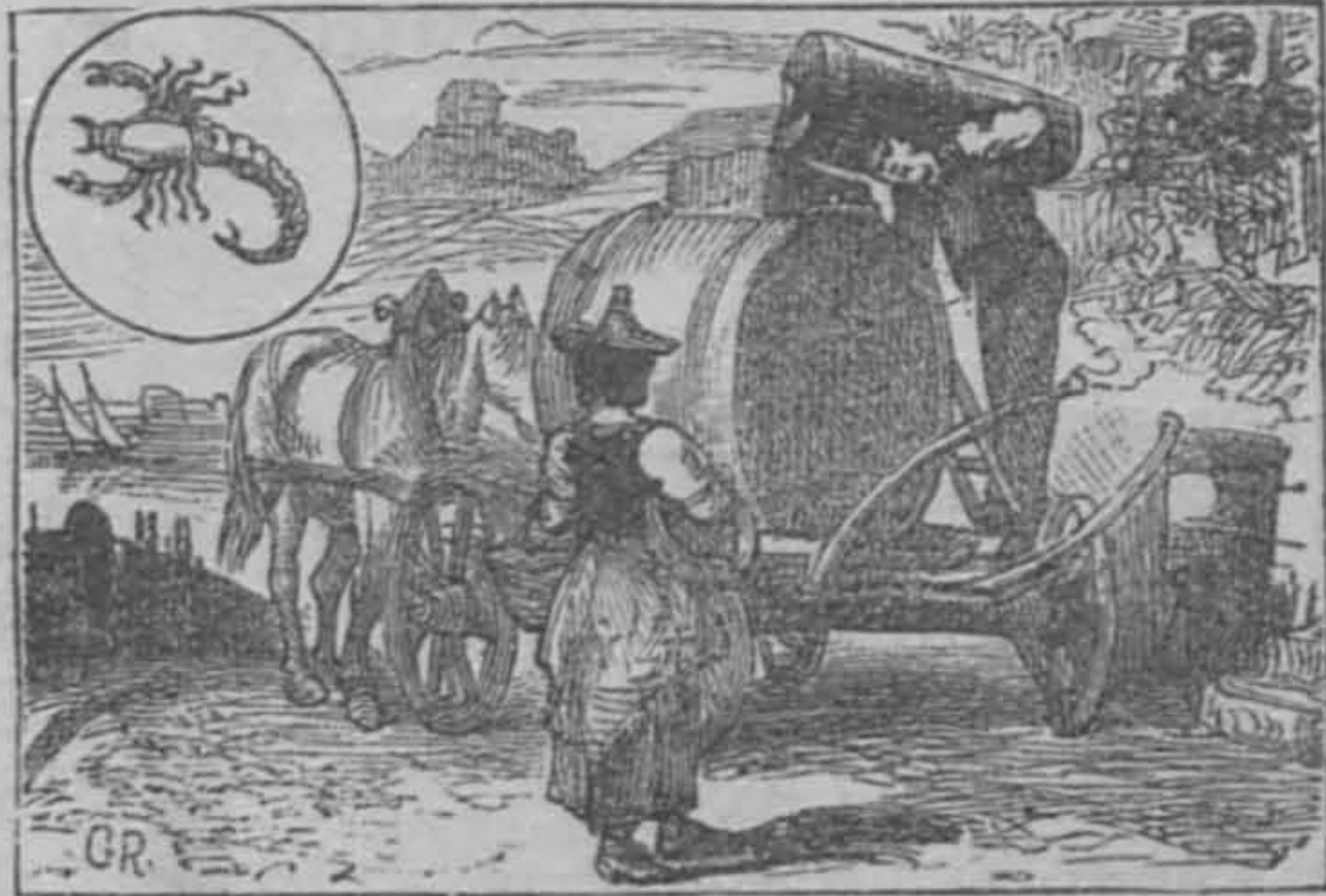
Nyon, 3 octobre au lieu du 26 septembre.

X <sup>m</sup> Mois	OCTOBRE 	PHÉNOMÈNES	LUNAISONS
1 Mardi	s Remi 	21  $\sigma$ , $\sigma$ h, $\sigma$ dans 	Nouv. lune le 5, à 4 h. 5 min. du mat. Pluvieux.
2 Mercredi	s Léger 	3 $\Psi$ * $\odot$ Ne dis [ $\sigma$ $\sigma$ $\sigma$ ]	
3 Jeudi	s Gérard 	15 $\sigma$ dans  pluvieux	
4 Vendredi	s François 	27  $\sigma$ $\sigma$ , $\sigma$ $\sigma$ jamais	
5 Samedi	s Placide 	9  4 <sup>5</sup> m.  $\sigma$ , $\odot$ à l'ap. Coucher du soleil, 6 h. 4	
40	Lever du soleil, 6 h. 39 m.	Coucher du soleil, 6 h. 4	Prem. quart. le 13, à 6 h. 0 min. du soir. Frileux.
6 <b>Dimanche</b>	19. s Bruno 	21 $\sigma$ dans  du mal de	Pleine lune le 19, à 10 h. 35 min. du soir. Beau.
7 Lundi	s Judith 	3 quelqu'un si tu n'es dés-	
8 Mardi	s Pélagie 	15 $\sigma$ $\sigma$ , $\sigma$ h agréable	
9 Mercredi	s Denis 	26 $\sigma$ $\sigma$ , $\sigma$ h agréable	Dern. quart. le 26, à 6 h. 35 min. du soir. Froid.
10 Jeudi	s Géréon 	8 $\odot$ $\sigma$ * $\Psi$ , $\odot$ dans $\sigma$	
11 Vendredi	s Firmin 	21 sûr du fait; si tu en es	OCTOBRE tire son nom de ce qu'en comptant du mois de Mars il était le 8 <sup>m</sup> e mois de l'année martiale.
12 Samedi	s Maximilien 	3 $\sigma$ $\sigma$ , $\sigma$ $\sigma$ , $\sigma$ $\sigma$ frileux	
41	Lever du soleil, 6 h. 48 m.	Coucher du soleil, 5 h. 50	
13 <b>Dimanche</b>	20. s Edouard 	16  6 h. 0 mat. $\sigma$ $\sigma$ $\sigma$	
14 Lundi	s Calixte 	29 certain, demande-	
15 Mardi	s Thérèse 	13 $\sigma$ étoile du soir toi pour-	
16 Mercredi	s Gall 	27 $\sigma$ $\sigma$ , $\sigma$ h, $\sigma$ * $\Psi$ quoi	Le 24 de ce mois le soleil entre au signe du Scorpion.
17 Jeudi	s Hedwige 	11 19. $\sigma$ $\Delta$ $\sigma$ , $\sigma$ $\Delta$ $\Psi$ beau	
18 Vendredi	s Luc 	26  $\sigma$ $\Delta$ $\odot$   Caupérig.	
19 Samedi	s Aquilin, s Ptol. 	11  10 <sup>35</sup> soir $\sigma$ $\sigma$ , $\sigma$ $\sigma$	
42	Lever du soleil, 6 h. 58 m.	Coucher du soleil, 5 h. 38	
20 <b>Dimanche</b>	21. s Caprais 	27 $\sigma$ $\sigma$ $\sigma$ d. $\sigma$ , $\sigma$ * $\odot$ ,	Du 1 <sup>er</sup> au 31 de ce mois les jours ont diminué de 95 minutes.
21 Lundi	s Ursule 	2 $\sigma$ * $\sigma$ tu le $\sigma$ $\sigma$ $\sigma$	
22 Mardi	s Cordule 	27 $\sigma$ h dirais. Les con-	
23 Mercredi	s Séverin 	12 $\odot$ $\sigma$ $\sigma$ , $\sigma$ d. $\sigma$ $\odot$ d. $\sigma$	
24 Jeudi	s Salomé, s Mars 	26 $\odot$ d. $\sigma$ mêmes stant	
25 Vendredi	s Crépin 	9 $\sigma$ $\sigma$ , $\sigma$ $\sigma$ souf-	
26 Samedi	s Evariste 	23  6 h. 35 soir frances	
43	Lever du soleil, 7 h. 9 m.	Coucher du soleil, 5 h. 26	
27 <b>Dimanche</b>	22. s Adeline 	5 $\sigma$ $\sigma$ unissent mille froid	
28 Lundi	s Simon et J. 	18 $\sigma$ h, $\sigma$ $\Delta$ $\sigma$ fois plus	
29 Mardi	s Narcisse 	0 $\sigma$ $\sigma$ $\Psi$ les mêmes joies.	
30 Mercredi	s Lucain 	12 $\sigma$ $\sigma$ , $\sigma$ dans $\sigma$ Les	
31 Jeudi	s Quentin 	24 $\sigma$ * $\sigma$ h soucis grandissent quand on les dorlote.	

**Marchés aux bestiaux du mois d'Octobre.**

Aarberg, Br., petit B. 30	Flawil, St-Gall 14	Langenthal, Berne 15	Sion 5, 12 et 19
Amriswil 2 et 16	Fribourg, Suisse 19	Lucerne, chaque mardi.	Vevey, tous les mardis.
Berne Gr B. 1 et 15	Heiden, Appenzell 7 et 21	Rapperswil, chaq. merc.	Wald, Zurich 8
Petit B., chaque mardi	Hérisau, chaque vendredi	Schüpfheim, L., porcs 7	Wil, St-Gall, ch. mardi.
Birmenstorf, Zr. B. et P. 28	Kreuzlingen, Thurg. 4	Sallanches 19	Zoug, chaque mardi.
Escholzmatt, Lucerne 21	Langnau, Berne 4	Schaffhouse 1 et 15	

1. \_\_\_\_\_
2. \_\_\_\_\_
3. \_\_\_\_\_
4. \_\_\_\_\_
5. \_\_\_\_\_
6. \_\_\_\_\_
7. \_\_\_\_\_
8. \_\_\_\_\_
9. \_\_\_\_\_
10. \_\_\_\_\_
11. \_\_\_\_\_
12. \_\_\_\_\_
13. \_\_\_\_\_
14. \_\_\_\_\_
15. \_\_\_\_\_
16. \_\_\_\_\_
17. \_\_\_\_\_
18. \_\_\_\_\_
19. \_\_\_\_\_
20. \_\_\_\_\_
21. \_\_\_\_\_
22. \_\_\_\_\_
23. \_\_\_\_\_
24. \_\_\_\_\_
25. \_\_\_\_\_
26. \_\_\_\_\_
27. \_\_\_\_\_
28. \_\_\_\_\_
29. \_\_\_\_\_
30. \_\_\_\_\_
31. \_\_\_\_\_



**Foires du mois d'Octobre 1918.**

Aarau, Aa. 16	Delémont, Br. 15	Loèche-V., Valais 14 et 28
Aarberg, Berne, ch. B. et M. 9	Diesse, Berne 28	Lötschen, Vl. 11
Adelboden, Berne p. B. 1	Dielsdorf, Zc. 23	Lucerne B. 1 du 7 au 18
Affoltern, Zurich B. et P. 21	Echallens, Vd. 24	Lyss, Berne 28
Aigle, Vd. 12 et 26	Einsiedeln, Sw. 7	Martigny-bourg, Valais 21
Alt St-Johann, St-Gall 10	Etzgen, Argovie B. et P. 9	Meyrin, Ge. 15
Altorf, U. 9 et 10	Erlenbach, pet. B. et M. 3 et 4	Meiringen, Br. 11 et 30
Amriswil, B. 16	Ernen, Vl. 7	Moerel, Valais 15
Andelfingen, Zurich B. 16	Estavayer, B. 9	Möhlin Aa. B. 7
Andermatt, U. 7	Evolène, Vl. 16	Monthey, 9 et 30
Anet, Berne 30	Flawyl, St-G. 7	Morat, Fr. 2
Appenzell 9 et 23	Frauenfeld 7 et 21	Môtiers-Travers, Neuchâtel B. 14
Baden, Aa. B. 1	Fribourg B. 7	Moudon, Vd. 28
Bagnes, Vl. B. 25	Frutigen B. 28, 29 et 30	Moutiers-Grandval Br. 3
Bâle, du 27 oct. au 10 nov.	Gessenay 1 et 29	Munster, Valais 8 et 15
Berne B. 1 et 22	Gimel, Vaud 7	Muri, Aa. B. 14
Berthoud B. et ch. 10	Gossau, St-G. B. 7	Nods, Jura bernois 14
Bex, Vaud 24	Grandson, Vd. 30	Ollon, Vaud 11
Bienne, Br. B. 10	Gränichen, Aa. 11	Olten, Soleure 21
Bœzingen, Br. 28	Grosshöchstetten, Berne 30	Orbe, Vaud 14
Bremgarten, B. 7	Gruyères, Fr. 14	Ormont-dessus, Vaud 7 et 21
Brigue 1, 16 et 24	Hérisau 14	Oron-la-Ville 2
Brugg, Aa. B. 8	Hermance, Ge. 25	Orsières B. 11
Bülach Zr. B. 2, 29	Hitzkirch, Lc. 28	Payerne, Vd. 17
Bulle, Fr. 16 et 17	Hochdorf, Lc. 3	Pfäeffikon, B. 21
Büren, Berne 30	Hundwyl, Ap. 21	Planfayon, Fr. 16
Cernier, Nl. 14	Huttwyl, Br. 9	Pont-de-Martel, Neuchâtel 28
Charbonnières B. 9	Interlaken 9	Porrentruy, 21
Châtel-St-Denis, Fribourg 21	Kallnach, Br. 18	Reichenbach B. 23
Château-d'Ex 11, B. 3 et 17	Lachen, Sw. B. 1	Ried-Brigue 1
Chaux-de-Fonds B. 2	Landeron-Combe, Nl. 21	Riggisberg, Br. 25
Chavornay, Vd. 2	Lajoux, Berne 14	Romont, Fr. 8
Chevenez, Br. 14	La Ferrière, Jura bernois 2	Rougemont B. 7
Chiètres, Fr. 31	La Roche, Fr. 28	Rue, Fribourg 16
Cossonay, Vd. 10	La Sarraz, Vd. 8	Sarnen, Ow. 3
Couvet, Nl. B. 7	Laufon, Br. 1	Saignelégier, 7
Cudrefin, Vd. 28	Lausanne B. 9	Ste-Croix, Vd. 16
Dagmersellen 28	Lenzbourg B. 31	St-Gall, 16 au 23
	Lichtensteig 7	
	Lieu (le), Vd. 8	
	Lignières, Nl. 17	
	Liestal 23	
	Locle (Le), Nl. 8	

*Suite page 32*

*Voir plus loin rectification des foires.*

XI <sup>me</sup> Mois	NOVEMBRE ☾	PHÉNOMÈNES	LUNAISONS
1 Vendredi	<b>La Toussaint</b> ☿ 6	☾ à l'apogée Ne froid	
2 Samedi	<b>Les Trépassés</b> ☿ 18	☽ ♃, ♄ ☽, ♀ △ ♃	Nouv. lune le 3, à 10 h. 1 min. du soir.
44	Lever du soleil, 7 h. 18 m.	Coucher du soleil, 5 h. 14	Froid.
3 <b>Dimanche</b>	<b>23. Fête de la Réf.</b> ☿ 0	10 <sup>1s</sup> . ☿ ♀, ♀ à l'aph.	
4 Lundi	s Charles Borrom. ☿ 12	(♃ rétr., ♄ dir.	
5 Mardi	s Zacharie ☿ 24	☿ ♀, ☽ ♃ mépri- clair	Prem. quart. le 11, à 5 h. 46 min. du soir.
6 Mercredi	s Léonard ☿ 6	☽, ☾ dans ☿ se pas ta	Sombre.
7 Jeudi	s Achille ☿ 18	☿ ♀, ♀ * ♄ situa-	
8 Vendredi	s Godefroy ☿ 0	♂ dans ♃, ♀ ☽ ♄ tion:	
9 Samedi	s Théodore ☿ 13	☽ ♃, ♃ △ ☽ c'est là	Pleine lune le 18, à 8 h. 33 min. du mat.
45	Lever du soleil, 7 h. 28 m.	Coucher du soleil, 5 h. 5 m.	Frileux.
10 <b>Dimanche</b>	<b>24.</b> s Tryphon ☿ 25	♀ ☽ ♃, ♀ ☽ ♄ sombre	
11 Lundi	<b>s Martin</b> ☿ 9	5 <sup>46s</sup> . ☽ ♀, ♀ ♄ d. ☿	
12 Mardi	s Imier ☿ 22	☽ ♃, ☽ ♃, ♀ △ ♃	Dern. quart. le 25, à 11 h. 25 min. du mat.
13 Mercredi	s Didace ☿ 6	qu'il ♄ rétr. pluvieux	Clair.
14 Jeudi	s Frédéric ☿ 20	♀ △ ♃ faut agir, souf-	
15 Vendredi	s Léopold ☿ 5	☽ ♀ frir et vaincre.	
16 Samedi	s Othmar ☿ 20	☽ ♃ La peur de l'étran-	
46	Lever du soleil, 7 h. 38 m.	Coucher du soleil, 4 h. 57	
17 <b>Dimanche</b>	<b>25.</b> s Grégoire ☿ 5	♄ ☽ ☽, ☾ a.pér. frileux	NOVEMBRE tire son nom de ce qu'en comptant du mois de Mars il était le neuvième mois de l'année mar-
18 Lundi	s Odon ☿ 20	8 <sup>33m</sup> . ☽ ♀, ☽ ♃,	tiale.
19 Mardi	<b>s Elisabeth</b> ☿ 5	☽ ♃, ☽ ♃, ☽ ♃, ☽ ♃	
20 Mercredi	s Félix de Valois ☿ 19	ger paralysie l'individua-	
21 Jeudi	<b>Présentation</b> ☿ 4	☽ ♃, ☽ ♃, ♃ ☽ ☽	
22 Vendredi	s Cécile ☿ 18	♀ ☽ ♄ lité nationale	
23 Samedi	s Olément ☿ 1	☽ dans ♃, ♀ dans ♃	
47	Lever du soleil, 7 h. 48 m.	Coucher du soleil, 4 h. 51	
24 <b>Dimanche</b>	<b>26.</b> s Chrysogone ☿ 14	♀ ét. du soir, clair	Le 23 de ce mois, le soleil entre au signe du Sagittaire.
25 Lundi	<b>s Catherine</b> ☿ 26	11 <sup>25m</sup> . ☽ ♀, ☽ ♃	
26 Mardi	s Conrad ☿ 9	et l'exercice de ♀ ☽ ♃	
27 Mercredi	s Jérémie ☿ 21	☽ ♀ nos droits sou-	
28 Jeudi	s Sosthène ☿ 3	♀ * ♄ verains.	Du 1 <sup>er</sup> au 30 de ce mois les jours ont diminué de 73 minutes.
29 Vendredi	s Saturnin ☿ 15	☽ ♀, ☽ ♃, ☾ à l'apog.	
30 Samedi	<b>s André</b> ☿ 26	♂ ♀ ♃, ♀ étoile du soir à la plus grande élong.	

**Marché aux Bestiaux du Mois de Novembre.**

Aarberg, Br., petit B. 27	Fribourg, Suisse 23	Nyon, Vaud 7	Wald, Zurich 12
Amriswil, Thurg. 6 et 20	Heiden. App. 4 et 18	Rapperswil, les mercredis	Wil, St-Gall, ch. mardi.
Berne Gr. B. 5 et 19	Herisau, les vendredis.	Sallanches 16	Zoug, chaque mardi.
Petit B., chaque mardi	Kreuzlingen, Thurg. 1	Schüpfheim, Luc. pores 4	
Birmenstorf, B. et P. 25	Langenthal, Berne 19	Schaffhouse 5 et 19	
Escholzmatt, Lucerne 18	Langnau, Berne 1	Sion 2, 9 et 16	
Flawil, St-Gall 11	Lucerne, chaque mardi.	Vevey, tous les mardis.	



**Foires du mois de Novembre 1918.**

Aarau	20	Frauenfeld, Th.	Porrentruy	18
Aarberg, Br. B.,		B. 4 et 18	Rances, Vaud	1
ch. et M.	13	Frutigen, Br.	Rheineck, St-G.	4
Aeschi, Berne	5	Gersau, Sw M.	Riggisberg, B.	29
Affoltern, Zr.	25	Gessenay, Br.	Rolle, Vaud	15
Aigle, Vaud	16	Gimel, Vaud	Romont, Fr.	12
Altorf, Uri, 6 et 7		Gossau, St-G. B.	Rorschach 7 et 8	
Alt St-Johann	12	Grandson, Vd.	Rougemont	13
Andelfingen, Zr.		Hérisau, Ap.	Rue, Fr.	20
	20	Hochdorf, Lc.	St-Aubin, Nl.	4
Anet, Berne	27	Herzogenbuch-	Saignelégier	5
Appenzell 13 et 27		see	Sargans 7 et 21	
Aubonne, Vd.	5	Interlaken 1 et 20	Sarnen, Ow.	21
Baden, Aa.	5	Lachen, Sw.	Schaffhouse 12, 13	
Balsthal, Sl.	4	Landeron - Com	Schüpfheim	12
Begnins, Vd.	11	bes, Nl. B.	Schwarzenburg,	
Berne, du 25 au 7		Langenthal B.	Br. B. ch. M.	21
déc. B.	26	Langnau M.	Schwyz	18
Berthoud, Berne		La Sarraz, Vd.	Sépey, Vaud	25
B. et Ch	7	Laufon, Berne	Sidwald, St-G.	14
Bex, Vaud	14	Laupen, Berne	Sierre, Vl.	26, 27
Bienne, Br.	14	Lausanne B.	Sion, Vl.	2, 9, 16
Blankenbourg	16	Lenzbourg, B.	Sissach, Bâle	13
Bremgarten	4	Lichtensteig	Soleure	11
Brent, Vaud	13	Locle (Le) Nl.	Stans	13
Brienz 13 et 14		Lucerne B.	Sumiswald, Br.	1
Brigue, Valais	21	Lyss, Berne	Sursee, Lc.	4
Brugg, Aa.	12	Martigny-Ville	Thoune, Br.	13
Bulle, Fr.	14	Meiringen	Tramelan-dessus	
Büren, Berne	20	Möhlin, Aa. B.	Berne	13
Carouge, Ge. B.	2	Monthey, Vl.	Travers, Nl. M.	1
Cerlier, Berne	27	Morat, Fr.	Unterseen 1 et 20	
Chaindon, Br.	11	Morges, Vd.	Uster, Zr	28 et 29
Châtel - St-Denis,		Moudon, Vd.	Vevey, Vaud	26
Fribourg	18	Moutier, J.-B.	Viège, Valais	12
Château-d'Ex,	8	Münsingen, Br.	Weinfelden, Th.	
Cham, Zg.	27 et 28	Muri, Argovie	13, B.	27
Chiètres, Fr.	28	Naters, Vl.	Wilchingen B.	18
Cossonay, Vd.	14	Neuveville, Br.	Willisau, B.	28
Couvet, Nl.	11	Nyon, Vaud	Winterthour Zr.	
Delémont, Br.	19	Noirmont, Br.	B. 7 et 21	
Dielsdorf, Zr.	27	Ollon, Vaud	Wil, St-Gall	19
Echallens, Vd.	28	Olten, Soleure	Yverdon, Vd.	19
Eglisau, Zur.	19	Orbe, Vaud	Zofingue, Aa.	14
Einsiedeln, Sw.	4	Ormont-dessus	Zurich B.	11
Erlenbach B.	12	Oron-la-ville	Zurzach, Aa.	4
Estavayer B.	13	Payerne, Vd.	Zweisimmen,	15
Fribourg B.	11	Pfäffikon 5 et 18		

Bonne humeur et bienveillance sont les trois quarts du bonheur.

*Voir plus loin rectification des foires.*

XII <sup>m</sup> Mois	DÉCEMBRE ☾	PHÉNOMÈNES	LUNAISONS
48	<i>Lever du soleil 7 h. 58 m.</i>	<i>Coucher du soleil 4 h. 47</i>	
1 <b>Dimanche</b>	<b>1<sup>er</sup> Avent.</b> s Eloi ☿ 8	♁ d. ☿ (♀ d. ♀) frileux	Nouv. lune le 3, à 4 h. 19 min. du soir. Brumeux.
2 Lundi	s Bibiane ☿ 20	♃ Δ ☉, ♁ Δ ♃ [☾ d. ♀]	
3 Mardi	s Cassien ☿ 2	♁ 4 <sup>19</sup> s. Ecl. de ☉ inv.	
4 Mercredi	s Barbe ☿ 15	☾ (♂ ♀, ☐ ♃)	
5 Jeudi	s Sabbas ☿ 27	♂ ♀ <i>La sincé-</i> ♀ Δ ♃	Prem. quart. le 11, à 3 h. 31 min. du mat. Neige.
6 Vendredi	<b>s Nicolas</b> ☿ 10	♂ ♂, ♀ ♃ <i>rité de</i>	
7 Samedi	s Ambroise ☿ 23	<i>l'homme est brumeux</i>	
49	<i>Lever du soleil, 8 h. 5 m.</i>	<i>Coucher du soleil 4 h. 44</i>	
8 <b>Dimanche</b>	<b>2<sup>e</sup> Av. Conc. N.D.</b> ☿ 6	<i>son salut. Ne maudis pas</i>	Pleine lune le 17, à 8 h. 17 min. du soir. Pluie.
9 Lundi	s Valérie ☿ 19	♂ ♃, ♀ rétr., ♃ rétr.	
10 Mardi	s Eulalie ☿ 2	☾ <i>Satan en pu-</i> neige	
11 Mercredi	s Damase ☿ 16	☾ 3 h. 31 mat. ☐ ♀	
12 Jeudi	s Epimaque ☿ 0	☐ ♀, ♀ dans ☾ blic pour	Dern. quart. le 25, à 7 h. 30 min. du mat. Froid.
13 Vendredi	<b>s Lucie</b> ☿ 15	☐ ♃ <i>le servir en se-</i>	
14 Samedi	s Nicaise ☿ 29	☐ ♂ <i>cret. Si ton froid</i>	
50	<i>Lever du soleil, 8 h. 12 m.</i>	<i>Coucher du soleil 4 h. 45</i>	
15 <b>Dimanche</b>	<b>3<sup>e</sup> Av.</b> s Abrah. ☿ 14	♁ d. ♁, ♀ * ☉, ☾ a. périg.	DÉCEMBRE tire son nom de ce qu'il était le 10 <sup>me</sup> mois de l'année martiale.
16 Lundi	s Adelaïde ☿ 28	☐ ♃, ♀ ♂ ♀   ♀ Δ ♃	
17 Mardi	s Lazare ☿ 13	♁ 8 <sup>17</sup> s. ☾, ♂ ♀   ☾ d. ♀	
18 Mercredi	<b>Q.-T.</b> s Gatien ☿ 27	♁ ♂ ♀, ♀ ét. m. [♁ a. pér.]	
19 Jeudi	s Némèse ☿ 11	♂ ♃, ♃ dans ☾ pluie	
20 Vendredi	s Philigone <b>Q.-T.</b> ☿ 25	♂ ♂, ♂ d. ♁, ♃ Δ ☉	
21 Samedi	<b>Q.-T. s Thomas</b> ☿ 9	17. ♀ d. ♁, ♀ * ☉, ♀ * ☉	
51	<i>Lever du soleil 8 h. 16 m.</i>	<i>Coucher du soleil, 4 h. 47</i>	
22 <b>Dimanche</b>	<b>4<sup>e</sup> Av.</b> s Flavien ☿ 22	♂ ♃, ☉ d. ♁, j. lp. l. court	Le 22 de ce mois, le soleil entre au signe du Capricorne. Jour le plus court, commencement de l'hiver.
23 Lundi	s Dagobert ☿ 4	<i>ami est de miel, ne le lè-</i>	
24 Mardi	s Adam et Eve ☿ 17	☾ ☐ ♀ <i>che pas froid</i>	
25 Mercredi	<b>NOEL</b> ☿ 29	☾ 7 h. 30 du matin	
26 Jeudi	<b>s Etienne</b> ☿ 11	☐ ♀, ☐ ♃, ♀ ♂ ♃	
27 Vendredi	<b>s Jean</b> ☿ 23	☾ à l'apogée tout en-	
28 Samedi	<b>Les Innocents</b> ☿ 5	☐ ♂ ♀ <i>dir., tier. Celui</i>	
52	<i>Lever du soleil 8 h. 19 m.</i>	<i>Coucher du soleil, 4 h. 52</i>	
29 <b>Dimanche</b>	s Thomas Cant. ☿ 16	<i>qui cache ses secrets clair</i>	
30 Lundi	s David ☿ 28	☐ ♃ <i>arrive à ses fins.</i>	
31 Mardi	<b>s Sylvestre</b> ☿ 11	☾, ♂ ♀, ♂ ♂ ♃, ☾ d. ♀	

**Marchés aux Bestiaux du mois de Décembre**

Aarberg, Br., petit B. 31	Flawil, St-Gall 9	Lausanne 11	Schüpfheim, Lc., porcs 2
Amriswil 4 et 18	Fribourg, Suisse 14	Lucerne, chaque mardi.	Vevey, tous les mardis.
Berne Gr. B. 3 et 17	Heiden, Appenzell 2 et 16	Nyon, Vaud 5	Wald, Zurich 10
Petit B., chaque mardi	Hérisau, Ap., chaq. vend.	Rapperswil, les mercre.	Wil, St-Gall, ch. mardi.
Birmenstorf, B. et P. 23	Langnau, Berne 6	Sallanches 21	Zoug, chaque mardi.
Escholzmatt, Lucerne 16	Langenthal, Berne 17	Schaffhouse 3 et 17	



**Foires du mois de décembre 1918.**

Aarau	18	Estavayer	B. 11	Oron-la-Ville	4
Aarberg, Berne	11 et 24	Flawil, St.-G	9	Payerne, Vd.	19
Affoltern, Zurich	B. et P. 16	Frauenfeld	2 et 3	Pfäffikon, Zr. B.	16
Aigle, Vaud	21	Fribourg	B. 2	Porrentruy	16
Altorf, 4, 5, 18, 19		Gossau, St-G.	2	Reichenbach	10
Altstätten, St-G.	Berne	Grandson, Vd.	18	Romont, Fr.	3
	12 et 13	Grosshöchstetten		Rue, Fr.	18
Andelfingen, Zr.	B. 18	Hérisau, Ap.	20	Saignelégier	2
		Hitzkirch, Lc.	9	Sargans, St-G.	30
Appenzell	11 et 25	Huttwil, Br.	4	Schaffhouse	B. 3 et 17
Aubonne, Vd.	3	Interlaken M.	17	Schmitten	B. 2
Baden, Aa.	B. 3	Kerns, Unterw.	4	Schwarzenburg,	
Bâle	19 et 20	Lachen, Sw.	3	Berne	19
Berthoud, Berne	B. et Ch. 26	Landeron, Nl.	16	Sidwald, S.-G.	12
Bienne, Berne	26	Langnau M.	11	Soleure	9
Bremgarten	16	Laufon, Berne	3	Sumiswald, Br.	28
Brugg, Aa.	10	Laupen, Bern	27	Sursee, Lc.	6
Bülach, Zr.	B. 4	Lausanne	B. 11	Thoune, Br.	18
Bulle, Fr.	5	Lenzbourg	12	Tramelan-dessus	
Büren, Berne	18	Liestal, B. c. B.	4		11
Châtel-St-Denis,	Fribourg 16	Locle (Le) Nl.	10	Uster, Zr.	B. 26
Chaux-de-Fonds	M. du 13-3 janv.	Martigny-Bourg,		Wattwil, St-G.	4
Chiètres, Fr.	26	Valais	2	Weinfelden, Th.	
Cossonay, Vd.	26	Monthey, Vl.	31		11
Cully, Vaud M.	6	Morat, Fr.	4	Wilchingen, Sh.	B. 16
Delémont, Br.	17	Motiers-Travers,		Willisau, Lc.	23
Dielsdorf, Zr.	26	Neuchâtel	B. 9	Winterthur, Zr.	
Echallens, Vd.	19	Moudon, Vaud	27		B. 5 et 19
Einsiedeln, B.	2	Muri, Argovie	2	Yverdon, Vd.	26
		Neuveville, Br.	26	Zweisimmen	12
		Ollon, Vaud	20	Zug	3
		Olten, Soleure	16		
		Orbe, Vaud	23		

**A la pension.**

— Pouvez-vous me dire, Madame Durand, pourquoi voici deux ou trois jours que vous me supprimez la nappe ?

— Parce que, chaque fois, avant de manger, vous vous en servez pour essuyer votre assiette, votre verre, votre couteau et votre fourchette, et vous me la salissez tellement qu'il faudrait que je la change chaque fois.

## SUITE DES FOIRES SUISSES

MAI		SEPTEMBRE		OCTOBRE	
St-Maurice, VI. 25	Thoune, Br. 8	Sidwald, St-G. 19	Wilchingen, Sh. 14	Sempach, Lc. 28	Wattenwil, Br. 2 et 3
Saignelégier 6	Troistorrents 7	Simplon, VI. 28	B. 16	Sentier (le) 4 et 5	Wattwil, St-G. 2
Sargans, St-G. 7	Unterseen, Br. 1	Sissach, B.v.B. 25	Winterthour, Zr. B. 5 et 19	Sépey, Vaud 22	Wil, St-Gall 1
Sarnen, Ow. 8	Uster Zr. B. 30	Soleure 9	Yverdon, Vd. 17	Sidwald, St-G. 24	Willisau, Lc. 21
Schaffhouse 21	Valangin, Nl. 31	St-Ursanne 30	Zermatt, VI. 23	Sierre, VI. 7 et 21	Weinfelden, Th. B. 9 et 30
Schœftland 1	Vallorbe, M. 11	Stalden, VI. 30	Zofingue, Aa. 12	Signau, Berne 17	Wilchingen, Sh. B. 21
Schwarzenburg Ch., B. et M. 10	Vaulion, Vd. 15	Sumiswald 27	Zurzach, Aa. 2	Sion 5, 12 et 19	Wimmis, Br. 1
Schwyz M 6	Verrières, Nl. 18	Tavannes, Br. 19	Zweisimmen, B. 4	Sissach, Bâle B 23	Winterthour, Zr. B. 3 et 17
Sembrancher 1	Wattwil, St-G. 1	Thoune, Br. 25		Soleure 14	Wohlen, Aa. 14
Sentier (le) 17 et 18	Weinfelden, Th. 8, B. 22	Tramelan-des. 18		Spiez, Berne 14	Wolfenschiessen Nidwald 5
Sépey 14	Wil, St-Gall 7, 28	Travers, Nl. B. 2	St-Imier 18	Sursee, Lc. 14	Yverdon, Vd. 8
Sidwald, St-G. 16	Willisau, Lc. 31	Unterägeri, Zg. 2	St-Martin, VI. 17	Thoune, Br. 16	Zofingue, Aa. 10
Sierre, Valais 27	Winterthour, Zr. B. 2, 23	Unterbach, V. 26	St-Maurice, VI. 8	Tramelan-des. 16	Zoug 7
Signau, Br. 2	Wohlen, Aa 6	Unterseen, Br. 20	Sargans, St-G. 15	Unterseen, Br. 9	Zurzach, Aa. B. 7
Sion 4, 11, 25, B. 18	Yverdon, Vd. 14	Uster, Zr. B. 26	Schaffhouse, B. 1 et 15	Uster, Zr. B. 31	Zweisimmen, 2, B. 31
Soleure 13	Zofingen, Aa. 10	Val d'Illiez, VI. 23	Schöffland, A. 23	Val-d'Illiez 17	Zweilütschinen Berne 16
Stalden, VI. 14	Zoug 20	Valangin, Nl. 27	Schöpfen, Br. 21	Vallorbe, M. 19	
Sumiswald, 10	Zurich B. 1	Verrières, Nl. 17	Schöpfheim, Lucerne 3	Verrières (Les) Neuchâtel 8	
Sursee, Lc. 27	Zweisimmen 2	Viège, Valais 27	Schwarzenburg, Berne 24	Vevey, Vaud 29	
Tramelan - dessous 8		Vissoye, VI. B. 27		Vouvry, Valais 8	
		Weinfelden, Th. B. 11 et 25		Wald, Zr. 29 et 30	

Les autorités sont instamment priées de faire part à l'agence de publicité Publicitas S. A., à Genève, des changements, suppressions ou nouvelles foires qui surviendraient et aussi de signaler les erreurs. (Voir plus loin rectification.)

## MARCHÉS HEBDOMADAIRES SUISSES

Aarau, Argovie, le samedi	Gessenay, Berne, le vendredi	marché au bétail, si fête mardi.
Aarberg, Berne, le mercredi	Gimel, Vaud, le samedi	Romanshorn, Thurg., le lundi et
Aigle, Vaud, le samedi	Grandson, Vaud, le vendredi	marché aux grains.
Altorf, Uri le jeudi	Granges, Soleure, le dimanche	Romont, Fribourg, le mardi
Altstätten, St-Gall le jeudi	Heiden, App, vendr. et marc. au b.	Rorschach, St-Gall, le jeudi et
Appenzell, mercredi, si fête vendr.	Langenthal, Berne, le mardi, gr <sup>d</sup>	marché aux grains.
Aubonne, Vaud, mardi et samedi	marché aux veaux et aux porcs	Saignelégier, Berne, le samedi.
Avenches, Vaud le vendredi	Langnau, Berne le vendredi	Ste-Croix, V., mercredi et samedi
Baden, Argovie, mardi et samedi	Laupen, Berne le lundi	St-Gall, sam., et merc. au bétail.
Bâle, tous les j., vend. marc. a. pois.	Lausanne, lundi, mercredi ; sa-	St-Gingolph, le samedi
Bellinzzone, T., mercredi et samedi	medi gr. marché et aux grains.	St-Imier, le mardi et le vendredi.
Berne, le mardi, jeudi et samedi,	Liestal, Bâle le mercredi	St-Maurice, Valais, le mardi
mardi marché au blé et au bétail	Locle, Neuchâtel, le samedi	Schaffhouse, le mardi et samedi
Berthoud, Berne le jeudi	Lucens, Vaud, le samedi	Schwytz, le samedi
Bex, Vaud, le jeudi	Lucerne, mardi légumes, samedi	Sentier, Vaud, le jeudi
Bienne, B., mardi, jeudi, samedi	Martigny-Bourg, le lundi	Sierre, Valais le vendredi
Boudry, Neuchâtel, le vendredi	Meyringen, Berne, le jeudi	Sion, Valais le samedi
Bozingen, Berne le mercredi	Monthey, Valais le mercredi	Soleure, mercredi et samedi
Brassus, Vaud le lundi	Montreux, lundi, mercr. et vendr.	Sonvilier, Berne, le vendredi
Brenets, Neuchâtel, le vendredi	Morat, Fribourg, le mercredi	Sursée, Lucerne, le samedi
Brigue, le jeudi	Morges, Vaud, le mercredi, et	Thoune, Berne, le samedi
Bulle, le jeudi, si fête le mercredi	marché aux grains.	Tramelan, Berne, le vendredi
Buren, Berne le mercredi	Moudon, Vaud, le lundi et le ven-	Uznach, St-Gall, le samedi
Carouge, Gen. mercr. et samedi	dredi. Lundi marché aux grains.	Vallorbe, Vaud, le samedi
Cerlier, Berne le samedi	Moutier-Gd-Val, Berne, le samedi	Versois Genève, mardi et vendredi
Château-d'Ex, Vaud, le jeudi	Neuchâtel, mardi, jeudi grand	Vevey, V., le mardi, g. marc. grains
Châtel-St-Denis, Fribourg lundi	marché, et samedi.	et bét. Jeudi et sam. petit marc.
Chaux-de-Fonds, le mercredi gr <sup>d</sup>	Neuveville, Berne le mercredi	Yverdon, Vaud, mardi et samedi
marché et le vendredi	Nidau, Berne le lundi	Mardi gr. marché et aux grains
Cossonay, Vaud, le jeudi	Noirmont, Berne le mardi	Zofingue, Argovie, le samedi
Davos, Grisons, le mardi	Nyon, Vaud, mardi, jeudi, samedi	Zug, mardi et marché aux grains.
Delémont, le mercredi et samedi	Olten, Soleure, jeudi petit bétail.	Zurich, le mardi ; le vendredi gr <sup>d</sup>
Echallens, Vaud, le jeudi et mar-	Orbe, V., lundi marc. aux grains.	marché aux grains, en ville, et
ché aux grains, si fête, mercr.	Payerne, jeudi marché aux grains	au bétail à Unterstrass.
Estavayer, Fribourg, le mercredi	Porrentruy, Berne, le jeudi	Zweisimmen, Berne le jeudi
Fribourg, Suisse, le samedi	Role, Vaud, vendredi, si fête jeudi.	
Genève, gros bétail, mardi et vend.	Rapperswyll, St-Gall, le mercredi	



## FOIRES ETRANGÈRES pour 1918.

<b>JANVIER</b>	Thonon 3	St-Jean de Mau-	Lons-le-Saulnier	Bouclans, Fr. 4	St-Amour, Fr. 6
Aix-les-Bains,	Valence, Drôme 3	rienne 9	Jura 7	Bourg 3 et 17	St-Claude, Fr. 13
Savoie 2 et 14	G <sup>d</sup> marc. ch. lundi	St-Paul, H.-S. 4	Maiche, Doubs 21	Cercier, H.-S. 15	St-Félix, S. 24
Amancey, Fr. 3	<b>FÉVRIER</b>	St-Triviers 4	Mieussy, H.-S. 20	Challand-St-Ans.,	St-Genis, Ain 10
Aoste, Italie gr <sup>d</sup>	Amphion, S. 11	Salins, Jura 18	Mirecourt 11 et 25	Aoste 22	St-Jean-
marché 8	Aoste, Italie 2	Sancey-le-Grand,	Montbéliard 25	Châlons-sur-	d'Aulph 3
Baume - les - Da-	Gr. marché 19	Doubs 25	Montfleur 22	Saône B. 26	St-Jeoire, S. 1, 12
mes 3 et 17	Arbois, Jura 5	St-Vit, Doubs 20	Morteau, 5. B. 12,	Champagnole 20	St-Laurent, Fr. 6
Belfort, Fr. 7 et 21	Arinthod, Jura 5	Samoëns, H.-S. 6	19 et 26	Chaumergi 13	St-Paul, H.-S. 29
Besançon, Fr. 14	Ballaison, H.-S. 4	Sellières, Jura 13	Morzine, H.-S. 18	Clerval, Fr. 9	St-Pierre, Ao. 24
Bletterans, Fr. 15	Baume - les - Da-	Tervai, Jura 11	Moutiers 4 et 18	Cluses 8 et 22	St-Triviers 22
Bons, H.-S. 7	mes, 7 et 21	Thonon, H.-S. 7	Orchamps, Fr 13	Coligny, Ain 16	St-Vit, Doubs 17
Bourg, Ain 2 et 16	Belfort 4 et 18	Vercel, Doubs 15	Poligny, Jura 25	Collonges, Ain 23	Salins, Jura 15
Champagnole 19	Besançon 11	Viry, H.-S. 14 et 28	Pontarlier 14 et 28	Constance 14 au 19	Samœns, H.-S. 3
Chaumergy 12	Bletterans, Fr. 19	Viuz - en - Sallaz,	Pont-de-Roide	Cruseilles, H.-S. 3	Sancey-le-Grand,
Clerval, Fr. 8	Boège, H.-S. 26	Savoie 4	5 et 19	Delle (Belfort) 8	Doubs 25
Coligny, Ain 15	Bons, H.-S. 4	<b>MARS</b>	Pont-du-Bourg,	Divonne, Ain 16	Scionzier, Fr. 24
Cruseilles H.-S. 2	Bourg, Ain 6 et 20	Amancey, Fr. 7	Jura B 15	Dôle, Jura 11	Sellières, Jura 10
Delle (Belfort) 14	Châlons-s.-Saône	Amphion, S. 14	Pont St-Martin,	Doucier, Jura 16	Septmoncel 30
Dôle, Jura 10	cuir et B. 11 et 27	Aoste, Piémont 5	Aoste 20	Favergeres, H.-Sa-	Seytroux, Fr. 30
Donnas, Ao. M. 31	Chaumergi, Fr. 9	g <sup>d</sup> marché 19	Rigney, Doubs 5	voie 3 et 17	Taninges, Fr. 25
Evian-les-Bains,	Champagnole 16	Arbois, Jura 5	Rupt, Vosges 20	Ferney-Voltaire,	Thonon, Savoie 4
H.-S. 2 et 14	Clerval, Doubs 12	Arinthod, Jura 5	St-Amour, Fr. 2	Ain 18	Ugine, Savoie 20
Fraisans, Jura 2	Cluses, Savoie 18	Baume - les - Da-	St-Claude, Fr. 9	Ferrette, Alsace 2	Vacheresse, B 23
Gaillard, H.-S. 15	Coligny, Ain 19	mes, D 7 et 21	St-Félix, S. 1 et 13	Fraisans, Jura 3	Vailly, H.-S. 29
Grenoble, Isère	Collonges, Ain 15	Beltort B. 4 et 18	St-Jean de Mau-	Fribourg en Bris-	Valpeline, Ao. 17
Chev. 5, M. 22	Cruseilles, H.-S. 6	Bellevaux, Fr. 30	rienne 22	gau, B. 11, 20-30	Veigy-Fonconex,
Jussey, France 29	Delle (Belfort) 11	Besançon, Fr. 11	St-Julien, S. 4	Gaillard, H.-S. 22	Haute-S. 29
Moutons 28	Dôle, Jura 14	Biot (le), H.-S. 15	S-Jean-d'Aulph 1	Gendrey, Jura 4	Vercel, tous les
Leipzig, cuir 3,	Donnas, Ao. M 1	Bletterans, Fr. 19	St-Vit, Doubs 20	Gex, Ain 29	samedis.
du 3 au 16	Ferrette, As. 5	Boège, H.-S. 20	Salins, Jura 18	Gresy 25 et 26	Villeneuve, Aoste
Le Deschaux 6	Fraisans, Fr. 6	Bonneville, 14	Sallanches, H.-S.	Groisy-le-Plot,	B. 22
Les Echelles 17	Fribourg en Bris-	Bons, Savoie 4	2 et 23	Hte-Saône 8	
Lons-le-Saulnier	gau B. 14	Bourg, Ain 6 et 20	Sancey, Doubs 25	Habère-Lullin 3	<b>MAI</b>
Jura 3	Gaillard, H.-S. 15	Châlons-sur-Saô-	Sellières, Jura 13	Jussey, Hte-Saô-	Abbevilliers 21
Maiche, Fr. 17	Gendrey, Jura 7	ne B 30	Strasbourg, 11	ne 30, mout. 29	Abondance 27
Megève, Savoie 4	Gex, Ain 5	Champagnole 16	Taninges, 7 et 21	L'Isle, Fr. 15	Aiguebelle, B 7
Mirecourt, Vos-	Grenoble, Ch. 2	Châtillon, Ao. 18	Thônes 18 et 30	Le Lyaud, Haute-	Aix-les-Bains 3
ges 14 et 28	Jussey, Hte-Saône	Chaumergi 9	Thonon, H.-S. 7	Savoie 29	Albertville 2 et 16
Montbéliard, 28	Mout. 25, M. 26	Clerval, Doubs 12	Valence, Drôme 4	Les Echelles 2	Allinges, S. B 28
Montmélian, Sa-	L'Isle, Fr. 4 et 18	Cluses, Savoie 4	grand marché	Les Houches, H.-	Amancey, Fr. 2
voie 28	Lons-le-Saulnier	Coligny, Ain 19	chaque lundi	Savoie 15	Antey-St-André,
Morteau, Fr. 8	Jura 7	Cruseilles 6, B. 20	Vercel, Doubs	Lons-le-Saulnier	Aoste B 4
B. 15, 22 et 29	Maiche, Doubs 21	Delle (Belfort) 11	tous les samed.	Jura 4	Aoste 13 et 27
Morzine, H.-S. 28	Mirecourt, Vos-	Dôle, Jura 14	Villers-Farlay 30	Maiche, Doubs 18	Arbois, Jura 7
Moutiers 7 et 21	ges 11 et 25	Douvaine 28	Ville-du-Pont 6	Megève, H.-S. 5	Arinthod, Jura 7
Pérouge, Ain 26	Montbéliard 25	Draillant, H.-S. 12	Vublens-au-Vua-	Mirecourt, Vos-	Aromas, Jura 2, 27
Poligny, Jura 28	Montmélian, S. 11	Evian 4 et 18	che, Savoie 16	ges 8 et 22	Baume - les - Da-
Pontarlier 10 et 24	Montfleur, Fr. 20	Ferrette, Alsace 5	<b>AVRIL</b>	Montbéliard 29	mes 2 et 16
Pont-du-Bourg,	Montriond, HS	Fraisans, Jura 6	Abondance 20	Montfleur 23	Belfort 6 et 20
Jura B. 29	11 et 25	Fribourg en Bris-	Annecy 8 et 9	Montmélian 29	Bellevaux, B 25
Port-sur-Saône,	Morteau, Doubs 5	gau B. 14	Aoste, Italie 2	Moutier, Savoie 1	Bernex, H.-S. 14
Hte-Savoie 23	B. 12, 19 et 26	Gaillard, H.-S. 21	Aiguebelle 2	Morteau, Dbs 2,	Besançon, Fr. 13
St-Amour, Jura 2	Moutiers, S. 18	Gex, Ain 1 et 26	Arbois, Jura 2	B. 9, 16, 23 et 30	Bletterans 21
St-Claude, Jura 12	Orchamp, Fr. 13	Grenoble, lser 23	Arinthod, Jura 2	Nus, Aoste 29	Boège, H.-S. 28
St-Jeoire, Haute-	Poligny, Jura 25	au 29, chev. 25	Baume - les - Da-	Orchamp, Fr. 10	Bois-d'Amont,
Savoie 5 et 18	Pontarlier 14 et 28	Jussey, Hte-Saône	mes, Fr. 4 et 18	Passy, H.-S. 20	Jura B 20
St-Vit, Doubs 16	Pont-de-Roide,	26, Moutons 25	Belfort 1 et 15	Pérouge, Ain 20	Bonnevaux 2
Salins, Jura 21	Doubs 5	Leipzig-Linde-	Belvoir, Doubs 4	Petit-Bornand 9	Bonneville 14
Sallanches 12	Rigney, Doubs 5	nau 4 au 16	Besançon, Fr. 8	Poligny, Jura 22	Bons, Savoie 6
Sancey-le-Grand,	St-Amour, Fr. 2	Le Deschaux 18	Biot (le), S. 10	Pontarlier 11, 25	Bouclans, Fr. 4
Doubs 25	St-Claude, Fr. 9	Les Gets, S. 25	Bletterans 16	Pont-de-Roide,	Bourg, Ain 1 et 15
Sellières, Jura 9	St-Laurent 2 et 7	L'Isle, Fr. 4 et 18	Bcns, H.-Savoie 2	Doubs 2	Châlons-s.-Saône
Taninges, S. 7 et 17				Rigney, Doubs 2	B 22

Chambave, Ao. 25	Perrignier, Fr. 10	Bourg 5 et 19	St-Pierre, Ao. 10	Lons-le-Saulnier	Coligny, Ain 20
Chamonix, Mul. et Chevaux 15	Pontarlier 8, 23	Challand, St-Anselme 13	St-Vincent, Aoste 5 et 6	Jura 4	Cruseilles 7
Champagnole 18	Pont-du-Bourg, Ain B 18	Châlons-s.-S. 25	St-Vit, Doubs 19	Maiche, Doubs 18	Delle (Belfort) 12
Chapelle-d'Abondance B 16	Pont-de-Roide 7	Chamonix 4 et 20	Salins, Jura 17	Maxilly B. 22	Dôle, Jura 8
Châtel d'Abondance H.-S. 3	Pont-St-Martin, Aoste 20	Champagnole 15	Sallanches 8 et 29	Megève, Haute-Savoie, poul. 5	Douvaine, S. 5
Châtillon, Ao. 7	Pouigny, Ain B 28	Châtillon, Ao. 12	Samœns 19	Mirecourt 8 et 22	Draillant, H.-S. 5
Châtillon, H.-S. 25	Reignier, H.-S. 10	Chaumergy 8	Sancey-le-Grand, Doubs 25	Montbéliard 29	Evian, H.-S. 5
Chaumergi 11	Reyvroz, H.-S. 20	Clerval, Doubs 11	Sellières, Jura 12	Morteau, 2, B. 9, 16, 23 et 30	Faverges 14 et 28
Chevenoz 8	Rigney, Doubs 7	Coligny, Ain 18	Taninges 13 et 27	Moutiers, S. 8	Ferrette, Alsace 6
Clerval, Fr. 14	Rochette, Savoie, B tous l. mercr. 4	Cruseilles, H.-S. 5	Termignon B 3	Orchamps, Fr. 10	Flumet, poul. 1
Cluses, H.-S. 20	Rumilly, S. 8, 29	Delle (Belfort) 10	Tervai, Jura 10	Poligny, Jura 22	Féterne, S. B 16
Coligny, Ain 21	St-Amour 4	Dôle, Jura 13	Thônès, S. 3 et 15	Pontarlier 11, 25	Fillinges, S. B 12
Cruseilles, H.S. 1	St-Claude, J. 11	Donnas, Aoste 4	Thonon, H.-S. 6	Pont-de-Roide 2	Fraisans, Jura 7
Delle (Belfort) 13	St-Genis, Ain 22	Douvaine, H.-S. 7	Thonon, H.-S. 6	Rigney, Doubs 2	Francfort, du 28 au 18 sept.
Divonne, Ain 28	St-Jean-de-Gonv. Ain 8	Draillant 1 et 15	Vercel, D. 3 et 17	St-Amour, Jura 6	Gaillard 29
Dôle, J. 8 et 23	St-Jean-de-Maurienne 31	Evian 3	Viry, H.-S. 24	St-Claude, Fr. 13	Gendrey, Jura 1
Evian 13	St-Laurent Ain 4 et 20	Ferney-Voltaire, Ain 18	Vulbens-au-Vua-che 7	St-Jeoire 12 et 26	Gex, Ain 6
Faverges 15, 29, 30	St-Vit, Doubs 15	Ferrette, As. 4		St-Laurent 6	Grand-Bornand, H.-S., Poul. 7
Ferrette Alsace 7	Salins, Jura 20	Fontainemore, Aoste B 1	<b>JUILLET</b>	Salins, Jura 15	Grenoble, Isère, 16 au 30, ch. 3
Feternes, S. 1	Sallanches 4 et 25	Fraisans, Jura 5	Aiguebelle B 2	St-Paul, H.-S. 26	Jougne, Doubs 26
Flumet, S. 14, 28	Sancey-le-Grand Doubs 25	Gaillard, H.-S. 11	Albertville 11	St-Triviers-de-C., Ain 15	Jussey, H.-Saône 27, moutons 26
Fraisans, Jura 1	Sciez, H.-S. 21	Gendrey, Jura 6	Amancey, Fr. 4	St-Vit, Doubs 17	Leipzig, du 25 au 15 septembre
Frangy, H.-S. 3	Segny, Ain 20	Gex, Ain 1	Annecy, S. Ch. 2	Sancey-le-Grand, Doubs 25	L'Isle 5 et 19
Gaillard, Fr. 15	Sellières, Jura 8	Grenoble, Isère Chevaux 1	Arbois, Jura 2	Sellières, Jura 10	Lons-le-Saulnier Jura 1
Gignod, Ao. B 6	Thoiry, Ain 30	Jussey, H.-Saône mout. 24 B. M. 25	Arinthod, Jura 2	Thonon, H.-S. 4	Maiche 16
Grenoble, Isère, chevaux 4	Thônès, S. 6 et 18	La Clusaz, H.-S. 1	Baume-l.-Dames 4 et 18	Taninges, H.-Sav. 15 et 25	Megève, S., foire aux poulains 3
Hôpitaux-Neufs, Doubs 20	Thonon H.-S. 2	La Roche, H.-S. Chev. 13 et 27	Belfort 1 et 15	Valence, Drôme 3	Mieussy, H.-S. 20
Jougne, Doubs 25	Ugine, S. 4 et 13	La Rochette, S. 5, 12 et 19	Besançon 8	Vercel, D. 1, 15, 29	Mirecourt 12 et 26
Jussey, H.-Saône moutons 27	Valence, Drôme 3 B 6 et 20	La Salle 5 et 20	Bellevaux, H.-S. Poulains 12	Ville du Pont 2	Montbéliard 26
B. et M. 28	Valleiry, H.-S. 2	Les Houches, S. 6	Bletterans, Fr. 16	Viuz-en-Sallaz 1	Montfleur 13
La Baume, Fr. 15	Vercel, Dbs 4, 20	L'Isle, Fr. 3 et 17	Boège, H.-S. 30	<b>A O U T</b>	Morez, Jura 16
Le Chable sur Beaumont 1	Verres, Piém. 29	Lons-le-Saulnier Jura 6	Bonneville 9	Aiguebelle, Sav. 22, B 6	Morteau 6, B. 13, 20, 27
Le Deschaux 3	Vesoul 4	Maiche, Fr. 20	Bons, Savoie 1	Albertville, S. 1	Mulhouse 4 au 18
Les Echelles, H.-Savoie 21	Ville-du-Pont 17	Massongy, S. 25	Bornand-le-Grd. Savoie 27	Allinges, S. B. 17	Nus St-Barthélemy, Aoste 23
Les Fourgs, D. 21	Villers-Farlay 30	Megève, S. 25	Bouclans, Fr. 4	Arbois, Jura 6	Orchamps 14
Les Rousses 27	Viuz-en-Sallaz 6	Mirecourt, Vosges 10 et 24	Bourg, Ain 3 et 17	Arinthod, Jura 6	Poligny, Jura 26
L'Isle 6 et 20		Montbéliard 24	Champagnole 20	Aromas, Jura 31	Pontarlier, 8, 22
Lons-le-Saulnier 2	<b>JUIN</b>	Montfleur, Jura 7	Chaumergi 13	Baume-l.-Dames, Doubs 1 et 15	Pont-de-Roide, 6
Lugrin, H.-S. 3	Abondance 6	Montmélian 3	Clerval, Doubs 9	Beaume, Fr. 13	Pont-du-Bourg, Ain B 20
Lullin, H.-S. 8	Aiguebelle, Sav. 6 et B. 4	Morteau, Dbs. 4, B. 11, 18, 25	Cluses, S. poulains et mul. 29	Belfort 5 et 19	Rhêmes. N.-D. Aoste B 26
Maiche, Fr. 16	Aime, Savoie 4	Morzine 8 et 22	Coligny, Ain 16	Besançon 12	Rigney, Doubs 6
Marignier, 1 et 15	Aix-les-Bains 6	Moutiers, S. 25	Delle (Belfort) 8	Bletterans 20	Rumilly, S. 24
Megève, S. 27	Albertville, Sav. 13 et 27	Orchamps 12	Dôle, Jura 11	Boège, H.-S. 22	St-Amour 3
Megevette 16	Amancey, Fr. 6	Poligny, Jura 24	Doucier, Jura 16	Bois d'Amont, Jura M 19	St-Claude, Fr. 10
Messery - Essert, Haute-Sav. 4	Arbois, Jura 4	Pontarlier 13, 27	Evian, H.-S. 1	Bons, Savoie 5	St-Félix, S. 29 et 30
Mieussy, H.-S. 20	Arinthod, Jura 4	Pont-de-Roide 4	Faverges, H.-S. 17 et 31	Bouclans, Fr. 16	St-Genis, Ain 20
Mirecourt 13 et 27	Baume-l.-Dames 6 et 20	Rigney, Doubs 4	Ferrette, Alsace 2	Bourg 7 et 21	St-Jean-d'Aulph. Savoie 29
Montbéliard 27	Belfort 3 et 17	St-Amour, Jura 1	Flumet, S. 2 et 16	Cercier, H.-S. 27	St-Jean-de-Maurienne, S. 27
Montmélian 6	Besançon 10, G <sup>d</sup> e foire, 24 - 8 juil.	St-Claude, Jura 10	Fraisans, Jura 3	Châlons-s.-S. B 5	St-Laurent 3 et 10
Morez, Jura 6	Bletterans 18	St-Genis-Pouilly, Ain 10	Gaillard, H.-S. 11	Champagnole 17	St-Pierre-de-Rumilly B 23
Morgex, Aoste 22	Biot (Le) 1 et 15	St-Gervais 10	Gex, Ain 2	Chaumergi 10	St-Triviers-de-Courtes 19
Morillon, B 13	Boège, H.-S. 25	St-Jean-de-Maur. 21 et 22	Grand-Bornand, poulains 30	Chevenoz, H.-S. foire aux poulains et best. 1	St-Vit, Doubs 21
Morteau 7 B. 14, 21 et 28	Bons, H.-S. 3	St-Jeoire 6 et 14	Grenoble, Isère Chevaux 6	Collonge-Fort-l'Ecluse 31	
Moutiers, S. 13, 27	Bouclans, Fr. 14	St-Julien, S. 3	Habère-Lullin 10	Cluses 19	
Nus, Aoste 2		St-Laurent 1	Jussey, H.-Saône 30, moutons 29		
Orchamp, Fr. 8			Les Echelles 26		
Poligny 27 et 28			L'Isle 1 et 15		

Salins, Jura 19	Fraisans, Jura 4	St-Jean-de-Mau- rienne, S. 13	Châtillon, Ao. 1	Pontarlier, Poul. 9, 10 mixte 24	Cruseilles, H.-S. 6
Sallanches 3 et 24	Francfort s/M. du 2 au 7	St-Julien, S. 2	Chaumergi 12	Pont-de-Roide 1	Delle (Belfort) 11
Sancey-le-Grand, Doubs 26	Gaillard, H.-S. 30	St-Laurent, Ain 7 et 28	Chevenoz 22	Pougnny, Ain B 21	Divonne, Ain 19
Sciez, H.-S. 23	Gex, Ain 9	St-Triviers-de-C. Ain 23	Clerval, Doubs 8	Publier, H.-S. 15	Dôle, Jura 14
Sellières, Jura 14	Gignod, Ao. B 14	St-Vit, Doubs 18	Coligny, Ain 15	Quinzod, Ao. B 9	Douvaine, H.-S. 7
Taninges, H.-Sav. 29, poulains 10	Grd-Bornand 21	Salins, Jura 16	Cluses, Sav. 21	Rigney, Doubs 1	Evian, H.S. 4 et 18
Tervai-le-Château, Jura 17	Grenoble Ch. 7	Sallanches 21	Contamine - sur-Arve, S. 7	St-Amour, Jura 5	Ferrette, Alsace 5
Thônes 19 et 31	Grésy s/ Isère, S. gr. B. 16	Samœns, H.-S. 30	Cruseilles 2	St-Claude 12	Flumet, S. 5 et 19
Thonon 1	Gressonay, Piémont 21	Sancey-le-Grand Doubs 25	Delle (Belfort) 14	St-Gervais, S. 4	Fontainemore, Aoste B 4
Ugine, S. 12 et 26	Hôpitaux-Neufs, Doubs 28	Scionzier 18	Dôle, Jura 10	St-Jean de Gonv., Ain 11	Fraisans, Jura 6
Vacheresse, B 30	Jussey, Ht-Saône 24, moutons 23	Septmoncel 2	Donnas, Ao. 18	St-Jean-de-Maurienne, 30 et 31	Fribourg en Brisgau 9
Valence, Fr. 26	La Clusaz, 14, 16	Sellières, Jura 11	Douvaine, H.-S. 1	St-Jeoire 17 et 25	Gaillard, H.-S. 8
Valleiry, H.-S. 13	Larringes, H.-S. 26	Servoz, H.-S. 20	Drailant, S. 28	St-Laurent, 5	Gignod, Ao. B 11
Vercel, Dbs 12, 26	La Thuile 6 et 7	Sixt, Faucigny, Savoie 16	Evian, H.-S. 7	St-Vincent, Aoste 24 et 25	Grenoble, Isère, chevaux 2
Ville-d-Pont, D. 13	Le Deschaux 9	Taninges 12	Faverges, Haute-Sav. 2 et 16	St-Vit, Doubs 16	Grand-Bornand, H.-S. 7 et 20
Villers-Farlay 30	Les Echelles M 8	Thollon, H.-S. 28	Ferney-Voltaire, Ain 18	Salins, Jura 21	Jussey, Ht-Saône 26, moutons 25
Vinzier, Savoie 6	Les Gets, Sav. 9	Thônes, S. 23	Ferrette, Alsace 1	Sallanches 26	La Rochette, S. 13, 20 et 27
Viry, H.-S. 16	Les Houches 12	Thonon, Savoie 5	Féternes, S. 14	Sancey-le-Grand, Doubs 25	La Salle, Ao. 11
Vulbens-en-Vua-che, S. 24	Les Rousses, B 24	Vailly, H.-S. 20	Flumet, S 1 et 15	Samœns, H.-S. 23	Les Echelles, S. 5
<b>SEPTEMBRE</b>	Leipzig 18 et 19	Valgrisenche, Aoste B 21	Fribourg en Brisgau du 19 au 28	Segny, Ain 30	L'Isle 4 et 18
Aiguebelle B 3	L'Isle, s. le Doubs 2 et 16	Vallorzine B 9	Fraisans, Jura 2	Sellières, Jura 9	Lons-le-Saulnier Jura 7
Aime, S. 30	Lons-le-Saulnier Jura 5	Valpelline, Aoste B 16 et 17	Frangy, H.-S. 18	Septmoncel 10	Lullin, H.-S. 4
Aix-les-Bains 14	Lullin, H.-S. pou-lains 2, mixte 30	Vercel, D. 9 et 23	Gaillard 15	Seytroux, H.-S. 30	Maiche, Doubs 21
Albertville 27	Matche, Doubs 19	Vinzier, H.-S. 23	Gendrey, Jura 3	Taninges 3 et 17	Marignier 13
Amancey, Dbs 5	Marin près Tho-non, B 9	Viuz-en-Sallaz, Savoie 16	Gex, Ain 16	Thoiry, Ain 25	Mirecourt 11, 25
Amancey, Aoste 4 et 24	Massongy, Savoie grains 25	<b>OCTOBRE</b>	Grand-Bornand 2	Thonon, H.-S. 3	Montbéliard 25
Arbois, Jura 3	Megève, S. 6 et 27	Abondance 4	Grenoble, Isère Chevaux 5	Vacheresse B 15	Montfleur, J. 26
Arinthod, Jura 3	Mégevette 26	Aiguebelle B 1	Jougne, Doubs 25	Vercel 7 et 21	Montmélian 25
Aromas, Jura 30	Mirecourt, Vosges 9 et 23	Aime, S. 14	Verres, Piém. 7	Villeneuve, Aoste B 10 et 24	Morez, Jura 4
Ballaison, H.-S. 16	Montbéliard 30	Albertville, S. 17	Ville-du-Pont 14	Villers-Farlay 30	Morteau 5, B 12, 19 et 26
Baume-les-Dames 5 et 19	Montfleur, Jura 9	Amancey 3	Villeneuve, Aoste B 10 et 24	<b>NOVEMBRE</b>	Morzine, H.-S. 8
Belfort 2 et 16	Montmélian, S. 9, 23 et 30	Antey-St-André, Aoste B 2	Villers-Farlay 30	Abondance N. D. H.-S. 4	Moutiers, S. 4
Bellevaux 19	Morgex, Aoste 30	Aoste 14 et 28	<b>NOVEMBRE</b>	Aiguebelle, S. 11	Nus, Val d'Ao. 4
Besançon 9	Morteau, Dbs 3, B. 10, 17 et 24	Arbois, Jura 1	Le Chable, H.-S. 2	Amancey 7	Orchamps 13
Bletterans 10	Moutiers, Savoie 11, 12 et 23	Arinthod, Jura 1	Le Lyaud, Fr. 15	Aoste 15 et 26	Pérouge, Ain 16
Boège, Savoie 23	Novel, H.-S. B 24	Aymaville, Ao. 5	Les Fourgs, Fr 22	Arbois, Jura 5	Poligny, Jura 25
Bonne, H.-S. 4	Orchamps, J. 11	Baume-l.-Dames, Doubs 3 et 17	Les Gets, H.-S. 24	Arinthod, Jura 5	Pontarlier 14, 28
Bonneville 10	Passy, H.-S. 24	Belfort 7 et 21	Les Rousses 24	Baume-les-Dames 7 et 21	Pont-de-Roide, Doubs 5
Bons, H.-S. 2	Poligny, Jura 23	Bellevaux, S., B. 9	L'Isle 7 et 21	Belfort 4 et 18	Pont-St-Martin, d'Aoste 12 et 27
Bourg 4 et 18	Pontarlier 12 et 26	Besançon 14	Lons-le-saulnier Jura 3	Besançon 11	Rigney, Doubs 5
Chalon-s.-Saône, légumes 12	Pont-de-Roide 3	Biot (Le), S. 21	Lugrin, H.-S. 3	Biot, (Le) S. 21	Rumilly, S. 23
Champagnole 21	Pont-du-Bourg, Ain B. 18	Bletterans 15	Le Chable, H.-S. 2	Bletterans, Fr. 19	Salins, Jura 18
Chapelle-d'Abondance B. 13	Rigney, Doubs 3	Boège, Savoie 29	Le Lyaud, Fr. 15	Boège, H.-S. 19	Sallanches 16
Châtel-d'Abond., H.-S. B 12	Pont-de-Roide 3	Bois d'Amont, Jura B 7	Les Fourgs, Fr 22	Bonneville 11	Sellières, Jura 13
Chaumergi 23	Pont-du-Bourg, Ain B. 18	Bons, H.-S. 7	Les Gets, H.-S. 24	Bons 18	St-Amour 2
Clerval, Doubs 10	Rigney, Doubs 3	Bouclans 4	Les Houches 18	Bourg, Ain 6 et 12	St-Claude 9
Cluses, S. 16 et 30	St-Amour, Jura 7	Bourg 2 et 16	L'Isle 7 et 21	Champagnole 16	St-Genis, Ain 22
Coligny, Ain 17	St-Claude 14	Challant, St-Anselme 9	Lons-le-saulnier Jura 3	Châtillon, Ao. 15	St-Gervais-les-Bains 11
Constance 16 au 21	St-Félix, S. B 18	Châlons-s.-S. 30	Lons-le-saulnier Jura 3	Chaumergi 9	St-Jean-d.-Gonv., Ain 11
Courmayeur, Ao. 5 et 30	St-Genis-Pouilly, Ain 20	Chambave, Ao. 15	Lugrin, H.-S. 3	Clerval, Doubs 12	St-Jean-d.-Gonv., Ain 11
Cruseilles 4	St-Gervais, S. 14	Chamonix 1 et 25	Maiche, Doubs 17	Cluses, Savoie 4	Ste-Hélène, S. 2
Delle (Belfort) 9	St-Jean-d'Aulph, H.-S. 18	Champagnole 19	Marignier 30	Constance, du 24 au 29	St-Julien, S. 4
Dôle, Jura 12	St-Jeoire 2 et 13	Chapelle d'Abondance B 29	Mieussy, H.-S. 7	Coligny, Ain 19	St-Laurent 2
Doucier, Jura 16			Mirecourt 14 et 28	Collonges - Fort-l'Ecluse 2	St-Triviers-de-Courte, Ao. 4
Faverges, H.-S. 11			Montbéliard 28		St-Vit, Doubs 20
Ferrette, Alsace 3			Montriond 10		
Fillinges, S. 9			Morgex, Ao. 26		
			Morillon, B 14		
			Morzine, H.-S. 1		
			Morteau, 1 B, 8, 15, 22 et 29		
			Moutiers, S. 21		
			Nus, val d'Aoste 7		
			Onnion, H.-S. 1		
			Orchamps 9		
			Petit-Bornand 1		
			Poligny, Jura 28		

Sancey-le-Grand, Doubs 25	Viry, H.-S. 5	Belfort 2 et 16	Ferrette, As. 3	Mieussy, H.-S. 20	St-Claude, .. 14
Scionzier 27	Vulbens-au-Vua- che, S. 27	Besançon, D. 9	Fraisans, Jura 4	Montbéliard 30	St-Félix, S., 16, 26
Taninges, Savoie 7 et 21	<b>DÉCEMBRE</b>	Bletterans, J. 17	Gaillard, H.-S. 9	Montmélian 2	St-Laurent, Ain 7
Tervai, Jura 8	Aiguebelle, Sav. 10 et 24	Bonne, H.-S. 7	Gendrey, Jura 5	Morez, Jura 20	St-Triviers 18, 28
Thônes 18 et 30	Albertville, S. 5	Bons, Savoie 9	Grenoble, 4 au 18 chevaux 7	Morteau, Doubs 3	porcs 26 et 27
Thonon H.-S. 7	Annecy, H.-S. 3	Bourg, Ain 4	Jussey, H.-Saône 31, moutons 30	B 10, 17, 24 et 31	St-Vit, Doubs 28
Ugine, S. 4 et 18	Aoste, Piémont, grand marché 3	Châlons-sur-S. 5	La Roche 12 et 26	Morzine, H.-S. 28	Salins, Jura 16
Vacheresse 26	Arbois, Jura 3	Châtillon, Ao. 2	L'Isle, sur le Dbs 2 et 16	Moutiers, S. 2	Sallanches 21
Valence, Drôme 6	Arinthod, Jura 3	Chaumergi, J. 14	Lons-le-Saulnier 5	Poligny, Jura 23	Samœns, H.-S. 18
Veigy-Fonceney, H.-S. 4	Arlay, Jura 6	Clerval, Doubs 10	Maiche, Doubs 19	Pontarlier 12, 26	Sancey-le-Grand, Doubs 26
Vercel, D. 4 et 18	Baume-les-Da- mes 5 et 19	Cluses, S. 2 et 23	Mirecourt, Vosg. 9 et 23	Pont-du-Bourg, Ain B 2	Sellières, Jura 11
Verres, Italie 6		Coligny 17 et 18		Pont-de-Roide, 3	Thonon 2
Vinzier, S. 12		Delle (Belfort) 9		Recologne, D. 16	Vercel, D. 2 et 24
		Dôle, Jura 12		Rigney, Doubs 3	Ville-du-Pont 4
				St-Amour, Jura 7	Viuz-en-Sallaz 6

**RECTIFICATIONS DES FOIRES DE 1918.**

**NYON, 3 octobre** au lieu du 26 septembre. — **Berne, du 15 au 28** avril au lieu du 8 au 20 ; B. 9. — **Stans, 17** au lieu du 18 avril. — **Winterthour, 17** au lieu du 31 janvier. — **Zweisimmen, 7** au lieu du 14 mars ; 2 au lieu du 11 avril. — Selon arrêté du Conseil d'Etat valais an. les foires de Erschmatt-Feschel, Evolène, Ried-Brigue, St-Martin et Zermatt sont supprimées. — **Morges, 26** décembre. — **Aubonne**, la foire du 16 juillet est supprimée et remplacée par un marché au bétail qui aura lieu le 2 juillet.

## Présidents de Républiques et Souverains

### EUROPE

**SUISSE** : Edmond Schulthess président de la Confédération pour 1916  
Nais. : Avt. :

**ALLEMAGNE** : Guillaume II, empereur. 1859-1888

**PRUSSE** : Guillaume II, roi » »

**BAVIÈRE** : Louis III, roi 1845-1912

**SAXE** : Frédéric-Auguste III, roi 1865-1904

**WURTEMBERG** : Guillaume II, roi 1848-1891

**BADE** : Frédéric II, gd.-duc 1857-1907

**HESSE** : Ernest-L<sup>s</sup>, gd.-duc 1868-1892

**MECKLEMBOURG-SCHWERIN** : Frédéric-François IV, grand-duc 1882-1897

**MECKLEMBOURG-STRELITZ** : Adolphe-Frédéric, grand-duc 1848-1904

**OLDENBOURG** : Auguste, grand-duc 1852-1900

**SAXE-WEIMAR** : Guillaume-Ernest, grand-duc 1876-1901

**ANHALT** : Frédéric II, duc 1856-1904

**BRUNSWICK** : Ernest-Auguste de Cumberland, duc 1887-1913

**SAXE-ALTENBOURG** : Ernest II, duc 1874-1908

**SAXE-COBOURG-GOTHA** : Charles-Edouard, duc 1884-1900

**SAXE-MEININGEN** : Bernard II duc 1856-1914

**SCHAUMBURG-LIPPE** : Adolphe, prince 1883-1911

**LIPPE** : Léopold IV, prince, 1871-1905

**REUSS branche aînée** : Henri XXIV, prince 1878-1902

**REUSS branche cadette** : Henri XXVII, Prince 1858-1913

**SCHWARZENBOURG-RUDOLSTADT** : Gonthier, prince 1852-1890

**SCHWARZENBOURG-SONDERSHAUSEN** : Gonthier, prince 1852-1909

**WALDECK** : Frédéric, prince 1865-1893

**AUTRICHE-HONGRIE** : Charles 1<sup>er</sup> empereur, r. de Hongrie 1867-1916

**BELGIQUE** : Albert I, roi 1875-1909

**BULGARIE** : Ferdinand I, roi 1861-1887

**DANEMARK** : Christian X, roi 1870-1912

**ESPAGNE** : Alphonse XIII, r. 1886-1886

**FRANCE** : Raymond Poincaré, président 1860-1913

**GRANDE-BRETAGNE** : Georges V, roi et empereur des Indes 1865-1910

**GRÈCE** : Alexandre, roi 1893-1917

**ITALIE** : Victor-Emmanuel III, roi 1869-1900

**LICHTENSTEIN** : Jean II, prince 1840-1858

**LUXEMBOURG** : Marie, grand-duchesse 1894-1912

**MONACO** : Albert, prince 1848-1889

**MONTÉNÉGRE** : Nicolas, roi 1841-1860

**NORVÈGE** : Haakon VII, roi 1872-1905

**PAYS-BAS** : Wilhelmine, reine 1880-1890

**PORTUGAL** : Bernardino-Machado, président 1915

**ROUMANIE** : Ferdinand, roi 1865-1914

**RUSSIE** : Gouv. prov. Prince Lvof

**St-MARIN** : république : deux capitaines régents nommés p. 6 mois

**St-SIÈGE** : Benoit XV, pape 1854-1914

**SERBIE** : Pierre I, roi 1844-1903

**SUÈDE** : Gustave V, roi 1858-1907

**TURQUIE** : Mahomet V, grand-sultan 1844-1909

### AFRIQUE

**MAROC** : Moulay Youssef, sultan 1840-1912

**EGYPTE** : Sultan Hussein-Kennal 1854-1914

### AMÉRIQUE

**BOLIVIE** : Montes, président 1913

**CHILI** : J. San Fuentes, président 1915

**COLOMBIE** : Concha, président 1914

**CUBA** : Menocol, président 1913

**ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE** : W. Wilson, président 1856-1912

**ÉTATS-UNIS DU BRÉSIL** : V. Bras, président 1855-1914

**HAÏTI** : N....., président

**MEXIQUE** : Carranza, président 1915

**PANAMA** : Porras, président 1912

**PARAGUAY** : Schaerer, président 1912

**RÉPUBLIQUE ARGENTINE** : Saenz Pena, président 1859-1910

**RÉPUBLIQUE DOMINICAINE** : BAEZ, président 1914

**URUGUAY** : F. Viera, président 1915

**VÉNEZUELA** : Marquez-Bustillo, président 1914

### ASIE

**CHINE** : Li-Youeng-Houng, président 1916

**CORÉE** : Ye-Syek, empereur 1874-1907

**JAPON** : Yoshihito, emp. 1879-1912

**PERSE** : Ahmed, shah 1898-1909

**SIAM** : Maha Vajiravudh, roi 1881-1910

# CHRONIQUE

DES

## PRINCIPAUX ÉVÉNEMENTS ARRIVÉS DANS NOTRE CANTON

DU 1<sup>er</sup> AOUT 1916 AU 31 JUILLET 1917

**Juillet, 3.** — M. Auguste DuBois, professeur, à Neuchâtel, commence de nouvelles fouilles dans la grotte de Cotencher, sous les auspices de la Société des sentiers des gorges de l'Areuse. (*Omission de la dernière chronique.*)

\* \* \*

**Août, 4.** — L'administration du bureau de contrôle des ouvrages d'or et d'argent, de Fleurier, fête le cinquantième anniversaire de l'entrée de M. Alcide Marchand dans cet établissement.

**5.** — Ouverture à Neuchâtel, au collège des Terreaux, de l'exposition du jouet suisse, organisée sous les auspices de la Chambre cantonale du commerce.

**6.** — Les socialistes des Montagnes et du Vignoble, réunis au chef-lieu, manifestent en faveur du pasteur réfractaire Jules Humbert-Droz, rédacteur à la « Sentinelle », enfermé aux prisons de Neuchâtel.

**11.** — La compagnie de mitrailleurs 8, arrivée de la frontière à Auvernier, le matin, prend part, le soir, à une collation offerte par le Comité de réception des troupes neuchâteloises.

**25.** — Les trois compagnies neuchâteloises du bataillon 2 de carabiniers, rentrées le 24 de la frontière, sont reçues au chef-lieu à 6 h. du soir. Défilé, collation, concert, retraite, feux d'artifice.

**26.** — Le réfractaire Humbert-Droz est condamné par le tribunal territorial de la 2<sup>me</sup> division à 6 mois d'emprisonnement,

3 ans de privation des droits civiques et aux frais.

**27.** — Mort de M. Louis Isely. (Voir article nécrologique.)

**30.** — La 1<sup>re</sup> compagnie du bataillon 19, landsturm, rentrant d'Olten à Colombier, est fêtée dans le réfectoire de la caserne par le Comité de réception.

**Septembre, 3.** — En prévision de la manifestation organisée pour le dimanche soir par le parti socialiste de La Chaux-de-Fonds, le général envoie dans cette ville sept compagnies d'infanterie et un escadron de dragons sous les ordres du lieutenant-colonel Paul Bonhôte. Le soir, entre 7 et 8 h., les socialistes tentent vainement d'organiser un cortège; une courte échauffourée a lieu à la rue du Versoix. Tout se borne à une manifestation au temple français, où M. Naine, conseiller national, prononce un discours.

A Colombier, le bataillon de recrues, qui devait avoir son grand congé, se trouve consigné et prêt à partir au premier signal; toutes les voitures des trams Neuchâtel-Boudry sont à la disposition du commandant d'école en prévision de troubles au chef-lieu, où cependant le dimanche se passe sans incident.

**4.** — Mort de M. James Colin. (Voir article nécrologique.)

— Les bataillons neuchâtelois de landwehr 125 et 126 entrent à Colombier pour un service de relève.

**5.** — M. Aimé Béguin, forestier communal à La Brévine, reçoit du département de l'agriculture un service d'argent avec

mention honorable à l'occasion de son 50<sup>me</sup> anniversaire de service.

**7.** — Mort à Marin-Epagnier, à l'âge de 81 ans, de M. Albert de Rougemont ; il y a quelque 30 à 40 ans, ses articles sur la culture du blé en Suisse et son prix de vente eurent un certain retentissement dans notre pays ; mais plus encore ses études graphologiques et le rôle qu'il joua lors du procès Dreyfus lui valurent une notoriété qui dépassa de beaucoup nos frontières.

**8.** — La compagnie du train 12, landsturm, après un service de sept semaines au Valais, rentre à Colombier ; collation.

**9 et 10.** — Réunion à Neuchâtel de la Société espérantiste suisse, à laquelle participent 80 délégués.

**22 et 23.** — Les six compagnies formant le 50 % du régiment neuchâtelois et la compagnie de recrues âgées rentrent des frontières à Colombier dans la nuit du 22 au 23. Le 23, elles sont reçues au chef-lieu : défilé, collation, concert.

**24.** — Assemblée générale à Neuchâtel de l'Association suisse pour la navigation fluviale du Rhône au Rhin. Au cours du banquet, à l'hôtel Terminus, M. Calonder, conseiller fédéral, exprime tout l'intérêt qu'il porte à la navigation fluviale.

**25.** — Mort de M. James Montandon. (Voir article nécrologique.)

**26.** — Les sapeurs et pionniers-télégraphistes neuchâtelois, après un service de relève de quatre mois, sont fêtés au chef-lieu.

**29.** — M. Arthur Leuba, du Val-de-Travers, sergent au régiment de marche de la légion étrangère, engagé volontaire dans l'armée française, décoré l'an dernier de la croix de guerre et de la médaille militaire, vient d'être pour la seconde fois cité à l'ordre du jour de l'armée.

— M. J. Decreuze, instituteur à Boudry, reçoit le diplôme d'honneur et de reconnaissance pour ses trente années de services.

— Mort, à La Chaux-de-Fonds, de Ph.-Aug. Racine, un des cinq survivants de la colonne républicaine du 1<sup>er</sup> mars 1848, âgé de 86 ans.

**Octobre, 2.** — Les sœurs diaconesses de Strasbourg, attachées depuis 67 ans à l'hôpital de la ville de Neuchâtel, rappelées par la maison-mère, quittent cet établis-

sement et sont remplacées par des sœurs de Saint-Loup.

**11.** — On annonce la mort, à l'âge de 57 ans, à Luxembourg, de M. Jean-Pierre Soupert, le premier directeur de l'Ecole de commerce de La Chaux-de-Fonds, dès sa fondation, le 5 mai 1890, jusqu'en juillet 1905.

**16 et 17.** — L'escadron de guides 2 mobilise à Colombier et part pour la frontière après avoir cantonné à Corcelles-Cormondrèche.

**21.** — Le Gymnase communal et le Musée de La Chaux-de-Fonds héritent de M. le professeur Ed. Stebler, décédé le 11 juin 1915, ses collections d'histoire naturelle et une partie de sa bibliothèque.

**21 et 22.** — La Société suisse d'héraldique, fondée à Neuchâtel en 1891, y célèbre son 25<sup>me</sup> anniversaire sous la présidence de M. Jean Grellet, qui lui-même fête le 25<sup>me</sup> anniversaire de sa présidence.

**22.** — La compagnie III du bataillon 18, landsturm, mobilise aux Verrières pour un service de relève qu'elle fera à Olten.

**26.** — La Société académique fête le cinquantenaire de la 2<sup>me</sup> académie de Neuchâtel, dans une séance qui a lieu à l'Aula de l'Université. On entend des discours de M. Ed. Quartier-la-Tente, chef du Département de l'instruction publique, de M. le recteur Dumont et du président de la Société académique, M. Armand DuPasquier. M. Arthur Piaget lit un travail intitulé « Histoire d'une promesse ».

**31.** — M. Emile Renaud, instituteur à Fontainemelon, reçoit le diplôme d'honneur et de reconnaissance pour ses 30 années de services.

**Novembre, 1, 2 et 3.** — Session extraordinaire du Grand Conseil. Il nomme M. Edmond Berthoud, président du Tribunal de Neuchâtel. Après une longue discussion, il accorde la naturalisation à 33 étrangers. Il élit la Commission du budget et des comptes de 1917 ; il discute le projet de loi sur l'enseignement secondaire et sur l'enseignement pédagogique, qui est accepté par 64 voix contre 19 ; il aborde le projet de loi sur l'exercice des droits politiques, qu'il interrompt à l'article 18 pour le reprendre à la session ordinaire d'automne.

**3.** — En souvenir de M. Alfred Borel, et suivant son désir, ses héritiers ont fait les

dons suivants : à l'Université de Neuchâtel, 350,000 fr. ; à la commune de Neuchâtel, pour l'hôpital des Cadolles, 200,000 fr. ; à l'hôpital Pourtalès, 200,000 fr. ; à l'hospice cantonal de Perreux, 200,000 fr. ; à l'hôpital de Landeyeux, 10,000 fr. ; à l'hôpital des enfants de Neuchâtel, 10,000 fr. ; au fonds Rougemont 10,000 fr. et à la commune de Bevaix, 20,000 fr.

**6.** — Arrivée à Neuchâtel de 17 soldats et civils français, internés en Allemagne ; ils sont logés à Bellerive près Cortaillod.

— Mlles Cécile Droz et Emma Robert-Grandpierre, institutrices, et M. Gustave Bubloz, instituteur, à La Chaux-de-Fonds, reçoivent le diplôme d'honneur et de reconnaissance pour leurs 30 années de services. — Mlle Pauline Meyrat, institutrice, à La Chaux-de-Fonds, reçoit un service en argent pour ses 40 années d'activité.

**8 et 9.** — Les bataillons 125 et 126 landwehr rentrent de leur service de relève ; réception au chef-lieu.

**9.** — Arc-en-ciel lunaire, observé à Neuchâtel, le matin à 5 h.  $\frac{3}{4}$

**10.** — On apprend à La Chaux-de-Fonds la mort du Français Marc Bloch, directeur de l'huilerie « La Semeuse », tué sur le front de Salonique.

**13.** — Ouverture, à Neuchâtel, d'une exposition posthume des œuvres du peintre Edouard Jeanmaire.

**15.** — Ouverture, à La Chaux-de-Fonds, sous les auspices de la commission de secours par le travail, d'une exposition et vente de pendules neuchâteloises, fabriquées dans un atelier de chômage.

**17.** — Mort à Neuchâtel, à l'âge de 75 ans, de Mme Théophile Schuler, veuve du peintre alsacien Schuler et sœur d'Auguste Bachelin, connue par ses études graphologiques.

**16 et 18.** — L'escadron de guides 2, rentrant de la frontière à Corcelles-Cormondrèche, est fêté et licencié le 18 au matin.

**20.** — La compagnie de guides 2 landsturm est mobilisée le matin à Colombier et part à 2 h. pour le Valais.

**21.** — Mort de M. James Guillaume. (Voir article nécrologique.)

— Mme Antoine Borel, à San-Francisco, fait les dons suivants en souvenir de son mari : 15,000 fr. à la Société d'histoire pour l'ameublement du château de Valangin ; 25,000 fr. au Fonds scolaire de

prévoyance ; 10,000 fr. à la Ville de Neuchâtel pour un lit gratuit à l'Hôpital des enfants ; 5000 fr. au Musée ethnographique et 5000 fr. à la Société de géographie.

**22 et 23.** — La 3<sup>me</sup> compagnie du bataillon 18 landsturm, rentrant d'Olfen aux Verrières, est fêtée le 22 au soir et licenciée le 23 au matin.

**20, 21, 22 et 23.** — Session ordinaire du Grand Conseil. Il adopte la loi sur l'exercice des droits politiques, admettant entre autres l'électorat féminin en matière ecclésiastique et l'éligibilité des femmes aux Conseils des prud'hommes ; il vote le budget de 1917, présumant un déficit de 779,361 fr. ; en cours de discussion, le directeur des finances annonce que l'impôt de guerre produira dans le canton la somme de 4,407,000 fr., déduction faite de l'escompte ; sur cette somme, la Caisse cantonale percevra le 20 %, soit 880,000 francs. Il vote une allocation de renchérissement aux petits fonctionnaires pour l'année 1917 ; une augmentation d'impôt de 0 fr. 15 sur la fortune est prévue pour faire face à cette nouvelle dépense ; il en est de même pour ce qui concerne une augmentation des traitements du personnel enseignant. Par 56 voix contre 23, il écarte la proposition de MM. Matthias et consorts de revenir sur la loi sur l'enseignement secondaire et pédagogique en ce qui concerne la quatrième année de l'École normale ; il accorde la naturalisation à 12 étrangers et à leurs familles ; enfin, MM. P. Favarger et V. Tripet développent leurs propositions demandant que la Suisse proteste contre les déportations de France et de Belgique. Accueillie avec plaisir par le Conseil d'Etat, qui la transmettra au Conseil fédéral, la proposition est votée à l'unanimité.

**Décembre, 2.** — Mort de M. Georges de Coulon. (Voir article nécrologique.)

**2 et 3.** — Elections générales des autorités cantonales législatives et exécutives, ajournées en raison de la mobilisation : 8331 électeurs radicaux obtiennent 48 députés ; 6329 socialistes, 34 députés ; 5493 libéraux, 29 députés. Sont élus au Conseil d'Etat : MM. Clottu Alfred par 13,490 voix ; Calame Albert par 13,214 voix ; Quartier-la-Tente Ed. par 13,196 voix ; Calame Henri par 13,174 voix ; Petavel Auguste par 12,925 voix. Les candi-

dats socialistes Graber et Wenger obtiennent 7016 et 6967 voix.

**12.** — Arrivée à Neuchâtel de 21 officiers français malades, évacués d'Allemagne. Ils sont hospitalisés à la clinique du Chanet.

**14.** — A l'église catholique de Neuchâtel, *Requiem* à la mémoire des soldats français et belges tombés au champ d'honneur. Sermon du Père Montana, dominicain français, professeur à Fribourg.

**15.** — Ouverture, à Neuchâtel, d'une exposition posthume des œuvres du peintre Arthur Herzog.

— On annonce de Fleurier la mort de Joseph Kaufmann, bien connu comme maître de l'hôtel de la Poste, créateur de l'hôtel Beau-Site, et qui donna son concours professionnel à de nombreuses fêtes cantonales et fédérales.

**16.** — Ouverture, aux salles Léopold-Robert, de l'exposition des artistes militaires neuchâtelois en faveur de la caisse de secours.

**18.** — Mort de M. Daniel Bersot. (Voir article nécrologique.)

**26.** — Mort, à Neuchâtel, à l'âge de 71 ans, de M. Georges Guillaume, imprimeur, ancien député au Grand Conseil et conseiller général. Il avait publié d'intéressants *Souvenirs d'un franc-tireur pendant le siège de Paris; Souvenirs d'un garde national*, et des romans historiques : *Franz et Rosa, épisode de l'invasion française de 1798; Thécla, ou le sac de Stans*.

**30.** — Les fouilles entreprises à la grotte de Cotencher le 3 juillet dernier ont donné des résultats inattendus et conduit à des découvertes remarquables. (Article Aug. Dubois, « Musée neuchâtelois » octobre-décembre 1916.)

**29 et 30.** — La compagnie de guides 2 landsturm, rentrée du Valais à Colombier le 29, est licenciée le 30 au matin.

**Janvier, 8, 9 et 10.** — Session d'inauguration de la 23<sup>me</sup> législature du Grand Conseil. Après un culte à la Collégiale, présidé par M. Albert Lequin, pasteur à Fontainemelon, la séance est ouverte à midi, sous la présidence provisoire de M. Fritz-Albin Perret, doyen d'âge. Le bureau nommé en mai 1916 est confirmé à quelques exceptions près. M. Ed. Breguet remplace M. Daniel Liniger comme secrétaire et MM. Savoie-Petitpierre et

Louis Tissot succèdent à MM. Louis Dubois et Ernest Rosselet à la questure. Le Grand Conseil procède aux nominations réglementaires; il prend en considération le projet de loi instituant les tribunaux pour enfants et le renvoie à la commission législative; il adopte: 1. un décret portant modification à la taxe d'exemption du service militaire; 2. un projet de décret nommant un deuxième adjoint à l'inspectorat des contributions; 3. un décret autorisant les communes à se baser sur les estimations de l'année courante pour prélever leurs impôts. Après une interpellation de M. Paul Graber sur la répartition à des prix réduits des denrées alimentaires, à laquelle M. Pettavel répond, la session est close.

**9.** — Ouverture, à Neuchâtel, de l'exposition de pendules neuchâteloises qui a eu lieu en novembre à La Chaux-de-Fonds.

**11.** — Le referendum contre la loi sur l'enseignement secondaire et pédagogique du 3 novembre recueille 6728 signatures, dont 3933 pour le district de La Chaux-de-Fonds et 1921 pour celui du Locle.

— M. Eugène Rosset, pendant 37 ans commissaire aux enchères pour le district du Locle, donne sa démission et reçoit du Conseil d'Etat une montre en argent.

**15.** — On annonce de Fleurier la mort d'Auguste Margot, ancien carabinier, vétéran de l'occupation des frontières en 1870, un des piliers de la noble corporation du Prix et de l'Abbaye.

**19.** — Mlle Cécile de Pury, décédée à Neuchâtel le 11, à l'âge de 91 ans, lègue à diverses œuvres de la ville et du canton une somme de 51,500 fr. et cinq tableaux au Musée des beaux-arts de Neuchâtel. Mlle de Pury était d'une générosité inépuisable, et c'est par centaines de mille francs que se chiffrent les dons qu'elle a faits de son vivant.

**24, 25, 26 et 27.** — Mobilisation à Colombier et départ pour la frontière des troupes neuchâteloises de l'élite, infanterie, mitrailleurs, cavalerie et artillerie.

**26.** — On annonce des Verrières la mort d'Aloïs Chappuis, depuis 18 ans pharmacien de ce village, où il était l'objet de l'affection générale.



**Février, 1<sup>er</sup>.** — Mlle Louise DuPasquier, décédée à Neuchâtel, le 25 janvier, à l'âge de 86 ans, lègue à diverses œuvres de la ville et du canton une somme de 50,000 francs et à l'Eglise indépendante de Neuchâtel-ville son immeuble et son jardin de la rue du Pommier.

**3.** — Mort du Dr Georges Sandoz. (Voir article nécrologique.)

**4.** — Mort de M. Frédéric de Rougemont. (Voir article nécrologique.)

**7.** — On annonce du Mont-de-Boveresse la mort de Mme Caroline Droz-Leuba, âgée de 72 ans, ancienne institutrice dans diverses classes de quartiers, une de nos dernières patoisantes, auteur de piquantes « Vieilles histoires de chez nous », que publia en son temps le « Courrier du Val-de-Travers ».

**8.** — Arrêté du Conseil d'Etat interdisant les achats de sucre, riz, flocons et gruau d'avoine, farine et semoule de blé, farine et semoule de maïs, pâtes alimentaires, café, chicorée, graisse et huiles comestibles pour une période de plus de dix jours.

**12.** — Mort de M. Emmanuel Bauler. (Voir article nécrologique.)

— Mort, à Genève, à l'âge de 58 ans, de M. Jules Carrara, ancien professeur de langue et de littérature françaises au gymnase et à l'école supérieure des jeunes filles de La Chaux-de-Fonds, de 1900 à 1905.

**14.** — Mort, à 80 ans, de M. Simon Beyersdorf, d'origine alsacienne, qui exerça les fonctions de rabbin à La Chaux-de-Fonds, de 1865 à 1888.

**17.** — Arrêté du Conseil d'Etat fixant à 600 gr. pour le sucre et à 400 gr. pour le riz la ration mensuelle par tête de population; les enfants au-dessous de quatre ans n'en recevant que la moitié.

— Mort de M. Armand Yonner. (Voir article nécrologique.)

**27.** — Mort de M. Charles Herzog. (Voir article nécrologique.)

— A 1 h.  $\frac{1}{2}$ , du sommet de la paroi de rocher qui domine la route de la Clusette, d'énormes blocs se détachent et roulent avec fracas jusqu'à l'Areuse; les débris atteignent les usines du Furcil sur une longueur de 30-40 m., la route est complètement obstruée. La route cantonale du

Val-de-Travers est fermée à la circulation.

**28.** — Après avoir dirigé pendant 27 ans les finances de la Ville de Neuchâtel, M. Jean de Pury donne sa démission, pour aller diriger, à la légation de Suisse à Paris, la section spéciale représentant, depuis la rupture germano-américaine, les intérêts des Allemands résidant en France.

**Mars, 5.** — Ordonnance du Conseil fédéral prescrivant deux jours sans viande par semaine, le mardi et le vendredi.

**8.** — Mort, à Neuchâtel, de M. Louis Evard, directeur de la Chambre d'assurance, dans sa 63<sup>me</sup> année.

— M. Max Reutter, avocat, est nommé directeur des finances de la ville de Neuchâtel.

**13.** — Arrêté du Conseil d'Etat instituant une commission consultative, qui devra proposer au département de l'agriculture les mesures propres à intensifier la culture du sol et son rendement.

**15.** — Le Tribunal territorial II, siégeant à Porrentruy, condamne M. P. Graber, rédacteur de la « Sentinelle », à huit jours de prisons et aux frais, pour calomnie contre des officiers.

**19.** — Après entente entre les autorités fédérale et cantonale, la mise en culture de 85 poses de terrains de la place d'armes de Planeyse est décidée; la direction et la haute surveillance des travaux est confiée à M. Ernest-Emile Girard, à Boudry; les chevaux et les conducteurs nécessaires pour ces travaux seront prélevés sur les effectifs de la 5<sup>me</sup> division.

**20.** — Le 500<sup>me</sup> anniversaire de Nicolas de Flue est solennisé dans toutes les écoles du canton et dans tous les villages par le son des cloches, à 8 h.  $\frac{1}{4}$  du soir.

**26.** — M. Alfred Audétat, actuellement adjoint à la direction du IV<sup>me</sup> arrondissement postal de Neuchâtel, est nommé directeur du même arrondissement.

**31.** — Sous la direction de M. André Messenger, l'orchestre de la Société des concerts du Conservatoire de Paris se fait entendre au Temple du Bas, à Neuchâtel.

**Avril, 5.** — Arrivée à Neuchâtel d'une centaine d'internés français, pères de famille, captifs en Allemagne depuis plus de dix-huit mois. Ils sont logés dans les baraquements du Suchiez.

**17.** — Les trois compagnies neuchâtoises du bataillon 2 de carabiniers et la compagnie de mitrailleurs de carabiniers mobilisent à 9 h. du matin, à Colombier.

— Dès 5 h. du matin, la neige tombe dans tout le Vignoble comme au gros de l'hiver. Aux Montagnes, la couche de neige fraîche est de 20 cm.

**25.** — Arrêté du Conseil d'Etat concernant le ravitaillement en bois de chauffage : les exploitations des forêts publiques doivent être organisées en 1917 de manière à produire une quantité de bois de feu double de celle d'une année normale. La vente de bois de feu ne peut avoir lieu qu'avec l'autorisation du Département de l'industrie et de l'agriculture, qui fixe les conditions auxquelles elle peut être accordée.

**25, 26 et 27.** — Session extraordinaire du Grand Conseil. Il vote un projet de décret modifiant l'article 243 du Code de procédure pénale et l'article 386 du Code pénal ; il discute et renvoie à la commission le projet de loi forestière ; il discute et vote, par 44 voix contre 37, le texte revisant l'article 16 de la Constitution, rendant obligatoire l'institution de l'impôt progressif : « En matière d'impôt direct, il peut être fait application du principe de la progression ». Il discute longuement la question du ravitaillement, puis, après avoir pris en considération les motions Guinand (mesures à prendre pour empêcher la hausse du prix du bois), Inaebnit (distribution aux nécessiteux de denrées à prix réduits) et Graber (mesure contre la hausse des loyers), la session est close.

**28.** — Ouverture, à Neuchâtel, de la 7<sup>me</sup> exposition de la section neuchâteloise des peintres, sculpteurs et architectes suisses.

**Mai, 9.** — Mort de M. Ulysse Matthey-Doret. (Voir article nécrologique.)

**12 et 13.** — Le droit de timbre est accepté en Suisse par 190,288 oui contre 167,689 non et 14 cantons  $\frac{1}{2}$  contre 7  $\frac{1}{2}$ . Le canton de Neuchâtel rejette par 4202 voix contre 2974 (militaires au service, 1800 non, 599 oui).

**15 et 16.** — Arrivée de la frontière et licenciement à Colombier du régiment neuchâtelois et du groupe d'artillerie V.

**19.** — Mort de M. Georges Favre-Jacot. (Voir article nécrologique.)

— Arrivée de la frontière et licenciement de l'escadron de guides 2.

**19, 20 et 21.** — Les socialistes de La Chaux-de-Fonds manifestent devant la prison où leur camarade Graber purge sa peine de huit jours. Après avoir fait sauter la porte d'entrée, ils le font évader. Le Conseil d'Etat intervient immédiatement : sur sa demande, le général Wille fait occuper la ville militairement dès le dimanche soir par la brigade d'infanterie I, sous les ordres du lieutenant-colonel de Haller. Une grande réunion a lieu le dimanche soir au Temple français, malgré les efforts de la cavalerie pour en empêcher l'accès. Plusieurs arrestations ont lieu le lundi, entre autres celle du pasteur-rédacteur Humbert-Droz, tandis que le citoyen Graber demeure introuvable.

**24.** — M. Emile Lombard, bibliothécaire à la Bibliothèque de la ville de Neuchâtel et privat-docent à l'Université, est appelé à une chaire de la Faculté de théologie de l'Université de Lausanne, vacante par la mort de M. Henri Narbel.

— M. Willy de Corswant est nommé titulaire de la nouvelle chaire d'histoire des religions, créée à la Faculté de théologie de l'Université.

— Le Conseil d'Etat crée un Office cantonal des combustibles (centrale des bois de feu) et nomme directeur de cet office M. Henry Biolley, inspecteur des forêts du III<sup>me</sup> arrondissement.

**26.** — Le Conseil d'Etat nomme une commission cantonale chargée d'assurer l'exploitation intensive de la tourbe.

**28, 29, 30 et 31.** — Session ordinaire du Grand Conseil. Le bureau est renouvelé comme suit : Président, M. Georges Borel ; 1<sup>er</sup> vice-président, M. Charles Schurch ; 2<sup>me</sup> vice-président, M. Ernest Béguin ; secrétaires, MM. J.-F. Jacot et Edmond Breguet ; questeurs, MM. Paul-F. Ducommun, Romain Ruedin, Paul Savoie-Petitpierre et Louis Tissot. MM. Auguste Pettavel et Pierre de Meuron sont confirmés dans leur mandat de députés au Conseil des Etats. Il nomme la commission du budget et des comptes ; il renvoie les élections et votations des 2 et 3 juin ; il modifie le texte voté à la dernière session revisant l'article 16 de la Constitution, en ce sens qu'au lieu de rendre obligatoire l'institution de l'impôt progressif en ma-

tière d'impôt direct, il revient à l'idée du Conseil d'Etat, qui n'en prévoyait que la possibilité, en adoptant ce texte : « La législation peut prescrire l'application du principe de la progression » ; il discute les trois motions prises en considération lors de la dernière session et accepte les conclusions du rapport du Conseil d'Etat. Il discute longuement et bruyamment sur les événements des 19 et 20 mai, à La Chaux-de-Fonds. Le rapport du Conseil d'Etat sur les mesures prises est vivement combattu par les socialistes, mais unanimement appuyé par les deux autres groupes. Par 70 voix et par 68 voix contre 33, le décret du Conseil d'Etat et l'ordre du jour présenté par le lieutenant-colonel Apothéloz sont acceptés dans la teneur suivante : « Le Grand Conseil de la République et Canton de Neuchâtel décrète : Article unique : Les mesures prises par le Conseil d'Etat à l'occasion des événements des 19 et 20 mai 1917, à La Chaux-de-Fonds, sont approuvés. Il adresse des félicitations au Conseil d'Etat et des remerciements aux troupes pour la parfaite correction de leur attitude, engage le gouvernement à continuer son œuvre d'assainissement en poursuivant ceux qui excitent la jeunesse au désordre et en prenant des mesures contre les déserteurs et les réfractaires. » Il adopte les comptes et la gestion avec les résolutions et postulats présentés par la commission, (comptes qui bouclent par un déficit de 461,215 fr., en diminution de 318,146 fr. sur le déficit prévu) ; par 56 voix contre 34, il accepte la naturalisation de 40 étrangers. Il adopte : 1. la loi forestière révisée par la commission ; 2. un projet de loi concernant la répression des délits causés par les mineurs ; 3. un projet modifiant l'article 243 du Code de procédure pénale ; il accepte enfin une motion présentée par M. Charles Perrier, proposant la prolongation à quatre ans des législatures, puis la session est close.

**30.** — Mort de M. Louis-Auguste Borel. (Voir article nécrologique.)

**31.** — Un nouvel éboulement se produit à la Clusette, vers 11 h. du matin ; une partie des matériaux éboulés obstruent la route entre le haut de la Clusette et Brot-Dessous.

**Juin, 1<sup>er</sup>.** — M. Joseph Bommer, chef du Bureau des télégraphes de Neuchâtel, fête le 50<sup>me</sup> anniversaire de son entrée au service de la Confédération suisse.

**2 et 3.** — Assemblée à Neuchâtel de 250 délégués de l'Association suisse des employés des chemins de fer et de la navigation à vapeur.

**5, 6 et 7.** — Vente-exposition, à la dépendance de l'hôtel du Soleil, à Neuchâtel, des objets confectionnés par les militaires suisses en traitement à la clinique militaire de Leysin.

**9.** — Exposition, dans les salles Léopold-Robert, d'une collection de peintures exécutées sur le front français d'Alsace aux Flandres par J.-F. Bouchor, peintre du Musée de l'armée.

**9 et 10.** — Assemblée à Neuchâtel et à Boudry de la Société suisse de préhistoire ; visite de la grotte de Cotencher et au Champ-du-Moulin.

**11.** — Arrêté du Conseil fédéral supprimant les jours sans viande.

**15.** — La population totale du canton, d'après le recensement de novembre 1916, est de 133,828 âmes, en augmentation de 1188 sur celle de janvier 1916. Les étrangers à la Suisse sont en diminution de 331 sur 1916.

**16, 17 et 18.** — Congrès, à Neuchâtel, de la Société suisse des maîtres ferblantiers et appareilleurs d'eau et de gaz.

**18.** — Mort tragique, à La Chaux-de-Fonds, du soldat Adolphe Berney, du Sentier, ordonnance du capitaine Balavoine, « guillotiné », en quelque sorte, par l'ascenseur de l'hôtel de Paris.

**25.** — M. Fernand Burrus, négociant, de Blamont, Meurthe et Moselle, en séjour à Neuchâtel, en remerciement de l'aimable accueil qu'il a reçu chez nous, fait à divers établissements d'utilité publique de la Ville des dons se montant à 2000 fr.

**26.** — Une Anglaise, M<sup>me</sup> E., habitant Neuchâtel, part à 5 h. du soir des bains de l'Évole, sans prévenir personne, et traverse le lac à la nage sans être convoyée. Elle effectue le retour dans un bateau de pêcheurs, ramant elle-même pour se réchauffer.

**29.** — L'évadé Paul Graber se constitue prisonnier aux prisons de Neuchâtel.

**29, 30 juin et 1<sup>er</sup> juillet.** — Championnat d'escrime inter-internés alliés, sous les ombrages du Jardin anglais et dans les locaux de la Rotonde, à Neuchâtel; le bénéfice net, de 3000 fr., est réparti entre la Croix-Rouge suisse, le Fonds de secours des soldats suisses nécessiteux et les soldats neuchâtelois nécessiteux qui ne bénéficient pas du fonds du 8<sup>me</sup> régiment.

**Juillet, 2 et 3.** — Le citoyen Graber ayant réintégré sa cellule, la troupe quitte La Chaux-de-Fonds.

**2.** — Mort, à Peseux, à l'âge de 48 ans, de M. F. Rufener, professeur, très apprécié et très aimé, de mathématiques et de physique au Gymnase cantonal de Neuchâtel.

**4.** — Eclipse totale de lune entre 8 h. 25 et 12 h. 26.

— Arrivée à Neuchâtel, à 6 h. du soir, de 29 petits Belges, filles et garçons, âgés de 8 à 11 ans. En attendant d'être répartis entre les personnes qui veulent bien s'en charger, ils sont hospitalisés à l'hôpital de la Providence.

**6.** — La « Fondation F.-G. Ascoli » décerne le prix de 1500 fr. dont elle dispose tous les quatre ans, à la rédaction du « Glossaire des patois de la Suisse romande », dont l'un des trois rédacteurs est M. Jules Jeanjaquet, professeur à l'Université de Neuchâtel.

**8.** — Réunion et concours cantonal des gymnastes neuchâtelois à Neuchâtel.

**13.** — M. H. Kormann, instituteur aux Calames (commune du Locle), a accompli sa cinquantième année d'enseignement dans le canton, dont quarante au Locle.

**14 et 15.** — Les électeurs neuchâtelois rejettent la loi sur l'augmentation du prix du sel par 7126 voix contre 2838; celle de l'augmentation du taux de l'impôt direct par 7389 voix contre 2496, et la loi sur l'enseignement secondaire et pédagogique par 7676 voix contre 2022.

**21 et 22.** — Les électeurs neuchâtelois acceptent la revision de l'art. 16 de la Constitution cantonale (impôt progressif) par 8054 voix contre 2025.

**23.** — Quatre-vingts internés français

partent à 8 heures du soir de Neuchâtel pour regagner leur pays.

**24.** — Arrivée à Neuchâtel de trente-huit soldats français, internés en Allemagne. Ils seront hospitalisés à Belle-rive près Cortaillod et à Boudry.

**26.** — M. le Dr Ernest de Reynier, à Neuchâtel, reçoit du gouvernement français la croix de chevalier de la Légion d'honneur, pour services rendus en 1871, lors de l'internement en Suisse de l'armée de Bourbaki.

**26 et 27.** — Assemblée générale à Neuchâtel de la Société suisse des hôteliers et restaurateurs.

**28 et 29.** — Assemblée générale à Neuchâtel et jubilé de vingt-cinq ans d'existence de la Société fédérale des secrétaires d'état-major.

**31.** — Arrivée à Neuchâtel de vingt-huit soldats français, internés en Allemagne. Ils seront hospitalisés à Boudry.

Arrivée à Neuchâtel de quatorze petits Belges, filles et garçons âgés de 7 à 11 ans. Ils passent quelques jours à l'hôpital de la Providence, avant d'être répartis entre les personnes qui ont bien voulu s'en charger.

Une troisième année de guerre s'achève. Les Etats-Unis d'Amérique sont entrés dans la lutte aux côtés des Alliés. Notre pays jouit encore de la paix, mais que d'appréhensions toujours plus nombreuses n'éprouvons-nous pas en voyant se prolonger d'année en année cette mêlée sanglante! L'avenir est obscur: quel sort est réservé à notre pays?

---

**A propos.** — M. X. est très myope. L'autre soir, dans un salon où il était invité, il passe, sans la voir, devant Mme \*\*\* qui lui avait été présentée quelques jours auparavant et qu'il avait alors complimentée sur ses attraits. Celle-ci l'arrête, malicieusement:

— Voyez, Monsieur, le cas que je dois faire de vos flatteries; vous passez devant moi sans me regarder.

— Madame, répliqua galamment M. X., si je vous avais regardée, je n'aurais point passé.



LE Dr GEORGES SANDOZ

1861-1917



GEORGES FAVRE-JACOT

1843-1917



JAMES GUILLAUME (1844-1916).

D'après une peinture de Gustave Jeanneret.



FRÉDÉRIC DE ROUGEMONT (1838-1917).

D'après une peinture d'Edmond Bille.

## NECROLOGIE NEUCHATELOISE

(AVEC PORTRAITS)

**Louis Isely**, né à Neuchâtel le 11 avril 1854, suivit la carrière de son père. Après de brillantes études à l'Ecole polytechnique de Zurich, il devint professeur de mathématiques au gymnase cantonal de Neuchâtel en 1878, et à l'académie en 1883. Il a laissé à ses élèves le souvenir d'un maître au cœur bon et affectueux, dont l'enseignement, d'une remarquable lucidité, savait se faire accessible même aux cerveaux les moins ouverts aux mathématiques. Il a rempli ses loisirs de professeur par de nombreuses publications très dignes d'estime, où son amour pour la science s'alliait à un vif attachement pour son pays. Nous pensons surtout à son excellente *Histoire des sciences mathématiques dans la Suisse française* (1901), qui est le fruit de patientes recherches. Il a publié toute une série de brochures, d'articles parus dans le *Bulletin de la Société des sciences naturelles* ou dans d'autres périodiques, sur des points spéciaux de l'histoire des mathématiques, qui l'intéressait particulièrement. Il avait pris sa retraite en 1911, emportant, avec la reconnaissance de ses élèves et l'affection de ses collègues, le titre de professeur honoraire de l'Université, et s'était fixé dans le Jorat, à Rossenges, près Moudon. Il est mort le 27 août 1916.

Issu d'une ancienne famille de notre pays, **James Colin** était né à Neuchâtel le 19 septembre 1847. Fils d'un architecte bien connu dans sa ville natale, il fit lui-même ses études d'architecte à l'Ecole polytechnique de Zurich, puis à l'Ecole des beaux-arts de Paris. Il entra en 1873 au service de la compagnie du Gothard et dirigea la construction de plusieurs gares dans le canton du Tessin. Dès 1876 établi à Neuchâtel, il collabora avec l'architecte cantonal, M. Droz, à la construction de la salle du Grand Conseil. Puis il fonda, avec MM.

Louis Perrier et Nelson Convert, la Société technique, dont le nom reste attaché à mainte entreprise importante dans notre canton et à laquelle il demeura intéressé jusqu'à sa mort. C'est sous sa direction et d'après ses plans que furent érigées une grande partie des maisons qui forment le quartier de l'Est de la ville. Plusieurs bâtiments publics et habitations particulières sont également son œuvre.

Aucune manifestation de notre vie sociale ne le laissait indifférent. Il eut une grande part à la fondation de la Société de géographie, dont il fut pendant plusieurs années le président très actif; il siégea longtemps et jusqu'à sa mort dans la commission de la Bibliothèque, à qui il a donné, dans ses dernières volontés, une dernière marque d'intérêt. Membre très fidèle du Cercle libéral, il fut membre du Conseil général de 1881 à 1883. Il fit partie de la société de chant l'Orphéon et de plusieurs autres associations où l'on appréciait l'élévation de ses sentiments, sa parfaite bienveillance et sa générosité discrète. Il est mort brusquement le 4 septembre 1917, à Trois-Torrents (Valais), où il se trouvait en villégiature. 6

Né en 1846 à Saint-Imier, où son père était chef d'une importante fabrique d'horlogerie, **James Montandon** fit ses classes à Neuchâtel, se voua au commerce, séjourna à Bâle, puis au Havre, revint en Suisse lors de la guerre de 1870, et occupa pendant trois ans une place dans la Banque du Locle. En 1873, il rejoignit au Kansas un frère qui y faisait de l'agriculture, s'y maria et y demeura jusqu'en 1878. Rentré au pays, établi d'abord à Cortaillod, puis, dès 1882, à Colombier, il s'attacha dès lors à se rendre utile à ce beau village. A côté de ses propres affaires, il accepta ces nombreuses fonctions publiques auxquelles ne peut se soustraire un homme d'expérience et de dévouement. Il dirigea longtemps la Banque d'Epargne, imprima un heureux essor à la boulangerie par actions dont il fut le gérant, siégea dans les conseils de l'Eglise et de l'Ecole, dans le Conseil communal de 1888-1903, et, dès cette date, au Conseil général dont il fut président à deux reprises. Il s'occupa de

la Croix-Rouge et des réfugiés belges. Son activité s'étendit au domaine cantonal : il fut député radical au Grand Conseil de 1889-1895, fit partie du Conseil de la banque cantonale, de la Chambre d'assurance, etc. Sa droiture de caractère, sa franchise parfois un peu brusque commandaient l'estime ; et il supporta sans faiblesse le mal implacable qui l'a enlevé le 25 septembre 1917.

Fils aîné du conseiller d'Etat George Guillaume, **James Guillaume** naquit en 1844 à Londres, où son père dirigeait alors un commerce d'horlogerie. Il fut un des plus brillants élèves du collège classique de Neuchâtel. De bonne heure, il afficha des idées fort avancées. Il enseigna quelque temps au Locle, puis joua bientôt dans l'Internationale un rôle important, qui le mit en étroites relations avec tous les grands révolutionnaires d'il y a un demi-siècle, en particulier Bakounine. Ce fut la phase militante de sa carrière. Après 1870, établi à Paris, il se consacra à l'élaboration du grand *Dictionnaire pédagogique* entrepris par la maison Hachette. Son volume sur *Pestalozzi* (1890) est une remarquable étude sur l'illustre pédagogue suisse. Guillaume s'est adonné également à des recherches fructueuses sur l'histoire de la Révolution française. On lui doit la publication de sept gros volumes : *Procès-verbaux du Comité d'instruction publique de l'assemblée législative* (1 vol.) et de la *Convention nationale* (6 vol.), recueil de documents qui rend de précieux services aux historiens de cette grande époque. Il a publié encore *l'Internationale* (4 vol., 1905-1910) ; *Etudes révolutionnaires* (2 séries, 1908-1909). Il exerça la charge fort honorable de secrétaire-adjoint de la Société de l'histoire de la Révolution française. S'il était peu connu personnellement dans les milieux neuchâtelois, il jouissait à l'étranger d'une grande notoriété. Ses anciens compagnons de lutte et ses collaborateurs, les Kropotkine, les Broupbacher, les Buisson, les Aulard, et d'autres, ont rendu d'éclatants hommages à ce grand travailleur. Guillaume était une intelligence ferme et lucide servie par une vaste érudition. Encore qu'il mît dans l'expression de ses idées

révolutionnaires et que sa figure pâle et ascétique semblât annoncer la froide implacabilité d'un Robespierre ou d'un Saint-Just, il avait un cœur généreux et sensible, et usait d'une courtoisie parfaite envers ceux qui ne goûtaient point ses doctrines nettement subversives. Il laisse, dit-on, des « souvenirs » qui seront du plus vif intérêt. On nous saura gré de donner une reproduction de son portrait, peint par son ami intime, Gustave Jeanneret : nous rendons ainsi hommage à un Neuchâtelois d'une remarquable intelligence et à un de nos artistes les plus estimés.

**Georges de Coulon**, né à Neuchâtel le 30 décembre 1850, issu d'une famille cénovole établie dans notre pays vers le milieu du XVIII<sup>me</sup> siècle, avait hérité de ses ancêtres l'attachement qu'ils vouèrent à leur patrie d'adoption : on sait qu'ils l'ont particulièrement servie et honorée. Son père, appelé au lendemain du 1<sup>er</sup> mars par le clairvoyant Piaget à la présidence du tribunal de Neuchâtel, exerça cette charge importante de 1848 à 1865. Georges, après un apprentissage de commerce à Londres et à Paris, se voua à l'agriculture, sa vraie vocation : il l'étudia à l'Institut agronomique de Paris, puis se fixa à Neuchâtel, où il se fit rapidement une place en vue dans le monde des agronomes et des viticulteurs. Il rédigea longtemps l'*Almanach agricole* (ce qui ne l'empêchait pas d'aimer le *Messenger boiteux*) ; il fut membre influent de la Société d'agriculture, de la commission phylloxérique (1880-1890), et publia diverses brochures : *Notes sur le vignoble neuchâtelois* (1889) ; *Le Projet de loi forestière* (1897) ; *La Culture des vignes à la charrue* (1903) ; *Des économies ! des économies !* (1905). Membre fidèle du parti libéral, il fut conseiller général de 1883-1906. Il s'intéressait aussi aux questions coloniales, fit plusieurs voyages en Algérie et au Maroc, et publia sur ce dernier pays une brochure pleine de sagesse et de renseignements utiles. Il avait acquis en Algérie un domaine viticole important, où il appliqua avec succès ses idées sur la culture de la vigne. Ajoutons que sa délicatesse de cœur et sa sensibilité extrême,



qu'il cachait sous des dehors un peu brusques, étaient appréciées à leur valeur par ses intimes.

Né à La Coudre le 30 juin 1873, élève, de 1893 à 1894, de l'Académie de Neuchâtel, licencié ès sciences sociales de l'Université de Genève, **Daniel Bersot** est mort dans cette ville le 18 décembre 1916, emporté brusquement par un anthrax. Parti en 1897 pour le Congo, il y fut témoin des mauvais traitements subis par les indigènes, et adressa au *Journal de Genève* (1898) une série de lettres qui furent très remarquées. Revenu en Suisse, il fut un des membres les plus actifs de la Ligue pour la défense des indigènes congolais, et collabora à la brochure de M. Albert Wuarin, *Un crime contre le droit de l'humanité* (1909). La même année, il publiait un volume de nouvelles, *Sous la Chicote*, qui attestait, avec le don de l'observation, le sens du pittoresque et la vigueur du style, une sensibilité contenue, mais profonde. En 1911, il devint rédacteur en chef de *l'Express de Genève*. Il écrivait dans la *Bibliothèque universelle*, dirigea les *Pages illustrées*, journal destiné à la jeunesse, et fut, ces dernières années, correspondant suisse du *Petit Parisien*. C'est ainsi qu'il se lia d'une cordiale amitié avec Serge Basset, qui, en juin 1917, fut tué sur le front, victime du devoir professionnel. Bersot faisait partie de la rédaction du *Journal de Genève* et y travaillait encore quelques heures avant sa fin. Il était privat-docent à l'Université de Genève, où il faisait un cours sur la technique et l'histoire du journalisme. Son mérite très réel s'enveloppait de modestie. Avec son fin profil, ses longs cheveux noirs, le clair et franc regard de ses yeux bleus, c'était une figure caractéristique, à laquelle allaient naturellement les sympathies : il les méritait par l'élévation de son âme généreuse et bonne.

Le docteur **Georges Sandoz**, né à Neuchâtel le 12 mai 1861, fit ses humanités à Neuchâtel. Il semblait devoir faire une carrière littéraire, à en juger par les vers et la prose dont il relevait les séances des *Sociétés d'Etude* et de *Belles-*

*Lettres* : il en garda du moins le goût de l'expression élégante et de la haute culture ; mais il se voua à la médecine. Après ses études poursuivies à Genève et à Berne, achevées à Strasbourg, il s'établit en 1886 à Dombresson. Il portait un intérêt tout spécial à l'hygiène publique et à l'hygiène de l'enfance : les *Feuilles d'hygiène*, qu'il rédigea dès 1889, en font foi. Aussi accepta-t-il, après la mort du Dr Nicolas, la charge de vice-président de la commission de santé. Fixé à Neuchâtel dès 1897, il fut un des promoteurs du Dispensaire anti-tuberculeux, du casier sanitaire des maisons, et l'un des champions les plus tenaces de la lutte contre la tuberculose. Il avait une âme civique et n'estimait pas que personne fut dispensé de travailler pour l'intérêt général. Il a joué un rôle politique actif, au Val-de-Ruz, puis au chef-lieu, comme membre du parti libéral. A la fois homme de cabinet et homme d'action, il a servi par sa parole, aussi élégante que sa plume, les idées dont le triomphe lui paraissait désirable. Conférencier plein d'autorité, professeur de médecine légale à l'Université, conseiller général de 1900 à 1908, directeur dès cette date de l'Hospice de Perreux, puis dès 1913 de la maison de santé de Préfargier, partout et dans toutes ses fonctions diverses, il a mis sa science, son intelligence et son cœur au service du bien public. Partout aussi, il a fait apprécier la rectitude de son caractère, la sûreté de son commerce, son bon sens et sa pondération, et par-dessus tout, sa bonté. Son abord un peu distant, son ton parfois un peu brusque ne parvenaient pas à dissimuler l'exquise sensibilité de son cœur. Doué d'une rare énergie morale, il soutint avec dignité de dures épreuves. La plus cruelle fut la perte d'une compagne digne de lui, qu'il perdit brusquement après huit années d'un complet bonheur. Il ne s'en releva pas, et la maladie le terrassa en quelques jours, le 3 février 1917. « Il fut, écrivait un de ses amis au lendemain de sa mort, il fut le type de l'homme simple, ennemi né du bluff et de la réclame ou de la poudre aux yeux. Ne cherchant à plaire à personne, il obtint le respect de tous. Il était d'une rare propreté morale... » Ce dernier mot résume le souvenir que laisse le docteur Sandoz.

Le pasteur **Frédéric de Rougement**, né à Neuchâtel le 16 février 1838, avait été élevé au Valentin, près Yverdon, où son père, le fécond écrivain auteur du *Peuple primitif*, vécut plusieurs années après la Révolution de 1848. C'est sous son influence et sa direction qu'il fit ses premières études et acquit cette culture variée qui frappait en lui. Porté par un goût très vif vers l'étude de la nature, il devint un entomologiste de première force. Il a laissé une collection très complète des papillons de notre pays, et a publié dans le *Bulletin de la Société des sciences naturelles* (tomes XXIX et XXXI) son remarquable et volumineux *Catalogue des lépidoptères du Jura neuchâtelois*. Sa piété n'était pas moins solide et profonde que sa science. Il étudia la théologie à Neuchâtel, puis à Tubingue et à Halle, et après sa consécration (1862) devint suffragant du pasteur Berthoud, de Dombresson, puis titulaire de cette paroisse, dont il fut pendant un demi-siècle le conducteur spirituel. En 1873, il se rattacha, non sans lutte intérieure, à l'Eglise indépendante. Mais il n'oublia point pour autant ceux dont il avait dû se séparer, et conserva l'affection de tous les membres de son ancien troupeau. Il fut le pasteur le plus consciencieux et le plus dévoué, en même temps que l'énergique défenseur de la foi évangélique. Mais ce qui paraît avoir surtout caractérisé son ministère, ce dont on ne trouverait guère un exemple aussi frappant, c'était l'identification du pasteur avec sa paroisse et la communauté de vie qui les unissait. Frédéric de Rougement donna à ses amis un grand exemple de résignation chrétienne, lorsqu'il eut, en 1908, la douleur de perdre soudainement un fils d'une haute distinction, auquel l'Eglise et la science théologique attachaient de riches espérances. Retiré à Neuchâtel quatre ans après (1912), il y est mort le 4 février 1917, et fut, selon son désir, inhumé dans le cimetière de son unique paroisse, où il fut accompagné par une foule émue et recueillie. L'enseignement qu'il donnait à ses catéchumènes a été résumé dans son *Esquisse d'instruction religieuse* (1904). On doit au peintre Edmond Bille un excellent portrait de Frédéric de Rougement : nous sommes heureux de donner

ici une reproduction de cette œuvre intéressante.

Tout le monde à Neuchâtel connaissait **Emmanuel Bauler**. Doué d'une activité peu commune et d'une serviabilité sans bornes, il justifiait le surnom de « présent partout » que lui donnaient volontiers ses amis. Né à Bâle en 1841, Emmanuel Bauler fut en pharmacie l'élève du remarquable W. Andreae, dont le souvenir n'est point évanoui à Fleurier. Etabli lui-même à Neuchâtel, en 1869, dans l'ancienne officine Matthieu, sur la petite place de la Croix-du-Marché, Bauler ne fut pas seulement un travailleur infatigable et d'une haute conscience professionnelle. Président de la Société des pharmaciens, il était aussi un membre très actif de la Société des sciences naturelles, dont il fut pendant vingt ans le trésorier. Il prenait intérêt à bien d'autres objets : comme son ancien patron de Fleurier, épris d'art musical, il fait partie de la Société de musique, dont il est aussi le caissier. Il travaille avec prédilection au développement de la musique religieuse et du chant sacré et prend une part importante aux travaux de la commission du psautier de l'Eglise indépendante. Très attaché à celle-ci dès sa fondation, très assidu à ses cultes, député au synode, il devient la cheville ouvrière de toutes les réunions, agapes, soirées familiaires, prend soin de tous les détails matériels du culte, pensant à tout, prévoyant tout avec une exactitude devenue proverbiale. Il est un membre fervent de l'alliance évangélique et un fidèle soutien des Missions, soit intérieures, soit en pays lointains. Son dévouement tout désintéressé reste un exemple auquel on souhaite des imitateurs. Il s'est endormi paisiblement le matin du 12 février 1917, dans sa 76<sup>me</sup> année.

**Armand Yonner.** — Né aux Verrières le 4 janvier 1861, Armand Yonner avait succédé en 1914 à M. Ed. Tuscher comme directeur du IV<sup>me</sup> arrondissement postal. On peut dire qu'il sortait du rang, ayant parcouru — et assez rapidement — tous les degrés de la hiérarchie : apprenti en 1877, commis postal deux ans après, il devint en 1888 administrateur

postal à La Chaux-de-Fonds, où il vécut seize ans et noua des amitiés fidèles. Puis il passa à Neuchâtel comme adjoint au directeur, qu'il devait remplacer pendant si peu de temps. Son sérieux, sa conscience, son affabilité, sa bonté très grande, expliquent les profonds regrets du nombreux personnel placé sous ses ordres et de tous ceux qui furent en relations avec lui. Une grave maladie l'enleva prématurément le 17 février 1917. Il n'avait que 56 ans.

Peu de figures ont été aussi familières à plusieurs générations d'écoliers de Neuchâtel que **Charles Herzog**. Né à Morat le 21 octobre 1830, communier des Ponts, Charles Herzog, après avoir fait ses humanités à Neuchâtel, fut quelques années précepteur en Hollande, d'où il revint, en 1857, enseigner au collège latin du chef-lieu l'histoire, la géographie et l'allemand. Beaucoup furent ses élèves dont les pères l'avaient été déjà. Il avait une prédilection pour l'enseignement de l'histoire neuchâteloise, dont il a su inspirer le goût à plusieurs de ceux qui ont écrit depuis dans le *Musée neuchâtelois*. Il y avait collaboré lui-même dès le début, et il était un des derniers fondateurs survivants de la Société d'histoire et d'archéologie. Il avait été le promoteur de la section spéciale de Neuchâtel-ville, dont il présida plusieurs années les séances. Il prit sa retraite en 1905, après quarante-huit années d'enseignement, et passa ses dernières années chez un de ses fils à Waldersbach, puis à la Ferrière, puis à Montet sur Cudrefin, où il est mort le 27 février 1917.

**Ulysse Matthey-Doret**. — La Brévine a perdu le 9 mai 1917 un homme qui a consacré la meilleure partie de son activité au service de sa commune. Ulysse Matthey-Doret, né dans ce village le 19 avril 1839, fit partie du Conseil municipal (puis communal) dès 1875, et en fut secrétaire pendant 42 ans. Il fut aussi secrétaire de la commission scolaire pendant de longues années. Il présidait la section de la Société fraternelle de prévoyance. Très attaché à son parti, il fut président de la section de l'association libérale et du cercle libéral, qu'il repré-

senta souvent aux assemblées des sections. Il fut correspondant de la Banque cantonale, puis du Comptoir d'escompte du Val-de-Travers. Lorsqu'il célébra en août 1916 ses noces d'or, de nombreuses marques d'affection et de gratitude lui étaient parvenues de diverses parties du pays. Sa vive intelligence, son tact et sa bienveillance, son infatigable dévouement à la chose publique, faisaient de lui un de ces hommes qu'on remplace difficilement et dont on aime à honorer la mémoire.

L'ancien industriel neuchâtelois bien connu, **Georges Favre-Jacot**, était né au Locle le 12 décembre 1843. Sorti à neuf ans de l'école primaire, il s'était, après un apprentissage solide, lancé dans l'industrie horlogère avec toute son énergie naturelle et son esprit d'initiative. A 18 ans, il prenait du travail à domicile : durant ses dernières années, c'était un plaisir pour lui, lorsqu'il conduisait quelque visiteur à son domaine de Sommartel, de faire arrêter sa voiture aux Replattes, et de montrer la modeste mesure où il avait fait ses premières années d'horloger. Il expliquait avec bonne humeur combien sa première installation était sommaire : un contrevent décroché de la fenêtre et ajusté sur deux chevalets lui servait alors d'établi ! Après avoir exécuté, plusieurs années, avec une grande habileté, les travaux du pivotteur à l'archet, puis du planteur d'échappements pour les fabriques du pays, il créa, en 1869, l'usine des Billodes qui devait, avec de solides collaborations, prendre un si grand développement. Il eut le mérite remarquable d'adapter, le premier peut-être, à notre ancienne horlogerie la production mécanique et le principe de l'« interchangeabilité » des diverses parties de la montre. Il était doué d'une énergie de fer et d'une heureuse confiance dans chacune de ses entreprises ; il montrait en outre une rare perspicacité dans le choix de ses collaborateurs. A sa retraite, en 1911, la fabrique des Billodes, devenue les *Fabriques des montres Zenith*, occupait une vingtaine de bâtiments. Mais d'autres entreprises encore sollicitèrent cet homme d'action. Ainsi, au cours des dures crises qu'eut à subir notre industrie, il s'appliqua à dé-

velopper l'élevage du bétail bovin et des chevaux. Il était devenu l'un des gros propriétaires fonciers du pays, et ses domaines montagnards de Sommartel et de la Tourne étaient connus au loin. Il n'en revenait pas moins à l'horlogerie comme à l'œuvre de ses débuts et de son choix.

Georges Favre-Jacot laissera le souvenir d'un vaillant créateur industriel, aux vues larges, à l'activité débordante, et son nom demeurera étroitement lié à l'histoire de l'horlogerie neuchâteloise.

Toute la carrière de **Louis - Auguste Borel**, imprimeur, s'est écoulée à Neuchâtel, où il était né le 24 août 1844, où il est mort, après une courte maladie, le 30 mai 1917. Durant sa longue vie de travail, il n'a cessé de prendre intérêt à la chose publique : adhérent zélé et convaincu du parti radical, il l'a représenté au Conseil général, de 1888 à 1903, avec beaucoup d'assiduité. Il fut, dès 1897, membre de la commission de la police du feu. Il avait été le fondateur de la compagnie de sauvetage du bataillon des sapeurs-pompiers, dont il fut le chef durant de longues années. Il était un fervent de la gymnastique et l'un des plus fermes soutiens de la Société fédérale ; il fut parmi nous un des premiers promoteurs de la culture physique, qui n'avait pas jadis l'importance qu'on lui attribue aujourd'hui dans l'éducation de la jeunesse. Non content de diriger avec une parfaite intelligence professionnelle l'imprimerie qui porte son nom, il a eu sa part dans le développement de la presse neuchâteloise. Il a dirigé pendant quelques années le *Courrier du Vignoble*, puis fonda l'*Express*, que rédige aujourd'hui son fils ; enfin, c'est à lui qu'est due la création de la *Feuille d'Avis de La Chaux-de-Fonds*, qu'il a dirigée quelque temps et qui est devenue aussi fort prospère. Très attaché à sa ville natale, à son pays, à son église, à son parti, il les a servis sans relâche avec conscience et fidélité.

**Jules Matthey-de-l'Etang**. — Cet artiste, né à La Chaux-de-Fonds en 1852, élève de l'excellent peintre Jacot-Guillarmod, fit sa carrière à Genève, où il débuta comme peintre sur émail : le musée des arts décoratifs de cette ville a recueilli

quelques-uns de ses meilleurs ouvrages en ce genre. Mais son goût l'attirait vers la peinture à l'huile. Il cherchait volontiers ses motifs au pied du Salève : le musée genevois des beaux-arts possède deux de ses meilleures toiles, qui attestent sa parfaite loyauté devant la nature. Il laisse aussi des portraits au crayon d'un dessin large et vigoureux. Matthey était professeur à l'École des beaux-arts, où il avait remplacé le regretté maître Pignolat. Nous tenions à donner une place dans notre nécrologie à cet artiste neuchâtelois, mort à Genève le 8 juillet 1917, et qui a honoré son canton d'origine par sa conscience et son talent.

**Le « colonel » Pindy**. — Nous devons à l'histoire d'enregistrer dans cette *Nécrologie* la mort, survenue le 24 juin 1917 à La Chaux-de-Fonds, dans sa 78<sup>me</sup> année, de Jean-Louis Pindy, qui fut un communal de marque. Cet ouvrier ébéniste, Breton d'origine, commanda en 1871 la colonne d'insurgés qui marcha sur l'hôtel de ville de Paris. Le « colonel » Pindy s'est particulièrement illustré par l'incendie de cet édifice, auquel il mit le feu de sa propre main. Il eut le temps de s'enfuir sous un déguisement féminin, gagna Genève, puis s'établit à La Chaux-de-Fonds, où il devint essayeur-juré. Il continua de professer les idées les plus avancées, surtout en matière religieuse ; Pindy était un des plus ardents promoteurs de la Libre pensée dans nos Montagnes ; il niait énergiquement Dieu et l'âme immortelle. Cet internationaliste athée était resté d'ailleurs Breton et Français ; il aimait à chanter de vieux airs de sa province et fut un des fondateurs du Cercle français de La Chaux-de-Fonds. Depuis la guerre surtout, il rendit de généreux services à ses compatriotes, en particulier aux familles des mobilisés. L'ancien tenant du drapeau rouge avait arboré la cocarde tricolore, et son petit-fils a quitté nos Montagnes pour répondre à l'appel de ce pays d'où l'aïeul avait dû s'enfuir il y a quarante ans.

Ph. G.



LE VÉRITABLE  
MESSAGER BOITEUX DE NEUCHÂTEL

POUR L'AN DE GRACE 1818

Le « Messenger boiteux » pour 1817 racontait longuement combien l'été de 1816, constamment froid et pluvieux, avait été désastreux pour toutes les récoltes : « Année d'autant plus calamiteuse qu'elle venait à la suite d'événements qui avaient longtemps troublé l'ordre établi, épuisé les ressources, exigé des efforts extraordinaires pour faire face à la situation ».

Exactement comme en 1917, n'est-il pas vrai ? Mais, aujourd'hui, la cherté de la vie, dont on se plaint avec raison, est loin d'atteindre les proportions d'il y a un siècle. A Neuchâtel, « le pain s'est vendu longtemps jusqu'à 4 ½ batz<sup>1</sup> et même 5 batz la livre ; les pommes de terre plus de 30 batz l'émine, l'avoine 25, le froment au delà de 60, et le reste à proportion ».

Comme aujourd'hui, l'Etat, les communes et les particuliers firent leur possible pour remédier à la situation. Il se forma une « commission des subsistances » par souscription d'actions de 100 livres, dont les souscripteurs s'engageaient à faire l'avance de l'argent nécessaire sans intérêts et avec le risque de la perte éventuelle qui en résulterait.

Du 1<sup>er</sup> septembre 1816 à juin 1817, la Ville achète à l'étranger 10,000 sacs de blé ; mais n'ayant besoin pour sa consommation que d'environ 4000 sacs, elle revend le reste dans le canton à un prix bien inférieur aux prix courants. Tous les terrains vagues dont elle est propriétaire ont été remis à des vigneron, artisans ou journaliers, pour la culture des légumes et surtout des pommes de terre.

Dans le reste du canton, les communes, les chambres de charité, les particuliers ont fait également les efforts les plus louables et les sacrifices les plus sérieux pour venir en aide aux nécessiteux. A La Chaux-de-Fonds, les jeunes gens fondent la Société des soupes économiques au

moyen des économies réalisées par la suppression de leurs amusements des temps meilleurs. Au Locle, au Val-de-Travers, dans tout le Vignoble, c'est également un bel élan de patriotique solidarité.

« Observons encore, dit le « Messenger boiteux » avant de terminer, que ce n'est pas seulement envers les nécessiteux de leur propre pays que s'est déployée la charité des Neuchâtelois dans le cours de cette année déplorable. Les cris de détresse qui s'élevaient des bords de la Linth et des vallées du Senthis ont retenti jusqu'à eux, et, malgré leurs embarras personnels et toutes les énormes dépenses qu'ils avaient à supporter pour y subvenir, ils ont voulu joindre leur offrande à celles que la bienfaisance étrangère et la bienveillance fédérale consacraient à l'envi au soulagement de leurs malheureux frères de la Suisse orientale, accablés de tant de maux à la fois. Indépendamment de ce qu'on leur a fait passer d'ici par d'autres moyens et dont nous ne connaissons pas le montant, nous savons qu'une somme de 8344 livres (dont le Conseil de ville a fait 90 louis et de simples particuliers le reste) a été appliquée à cette bonne œuvre et répartie entre les trois cantons de Glaris, Appenzell et Saint-Gall. »

Le « Messenger boiteux » de 1818, tout entier à « l'année du cher temps », ne mentionne aucun autre « événement remarquable » dans le canton.

---

**Les pierres crieront.** — Une Vaudoise nous signalait, en juillet 1916, un fait intéressant : « Comme je passais, nous écrivait-elle, il y a quelques jours, devant une maison en construction aux abords de la petite ville de Lutry, un ouvrier couvreur m'appela pour me faire remarquer l'inscription gravée au dos d'une tuile neuve. Elle disait : *Indignation pour le meurtre de Miss Cawell par les Allemands en octobre 1915.* »

N'est-elle pas émouvante, cette manifestation d'un humble ouvrier?... Et comme la conscience populaire est plus sensible et délicate que celle de beaucoup des hommes qui ont la prétention de la régenter !

<sup>1</sup> Le batz valait 14 centimes et une fraction.

## Planeyse en 1871 et en 1917

(AVEC PLANCHE)

La planche que nous donnons ici offre le singulier contraste de la place d'armes de Planeyse (Colombier) telle que nous l'avons vue en février 1871 et telle qu'elle était en juillet 1917. On pourrait intituler cette antithèse : *La Guerre et la Paix*, si ces deux aspects si différents n'étaient, hélas ! l'un et l'autre un effet de la guerre. En 1871, Planeyse était transformée en un immense parc d'artillerie : c'étaient les canons de l'armée de l'Est internée en Suisse, et aussi des mitrailleuses, engin meurtrier beaucoup moins connu qu'aujourd'hui.

En 1917, voici notre place d'armes transformée en un vaste champ de blé, destiné à prévenir, pour sa petite part, la disette de pain qui nous menace. Ceux qui ont vu onduler à la brise la moisson dorée de Planeyse n'oublieront pas cette petite « Beauce » neuchâteloise, comme aussi, nous autres vieux, nous nous souviendrons toujours de ces rangs de mitrailleuses alignées à perte de vue sur l'esplanade si souvent arrosée des sueurs de nos recrues. Ainsi la physionomie des sites familiers se métamorphose au gré des événements, dont l'homme n'est point le maître...  
Ph. G.

**Le siège du mal.** — Un de nos soldats est à l'infirmerie. Le capitaine-médecin faisant sa tournée s'approche du nouveau venu :

— Où vous sentez-vous mal, mon garçon ?

— Au service, mon capitaine.

\*\*\*

**Les étrennes de Madame.** — Entre deux messieurs, le 31 décembre :

— Je viens d'acheter les étrennes de ma femme ; en avez-vous déjà fait autant ?

— Oh ! moi, je suis pour les étrennes utiles. Je donnerai à ma femme une jolie machine pour me faire des cigarettes.

## CROQUIS MILITAIRE

### Le gendarme et l'espion

Affirmer que le grand-juge, au moment où fut pris cet instantané, eût son attention sérieusement fixée sur le dossier ouvert devant lui, serait très hasardé. En réalité, le grand-juge rêvait... Ses pensées débordaient la vaste enceinte qui lui servait de bureau au séminaire Albertinum, à Fribourg.

Il songeait aux horreurs de la guerre, à la réalité brutale du temps présent, aux dévastations matérielles et morales d'une époque sans précédent. Et cependant, au milieu de cette tempête, il voyait, non sans fierté, notre antique Helvétie, providentiellement protégée, groupant ses forces en une armée solide et décidée ; il revivait les jours de la mobilisation, où tous avaient répondu joyeux à l'appel du drapeau ; et le calme, à cette vision, qu'encadrait le souvenir des fanfares patriotiques, pénétrait peu à peu son âme. Comme un rayon de soleil traversait tout au long les solitudes profondes de son vaste bureau, son regard embrassait au loin, dans une atmosphère chaude et sympathique, cette belle Nuithonie si noblement chantée par le poète fribourgeois, le vertigineux pont du Gotteron, la vieille église de Notre-Dame de Lorette, où brille la falote lumière d'une lampe éternelle, puis les dos verdoyants de la Berra, la crête rocheuse du Kaiseregg, et les pointes attirantes de Branleire et de Foliéran...

A ce moment, la porte s'ouvrit et le fusilier Lentement, — nom francisé de Lanthmann, — simple manœuvre promu aux fonctions particulièrement honorables et glorieuses d'ordonnance de l'état-major judiciaire, annonça :

— « Un gendarme et un particulier. »

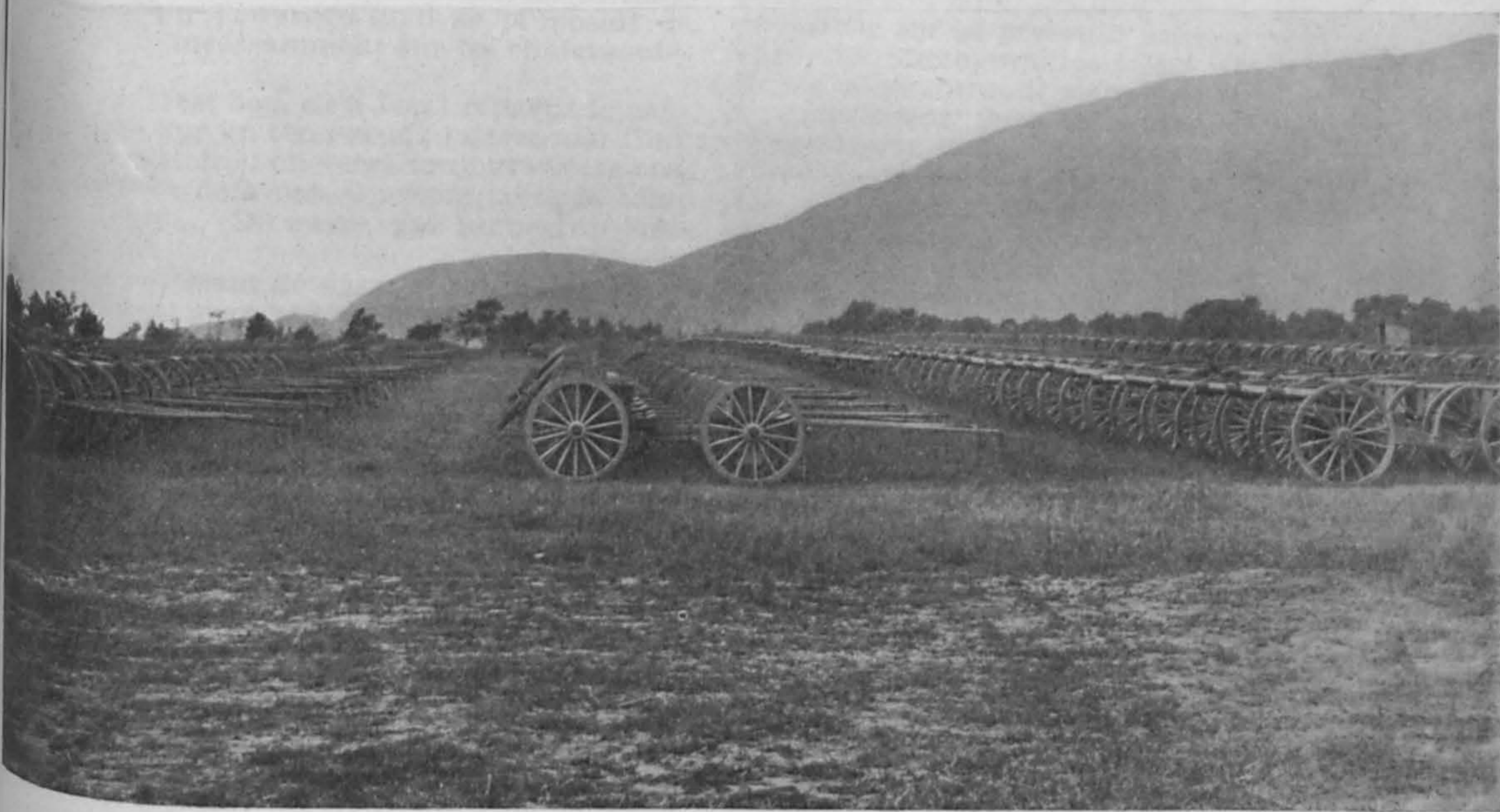
— « Faites entrer. »

De taille plutôt moyenne, d'une corpulence déjà visible, bien musclé et bien calé sur ses jambes, le gendarme s'avança jusqu'à trois pas du grand-juge, prit la position de garde-à-vous, déclina ses noms et qualités, et fit le récit suivant, dans un langage exempt de toute recher-



Phot.  
L. Bourquin,  
Colombier.

LA PLACE D'ARMES DE PLANEYSE TRANSFORMÉE EN CHAMP DE BLÉ (1917).



PLANEYSE EN 1871

Cliché tiré de *L'occupation des frontières suisses en 1870-1871*, par le lieut.-col. Ed. Jacky (Delachaux & Niestlé).

che, mais teinté d'accent vaudois, qui témoignait des bons rapports de voisinage entretenus avec les voisins des bords du Léman, sur les côtes ensoleillées de Lavaux :

— « Mon commandant, voici un particulier qui depuis deux jours m'a paru rudement suspect, et je vous l'amène pour cause d'espionnage, ou tentative d'espionnage, comme vous voudrez, — en tous cas, pas pour du bien bon. »

Le particulier en question était un homme de 50 ans environ, de forte taille, portant lunettes, feutre mou, sac tyrolien vert, grande houppelande enroulée en sautoir, physionomie, tournure et accent allemands ; toutefois le regard et le sourire avaient de prime abord quelque chose de franc et d'honnête.

— « Donc, avant-hier, continua le gendarme, sur le têt de l'après-midi, — comme je me rendais pour affaires de service de Cottens, où je suis en station, à Chenens, — j'ai vu ce civil, qui était en train de regarder de tout près la maison de commune où se tient le bureau du secrétaire, avec tous les papiers officiels, et qui même prenait une photographie. »

Le prisonnier eut ici un geste de dénégation et expliqua qu'il faisait un dessin de l'intéressante architecture de la maison, pour l'ouvrage qu'il se proposait de publier incessamment sur les chalets suisses.

— « C'est bon, c'est bon ! répartit le gendarme sur un ton rogue ; laissez-moi finir mon histoire ; on verra toujours votre cas, qui n'est déjà pas si propre, avec le commandant... Du reste, j'ai séquestré l'objet... »

Et, le tirant de dessous son manteau, il remit au grand-juge un album qui n'avait rien de photographique, bien que d'assez vastes dimensions.

— « Donc, reprit le gendarme, après qu'il eût pris sa photographie, il fit le tour du village, entra à l'auberge, puis, une demi-heure après, en sortit pour se diriger du côté de la gare. Obligé, pour les devoirs du service, de me rendre dans un village voisin, j'ai abandonné mon homme, bien à regret, car j'avais l'impression que mon gaillard n'était pas, comme qui dirait, exempté de tout reproche. Enfin, quoi ! peut-être que la prise eût été

bonne, peut-être que non... Alors, je me suis dit que le mieux, en finale, serait de garder la chose pour moi et surtout de n'en pas parler à ma bourgeoise, rapport à ce qu'elle cause volontiers.

» Mais ne voilà-t-il pas que le lendemain matin, au moment où je descendais à la maison de commune, je revois mon particulier qui rephotographiait la maison, — cette fois par derrière ! Ah ! bougre, je n'ai pas manqué mon coup, parce que, quand même, toute la nuit j'avais pensé, avec tout ce qu'on dit de ces espions d'Allemagne qui courent le pays, que j'avais eu tort de ne pas l'arrêter. Il s'agissait cette fois de faire honneur au corps de la gendarmerie et, qui sait ? suivant la valeur de la prise, obtenir de l'avancement... »

Le grand-juge n'avait garde de perdre un mot de ce savoureux récit ; il marquait au gendarme, par des clignements d'yeux non équivoques, tout l'intérêt qu'il prenait à sa narration, non sans observer que le prévenu souriait dans sa barbe et paraissait, lui aussi, entendre avec un certain plaisir l'acte d'accusation dressé contre lui.

— « Je lui ai donné l'ordre, continua l'agent, de me suivre au bureau de police, dans la maison que j'habite, et je lui ai demandé son nom, ses qualités et des explications sur sa présence dans la localité et sur les photographies prises au village. Il m'a répondu qu'il s'appelait Carl Muller, professeur, dans le canton de Berne. Mais comme tout le monde, au delà de la Singine, du côté des Allemagnes, s'appelle « Muller », je me suis veillé que c'était encore une manière de cacher son vrai nom, et de répondre sans répondre... Je lui ai redemandé, en insistant, ce qu'il venait faire ici, dans le pays de Fribourg, et il m'a répondu qu'étant professeur de géographie et dessinateur, il avait profité de ses vacances pour relever dans son album des architectures de chalets fribourgeois, ce qu'il avait fait aussi dans le canton de Berne. « Je fais, me dit-il, de la géographie appliquée, avec croquis, et vous » n'avez qu'à parcourir mon album pour » vous convaincre que je dis la vérité... »

» Parfaitement ! Mais, moi, je ne comprends pas la géographie de cette façon : de mon temps, on la faisait à l'école, avec des cartes contre les murs, et non pas en



courant la campagne avec des albums ou des appareils photographiques !... Son explication m'a paru louche ; j'ai regardé dans cet album et j'ai vu des dessins de maisons, d'églises, de fontaines, de ponts.. et comme il continuait à me dire que c'étaient des motifs d'architecture, je lui ai répondu une fois pour toutes que ce n'était pas le moment, par ces temps de guerre, de faire de l'architecture, qu'on devait être au service de son pays, ou dire pourquoi.

» Je lui ai encore demandé ce que signifiaient ces écrits au-dessous des dessins.

— « Ce sont des notes », m'a-t-il dit.

— « Quelles notes ? »

Alors, il m'a débité de ces mots... attendez donc un peu, mon commandant ; je ne peux pas les redire de mémoire, il faut que je regarde dans mon carnet de conduite où je les ai notés... Voilà l'affaire !... Il m'a dit, comme ça, que c'étaient des notes « géologiques » et « topographiques ». Je vous demande un peu ! topographiques ! Alors, vous comprenez, mon commandant, quand un gaillard comme celui-là me dit, là, carrément et sans sourciller, qu'il fait, au jour où nous vivons, de la géologie et de cet autre mot que je ne connais pas, il n'y avait plus à hésiter, son affaire était bouclée, je tenais mon espion. Tout le monde ne peut pas en dire autant...

» En attendant le départ du train pour Fribourg, je l'ai enfermé dans la salle de police, — qui n'est peut-être pas ce qui est de mieux... pour un monsieur, car elle donne, sauf le respect que je vous dois, sur les commodités, et il y a facilement de l'odeur, surtout quand le temps va changer ; mais, pour un espion, c'était finalement bien bon. Sans doute, ma femme me disait qu'il fallait y regarder de plus près, que peut-être je pouvais me tromper, quoi... Enfin, on est parti en conduite, et nous voilà.»

Le grand-juge félicita le gendarme de la manière distinguée dont il avait fait son service et lui annonça qu'il le recommanderait à ses supérieurs ; puis il le pria de sortir un instant de la salle pendant qu'il procéderait à l'interrogatoire du prévenu. Il n'eut pas de peine à se convaincre que l'espion était effectivement d'origine bernoise et professeur au canton de Berne, dessinateur de talent en

même temps que géologue. Les explications données au gendarme étaient parfaitement exactes. Par une imprudence fâcheuse, le professeur avait oublié de se munir, pour ses pérégrinations scientifiques, de papiers de légitimation, bien nécessaires pendant ces temps d'espionnage.

Il fit rentrer le gendarme, et, tout en lui réitérant sa satisfaction pour le zèle déployé, quoique intempestif, il lui fit part du résultat de sa rapide enquête et de l'avis d'élargissement qu'il donnait séance tenante au prisonnier. Puis, il lui fit signe qu'il pouvait se retirer définitivement.

Inutile de dépeindre la stupéfaction du brave gendarme, qui resta quelques instants bouche bée, après quoi, prenant la position, il salua et se dirigea vers la porte. Mais au moment d'en franchir le seuil, il se retourna, fit quelque pas vers sa malheureuse, quoique souriante victime, lui tendit la main, et d'une voix convaincue s'écria :

— « Sans rancune ! »

---

## POLITIQUE SUISSE

1916-1917

Les années de guerre sont dures aussi pour ceux qu'un privilège inouï a laissés l'arme au pied. En Suisse, l'atmosphère s'est alourdie depuis un an ; le resserrement économique devient chaque jour plus sensible ; des inquiétudes légitimes nous obsèdent davantage, à mesure que s'accroît la cherté de la vie. Les pays encerclant le nôtre ne peuvent plus ou ne veulent plus nous ravitailler d'une manière suffisante ; nos négociations avec les belligérants se heurtent à des difficultés de tout genre. Nous avons les cartes de sucre et de riz que suivra promptement la carte de pain. Il va falloir réduire encore la circulation des trains de voyageurs. Le problème alimentaire et le problème du combustible présentent une acuité redoutable. Les

belles récoltes en perspective, la culture intensifiée des céréales, des pommes de terre et des légumes, les coupes de bois redoublées dans nos forêts, l'exploitation des tourbières ne compenseront pas le déficit de nos importations. Que mangerons-nous, avec quoi nous chaufferons-nous l'hiver prochain ? Combien de gens se posent ces questions, sans réussir à se tranquilliser par les réponses de l'Evangile : « Ne vous inquiétez d'aucune chose » ; « à chaque jour suffit sa peine ».

Des préoccupations vitales nécessiteraient l'union de tous, le concours unanime des bonnes volontés ; elles s'aggravent chez nous d'un manque de confiance, d'un mécontentement général, témoignés par des actes insurrectionnels, tels que la libération violente, le 19 mai, du conseiller national socialiste P.-E. Graber, emprisonné à La Chaux-de-Fonds pour délit de presse. Plus récemment, le résultat des élections de divers cantons montre le peuple suisse mal remis des secousses trop fréquentes que lui procurait la politique de ses gouvernants jusqu'à la chute de M. Hoffmann.

Il semble que les pouvoirs civil et militaire de la Confédération ont rivalisé de zèle pour aigrir les malentendus, pour augmenter entre citoyens l'incompréhension réciproque et les divergences de vues.

On s'étonne à Neuchâtel du développement aussi inutile que coûteux des fortifications de Morat. La hideuse bordure de fils de fer barbelés qui dépare les bords de la Thièle révolte le sens commun. Des sommes folles sont enfouies à la frontière bernoise pour nous protéger d'une invasion française ! Les bataillons employés à ce travail absurde en rapportent un dégoût du service qu'accroît encore la mansuétude dont ont bénéficié en haut lieu les extravagances du major Bircher et tel geste compromettant du colonel de Loys. Avec d'autres, moins bien en cour, la direction de l'armée a fait preuve au contraire d'une rigueur extrême. C'est ainsi qu'au mois de janvier, un officier aimé de la troupe, M. le major Turin, s'est vu privé, par un procédé plus que sommaire et sans indication de motifs, du commandement du bataillon 126.

Survenant quelques semaines après une manifestation du Grand Conseil contre un autre chef de bataillon de la landwehr neuchâteloise, qui, lui, n'a pas su acquérir les sympathies de ses soldats, cette brusque mise à pied revêtait les apparences d'un affront infligé à notre canton de propos délibéré.

Les autorités fédérales n'avaient pas été mieux inspirées au début de l'automne. Des assemblées et des cortèges socialistes en faveur de la paix étaient annoncés pour le dimanche 3 septembre. Sous l'empire d'une crainte inexplicable et malgré l'avis formel du Conseil d'Etat, La Chaux-de-Fonds fut occupée militairement, de même que d'autres centres ouvriers. Mesure malheureuse, génératrice de troubles et d'amertume. Les gouvernements de Vaud, Valais, Genève et Neuchâtel durent protester à cette occasion contre les empiètements du pouvoir central et de l'état-major sur les compétences cantonales.

Leurs réclamations n'eurent pas d'effet. Le Conseil national repoussa même, le 4 octobre, une motion de M. Henri Calame qui invitait le Conseil fédéral « à régler dans le plus bref délai, de façon précise, les relations entre le commandement de l'armée et les autorités cantonales et à assurer la suprématie du pouvoir civil ».

Dans une circonstance différente, la majorité du Conseil national a témoigné d'une manière encore plus frappante son dédain de l'opinion de la Suisse française. Les Grands Conseils de Vaud, Genève et Neuchâtel, appuyés par une pétition de 150,000 signataires, demandaient que la Suisse protestât contre les déportations de Belgique et de France. Le débat parlementaire eut lieu pendant la session du printemps. Une résolution conforme au vœu des pétitionnaires était proposée par la minorité romande de la commission chargée de formuler un préavis. Mais à l'instigation d'un leader socialiste, M. Robert Grimm, personnage énigmatique dont le nom a acquis dès lors une notoriété universelle, la majorité y introduisit adroitement un membre de phrase qui assimilait la conduite des puissances de l'Entente à l'égard de la Grèce aux crimes allemands en Belgique et au nord de la France. Ainsi dé-

figurée, la résolution romande devenait inacceptable pour ses auteurs. Elle fut repoussée le 28 mars.

Cette manœuvre trop habile, indigne d'un parlement qui se respecte, fut exécutée au mépris du règlement. On l'a taxée à juste titre de « sabotage » et de « polissonnerie ». Nombre de citoyens estiment que les députés de la Suisse française auraient bien fait d'y répondre en se retirant de la salle des séances. Elle a marqué le moment le plus critique de notre conflit d'opinion avec les milieux dirigeants de la Suisse allemande.

Cependant, des esprits prompts à s'illusionner nous croyaient arrivés déjà à la période d'apaisement. Le Conseil national avait pris en considération, le 13 décembre, la motion Micheli, et le but de celle-ci n'est-il pas d'augmenter le nombre des membres du Conseil fédéral pour assurer à la Suisse française un deuxième siège ? De plus, à la suite d'une intervention collective et pressante de nos Conseils d'Etat, un Romand avait fini par être désigné comme un des négociateurs des arrangements commerciaux avec l'Allemagne. Et d'autres symptômes favorables étaient encore signalés.

L'avanie faite à la députation romande dissipait les espoirs fondés sur cette base fragile. On avait traité nos représentants avec une désinvolture touchant au cynisme. Personne ne pouvait douter de la prépondérance désastreuse des éléments germanophiles. L'opposition entre les deux parties de la Suisse menaçait de prendre un caractère irréductible. Par bonheur, dirons-nous, éclata le 18 juin l'affaire Hoffmann.

M. Arthur Hoffmann, chef du département politique, dominait le Conseil fédéral, où sa présence constituait — on ne l'a vu que trop — un péril national. Grâce à ce magistrat, Suisse de souche récente, nous avons connu les beautés du régime personnel. Hostile par tempérament et sans doute par atavisme à la démocratie, il pratiquait, même vis-à-vis de ses collègues, qui ont eu le grand tort de s'en accommoder, le gouvernement du silence et du mystère. La Suisse romande avait beau s'inquiéter, la majorité des Chambres admirait les yeux fermés. M.

Hoffmann occupait une situation sans précédent. L'aveuglement des uns, la complaisance des autres l'avaient rendu le maître de l'Assemblée fédérale et du pays. Il exerçait à l'abri des pleins pouvoirs une véritable dictature.

La dictature d'un ami de l'Allemagne. Voyez ses attitudes depuis l'automne dernier. Lorsque le président Wilson lança sa note en faveur d'une paix d'où les Allemands espéraient des avantages, M. Hoffmann y fit un accueil d'une chaleur excessive. Cet empressement exagéré se mua soudain en une froideur de glace quand le même M. Wilson s'imagina que les autres neutres partageraient ses sentiments au sujet de la guerre sous-marine. Puis, la rupture de l'Amérique avec l'Allemagne consommée, quelqu'un s'entremet pour renouer les relations entre les deux Etats : l'on apprit avec stupeur que c'était un subordonné direct de M. Hoffmann, le ministre de la Confédération suisse à Washington !

Cet incident succédant à beaucoup d'autres était de nature à éclairer l'opinion la moins prévenue sur la partialité de notre politique étrangère. Mais cette partialité, qui nous paraît odieuse, on ne voulait pas l'apercevoir à Berne. Au fond, elle ne déplaisait pas à la majorité parlementaire ; elle reflétait l'état d'esprit des milieux gouvernementaux dans la Suisse allemande. C'est pourquoi les adversaires de M. Hoffmann étaient impuissants contre lui ; il n'est pas tombé sous leurs coups, il est tombé sous le poids d'une énorme maladresse. La majorité qui l'a abandonné lui reproche moins ses interventions coupables que de s'être commis avec M. Robert Grimm et surtout de s'être fait pincer.

A l'heure où nous livrons ces lignes au *Messenger boiteux*, les détails de la collaboration Hoffmann-Grimm ne sont pas encore précisés. On sait seulement de façon certaine, par les documents déjà publiés, que le conseiller fédéral et l'agitateur socialiste servirent d'intermédiaires aux empires centraux pour communiquer des conditions de paix aux pacifistes russes. En fomentant ces louches intrigues, M. Hoffmann violait la déclaration solennelle de neutralité qu'il avait signée au mois d'août 1914, en qualité de président de la Confédération ; il se

ravalait et du même coup il ravalait la patrie suisse au rôle d'agent marron de l'Allemagne.

Son travail de taupe percé à jour, il n'avait qu'à disparaître. Hoffmann a quitté le palais fédéral sans demander son reste. L'effondrement fut subit et la chute brutale, malgré les fleurs de rhétorique d'un collègue trop zélé. Quelques jours plus tard, comprenant enfin la nécessité de réparer dans la mesure du possible des erreurs où elle a sa part, l'Assemblée fédérale appelait à remplacer M. Hoffmann un député de Genève, M. Gustave Ador, le président respecté du comité international de la Croix-Rouge. Cette nomination a été saluée avec soulagement dans toute la Suisse, avec enthousiasme dans les cantons romands.

Elle répondait à la nécessité. Le régime Hoffmann menaçait la Suisse d'un bouleversement intérieur qui eût entraîné sa dislocation; vis-à-vis de l'étranger, il nous a causé un préjudice immense, un préjudice incomparablement plus grand que toutes les malversations d'employés fraudeurs, comme ce Muhlemann que condamnaient, en juin également, les tribunaux. Muhlemann était coupable de vols, de délits matériels: les administrations réputées les plus honnêtes sont exposées à de pareilles mésaventures. Hoffmann nous a volé autre chose que de l'argent. Ainsi que les colonels, qu'a flétris l'an dernier l'opinion publique à défaut du conseil de guerre, ce magistrat adulé et couvert de fleurs jusqu'au jour de la culbute a porté un coup fatal à la réputation d'honneur et de probité politiques que possédait la Suisse avant la guerre. Cet apôtre de la « Realpolitik » a renié notre idéal; ce « neutral » a glissé sur la pente de ses sympathies. Fervent de l'Allemagne où il a passé, dit-on, son adolescence, il n'a pas compris que la cause du Droit dépasse de mille coudées celle d'une race et qu'il appartenait à la Suisse plus qu'à toute autre nation de s'en souvenir.

Aujourd'hui, le scandale a pris fin. Une orientation nouvelle, un retour à la démocratie commencent à se dessiner. Nous nous flattons que la crise nationale évoluera désormais dans un sens

conforme à l'intérêt de la patrie. Si c'est le cas, nous n'aurons pas besoin de meilleur réconfort pour supporter avec courage les épreuves matérielles qui nous attendent.

1<sup>er</sup> août 1917.

Otto DE DARDEL

---

## L'HORLOGERIE SUISSE EN 1916

---

Les commandes, cette année, furent nombreuses, surtout dans les qualités bon marché; pour certains pays, une demande assez forte se dessina même dans la bonne montre or. La montre-bracelet, aussi bien pour dames que pour hommes, a continué de recueillir tous les suffrages; cependant la montre à pendant est demandée en plus forte quantité qu'en 1915.

Malheureusement, par suite des difficultés économiques provoquées en grande partie par cette guerre sans fin, plusieurs grands pays prirent des mesures pour restreindre et même empêcher complètement l'importation des objets de luxe chez eux. La montre devait, une des premières, être frappée par ces mesures. En effet, l'Autriche commença par défendre totalement l'envoi de toutes les montres chez elle; l'Angleterre suivit pour la montre or en décembre 1916, puis vint la Russie pour les bracelets et montres or...

Toutes ces mesures, surtout celle que prit subitement l'Angleterre de nous fermer ses portes, mirent nos fabricants d'horlogerie en émoi à juste titre. Ceux qui expédient leurs produits en Autriche eurent le temps d'envoyer la plus grande partie de leurs stocks, mais ceux, très nombreux, ayant des rapports commerciaux avec l'Angleterre ne purent en faire autant, le refus d'importation des montres or étrangères ayant pris force de loi du jour au lendemain, sans délai aucun. De telles mesures sont terribles pour un petit pays industriel comme le nôtre. Ce fait engagea bien des fabricants d'horlogerie, ne faisant pas encore de munition, à s'en occuper au plus vite.

A fin décembre 1916, des bruits circulèrent que la France et l'Italie allaient prendre des mesures analogues. Quels

pays restera-t-il encore à l'industrie horlogère pour écouler ses produits ? Nous nous le demandons avec anxiété... La guerre, en se prolongeant, devient, au point de vue économique et industriel, toujours plus difficile à soutenir pour les petits pays neutres comme la Suisse. Il reste sans doute les munitions à fabriquer pour les belligérants ; mais, comme nous le disions l'année dernière, rares sont nos industriels y trouvant vraiment beaucoup d'argent à gagner. Les parties diverses de la fusée d'obus sont, nous dit-on, de moins en moins bien payées, sauf cas spécial pour certains genres difficiles à faire. Néanmoins, cette industrie nouvelle permet de faire travailler beaucoup de monde, dont la plupart serait tombé à la charge des communes. Cette fabrication de munitions a donc été un bienfait — si nous osons nous exprimer ainsi à propos d'un instrument de mort — pour beaucoup de nos concitoyens des deux sexes.

Les hausses de métaux furent, cette année, considérables ; les primes d'assurance des sociétés maritimes, vu le torpillage sans égard des Allemands, doublèrent et triplèrent même ; la vie chère obligea les patrons à hausser les salaires de leurs ouvriers dans une large mesure ; nous n'en finirions pas si nous voulions énumérer ici toutes les augmentations que l'horlogerie eut à subir en cette année 1916...

Malgré la difficulté souvent très grande d'expédier en pays étrangers les produits horlogers, la demande continua à être régulière et souvent forte dans les articles à bas prix. La montre, quoi qu'en disent les pays étrangers, est devenue un objet de toute première nécessité, et, sauf les montres-bracelets serties de pierres précieuses, ne peut plus être rangée dans la rubrique ancienne d'« objets de luxe ». Il faut une montre bien réglée, surtout au moment d'une offensive des belligérants ; le déclenchement final se fait à l'heure exacte, comme les journaux nous l'ont appris à bien des reprises.

Nous aurions aimé conclure par la statistique que nous donnons régulièrement sur le nombre total de montres vendues, ainsi que la somme totale en francs des dites montres expédiées par la Suisse

dans tous les pays. Nous n'avons pu l'obtenir, étant donné que la division du commerce, à Berne, ne publie plus, pour des motifs qu'elle n'indique pas, une statistique de cette nature. Le but est compréhensible, et nous n'avons pas voulu insister davantage... En tous cas, les chiffres pour 1916 ont dû être supérieurs à ceux de l'année précédente. Quels seront ceux de l'année 1917 ? Si les restrictions de toutes sortes qui entravent la fabrication et la vente de notre horlogerie à l'étranger n'augmentent pas, nous croyons pouvoir pronostiquer un chiffre plus fort que celui de 1916. G.

---

## La mobilisation des troupes neuchâteloises

(Janvier-Mai 1917)

---

Une campagne d'hiver ! Personne, dans la 2<sup>me</sup> division, n'y songeait au début de janvier dernier. On pensait bien plutôt passer la mauvaise saison dans la tiédeur du foyer (il n'était pas question, alors, de disette de combustible) pour être appelé sous les armes au printemps.

Mais les circonstances ayant exigé un renforcement des troupes d'occupation de la frontière, la 2<sup>me</sup> division est brusquement mobilisée pour le 24 janvier.

Et le 26 janvier, à 1 h. après midi, par un froid glacial, le régiment d'infanterie neuchâtelois, prêt à partir, reçoit ses drapeaux au triangle des allées de Colombier.

Le lieutenant-colonel Fonjallaz paraît devant le front et adresse à la troupe une allocution mâle et énergique. Sans élever la voix, il se fait entendre jusqu'aux extrémités de la grande place enneigée. C'est notre chef ; il nous connaît et il nous comprend ; nous avons confiance en lui.

Le soir du même jour, les bataillons 18, 19 et 20 prennent leurs cantonnements à Saint-Blaise, Cornaux, Cressier et Landéron.

Le lendemain, accompagnés d'une bise carabinée et d'une température sibérienne, ils ont gagné Bienne et les lieux avoisinants, où tout est prêt pour les recevoir.

Les trois batteries 7, 8 et 9 sont parties le même jour de Colombier, pour prendre leurs cantonnements dans les localités situées à l'est de Neuchâtel, où elles ont séjourné un temps prolongé.

De par la nature de son service, l'artillerie est appelée à de moins fréquentes pérégrinations que l'infanterie. Dans les lignes qui suivront, nous nous attacherons donc à suivre nos fantassins neuchâtelois dans leurs nombreux changements de stationnement.

\*\*\*

La mobilisation de l'hiver 1917 peut se diviser en trois périodes principales.

Au cours de la première, qui s'étend jusqu'à fin février, nos bataillons sont stationnés à Bienne et environs. C'est l'époque des très grands froids, et, avant toute chose, il importe d'entraîner progressivement la troupe à supporter la température, tout en lui redonnant « l'allant » et la souplesse qu'elle avait acquis en 1916.

Les matinées sont consacrées à des exercices et à de courtes manœuvres dans le cadre de la compagnie et du bataillon, alternant avec des marches d'entraînement qui nous permettent de faire connaissance avec les vastes campagnes du Seeland. Durant l'après-midi, les compagnies de fusiliers sont tour à tour appelées à manœuvrer dans le terrain avec les compagnies de mitrailleurs, qui ont été récemment formées à raison de trois par régiment.

Durant la deuxième période, les bataillons font un court séjour dans les Franches-Montagnes, pour être acheminés ensuite sur l'Ajoie, où ils assurent la garde de la frontière.

Dans les taillis du Largin, nous avons retrouvé les baraques où, tant bien que mal, les postes vont s'abriter au cours des longues journées ; le cuisinier de l'an dernier reprend sa place auprès du vieux fourneau rouillé, et le sous-officier rédige de nouveau ses rapports sur la table rustique qui lui servait de bureau. De temps en temps, un coup de fusil part des tranchées françaises ou allemandes et vient rompre le silence du bois endormi sous la neige. Qu'elle est donc longue, cette guerre !...

Au cours de notre séjour dans le pays de Porrentruy, de grandes manœuvres d'armée sont organisées. Grandes concentrations de troupes en uniforme de campagne, avec toute la munition de guerre ; interminables colonnes de trains s'échelonnant au long des routes détremées ; longues marches sous la pluie et sous la neige ; tout cela est réglé, prévu et ordonné par une volonté que nous sentons à la fois très loin et très près. Il faut que nous soyons prêts à faire face à toute éventualité, d'où qu'elle vienne ; il faut que nous soyons habitués à manœuvrer par tous les temps, même si le ciel est bas, si la neige tombe et si les routes sont défoncées. Le canon qui gronde, là-bas, nous rappelle à chaque instant que la supposition d'aujourd'hui peut être demain la réalité. De Porrentruy, bondé de troupes, nous avons entendu, durant une soirée entière, le grondement prolongé de l'artillerie comme un roulement de tonnerre qui n'aurait point de fin. Que de ruines doivent s'amonceler, là-bas !

La troisième période de notre service nous retrouve dans les Franches-Montagnes, occupés à des travaux de fortification. Beaucoup de nos soldats ne connaissaient que de loin la pelle et la pioche. Comment allaient se comporter nos « faiseurs de secrets » et nos « planteurs d'échappements » ? Eh bien, ils ont mis courageusement la main à la pâte et ont bientôt rivalisé d'habileté et d'entrain avec nos plus vigoureux paysans. Au surplus, on prétend que la date de la démobilisation approche, et comme il n'est pas défendu de causer sur les chantiers, les conversations vont leur train sur ce sujet palpitant. Ceux qui reviennent de congé rapportent successivement de Neuchâtel de nombreux « tuyaux », parfaitement contradictoires, qui ont ceci de commun d'être puisés à des « sources autorisées », tout en étant aussi peu fondés les uns que les autres.

Un beau jour, l'ordre arrive, l'ordre libérateur que chacun attendait depuis de longues semaines. Et, par une superbe matinée de printemps, le régiment quitte les Franches-Montagnes pour marcher sur La Chaux-de-Fonds.

\*\*\*

Les gens du Vignoble tout comme les Montagnons ont salué avec émotion les premières maisons de la cité horlogère, lorsqu'on les a vues paraître par delà les sapins et les pâtures. Les Croisés ont dû éprouver moins de joie à saluer les tours de Jérusalem. Car nous autres, nous rentrons chez nous. Cette vieille maison accueillante, c'est la Cibourg, et la terre que foulent nos souliers poussiéreux, c'est la terre de Neuchâtel !

La Chaux-de-Fonds nous a fait une réception chaleureuse et triomphale, dont ceux-là seuls seront surpris qui ne connaissent pas le patriotisme du vrai Montagnon et l'accueil qu'il sait réserver à ceux qu'il aime. Merci de tout cœur à nos concitoyens chaux-de-fonniers, au nom des soldats neuchâtelois !

Il est des choses qu'on gâte en essayant de les décrire. Je ne dirai donc rien de l'enthousiasme des gens du Bas, lorsqu'ils ont revu leur lac du haut de la Vue-des-Alpes.

Notre mobilisation est terminée. Nous avons, pour la première fois, effectué nos déplacements sans utiliser un seul chemin de fer. Nous avons enduré, jusqu'au 23 avril, la neige et les frimas d'un hiver qui ne voulait point finir. Qu'importe, tout est oublié, puisque nous rentrons à la maison et que bientôt, au pied des vieux murs de Colombier, va retentir le « Rompez vos rangs ! »

On s'étonnera peut-être de ne point retrouver ici l'écho des nombreuses plaintes et des multiples griefs qui ont été maintes fois formulés et qu'une certaine presse a complaisamment accueillis.

Dans la vie militaire, chacun, du plus humble au plus haut gradé, doit subir certaines astringences et se conformer à des ordres dont il ne connaît pas toujours la raison. Il importe avant tout de prendre les choses comme elles viennent et les gens comme ils sont, et d'emporter avec soi une petite dose de philosophie. Il importe surtout de savoir passer sur les menues vexations et les tracasseries réelles ou imaginaires, pour n'avoir devant les yeux que le but à poursuivre et le résultat à atteindre.

Il faut se dire aussi que notre besogne, pour humble qu'elle puisse être, est utile

au pays et à ceux qu'en partant nous avons laissés derrière nous.

Qu'arriverait-il, si nous n'accomplissions pas, à la frontière, jour après jour, notre faction monotone et sans gloire ?

Mais qu'arriverait-il surtout, si nous n'étions pas protégés et gardés par Celui qui jusqu'ici a étendu son bras sur notre coin de terre ?

Ce 11 juillet 1917.

Maurice CLERC.

---

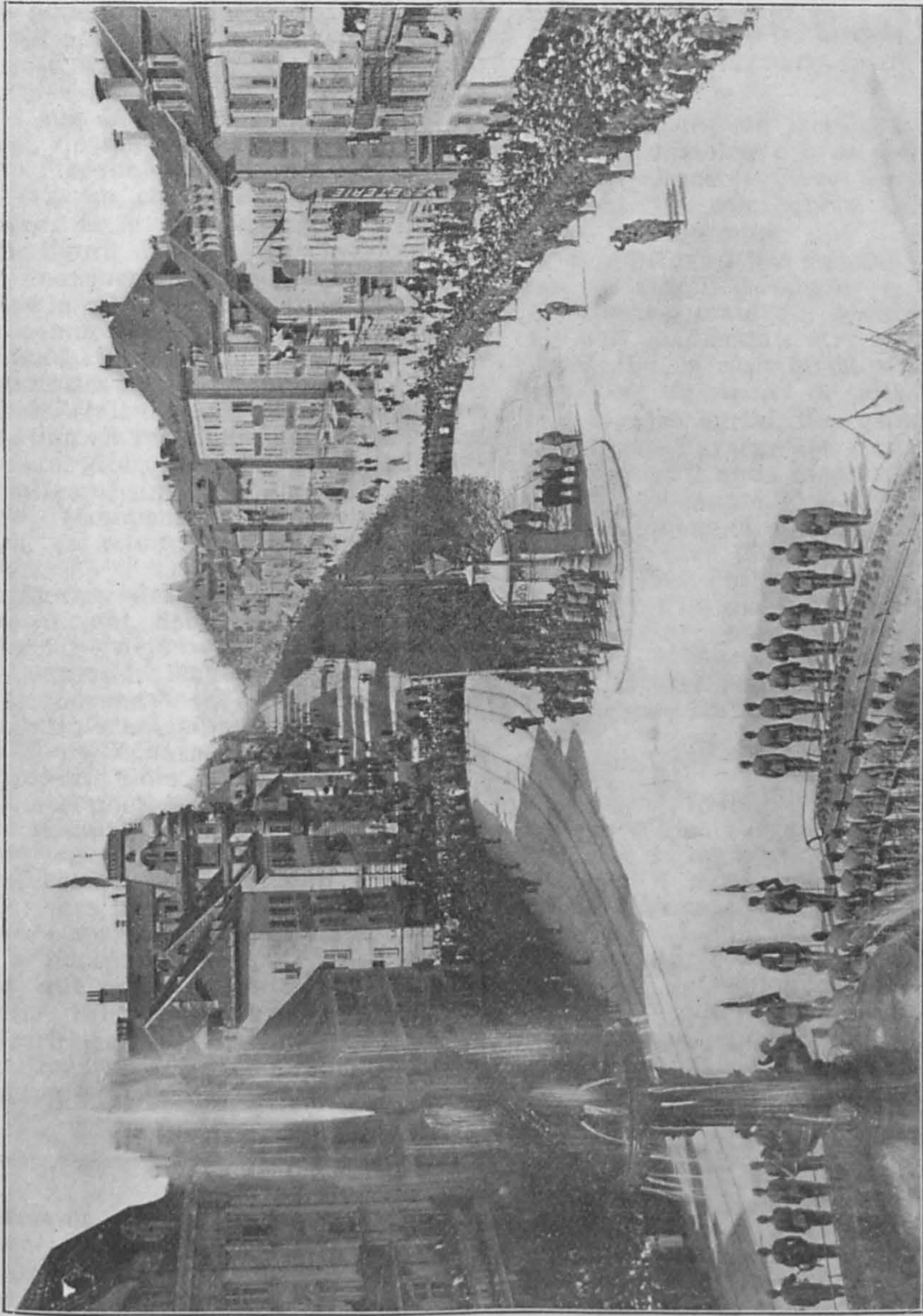
## Journées patriotiques

à La Chaux-de-Fonds

(AVEC PLANCHE)

Les 12 et 13 mai 1917 seront marqués de deux cailloux blancs par les patriotes de La Chaux-de-Fonds, en grande majorité, — est-il besoin de le redire ? — dans notre creuset en perpétuelle ébullition. Quelques jours auparavant, la rumeur courut, de porte en porte, comme une traînée de poudre, qu'« ils » passeraient à La Chaux-de-Fonds et qu'« ils » défileraient à la rue Léopold-Robert. Et qui donc ? « Nos » pioupious, pardine, notre élite, prête à rentrer au foyer familial après quatre longs mois d'absence, après une large autant que loyale contribution à la surveillance des frontières. Aussitôt une souscription de s'organiser spontanément, qui eut rapidement fait de totaliser par quatre chiffres, dont le premier supérieur à l'unité. Chaque soldat reçut un présent et l'on put verser un solde de plus de mille francs au fonds de secours du régiment 8.

L'après-midi du samedi 12 mai, lorsqu'on sut « de sûr » qu'« ils » arriveraient à pied, un peu après quatre heures, par la Cibourg, après une marche de plus de quarante kilomètres, ce fut, déjà tout le long du Chemin Blanc, un pèlerinage de parents, d'amis, de curieux, pour « les » attendre et pouvoir « les » saluer au passage plus tôt. Quand, sur la route poussiéreuse, ceux qui étaient sortis de ville « les » virent venir allègrement, long ru-



PRÉSENTATION DES DRAPEAUX DU RÉGIMENT NEUCHATELOIS

LE 13 MAI 1917, A LA CHAUX-DE-FONDS.

Phot. J.-O. Tièche.



ban sombre déroulant ses méandres au milieu d'un nuage gris, une émotion contenue nous prit à la gorge. Les voilà, ceux qui ont peiné pour nous à la frontière, afin de garder intact l'honneur du nom suisse et le sol du pays inviolé !

A la rue Léopold-Robert, le défilé fut martial, devant les deux chefs entourés de leur état-major, le colonel régimentier Fonjallaz, un chef aimé, à l'allure débonnaire, et le colonel d'état-major de Perrot, figure d'ascète, un chef, une volonté, une énergie. Le lendemain matin, devant la Grande Fontaine, il y eut foule, comme la veille au défilé, pour la cérémonie, impressionnante, de la présentation des drapeaux. Toute La Chaux-de-Fonds était là, qui manifestait sans ostentation sa reconnaissance émue à ces héros sans gloire du service de garde, service fatigant, au bout duquel il n'est d'autre récompense que les bras noués au cou, au retour, par la femme et les mioches.

Quand les drapeaux passèrent, claquant au vent, deux ou trois jeunes, la tête farcie — déjà ! — de sophismes décevants, eurent la lâcheté — d'aucuns ont écrit le courage — de siffler. S'ils ne s'étaient enfuis à temps, ils seraient sortis de la foule écharpés. Et les drapeaux n'en furent alors que plus frénétiquement acclamés. Toute La Chaux-de-Fonds saluait d'un seul cri l'emblème sacré de notre fidèle et bien-aimée gardienne, l'armée suisse.

Huit jours plus tard, la Cité servait de théâtre à des incidents d'un autre genre. Mais la population dormait paisiblement, tandis que s'accomplissait une besogne nocturne. Elle avait donné la mesure de son patriotisme les 12 et 13 mai 1917, au grand jour, sous un clair soleil ennemi des actions ténébreuses.

A. MATTHIAS.

---

**L'exemple.** — Une maman et son fils se promènent.

— Oh ! maman, fait le garçonnet, regarde donc cette automobile, elle est aussi grosse qu'une maison.

— N'exagère donc pas toujours comme cela, mon enfant ; je te l'ai déjà défendu plus de cent mille fois !

---

## UN MARIAGE D'AUTREFOIS

---

Les lecteurs du *Messenger boiteux* aiment les histoires ; si ce sont « histoires d'amour », nos lectrices les aiment doublement. Or voici qu'un de nos amis<sup>1</sup> nous communique une « histoire d'amour » qui n'est pas seulement touchante par sa simplicité digne du temps des patriarches, mais qui ajoute à ce charme naïf le mérite d'être réelle.

En effet, le récit qu'on va lire est tiré du *Livre de raison* de Jean-Philippe Dubey, notaire curial, bourgeois de Grandcour près Payerne, et c'est son propre mariage qu'il nous raconte, avec une ingénuité touchante.

Nous tenons à ajouter, — ce qui ne peut manquer d'intéresser nos lecteurs, — que Jean-Philippe Dubey fut l'aïeul maternel d'un des hommes les plus connus de notre pays, le grand industriel Philippe Suchard, inventeur du chocolat qui a illustré son nom.

Écoutons l'honnête notaire de Grandcour :

\* \* \*

Le 1<sup>er</sup> juillet 1749, environ les onze heures et demie de la nuit, Dieu m'a mis au cœur de me marier. Ce qu'ayant communiqué à mon cher père, dans le même instant, après m'être relevé de mon lit, il m'a donné sa bénédiction, et tout de suite après m'être recommandé au bon Dieu de vouloir me faire connaître la personne qu'il me destinait pour être un jour mon épouse, j'ai pris la résolution d'aller faire un tour dans le comté de Neuchâtel ; et j'ai prié ma cousine Dubey la cadette de vouloir m'y accompagner.

Nous sommes allés à Stavayé, où nous avons vu au bord du lac des pêcheurs qui allaient lever leurs filets ; leur ayant demandé s'ils voulaient me passer de delà, ils me dirent que oui ; et après avoir levé leurs filets, ils m'ont conduit Vers Chez-la-Tante, soit Chez-le-Bart,

<sup>1</sup> M. Francis Mauler, avocat à Neuchâtel, que nous remercions de sa grande obligeance.

d'où je me suis fait conduire aux Oches, chez Pierre Jaccaud, où nous avons mis une vache en amodiation. Je m'y arrêtai un moment, et de là je descendis à Châtillon, chez M. le capitaine Samuel Rognon, où je me rafraîchis. Je continuai mon chemin et passai par Bevaix. Et comme je connaissais M. Gigaut et M<sup>me</sup> depuis le séjour que j'ai fait à Neufchâtel en 1737, je leur donnai le bonjour en passant.

J'y trouvai la soupe sur la table, environ midi ; j'en mangeai ; et comme j'étais un peu fatigué, soit de n'avoir pas reposé la nuit précédente, soit à cause de la chaleur qu'il faisait ce jour-là, je m'allai reposer jusques environ les 4 h. du soir.

Comme je fus réveillé de mon sommeil, ma cousine Dubey me vint demander pour continuer notre route jusques à Auvernier, où j'avais dessein de me rendre pour des affaires que j'y avais. Me trouvant très bien disposé et même dans une joie dont je ne connaissais pas moi-même la cause, je ne me pressai point pour partir ce jour-là, et je demandai du café à M<sup>me</sup> Gigaut. Sur ce qu'elle me dit qu'elle en était dépourvue, mais que M<sup>lle</sup> Cabrol, marchande à Bevaix, en vendait, je m'en fus moi-même à la boutique pour en acheter.

J'achetai diverses bagatelles, comme entre autres du café, du thé, du tabac, un bonnet brodé, une paire de bas de gallette, un mouchoir de soie, etc. ; et une petite robe à la petite Gigaut à la réquisition de la mère.

Sur ces entrefaites, je vis entrer dans la boutique une demoiselle — qu'est ma chère épouse, ou celle qui l'est devenue. Je fus saisi d'une certaine émotion qui me surprit, et je l'envisageai fixement, en disant que M. G. n'avait pas du tout tort de dire qu'il y avait de belles filles dans Bevaix ; que ladite demoiselle en était apparemment la perle ; ... et continuant mon discours, je dis : « C'est peut-être M<sup>lle</sup> C. » Et M<sup>me</sup> Gigaut me dit que non, que c'était la fille de M. le capitaine Meiller. Sur quoi je m'écriai que j'étais charmé que M. le capitaine eût une aussi belle fille ; que je le connaissais bien, — et m'informai de l'état de sa santé.

Ensuite je priai ladite demoiselle de

permettre que je l'embrassasse. Elle en rougit et s'en défendit d'une manière fort honnête. Je ne me rebutai point pour tout cela ; et après s'être reculée jusqu'à la muraille, je lui donnai deux baisers de bouche en présence de ces dames qui étaient à la boutique. Après quoi elle acheta quelques aunes de chevillière pour des attaches d'un tablier, et se retira. Je lui dis que je me donnerais l'honneur d'aller faire une visite à M. son père, et qu'en attendant je la priais de l'assurer de mes respects.

Je quittai aussitôt la boutique après avoir payé mes emplettes ; et je retournai chez M. Gigaut, à qui je dis que je mangerais bien une tranche de jambon qu'il m'avait offerte à dîner, dont je n'avais pu manger alors, parce que je n'avais pas d'appétit ; et ayant pris un morceau de pain à la main, et une tranche de jambon, je m'en fus le manger sur une galerie, dans la maison soit appartement où Gigaut se tenait. D'où j'aperçus, avec la plus agréable surprise, l'aimable demoiselle Meiller (que je venais de quitter à la boutique) qui était vers une magnifique fontaine à cinq tuyaux, qui râclait les écailles à des perches, soit autre poisson, qu'elle accommodait pour le souper.

Je lui fis un petit salut, auquel elle répondit fort gracieusement. Et ayant quitté mon pain, mon jambon et ma galerie, je m'en fus joindre ma belle vers la fontaine. Je lui offris d'abord mon petit secours pour lui aider à nettoyer ses poissons, et lui témoignai combien j'étais charmé de voir une si aimable personne prendre la peine d'accommoder elle-même des poissons auprès de la fontaine ; que ceux qui les mangeraient auraient bien du plaisir et de bon cœur surtout, lorsqu'ils sauraient qu'ils avaient été accommodés par d'aussi belles mains ; que je voudrais bien oser m'inviter d'en aller manger !...

Elle eut la bonté de me répondre fort poliment que c'était fort à mon service. Et ayant quitté la fontaine, j'eus le plaisir de l'accompagner jusques devant chez M. son père, que je rencontrai devant chez lui, lequel eut la politesse de me faire monter chez lui, où nous fûmes un moment. Il eut la bonté de m'inviter à manger sa soupe, ce que j'acceptai, et

en attendant le souper, je le priai d'agréer une bouteille chez M<sup>me</sup> Peter, où nous nous rendîmes. De là, nous nous en fûmes souper chez M. le capitaine Meiller.

Le 8<sup>me</sup> dit juillet, lendemain matin, je fis ma déclaration à ma belle. Elle fut acceptée avec beaucoup de bonté et fort poliment. Lorsque je crus d'avoir gagné le cœur de la belle, je m'en fus le communiquer à mon père, qui approuva mon choix, et par la prière que je lui fis de vouloir demander l'agrément de M. le capitaine, père de la belle, il prit la peine de se transporter à Bevaix, et en obtint de même le consentement.

Le 26<sup>me</sup> juillet, dite année 1749, nous fîmes les fiançailles. Le lendemain 27<sup>me</sup>, les premières annonces furent publiées...

Le mardi 19<sup>me</sup> Aoust 1749, notre mariage fut célébré dans l'église de Bevaix par M. le ministre Rognon, pasteur en la dite église. D'abord à la sortie de l'église, nous descendîmes au bord du lac, au port de Bevaix, d'où nous nous embarquâmes par un beau jour et beau lac, accompagnés de M. le capitaine Meiller, mon beau-père, de M<sup>lle</sup> Meiller, ma sœur, de M. le capitaine Henry, de Bevaix, notre parent, de M. Barbier fils, de Saint-Aubin, et M<sup>lle</sup> sa sœur, aussi nos parents.

Nous avions une belle symphonie composée de trompette, cor de chasse, hautbois, violon, basse; et nous nous rendîmes en grande cérémonie à Grandcour, où nous fûmes reçus par la jeunesse de Grandcour, qui était sous les armes fort proprement. Elle était composée de douze jeunes gens, tous en habits d'ordonnance, commandée par le sieur Daniel, fils du sieur Daniel Mayor, de Ressudens. Elle fit une décharge d'abord à la pointe de Prahins, une autre à l'entrée de la Charrière à Gaby; la troisième décharge, dans la ville, devant chez mon père.

Ce dernier nous y reçut avec une grande joie, beaucoup de bonté et de complaisance. Il avait fait préparer un magnifique dîner avec la dernière propreté et beaucoup d'ordre. La partie fut gaie, et l'on se divertit à danser jusqu'à 5 heures du lendemain. La compagnie nous fit l'honneur de rester chez nous jusqu'au surlendemain.

\*\*\*

Ce mariage fut abondamment béni: d'avril 1750 à septembre 1770, la fille du capitaine Meiller donna au notaire curial une riche couronne de dix enfants: quatre fils et six filles. L'heureux père a inscrit dans son livre de famille chaque naissance, en indiquant minutieusement les noms des parrains et marraines, les cadeaux faits à l'enfant, le nom du pasteur qui l'a baptisé; et la mention de chaque baptême — qui n'était pas pour lui une vaine formalité — est accompagnée de longues réflexions religieuses et des vœux touchants que lui inspire sa vive piété.

Ph. G.

---

## LA SITUATION ÉCONOMIQUE EN 1916

---

Nouvelle année de guerre, plus terrible encore que les précédentes dans ses conséquences économiques et financières. Les dettes des belligérants et des neutres s'accroissent dans des proportions fantastiques et avec une rapidité vertigineuse. On a calculé que les frais de la guerre, pour l'ensemble des belligérants, s'élevaient, à la fin de 1916, à 350 milliards. Dans ce chiffre ne figurent pas les dépenses des neutres, les pertes matérielles causées par l'arrêt du travail productif, par la valeur des vies humaines sacrifiées et par les dégâts énormes dans les territoires dévastés.

La Suisse seule, depuis le mois d'août 1914 à fin janvier 1917, a dû emprunter, pour couvrir ses dépenses de mobilisation, plus de 500,000,000 fr., et l'on estime que, si la guerre se prolonge encore en 1918, comme on peut, hélas! le prévoir au moment où nous écrivons ces lignes, nous ne serons pas loin d'atteindre le milliard.

Comment les peuples arriveront-ils à satisfaire aux charges énormes de l'après-guerre? C'est le secret de l'avenir, mais on peut envisager déjà que nous ne sommes qu'au commencement de l'ère des difficultés de toute nature que nous aurons à surmonter dans la suite.

L'association des représentants de la Banque en Suisse ayant insisté auprès de ses membres sur la nécessité de réserver

au pays toutes ses forces financières, la Confédération n'a pas eu à prendre des mesures spéciales pour interdire l'exportation des capitaux indigènes. Aussi tous les emprunts offerts au public par les pouvoirs fédéraux et cantonaux ont-ils été souscrits très rapidement, à des taux variant de 4 ½ à 5 %.

On aurait pu supposer que ces conditions avantageuses étaient de nature à diminuer la clientèle des établissements d'épargne, dont les taux sont forcément plus modestes. Nous sommes heureux de constater qu'il n'en a rien été et que, pour le canton de Neuchâtel, en particulier, la situation à fin décembre 1916 est plus favorable qu'en 1915 pour les divers services d'épargne qui fonctionnent chez nous.

En effet, pendant l'année écoulée, la Banque cantonale, la Caisse d'épargne et le Crédit foncier ont reçu, y compris les intérêts capitalisés, 139,067 dépôts pour une somme totale de 20,205,811 fr. 12. En 1915, le nombre des dépôts était de 108,341 pour 17,625,075 fr. 98, soit près de 2,600,000 fr. d'augmentation pour 1916. Pendant la même période, les retraits se sont élevés à 62,541 pour une somme de 19,627,043 fr. 48. Il y eut en 1915 68,187 retraits pour 19,251,115 fr. 20. Si nous établissons la balance entre les dépôts et les retraits, nous constatons en 1916 un excédent de dépôts sur les remboursements de 578,767 fr. 64, tandis qu'en 1915 le phénomène inverse s'était produit et les retraits avaient dépassé les dépôts de 1 million 624,039 fr. 22.

Bien que ces chiffres ne représentent qu'une partie de l'épargne neuchâteloise, on peut en tirer la conclusion que la majeure partie de notre population a triomphé sans trop de difficultés de la situation présente et que tous ont compris la nécessité de constituer des réserves en vue des jours plus mauvais qui nous attendent.

Il faut ajouter aussi que, si le montant des dépôts a repris une marche ascendante, cela est dû au fait du travail intense dont notre industrie a été abondamment pourvue, puisqu'elle manque de la main-d'œuvre suffisante pour exécuter toutes ses commandes. L'agriculture, dont les produits n'ont jamais at-

teint des prix si élevés, a contribué pour une bonne part à ce résultat, malgré les déficits de certaines récoltes, les pommes de terre, en particulier.

Nous ne pouvons malheureusement pas en dire autant de la viticulture, pour laquelle les perspectives étaient favorables; mais les pluies et le froid de l'automne ont apporté un déchet considérable dans le rendement. Celui-ci a été loin de couvrir les frais de culture, et notre vignoble souffre d'un grand malaise, accentué encore par le renchérissement de la vie.

Tandis que les 26,000 ouvriers (de 352 mètres carrés) que compte notre vignoble neuchâtelois peuvent produire dans une année normale de 70 à 80,000 gerles (de 100 l.) de vendange, valant de 3,500,000 fr. à 4,000,000 fr., la récolte de 1916 n'a été que de 13,700 gerles pour une valeur totale de 1,060,000 fr. Si l'on admet que les frais de culture s'élèvent actuellement à 70 fr. en moyenne par ouvrier, soit 1 million 820,000 fr. pour tout le vignoble, on constate que les propriétaires ont eu à supporter en 1916 une perte totale de 760,000 fr. Rappelons qu'en 1915 la valeur de la récolte était de 2,360,000 fr. et en 1914 de 670,000 fr.

On comprend qu'en présence de résultats aussi variables et souvent négatifs, la surface viticole diminue d'année en année et fasse place à d'autres cultures d'un rendement modeste, mais régulier.

L'incertitude dans laquelle nous vivons a contribué largement au calme dont font preuve les transactions immobilières et la construction. Dans ce dernier domaine, on constate que le chiffre d'assurance des bâtiments, qui augmentait assez régulièrement, avant 1914, de 9 à 10 millions par année, ne s'est accru que de 4 millions en 1916. La cherté des matériaux et de la main-d'œuvre, l'absence même des ouvriers du bâtiment, appelés sous les drapeaux, ont presque complètement arrêté les entreprises de construction. Aux Montagnes, où l'industrie horlogère et mécanique s'est grandement développée, il en résulte une pénurie de logements qui se fait péniblement sentir.

En vertu de la décision des pouvoirs fédéraux ratifiée par la grande majorité du peuple suisse, notre population a dû

payer en 1916 la première annuité de l'impôt de guerre, la seconde annuité ne venant à échéance qu'en 1917. Le total de cet impôt à encaisser dans le canton de Neuchâtel est de 4,506,237 fr. 70, répartis sur 11,667 personnes et 395 sociétés anonymes. Il a été perçu en 1916 3,146,616 fr. 15 cent., un grand nombre de contribuables ayant profité des conditions avantageuses d'escompte pour se libérer en une seule fois.

L'année 1916 a été également favorable au commerce du bois ; les produits de nos forêts ont trouvé de nombreux amateurs à des prix de plus en plus élevés. Au commencement de l'année, on payait 38 fr. le mètre cube de sapin pris en forêt, pour arriver en décembre à 56 fr. le mètre cube. L'Etat, les communes, les corporations et les particuliers ont fait d'excellentes recettes et trouvé ainsi une occasion favorable d'alléger leurs charges par la transformation en numéraire d'une partie de leurs réserves forestières accumulées depuis nombre d'années par la prévoyance de nos législateurs. Des restrictions d'exportation ont dû toutefois être imposées par la Confédération pour réserver au pays le bois nécessaire à sa consommation.

L'obligation d'effectuer la plupart des paiements au comptant a provoqué dans les banques un afflux de capitaux dont les possesseurs ne pouvaient se dessaisir pour des placements à long terme. C'est la raison pour laquelle l'argent à court terme pouvait être obtenu à des conditions très favorables, tandis que l'argent à long terme est resté cher. La plupart des emprunts appelés au remboursement n'ont pu être convertis à un taux plus élevé qu'au prix de sacrifices importants, entraînant une augmentation sensible du taux des prêts.

Les emprunts hypothécaires ont eu aussi leur part à supporter dans cette occurrence, bien que le revenu des immeubles locatifs ne se soit pas amélioré proportionnellement. En présence de cette situation, les revendications de ceux qui réclament avec insistance une diminution du prix des loyers risquent fort de ne pouvoir être admises, tant que les conditions du marché n'auront pas changé.

Malgré toutes ces ombres au tableau,

nous ne voudrions pas clôturer cette petite revue économique par une note trop pessimiste. Nous devons nous estimer heureux et reconnaissants de ne pas avoir été frappés davantage. Si le murmure vient à nos lèvres, hâtons-nous de regarder autour de nous, et nous serons confus et humiliés d'avoir songé un seul instant à nous plaindre.

G.-E. PERRET.

---

## Impressions d'un interné

sur son arrivée et son séjour à Neuchâtel

---

Pour conter de telles impressions, l'esprit n'est pas indispensable, le cœur seul suffit à tout : il n'y a qu'à l'écouter, c'est lui qui dicte.

« Tout vrai bonheur, a dit Saint-Evremond, est savouré trois fois : en perspective, en réalité et par le souvenir. » Cette pensée s'applique à merveille aux internés. On peut bien dire que venir achever sa captivité et sa guérison en Suisse est un vrai bonheur et que tous les prisonniers font ce rêve. Pour mon compte, il m'est arrivé souvent de rêver aux excursions sur les cimes neigeuses ou sur les lacs bleus du pays des « Murraines », au point d'en oublier quelques instants que j'étais encore sous la botte prussienne.

\* \* \*

C'est une chose qui peut paraître extraordinaire, mais le plus beau rêve n'est rien si on le compare à la réalité présente.

A peine la frontière Allemagne-Suisse est-elle franchie, que çà et là s'agitent des mouchoirs au lieu de poings menaçants, que se montrent des visages souriants au lieu de faces haineuses... et le voyage continue. Le cœur commence à battre plus vite, car, de temps à autre, s'élève le cri de « Vive la France ! » auquel l'écho répond « Vive la Suisse ! » De Constance à Neuchâtel, l'émotion croît avec les démonstrations de sympathie, de plus en plus nombreuses. L'arrivée à Neuchâtel y met le comble.

Quoi de plus impressionnant, en effet, pour des cœurs endoloris par une trop longue captivité, que d'entendre éclater soudain la « Marseillaise » et de voir se mêler au vent les plis du drapeau tricolore et ceux du drapeau fédéral ! Spectacle d'autant plus émotionnant qu'il est nouveau et surtout inattendu. Une foule compacte de braves gens venus par sympathie, et un peu par curiosité, nous acclame, nous comble de petits cadeaux, de fleurs, nous accable de questions et s'amuse de notre mine joyeuse et étonnée. Les rues ont un air de fête avec leur décoration, et d'un bout à l'autre, sur notre passage, ce ne sont que vivats et souhaits de bienvenue. Les cœurs les plus durs sont attendris et battent à se rompre ; il faut faire des efforts pour retenir les larmes qui voilent les regards. De telles minutes d'émotion ne s'oublient pas !

Au premier moment de tranquillité, la pensée s'envole vers les amis laissés en exil ; leur sort, qui était le nôtre, nous apparaît de plus en plus triste. Vite, on leur adresse un billet ; mais, par pudeur, on cache un peu sa joie. On songe aussi à ceux que l'on va enfin revoir, et quelle bonne lettre on leur adresse !

Petit à petit se fait l'adaptation à la vie toute nouvelle. Le séjour accroît notre bonheur. Plus de terribles cauchemars ! Plus de soucis matériels ! Plus de jours sans nouvelles ! Les études abandonnées sont reprises. Nous avons le bien-être, le confort, et surtout nous nous refaisons une âme forte, un esprit sain, un cœur plus chaud, une conscience nette, et tout cela grâce à l'Helvétie, et surtout, pour nous, au Neuchâtel universitaire. Aussi tous nos excellents maîtres de l'Université ou de l'École de commerce peuvent être assurés de notre reconnaissance, et en particulier M. Ph. Godet, le recteur de demain de l'Université<sup>1</sup>...

D'ailleurs, les Neuchâtelois, en général, sont d'aimables bourgeois, qui trouvent le bonheur... en le donnant. En effet, ils s'ingénient à nous rendre le plus heureux possible, à satisfaire nos moindres désirs.

<sup>1</sup> Ici, le rédacteur du *Messenger Boiteux* croit devoir exercer sa censure en supprimant un passage beaucoup trop aimable pour lui. Ph. G.

Il n'est pas un interné, à Neuchâtel, qui ne soit reçu dans quelque famille, où il est gâté et choyé. Pour le familiariser, on lui fait goûter la fondue, on lui fait connaître les fritures de bondelles du lac, supérieures, disent les ménagères, au poisson de mer. Quant au vin du pays, trop agréable, je n'en veux point parler, de crainte de faire quelque médisance. Je veux passer aussi sous silence le penchant excusable qu'ont certaines jeunes et jolies Neuchâteloises pour l'uniforme bleu azur. J'ai souvent été étonné, au cours de beaucoup de conversations, de me trouver (quoique ayant versé mon sang sur les champs de bataille) moins patriote que beaucoup de mes interlocuteurs. Il est vrai qu'à Neuchâtel, on est francophile, et c'est une façon de nous montrer de l'amitié.

En un mot, les habitants de Neuchâtel aiment leurs internés, et je puis dire que ceux-ci les paient de retour.

Encore un jour de bien grosse émotion, qui contribue à nous rendre inoubliable notre séjour ici, c'est celui de l'arrivée de la famille : larmes, rires sont au programme, puis le bonheur tout court suit, pendant la durée de la visite.

En dehors des études à continuer, de l'accueil qu'on a reçu, du bonheur qu'on a eu de revoir ceux qui nous sont chers, ce qui rend attrayant le séjour à Neuchâtel, c'est le charme du paysage.

Neuchâtel, n'est-ce pas, comme l'a dit A. Dumas, « un bijou taillé dans le beurre frais » ? En effet, la plupart des édifices ont bien cette teinte « beurre frais » dont il est parlé dans le « Voyage en Suisse ». Et c'est un bijou serti de façon admirable, d'une part, par le lac aux eaux changeantes, tantôt bleues, tantôt grises, tantôt vertes, tantôt roses ; au delà du lac, on distingue les sommets neigeux des Alpes, du Pilate au Mont-Blanc. D'autre part, au nord, la sertissure est complétée par les noirs sapins de la montagne de Chaumont. Le bijou est de prix, mais la monture n'en est pas moins riche.

Que de jolies promenades aux environs ! Valangin, les gorges du Seyon, les gorges de l'Areuse... etc., etc. Quel plaisir de pouvoir folâtrer librement et, quelquefois solitaire, goûter le charme de cette belle nature ! C'est une jouissance

précieuse et délicate lorsqu'on a été longtemps à l'étroit dans un camp où l'horizon était toujours borné par une palissade surmontée de fils de fer, entre lesquels on apercevait, de loin en loin, l'éclair d'une baïonnette...

\* \* \*

Tel est notre bonheur actuel. Un jour viendra où il nous faudra cependant quitter le sol de l'Helvétie et rentrer enfin dans notre chère France. Lorsque ce jour heureux sera venu, nous n'oublierons pas que ce brave petit pays fut pour nous mieux que la colombe jetant un brin d'herbe à la fourmi qui se noie. Nous n'oublierons rien et nous garderons pieusement le souvenir de notre passage heureux à Neuchâtel. « Un grand bonheur passé, dit Guizot, est comme une lumière dont le reflet se prolonge sur les espaces même qu'il n'éclaire plus. »

UN INTERNÉ.

---

## UNION INTERNATIONALE DES AMIES DE LA JEUNE FILLE

(AVEC PLANCHE)



« Le bien ne fait pas de bruit, et le bruit ne fait pas de bien ». Cette sentence de notre grand penseur romand Vinet pourrait bien être considérée comme le mot d'ordre de l'Union internationale des Amies de la jeune fille qui, pendant quarante ans, a poursuivi son travail, sans éclat extérieur, mais en accomplissant une œuvre utile en faveur de la jeunesse féminine, non seulement dans notre pays, mais dans le monde entier.

Si aujourd'hui nous nous départissons de notre réserve habituelle, c'est qu'au moment de célébrer le quarantenaire de l'Union, nous aimerions rendre hommage aux femmes d'élite qui ont fondé cette œuvre et rappeler aussi à ceux que cela peut intéresser les services que l'Union est disposée à leur rendre.

C'est en septembre 1877, à l'issue du premier congrès de la Fédération britan-

nique et continentale et générale, où M<sup>me</sup> Joséphine Butler avait parlé avec une grande chaleur d'âme de la Traite des Blanches et des dangers qui menacent toute jeune fille appelée à s'expatrier, que trente-deux dames, de vingt-trois villes de sept pays différents, fondèrent, sur la proposition de M<sup>me</sup> Aimé Humbert, de Neuchâtel, l'Union internationale des amies de la jeune fille.

Cette association a pour but, — comme on le sait, — de former un réseau de protection autour de toute jeune fille appelée à quitter la maison paternelle pour chercher ailleurs son gagne-pain, et, autant que possible, de toute jeune fille isolée ou mal entourée, quelles que puissent être sa nationalité, sa religion et ses occupations.

La conférence internationale de 1888 (Paris) a confirmé la base chrétienne évangélique de l'Union, constatée en fait dès l'origine de l'association par le livret-type que publie le bureau central.

Cette association compte actuellement 17,000 adhérentes, et se recrute dans tous les pays parmi les femmes de toute condition sociale qui se sentent pressées d'accomplir une œuvre de justice et de solidarité envers leurs sœurs moins favorisées qu'elles.

Par un système ingénieux d'informations mutuelles, les Amies fondatrices de 1877 demeurèrent en rapport les unes avec les autres; elles réussirent à accompagner en quelque sorte leurs protégées jusque dans leurs migrations les plus lointaines, à les entourer dans l'exil d'une sollicitude maternelle.

Ce travail, poursuivi d'abord d'une manière individuelle par les membres de l'Union, s'organisa peu à peu. Les Amies se groupèrent et formèrent des Unions locales, régionales, nationales, qui demeurèrent en rapport constant avec le bureau central, chargé de la direction de l'œuvre.

Depuis l'origine de l'Union, le bureau central international a son siège à Neuchâtel, et il a eu à sa tête des personnalités connues et aimées dans notre canton, comme M<sup>me</sup> Aimé Humbert et M<sup>lle</sup> Anna de Perrot, auxquelles ont succédé ensuite M<sup>me</sup> de Tschärner-de Watteville, de Berne, et l'auteur de ces lignes.

Les différents comités de l'Union fondèrent peu à peu des institutions telles que des Homes, pour hospitaliser les voyageuses ou les jeunes filles sans foyer; les Bureaux de placement et de renseignements, pour protéger les jeunes filles contre l'exploitation des bureaux mercantiles; les Œuvres des gares, pour venir en aide aux voyageuses inexpérimentées.

Une statistique dressée en 1914, à l'occasion de l'Exposition nationale suisse, fournit les renseignements suivants sur la marche progressive de l'œuvre de l'Union. En 1877, elle comptait 32 membres dans 7 pays différents; aujourd'hui, elle en compte 17,000 dans 52 pays. Il y a dans huit pays d'Europe des branches nationales: en Hollande, en France, en Allemagne, en Angleterre, en Suisse, en Italie, en Danemark, en Belgique. On compte en outre 6 à 700 membres répartis dans le reste du monde, particulièrement en groupes très actifs à Alexandrie d'Égypte, en Suède, en Norvège, en Russie, et des noyaux d'Amies dans d'autres pays.

En 1877, 71 chambres hospitalières ou homes déjà existants s'étaient rattachés à l'Union; aujourd'hui, l'Union compte 518 homes. Des bureaux de placement, il n'en existait aucun, aujourd'hui 118. Des œuvres des gares point non plus, aujourd'hui 125.

On évalue approximativement à 270,000 le nombre de jeunes filles hospitalisées annuellement par les homes, et à 50,000 les jeunes filles aidées par les œuvres des gares.

Parmi les moyens d'action de l'Union, il faut citer ses publications, ses journaux, entre autres le *Bien public* et *L'Amie de la Jeune Fille*, ses affiches, enfin le *Livret de renseignements* remis gratuitement aux jeunes filles et qui constitue un guide inappréciable par le fait des nombreuses adresses qu'il contient pour tous les pays du monde.

Grâce à l'obligeance et au dévouement des Amies de tous pays et malgré la guerre qui complique les relations internationales et rend son travail difficile et délicat, le Bureau central a pu continuer une activité utile en faveur de beaucoup de jeunes filles victimes de la guerre. Il

a fait 2100 recherches qui, pour la plupart, ont abouti. Il a organisé un certain nombre de rapatriements, dont un seul a occasionné un échange de plus de cent lettres. Il a expédié 3768 messages pour les départements français occupés par les Allemands, et il a pu rassurer 3400 familles séjournant en France sur le sort de parents dont ils étaient sans nouvelles depuis le début de la guerre. Le service de transmission de correspondance a expédié plus de 24,500 lettres du 1<sup>er</sup> août 1914 à ce jour.

Ces chiffres paraissent bien modestes en regard de ceux d'autres Bureaux internationaux, mais le Bureau central s'est limité à des démarches en faveur des femmes et des jeunes filles.

En plus de leur travail habituel pour la jeunesse de notre pays, les Amies de la jeune fille en Suisse ont collaboré à un certain nombre d'œuvres nées de la guerre: pour les internés, les évacués, nos soldats suisses et leurs familles nécessiteuses.

Dans les pays belligérants, l'activité des Amies est intensifiée par suite des dangers moraux auxquels sont exposées les jeunes filles appelées à travailler dans les usines et à remplacer les hommes pour différents travaux.

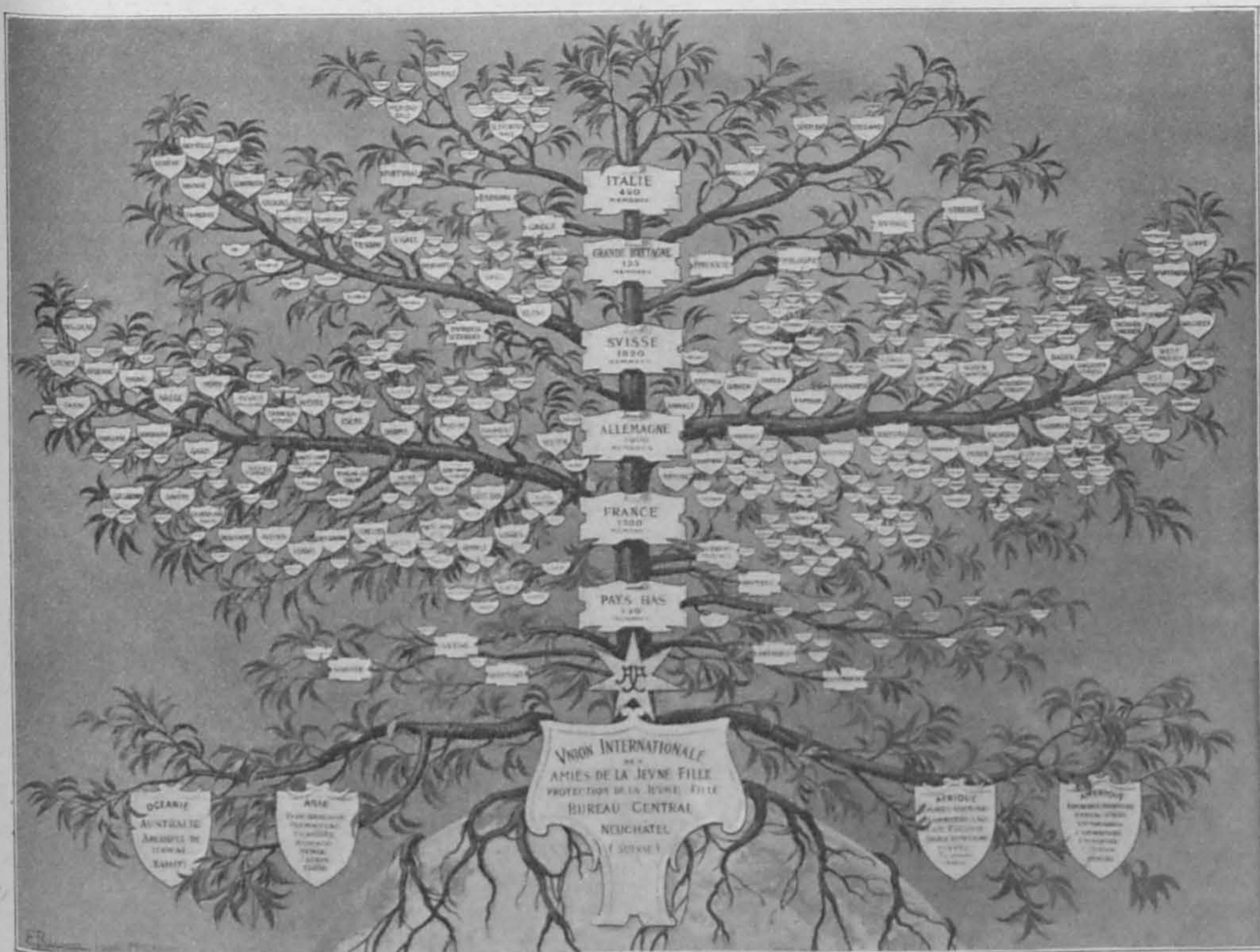
L'Union internationale des A. J. F. est consciente de la tâche qui lui incombera après la guerre; elle devra faire renaître la confiance et la paix dans des cœurs meurtris par la souffrance et entourer de sa sollicitude tant de femmes et de jeunes filles auxquelles la vie réserve un travail ardu et des tentations nombreuses.

Puissent les Amies de l'heure présente s'inspirer, pour accomplir cette œuvre, de l'esprit de dévouement absolu et de confiance dans le secours divin qui animait leurs devancières et leur a permis de créer une œuvre que l'on a pu comparer à un arbre vigoureux qui embrasse le monde de ses racines et étend au loin ses branches protectrices.

Esther RICHARD.







## ARBRE GÉNÉALOGIQUE DE L'UNION INTERNATIONALE DES AMIES DE LA JEUNE FILLE

Ce tableau du développement de l'Union Internationale des Amies de la Jeune Fille a été exposé et primé pour la première fois à l'Exposition internationale de Milan en 1906.

L'arbre des Amies de la Jeune Fille embrasse le monde de ses racines et le couvre de ses branches.

Au-dessus de l'écusson central surmonté de l'Etoile à sept rayons, insigne de l'Union, le tronc s'élance portant des écussons oblongs sur lesquels se lisent les noms des pays d'Europe où l'Union a des Comités nationaux. Ceux-ci sont placés par ordre chronologique de fondation.

A partir de ces écussons, la branche de chacun de ces pays s'étend, portant à son tour de plus petits écussons avec les noms des Comités régionaux ou locaux.

Entre ces écussons nationaux surgissent du tronc de petites branches isolées, où sont indiqués les pays sans Comités nationaux, qui relèvent directement du Bureau central.

Les quatre écussons au bas de l'arbre représentent les autres continents du monde où l'Union compte aussi des "Amies".

## Les événements des 19 et 20 mai 1917

à La Chaux-de-Fonds

Ceci veut être un résumé aussi exact et impartial que possible de l'émeute de mai. Nous la réprouvons hautement, mais cela ne nous empêchera pas de demeurer dans la stricte vérité des faits.

### Le samedi 19 mai

Le conseiller national Paul Graber avait publié dans la *Sentinelles* un article contre l'armée qui contenait des imputations fausses : il fut condamné par un tribunal militaire à huit jours de prison pour injures à l'armée. Le 18 mai, il se rendit aux prisons de La Chaux-de-Fonds pour y subir sa peine.

Le lendemain, samedi 19, on annonçait que la fanfare socialiste, « La Persévérante », donnerait le soir une sérénade au prisonnier : les adhérents du parti socialiste répondirent nombreux à cet appel, et quelques centaines de curieux non socialistes, flairant un spectacle original, vinrent grossir les rangs de la foule.

Le parti socialiste de la grande cité possède une « Jeunesse » qui s'était déjà signalée dans la manifestation contre Grosch et Greiff par le jet de pierres, le bris de glaces et des coups aux agents de police. Elle marchait en tête de la manifestation du 19 mai ; quant à « La Persévérante », elle semblait ne devoir jouer qu'un rôle secondaire. La partie oratoire l'emporta en effet de beaucoup sur la partie musicale. Du haut des quelques marches qui donnent accès à la gendarmerie, divers orateurs, aussi jeunes qu'impétueux, haranguèrent la foule ; et — fait symptomatique — la première voix qu'on entendit était celle d'une gamine de quinze ans. Rendons-lui le service de ne pas consigner ici son nom...

Bientôt l'excitation de la foule augmente. Des voix réclament Graber. D'autres proposent d'entrer en négociations avec le préfet, éventuellement même avec le Conseil d'Etat, pour obtenir l'élargissement du prisonnier... Des délégués im-

provisés pénètrent dans le bâtiment de la gendarmerie et entament des pourparlers avec le préfet.

Il était environ 9 heures et demie du soir ; le Conseil d'Etat ne pouvait être atteint téléphoniquement que par un ou deux de ses membres, qui assurément étaient dans l'impossibilité d'accorder ce que quelques échauffés réclamaient : la mise en liberté de Graber...

Les gendarmes font bonne garde à l'intérieur du bâtiment ; mais au dehors le tumulte grandit. Les délégués deviennent plus pressants, font entrevoir au préfet les conséquences redoutables de l'agitation populaire, et réussissent, enfin, à le persuader que Graber est seul capable d'apaiser la foule, s'il peut lui adresser la parole. Les hésitations du préfet finissent par céder. Dans la meilleure intention du monde, il ordonne au concierge d'amener le prisonnier, et l'autorise à parler de la fenêtre du premier étage de la gendarmerie aux manifestants de la rue.

Il convient ici de dire que le bâtiment des prisons et celui de la gendarmerie ne forment qu'un seul corps ; toutefois, pour pénétrer dans le corridor de la gendarmerie, M. Graber a dû franchir la grille de la prison : il n'était donc plus incarcéré au moment où apparut à la fenêtre sa figure auréolée, dont la seule vision devait, semblait-il, agir sur la foule comme un calmant d'une puissance mystérieuse.

Eut-il le temps de parler ? Sa voix fut-elle aussitôt couverte par les vociférations enthousiastes de la « Jeunesse socialiste » ? On ne saurait le dire exactement... Mais il est sûr que quelques instants après, une poussée formidable ébranlait la porte d'entrée du bâtiment. Parallèlement, une pression semblable s'exerçait sur une porte latérale. Des instruments divers, pièces de bois, outils, etc., se trouvaient là comme par enchantement.

Les heurts répétés ont bientôt raison des serrures ; deux brèches sont ouvertes, et les plus hardis des émeutiers, écartant dans le corridor un trop mince cordon de gendarmes, montent au premier étage, enlèvent Paul Graber et le transportent en triomphe au Cercle ouvrier. — Ni plus ni moins.

## Le Dimanche 20 mai

Passant par hasard dimanche matin 20 mai devant les prisons, n'ayant entendu des événements de la veille que de lointains échos, je vois un serrurier occupé à réparer les méfaits des manifestants : réussira-t-il à remettre toutes choses en ordre ? Si le héros enlevé la veille s'était immédiatement reconstitué prisonnier, il n'en eût peut-être pas fallu davantage pour rétablir l'ordre un instant troublé. Mais nos socialistes ne l'entendaient pas ainsi.

Au Cercle ouvrier, Graber avait exprimé la veille des sentiments non équivoques, disant notamment, à ce que rapportent certains témoins, qu'il « attendait le second acte » ! Quel que soit le sens d'un tel propos, les jeunes écervelés ne pouvaient évidemment y voir qu'un encouragement... Le fait est que, vers midi, on annonçait une manifestation pour le soir au Temple.

Le local avait été demandé le matin par le parti socialiste, mais refusé après de pénibles pourparlers. Par un phénomène encore inexplicable, les portes, à 7 heures et demie du soir, se trouvaient ouvertes !...

Cependant, le bruit courait de l'arrivée de la troupe... Vers 7 heures et demie, des guides, en petit nombre, barraient en effet les voies d'accès du Temple. Avant leur arrivée, il est vrai, la foule stationnait déjà sur la terrasse, et même un groupe avait occupé l'intérieur du Temple.

Les manifestants commencent à invectiver les soldats qui cherchent à disperser la foule ; la situation des guides, résolus à garder leur sang-froid, devient critique. Les pierres servent bientôt de projectiles. Alors un cavalier imagine de lancer sa monture au galop et de faire deux ou trois fois le tour du Temple : force est bien aux gens de s'écarter sur son passage. Mais les pierres continuent à voler : les guides se voient contraints de charger, sabre au clair, pour faire évacuer la terrasse. Les simples curieux jugent prudent de se retirer ; il ne reste aux abords du Temple que les manifestants à tous crins.

A l'intérieur, de jeunes orateurs annoncent la Révolution ; le pasteur Jules

Humbert-Droz demande qu'on sonne le tocsin ; la fillette de la veille parle derechef... Tous croient à l'avènement du « Grand Soir ! »

La foule emplit les rues voisines : quels sont ses sentiments ? Je l'observe de la fenêtre d'une maison proche du Temple, d'où je domine aussi la place de l'Hôtel de Ville. Presque silencieuse, cette foule éprouve visiblement du malaise : elle se rend compte du degré de surexcitation des manifestants et de l'insuffisance de quelques soldats pour le rétablissement de l'ordre. Aussi, lorsque, vers 9 heures, les accents d'une fanfare militaire se font entendre du côté de l'avenue Léopold Robert, lorsque les premières baïonnettes d'une longue colonne d'infanterie scintillent aux clartés des lampes électriques, lorsque les soldats vaudois, impassibles, défilent sur la place d'un pas résolu, la foule, soulagée, acclame de toutes ses forces l'armée qui passe.

Je m'autorise de ces constatations personnelles pour affirmer que seuls les amateurs de désordre ont vu de mauvais œil l'arrivée de la troupe, qui gênait leurs projets...

Les abords du Temple, les places et carrefours voisins sont aussitôt occupés militairement et cancellés... Les manifestants, leur réunion terminée, s'organisent en un cortège, qui débouche devant la Fleur-de-Lys. Un major les somme de se disperser ; une, deux sommations restent sans effet ; mais, sous la menace du feu, ils s'éparpillent en maugréant... D'autre part, l'arrestation de certains perturbateurs étrangers, déserteurs, réfractaires, purgeait la ville d'éléments indésirables... La force armée, sévère, digne, énergique, ramenait le calme, dont nous avions le plus grand besoin.

## L'occupation

L'état de siège était proclamé. Sous le commandement plein à la fois de fermeté et de tact du lieutenant-colonel de Haller, devaient s'écouler de longues semaines durant lesquelles on se demande quels sont ceux qui ont éprouvé le plus de plaisir, des civils ou des soldats.

L'ordre a été maintenu — tâche qui fut heureusement aisée — par six batail-

lons vaudois et valaisans, avec leurs mitrailleuses, et, pour le bataillon d'infanterie de montagne 12, avec ses mulets...

Il est un peu humiliant pour une population de se trouver mise ainsi sous tutelle; mais la mortification en retombait sur les auteurs du désordre. Aussi les socialistes ont-ils fait des démarches pour obtenir le retrait des troupes, allant même jusqu'à offrir en échange la personne réelle de M. Paul Graber, qui, depuis le soir du 19 mai, jouait à cache-cache avec la police. Les autorités eurent le bon sens de se montrer inébranlables; la troupe est restée, et La Chaux-de-Fonds a été privée de M. Graber pendant plusieurs semaines, sans en être autrement éprouvée.

Les gens d'ordre, qui n'étaient pas responsables de l'occupation, en goûtèrent vivement le côté pittoresque. La bonne mine des soldats, leur discipline exemplaire, le dressage auquel on les soumettait, mais qui, intelligemment appliqué, ne portait atteinte ni à leur individualité ni à leur bonne humeur; les imitations désopilantes du claquement de talons et du pas cadencé, des conversions et du garde-à-vous, auxquelles se livraient gamins et fillettes; l'imposante retraite du soir, qui faisait accourir les grands; les impressionnants cultes militaires des aumôniers Chamorel et Landriset; l'animation des rues; la cordiale fraternité avec des Confédérés si sympathiques, — tout cela a donné pendant quarante jours à notre ville un aspect dont nous aimerons toujours à nous souvenir.

« Nos soldats », comme on les appelait, sont partis le 3 juillet, par un matin gris. Mélancoliques, nous les avons suivis jusqu'au tournant de la Grand'route, et les avons laissés marcher vers d'autres horizons, ne leur demandant que de ne pas nous oublier. A cet égard, nous voudrions pouvoir citer la charmante lettre adressée par l'un d'eux au *National suisse*; il exprime le joyeux étonnement éprouvé par la troupe, lorsque, à son arrivée dans le « Grand village » qu'il s'agissait de pacifier, elle défila au milieu des acclamations d'une foule enthousiaste; il décrit les petits soins, les gâteries de tout genre qui furent prodigés

aux soldats; il affirme que tous, rentrés au foyer, garderont précieusement « le souvenir inaltérable de l'hospitalité franche et spontanée des braves Jurassiens neuchâtelois, qui atteste la grandeur de leur patriotisme ». Et, constatant que le plus beau don de nos Montagnards est celui « de se faire aimer », il concluait: « Si, comme vous nous le souhaitez, nous avons le bonheur d'être un jour grands-pères, c'est le cœur plein du bon souvenir que nous parlerons à nos petits-enfants de la « célèbre » occupation de La Chaux-de-Fonds en 1917. »

### Réflexions

Concluons à notre tour. Que penser de l'émeute de mai?

Les socialistes ont dit pompeusement: « Prise de la Bastille!... » Certains bourgeois ont dit dédaigneusement: « Plaisanterie! » Ni l'un ni l'autre!

L'origine de l'émeute, cela va de soi, n'est pas uniquement la condamnation de Graber. Des causes générales indirectes ont contribué à agiter les esprits: l'état d'excitation provoqué par la guerre; le mécontentement créé par la politique fédérale; l'impopularité de la justice militaire; la difficulté des temps... Il ne faut donc pas prendre « au tragique » les soubresauts de l'âme populaire; mais il faut les prendre « au sérieux »: c'est le devoir d'une autorité avisée de suivre les mouvements de la soupape, révélateurs de l'état de pression de la chaudière...

Quant à prendre personnellement au sérieux les artisans de désordre, étrangers indésirables, ambitieux spéculant sur les errements de la foule pour gagner une popularité de mauvais aloi; jeunes bouffons gonflés d'orgueil, jouant aux petits génies des temps nouveaux, ... cela, jamais!

Le Conseil d'Etat a fait venir la troupe. Le tribunal de police a condamné à la prison les principaux instigateurs de l'émeute. Les manifestants étrangers ont été mis hors d'état de nuire. Graber a subi à Neuchâtel ses huit jours de prison. Tout cela est bien. Il n'en fallait pas davantage, mais il fallait cela. L'honneur de La Chaux-de-Fonds l'exigeait.

On ne se méprendra pas au dehors sur les vrais sentiments d'une population qui, dans sa très grande majorité, s'est affligée des événements des 19 et 20 mai, et qui n'admet pas qu'on lui en fasse porter le fardeau moral. Elle le laisse au parti qui n'a pu faire autrement que de couvrir les auteurs de ces déplorables manifestations. Dr A. BOLLE, avocat.

---

## Les fouilles de la grotte de Cotencher

(AVEC PLANCHE)

La grotte de Cotencher, située à un kilomètre de la gare de Chambrelieu, sur le sentier qui relie celle-ci au Champ-du-Moulin, était déjà connue il y a près d'un siècle comme renfermant une brèche osseuse où prédominaient les restes de l'ours des cavernes, espèce aujourd'hui éteinte et remarquable par la taille gigantesque qu'atteignaient les adultes (3<sup>m</sup>20 de longueur).

Elle fut explorée scientifiquement en 1867, sous la direction d'un archéologue très informé, M. H.-L<sup>s</sup> Oetz, notaire à Cortaillod, qui espérait y découvrir des traces de la présence de l'homme. En fait, au cours de ces recherches, rien ne démontra que la caverne eût servi d'abri à des êtres humains. Les ossements recueillis, et partiellement communiqués au professeur Rütimeyer, de Bâle, furent reconnus comme ayant appartenu en très grande majorité à l'ours des cavernes, et quelques-uns à deux ou trois autres espèces. Dès lors, et bien que la caverne n'eût cessé d'être visitée et explorée par de nombreux amateurs et collectionneurs, elle ne fit plus parler d'elle.

En 1915, quelques ossements récemment exhumés de la grotte de Cotencher furent présentés par le Dr E. Lardy à la Société helvétique des sciences naturelles, réunie à Genève. Ils tombèrent ainsi sous les yeux du Dr H.-G. Stehlin, de Bâle, notre première autorité en paléontologie des vertébrés. Le Dr Stehlin put ainsi se convaincre que la faune gisant

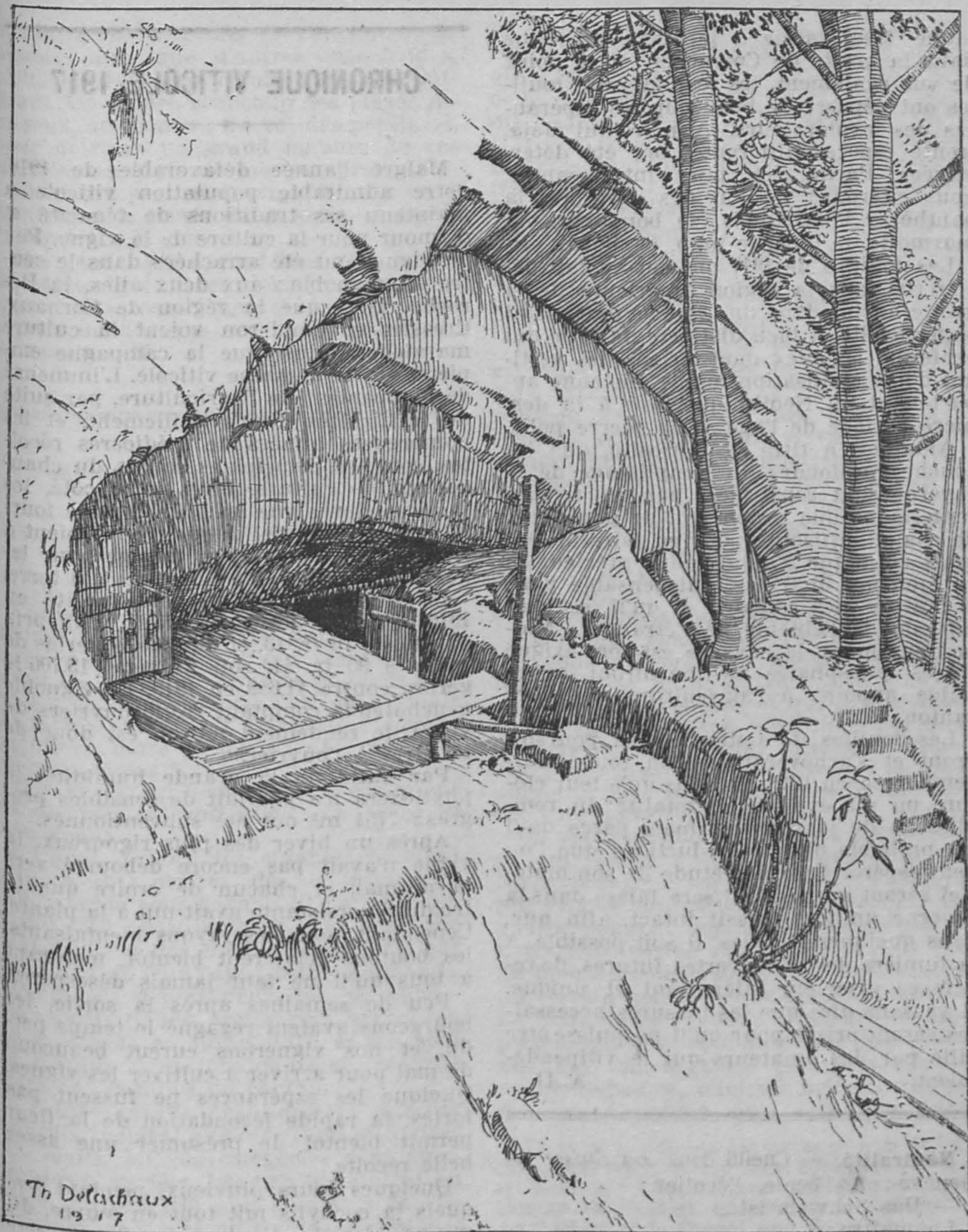
dans cette caverne est beaucoup plus variée que ne l'avaient fait entrevoir les anciennes recherches. Comme la grotte de Cotencher est, d'autre part, la seule du Jura suisse qui, jusqu'ici, ait fourni d'authentiques restes de l'ours des cavernes et que la faune contemporaine de cette espèce est encore inconnue pour le Jura, des fouilles nouvelles parurent s'imposer.

Elles débutèrent en juillet 1916. Il y avait quinze jours qu'elles se poursuivaient, très productives, lorsque furent découverts les premiers silex taillés de main d'homme. Comment avaient-ils échappé aux chercheurs de 1867 ? Sans doute parce que ceux-ci triaient le matériel exploré dans la caverne, à la lumière artificielle. Les nouvelles fouilles ont adopté la seule méthode qui puisse donner des résultats complets : celle qui consiste à extraire de la grotte tout le terrain fouillé et à le trier au grand jour, sur une table.

Au moment où nous écrivons, 220 de ces silex ont été déjà recueillis. Ils appartiennent indubitablement au type moustérien, c'est-à-dire à cette vaste période de la préhistoire qui, à elle seule, forme le Paléolithique moyen. De ce fait, leur découverte donnait aussitôt aux trouvailles de Cotencher une importance de premier ordre. Il suffit, pour le faire entendre, de remarquer que ce gisement est le second de la Suisse pour cette période et que notre pays ne possède jusqu'ici aucune station préhistorique remontant à une époque plus lointaine. De plus, le gisement moustérien de Cotencher est, pour toute l'Europe, le premier qui se rencontre dans les limites des grandes moraines qu'ont déposées, sur d'immenses régions de l'Europe centrale, les vastes glaciers qui, à plusieurs reprises, les envahirent en débordant des Alpes.

Il en résulte que les fouilles de Cotencher vont permettre de discerner à quel moment de ces oscillations glaciaires les populations moustériennes des gorges de l'Areuse ont vécu, et, de ce fait, préciser des déductions que, jusqu'ici, la science n'a enregistrées qu'à titre d'hypothèses extrêmement controversées.

A côté de l'ours des cavernes, une



Th Delachaux  
1917

### ENTRÉE DE LA GROTTÉ DE COTENCHER

Dessin de Théodore Delachaux.

faune très variée a pu être reconnue dans la grotte de Cotencher ; à ce point de vue également, les résultats des fouilles ont dépassé de beaucoup les espérances des explorateurs. Aujourd'hui déjà, trente espèces différentes ont été déterminées. Parmi les plus intéressantes, nous citerons : le lion des cavernes, la panthère, le chamois, le bouquetin, la marmotte, le lynx, le loup, le cheval, etc.

Les fouilles de 1917 ont encore fait découvrir dans la région antérieure de la grotte, inclus dans une couche tout à fait superficielle et bien distincte de celle qui renferme les silex moustériens, les vestiges d'une civilisation moins ancienne appartenant au Néolithique, soit à la dernière période de l'âge de la pierre polie.

Ajoutons, à titre de curiosité, que les couches profondes du remplissage de la caverne sont constituées par un terrain renfermant une proportion de phosphate de chaux suffisante pour en faire un engrais chimique d'autant plus précieux en ce moment, qu'il est indispensable pour la culture des céréales et qu'il est très difficile de l'obtenir de l'étranger. Malheureusement, la caverne est fort exiguë et ses phosphates ne fourniront qu'un faible appoint à l'agriculture de notre canton.

Les fouilles de Cotencher se poursuivront et s'achèveront, selon toute vraisemblance, en 1918; non pas qu'à leur clôture on ait exploité la totalité du remplissage de la caverne, mais parce qu'il est probable que les déductions que l'on peut espérer tirer de l'étude de son matériel seront acquises. Il sera laissé dans la caverne un fort massif intact, afin que, dans quelques décades, il soit possible, à la lumière des découvertes futures, de revoir ce gisement intéressant et unique. Il va sans dire que les mesures nécessaires seront prises pour qu'il ne puisse être pillé par des amateurs qui le vilipenderaient.

A. D.

## CHRONIQUE VITICOLE 1917

Malgré l'année défavorable de 1916, notre admirable population viticole a maintenu ses traditions de ténacité et d'amour pour la culture de la vigne. Peu de vignes ont été arrachées dans le centre du vignoble ; aux deux ailes, la Béroche, ainsi que la région de Cornaux, Cressier et Landeron voient la culture maraîchère ainsi que la campagne empiéter sur le domaine viticole. L'immense développement de l'agriculture, par suite des difficultés du ravitaillement, et les nombreuses années de médiocres récoltes, sont les principales causes du changement de culture. D'un autre côté, les salaires élevés que les fabriques de fournitures de matériel de guerre octroient à leurs employés sont un mirage pour lequel un grand nombre désertent la terre.

Le rendement du vignoble a été en 1916 de 12,380 gerles de blanc, d'un prix moyen de 76 fr. 13, et de 1326 ½ gerles de rouge à 90 fr. 41, soit au total 13,706 ½ gerles, contre 41,689 en 1915. Le vignoble neuchâtelois comptant 26,015 ouvriers de vigne, le rendement moyen est donc de 52 litres à l'ouvrier.

Par suite de la grande humidité, le phylloxera n'a pas fait de sensibles progrès : 7754 m<sup>2</sup> ont été subventionnés.

Après un hiver des plus rigoureux, la vigne n'avait pas encore débouffé vers la mi-mai, et chacun de croire que la froidure persistante avait nui à la plante. Cependant, sous les rayons bienfaisants, les boutons éclatèrent bientôt, montrant à tous qu'il ne faut jamais désespérer.

Peu de semaines après la sortie, les bourgeons avaient regagné le temps perdu, et nos vigneron eurent beaucoup de mal pour arriver à cultiver les vignes. Quoique les espérances ne fussent pas fortes, la rapide fécondation de la fleur permit bientôt de présumer une assez belle récolte.

Quelques jours pluvieux, pendant lesquels la cochyliis mit tout en œuvre, diminua bien les espérances. Cet insecte n'est pas sans causer de sérieuses appréhensions aux viticulteurs. Les traite-

---

**Neutralité.** — Cueilli dans *La Suisse* de Genève : A l'école, l'écolier :

— Das Schweiz ist...

Le maître :

— Halte ! Ce n'est pas « das » Schweiz.

— Si, Monsieur. La Suisse est neutre.

ments à la nicotine, à l'arseniate de plomb, ainsi que d'autres insecticides, n'ont pas donné un résultat pratique suffisant. On espère beaucoup des pièges lumineux, au moment du vol des papillons, pour détruire un grand nombre de ces terribles ennemis de nos pampres.

Plusieurs parties du vignoble ont eu à souffrir cette année de la grêle, et particulièrement la Béroche.

Les vendanges auront lieu vers la fin de septembre, et les dernières journées ensoleillées contribueront certainement à nous donner une excellente qualité de vin pour 1917.

Albert LOZERON.

---

## A LA CHOTTE

(AVEC PLANCHE)

---

La famille neuchâteloise a le grand honneur d'abriter sous son toit toute sorte d'infortunés sur qui pleuvent les maux de la guerre. Nous ne pouvons leur rendre la douceur du « chez soi » ; mais du moins sont-ils « à la chotte », comme on dit en notre patois. Et c'est toujours ça, n'est-ce pas ?

Il y aurait un long article à écrire sur les diverses catégories de ces hôtes si bien venus.

Ce sont d'abord les enfants réfugiés : petits Serbes arrivés dès le printemps 1916, comme nous l'avons dit l'an dernier, et qui sont aussi heureux chez nous que peuvent l'être des enfants séparés de leur famille et de leur pays ; petits Flamands, hospitalisés depuis deux ans au Landéron ; petits Belges protestants, arrivés en deux convois en juillet 1917, et qui sont au nombre d'une cinquantaine, répartis entre des familles du canton.

Ce sont ensuite les adultes, internés français, belges, anglais, tant militaires que civils. Ici, les catégories sont nombreuses et variées. Les uns (ils étaient au début environ 150) sont étudiants de l'Université ou élèves du Gymnase cantonal et de l'Ecole de commerce. Ce fut une joie pour eux, après leur dure captivité dans

le « pays de servitude », de reprendre le cours de leurs études. Un autre groupe, qui comptait à l'origine 21 hommes, est celui des officiers soignés à la clinique du Chanet, arrivés le 12 décembre 1916.

Il y a encore les 93 pères de famille français cantonnés dans le pavillon-atelier du Suchiez, sous le Chanet : ces 93 hommes représentaient ensemble 486 enfants (nous donnons une vue du pavillon du Suchiez, avec la perspective sur la ville et le lac, d'après une photographie prise à notre intention par le docteur Dardel, du Chanet<sup>1</sup>).

Une autre catégorie fort intéressante est celle de ces blessés ou mutilés français, artisans pour la plupart, qui, ne pouvant espérer reprendre leur métier manuel, se proposent de servir leur pays comme instituteurs primaires : un professeur de Paris, ancien interné civil à Holzminden, M. Alexandre Chaton, a créé pour eux à Neuchâtel, en février 1917, une petite école normale, qui occupe deux salles du collège de la Maladière. Or, en juillet déjà, 27 de ces braves garçons ont réussi leur examen de diplôme.

Signalons également l'Ecole spéciale des sous-officiers, qui prépare à l'école militaire de Saint-Maixent, qui compte en moyenne 35 élèves et qui a son siège au collège des Parcs. N'oublions pas non plus de noter que trois internés militaires, jurisconsultes de profession, ont été admis à faire des cours à la Faculté de droit de notre Université.

On voit combien les internés sont étroitement mêlés à notre vie intellectuelle. Nous voudrions savoir décrire aussi la pittoresque animation que ces hôtes de guerre donnent depuis l'hiver dernier à notre ville. On ne voit dans nos rues que du bleu horizon, auquel se mêlent encore un certain nombre de pantalons garance. La salle de la Rotonde a retenti des applaudissements recueillis par les internés, qui ont organisé plusieurs soirées de bienfaisance, puis un brillant championnat d'escrime au profit de notre

<sup>1</sup> C'est un devoir de conserver ce nom de Suchiez, puisque le baraquement dont nous parlons est situé sur l'emplacement même du rustique hameau du Suchiez, malheureusement disparu. Le Suchiez et le Chanet sont deux. Nul n'a le droit de supprimer le premier de ces noms.

Ph. G.



Croix-Rouge et de plusieurs autres œuvres de secours.

D'autre part, les Neuchâtelois n'ont rien négligé de ce qui peut être utile et agréable à nos hôtes. Comme en d'autres villes suisses, l'œuvre universitaire a créé à Neuchâtel (faubourg du Crêt 23) un confortable « Foyer », où ils trouvent une salle de lecture, un lieu de rendez-vous, ... et du thé.

Les internés de toute catégorie se sont fait dans la population des amis nombreux, qui les « réclament », comme on dit si joliment chez nous, et cherchent à leur adoucir le temps de l'exil. Beaucoup d'entre eux ont eu d'ailleurs la joie, — à laquelle nous nous sommes associés par le cœur, — de recevoir la visite de leurs familles. Un certain nombre ont eu le bonheur plus grand encore d'être rapatriés. Et si nous avons eu le chagrin de nous séparer d'eux, ils nous ont bien fait voir qu'ils laissaient aussi dans notre pays un peu de leur cœur.

Tout cela est réjouissant, puisqu'il en demeurera, de peuple à peuple, des liens de reconnaissance et d'affection infiniment précieux.

Philippe GODET.

---

Nous cueillons ceci dans le savoureux *Conteur vaudois* :

Désespérant de trouver à Lausanne la servante qu'elle désire, M<sup>me</sup> B. a fait venir une petite paysanne qu'elle se propose de former. Jeannette, c'est la nouvelle venue, n'est pas plus bête qu'une autre, mais elle est d'une déconcertante naïveté. Hier, à 2 heures, un violent coup de sonnette l'arrache à ses fourneaux.

— Jeannette, lui crie M<sup>me</sup> B., si c'est M. L., dites-lui que je ne suis pas là.

C'est bien M. L. qui sonne.

— Monsieur, dit Jeannette sans sourciller, Madame m'a chargé de vous dire qu'elle n'est pas là.

M. L. s'incline et, sans cesser de sourire :

— Très bien, ma fille, veuillez donc lui dire de ma part que je ne suis pas venu.

---

## REMISE DE DÉCORATIONS

par le Général Pau

(AVEC PLANCHE)

Le *Messenger boiteux* se fait une règle de ne relater les événements que jusqu'à fin juillet de l'année qui s'achève. Nous ne pouvons cependant remettre à l'almanach de 1919 (!) la mention du séjour que le général Pau, le glorieux mutilé du 6 août 1870, a fait à Neuchâtel du 6 au 10 août 1917.

Nos journaux ont abondamment décrit sa visite : réception enthousiaste à Neuchâtel ; inspection de tous les groupes d'internés et des institutions temporaires créées pour eux ; course aux Rasses, où il fut l'hôte du colonel G. de Montmollin, et retour triomphal par le Val-de-Travers ; visite du général à une ancienne amie de sa famille, M<sup>me</sup> Jurgensen, au Châtelard (Brenets) ; remise solennelle de décorations sur le préau du collège de la Promenade devant une foule recueillie ; dîner offert par les autorités de l'Etat et de la ville à notre hôte, qui s'y montra le plus charmant des causeurs...

De tous ces épisodes, le plus impressionnant fut celui de la décoration. Nous avons eu déjà ce beau spectacle au collège des Parcs, le 19 mai 1917. Mais la cérémonie du 8 août empruntait un éclat particulier à la présence de l'illustre soldat.

Nous reproduisons une des photographies prises au moment où, après avoir épinglé la croix de la Légion d'honneur sur la poitrine du vaillant capitaine Mignon, qui compte parmi nous tant d'amis, il décore à son tour le capitaine Morand-Monteille. On remarquera parmi les décorés le petit garçon de six ans à qui fut remise la croix de guerre méritée par son père, tué sur le front.

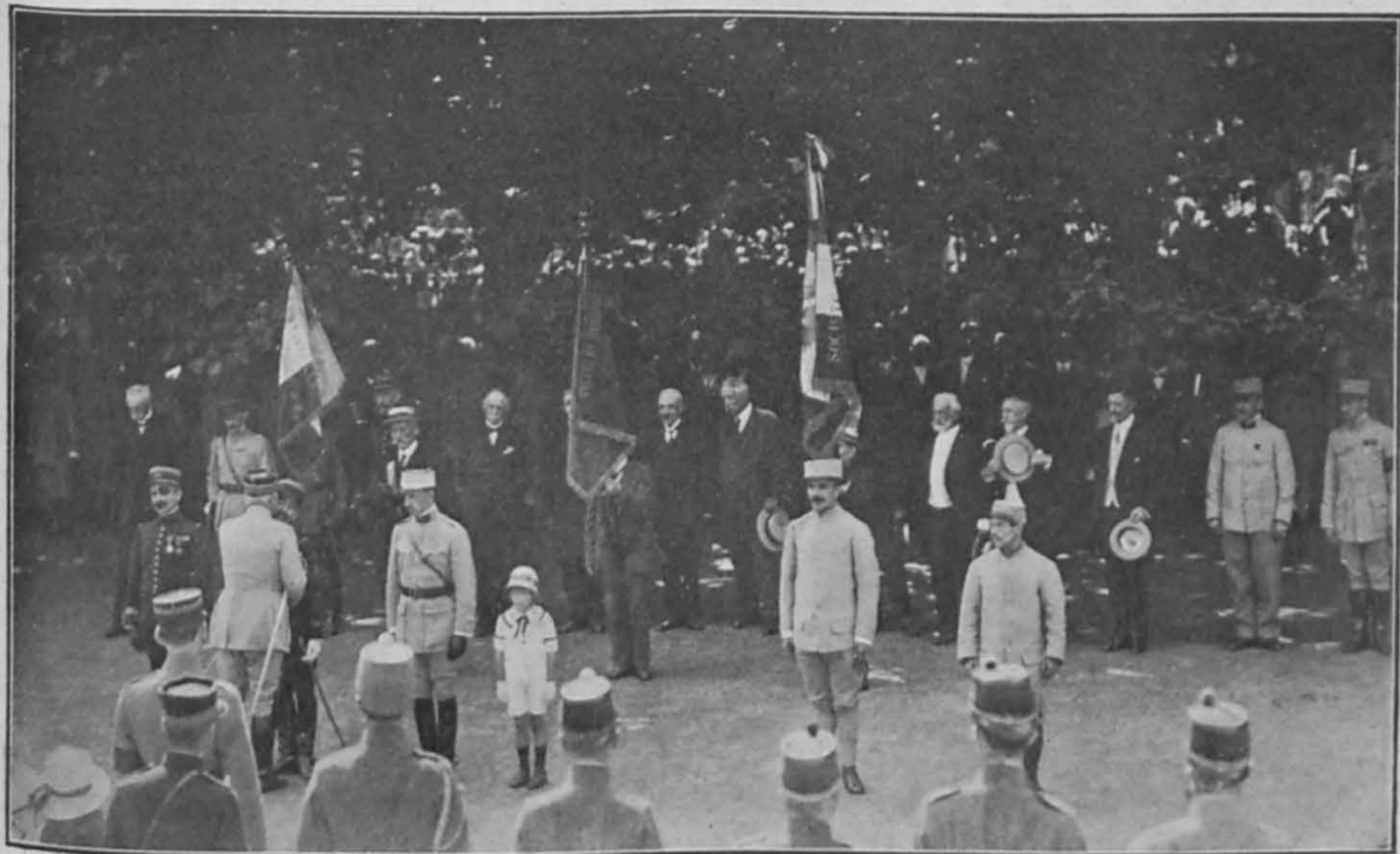
Quant au général Pau, la simplicité de ses allures, la sobre fierté de sa parole, la bonté exquise de son cœur, sa touchante sollicitude pour tous ces internés à qui sa visite fut un si précieux réconfort, lui ont gagné tous les cœurs. Il a donné aux Neuchâtelois de nouvelles raisons d'aimer la France, et de faire pour elle des vœux qui seront prochainement réalisés.

Ph. G.



PAVILLON DES INTERNÉS AU SUCHIEZ

Phot. du D<sup>r</sup> Maurice Dardel.



REMISE DE DÉCORATIONS PAR LE GÉNÉRAL PAU  
LE 8 AOUT 1917. A NEUCHÂTEL.

Phot. Sauser, Neuchâtel.

## Le drapeau neuchâtelois

Nous avons, en pays neuchâtelois, une question de drapeau. Bien connue des hommes de la génération qui succéda à celle de 1848, elle est, par contre, ignorée de la grande majorité de la jeune génération. De temps à autre, à intervalles irréguliers, elle réapparaît sans autre résultat que des polémiques de journaux, l'expression de vœux ou des exposés fragmentaires et parfois tendancieux, très vite oubliés.

Il en fut ainsi, à la suite d'un article paru le 25 novembre 1915, dans le *National suisse*, dont l'auteur demandait le rétablissement des vieux chevrons neuchâtelois. Reprise par M. Henri Chenevard dans la *Feuille d'Avis des Montagnes*, la question parut intéresser sérieusement bon nombre de personnes. On la discuta avec moins d'âpreté et plus d'objectivité qu'auparavant.

Il semble que nous possédons maintenant le recul nécessaire pour éviter les partis-pris.

Le *Messager boiteux* me fait l'honneur de me demander une courte étude. Je m'exécute, sans me faire d'illusions sur mes compétences héraldiques ou historiques, mais parce que, partisan convaincu des vieux chevrons, je voudrais, dans toute la mesure de mes moyens, aider leur retour au pavois.

Détruisons d'abord une légende, née je ne sais quand, mais qui, comme tous les racontars, a la vie cent fois plus dure qu'une vérité : à savoir que les chevrons seraient « prussiens ».

Il nous faut remonter au XIII<sup>me</sup> siècle pour trouver l'origine de notre emblème national. Rodolphe III de Neuchâtel (1260-1264) possède un sceau à trois rangs de chevrons multiples. Il en est de même pour Amédée (1278-1287). Rodolphe IV de Neuchâtel (1287-1343) adopte l'aigle avec un écu à trois rangs de chevrons.

Enfin Louis (1343-1373) possède l'armoirie chevronnée telle que nous la trouvons dans le drapeau. Elle se blasonne : d'or au pal de gueules chargé de trois

chevrons d'argent ; ce qui revient à dire, en langage courant, l'écusson divisé en trois parties égales, les deux parties extérieures sont jaunes ou or et la partie centrale porte trois chevrons blancs sur fond rouge.

Dès le comte Louis, l'armoirie neuchâteloise est définitivement acquise. Elle l'est si bien que les maisons qui se sont succédé dans la souveraineté de Neuchâtel l'ont respectée, tout en la fusionnant diversement avec celle de leur famille princière.

La maison de Fribourg (1395-1457) avait l'armoirie écartelée (divisée en quatre parties, par deux lignes se coupant à angle droit au centre). La première et la quatrième parties portent l'armoirie de la famille, les deuxième et troisième, les chevrons. — Même disposition des armes de la maison de Bade-Hochberg (1457-1543). — Les Longueville (1543-1707) ont adopté, soit écartelé, soit mi-partie Longueville, mi-partie Neuchâtel, donc les chevrons.

La maison de Prusse (1707-1806) avait l'armoirie écartelée, le premier et quatrième quartiers de Châlons-Orange, le deuxième et troisième de Neuchâtel, en chargeant le tout de l'aigle noir sur champ d'argent.

Alexandre Berthier (1806-1814) adopte purement et simplement l'écusson neuchâtelois chevronné, qu'il fait surmonter d'un chef de l'empire français.

De tout cela, il résulte à l'évidence que dès l'extinction de la première race de ses comtes, soit depuis plus de 500 ans, le pays a possédé comme sa propre armoirie l'écusson chevronné plus haut décrit. Cela met donc fin, une fois pour toutes, à la légende qu'on tenta d'accréditer en représentant les chevrons neuchâtelois comme étant propriété ou d'origine prussienne.

C'est à partir de 1848 que notre situation simultanée de principauté prussienne et de canton suisse provoque des incidents au sujet de nos couleurs cantonales. Le drapeau chevronné avait comme emblème corollaire la cocarde jaune et rouge. Certains ayant voulu y substituer la cocarde prussienne noire et blanche, voici comment s'exprimait, à ce sujet, le procureur général devant le corps législatif, en 1831 :

« Quant à l'adoption de la cocarde noire et blanche, elle date de l'arrivée du roi dans ce pays (1814). Cela se fit ensuite d'une invitation de prendre cette cocarde aux jeunes gens qui devaient faire partie du cortège. Quoi de plus naturel ! Était-ce, en effet, avec la cocarde française que l'on portait alors, que l'on devait se porter à la rencontre du roi, ou devait-on, comme auparavant, arborer plusieurs cocardes ? L'adoption de la cocarde noire et blanche n'a donc été, dans l'origine, qu'une affaire de courtoisie, et comme alors on attachait peu d'importance à ces signes militaires, personne n'en fit l'observation.

» Le 20 décembre 1830, à ma demande, le Conseil autorisa les députés neuchâtelois à la Diète à consentir, si la proposition en était faite, à ce qu'il n'y eût qu'un drapeau et qu'une cocarde pour toute la Confédération.

» En outre, M. de Pfuel s'étant occupé de cette question, nous venons de recevoir le Rescrit du 15 septembre 1831 : « Sa Majesté le roi a été instruit qu'on désirait, dans sa principauté de Neuchâtel, que le contingent neuchâtelois qui se rend tous les ans à la revue fédérale au mois de septembre, fût autorisé à y paraître avec la cocarde neuchâteloise. Les couleurs de Neuchâtel sont celles de son prince. Comme chaque canton suisse paraît à la revue avec ses couleurs et que la principauté de Neuchâtel n'y paraît que comme canton et partie intégrante de la fédération helvétique, sa Majesté ne voit rien que de naturel et convenable dans le désir de ses fidèles Neuchâtelois et consent à ce que le contingent arbore les couleurs *jaune et rouge*. »

Ce rescrit ne fut, paraît-il, pas appliqué ; l'on prétendit même plus tard, sans en apporter la preuve, qu'il avait été révoqué. La cocarde demeura noire et blanche, soit prussienne.

Les révolutionnaires de 1831 arborèrent la cocarde rouge et jaune, ce qui faisait dire en 1832 à un membre du corps législatif : « Aujourd'hui, c'est une cocarde à jamais souillée. »

Un fait demeure acquis. Lors de l'avènement de la République, en 1848, le pays neuchâtelois possédait un emblème qui était le sien, et non celui de princes

qui, se succédant, l'avaient respecté. Cet emblème, c'était le drapeau aux chevrons : d'or au pal de gueules chargé de trois chevrons d'argent.

Fidèle à notre méthode d'impartialité, ne critiquons pas les agissements de ceux qui venaient de renverser un régime n'ayant rien de neuchâtelois. Nous pouvons maintenant juger sans passion et sans parti-pris. Ce n'était pas leur cas ; ce n'eût pas été le nôtre, si nous eussions vécu les mêmes heures d'histoire qu'ils vécurent.

Dans sa quatrième séance, lundi 10 avril 1848, l'Assemblée constituante, sur la proposition de M. le président du gouvernement provisoire, nomma une commission de sept membres chargés d'étudier la question des couleurs nationales. Le lendemain, M. Courant rapportait, au nom de la dite commission. Voici quelques passages de son rapport :

« La commission que vous avez chargée de vous proposer des couleurs pour notre jeune République n'a pas voulu les prendre dans les vieilles armoiries qui décorent cette salle ; elle a été unanime pour repousser ces symboles des anciens possesseurs de Neuchâtel ; leurs couleurs n'ont pas un caractère national ; elles étaient plutôt imposées à tous les Etats soumis à leur possession directe, comme une marque de leurs droits, qu'un signe unique destiné, en cas de danger, à rallier les populations, et tandis que les sujets du prince dominant portaient une couleur, les sujets des fiefs, les bourgeois portaient d'autres couleurs.

» C'est pour cette raison que votre commission a repoussé non seulement les couleurs orange et rouge de la maison de Neuchâtel, mais encore les couleurs que l'on portait vers la fin du siècle passé dans plusieurs localités de notre pays.

» Qu'il nous soit permis de faire quelques citations pour prouver que les Neuchâtelois n'ont jamais eu de couleurs nationales. [Je renvoie, pour éviter des longueurs inutiles, mes lecteurs au Bulletin officiel des délibérations de l'Assemblée constituante, cinquième séance, du 11 avril 1848.]

» ... Votre commission vous propose, à la majorité de 5 voix contre 2, d'adopter

les couleurs fédérales unies à la couleur verte. Ces trois couleurs ont paru à la commission un symbole des trois parties du pays, le vert pour la montagne, le rouge pour le vignoble et le blanc pour la partie agricole, et politiquement parlant, le symbole du mouvement qui est parti de la montagne pour nous attacher entièrement et irrévocablement à la Suisse, figurée par la petite croix fédérale dans le haut de la bande rouge.»

A la votation générale, le drapeau tricolore fut adopté par 44 voix contre 37.

Voici ce que m'a confié, au sujet de ce vote, un ami, petit-neveu d'un membre de la commission chargée de rapporter sur la question du drapeau, et petit-fils d'un membre de l'Assemblée législative :

« Feu mon grand-père fit partie de la première constituante en 1848, ainsi que son frère. Pas besoin de dire qu'ils étaient tous deux de fougueux républicains, mais ayant le respect du passé et du drapeau aux chevrons. La Constituante d'alors était très divisée sur l'emblème à adopter pour la nouvelle République ; la majorité penchait pour le drapeau aux chevrons. Le docteur Dubois, de La Chaux-de-Fonds, plus que fougueux patriote, ne voulait rien de l'ancien drapeau, principalement parce que ses couleurs étaient accolées à l'aigle de Prusse. « Point de vestige du passé ! », disait le docteur Dubois. Le jour du vote sur les couleurs du canton, le docteur Dubois déploya en plein Grand Conseil un grand drapeau rouge, blanc et vert, confectionné à La Chaux-de-Fonds, et le fit flotter sur la tête des députés.

» Mon grand-père me raconta souvent cet incident, car, ajoutait-il, cette pression décida les indécis à mettre de côté le vieux drapeau. C'est ainsi qu'une petite majorité remplaça notre drapeau aux chevrons par des couleurs qui ne voulaient rien dire, mais qui ne rappelaient en aucune sorte celles de nos Prussiens.»

Les Républicains de 1848 furent, osons le dire, des hommes du moment, avisés et pondérés en leurs actes et leurs décisions. Ils eurent un seul geste malheureux, et peut-être réparable : ils n'ont pas su, — nous ne leur en voulons certes pas, — se souvenir que, par delà le régime détesté par eux qu'ils venaient d'abolir, existait une petite patrie neuchâ-

teloise ayant son histoire, sa beauté, son drapeau.

C'est un titre de gloire, pour un petit pays, de posséder son histoire à soi, son drapeau à lui. Pourquoi, dans un moment d'effervescence politique, avoir méconnu cela ? Parce que les passions étaient déchaînées. Et, sous prétexte de révolution, on a enseveli par un vote plus de cinq siècles d'histoire.

Non, l'histoire neuchâteloise n'a pas débuté en 1848. Elle est plus lointaine et plus belle. Son signe de ralliement, son drapeau, fut à Saint-Jacques ; il fut à Morat, à Grandson, au pont de Thielle. C'était le drapeau aux trois chevrons d'argent.

Le drapeau n'est pas le symbole d'une idée politique ; il est celui de la Patrie.

La Patrie neuchâteloise possédait, avant 1848, un drapeau : les chevrons, qui avaient connu de la gloire et de la beauté, portant en leurs plis des souvenirs immortels. 1848 ne pouvait ajouter à cette gloire passée ; il n'avait pas le droit de la flétrir non plus.

Rendez-nous les vieux chevrons neuchâtelois, qui ne furent jamais l'emblème de la Prusse ou de Berthier, mais qui furent les nôtres, à côté des emblèmes suisses, lorsque s'écrivirent les plus belles pages de notre histoire nationale !

La Chaux-de-Fonds, juillet 1917.

Ch. COLOMB.

---

**Mauvaise rencontre.** — Un professeur (c'est le facétieux *Conteur vaudois* qui l'affirme) explique à ses élèves les premières leçons du style.

— Voyez-vous, la rencontre de deux *a* est toujours désagréable à l'oreille. Il faut l'éviter avec soin. Ainsi, ne dites jamais : « Je vais à Avenches » ; dites plutôt : « Je vais à Payerne ».

\* \* \*

Une dame qui a de la chance :

— Alors vous entrez lundi à mon service ?

— Oui, Madame, vous avez fait une excellente impression sur moi !

---

## La chanson des tourbiers

---

Les Internés français occupés à extraire la tourbe des marais des Ponts travaillent en chantant. L'un d'entre eux, le caporal Trognon, a accommodé au rythme de leur travail une chanson pleine de bonne humeur, à laquelle le *Messenger boiteux* se fait un plaisir de conférer l'immortalité.

Nous sommes tous des prisonniers,  
Venus passer un bel été  
Dans la tourbe, à Martel-Dernier,  
Pour y soigner notre santé.  
Rayonnant d'espérance,  
Nous voulons la victoire  
Pour notre belle France,  
Et nous piochons sans gloire.

### *Refrain :*

Nous sommes tourbiers ;  
Très belle profession  
Pour des prisonniers  
Aimant bien leur Nation.  
Loin du champ d'honneur,  
Tous armés d'une pioche,  
Nous serons vainqueurs  
De la production boche.

Nous voulons que les Allemands  
Ne trouvent plus pour leur charbon  
Ni veaux, ni bœufs chez les Romands.  
Le peuple Suisse est bien trop bon.  
Les boches désormais  
Serreront leurs ceintures.  
C'est un soldat français  
Qui sans crainte l'assure.

Nous sommes tourbiers, etc.

Nous travaillons avec ardeur  
Sous un soleil resplendissant.  
Nous ne craignons point la chaleur,  
Sur nous cet astre est impuissant.  
Du matin jusqu'au soir,  
Nous roulons de la tourbe,  
Et s'il vient à pleuvoir,  
En grognant on s'embourbe.

Nous sommes tourbiers, etc.

Nous avons un charmant logis,  
Garni de superbes bas-flancs,  
Où l'on repose, mes amis,  
Sur des ressorts en sapin blanc.  
Dans cet hôtel rupin,  
Règne le confortable :  
Douches, salle de bain,  
Sports, jardin, bonne table.

Nous sommes tourbiers, etc.

Quand nous quitterons la tourbière,  
Et la belle Suisse fleurie,  
Nous supprimerons la frontière  
Entre les deux Nations amies.  
Nous prouverons un jour  
Notre reconnaissance  
Au peuple plein d'amour  
Pour les soldats de France.

Nous sommes tourbiers ;  
La profession rêvée  
Pour des prisonniers.  
De notre France aimée,  
Soldats diplomates,  
Nous ferons l'union  
Des vrais démocrates  
Des plus nobles Nations.

---

## Ce n'est pé dinsse

---

C'était le lendemain que l'antique corporation de l'Abbaye de Saint-Sulpice avait son tir annuel. Cette institution, dissoute en 1910, se perpétuait surtout par hérédité et avait jusqu'en 1848 à sa tête un patron, dit l'Abbé, dont les fonctions étaient toutes honorifiques et qu'on ne voyait pas souvent, un capitaine et des juges qui l'administraient et étaient, les jours de tir, chargés de « juger » des coups contestés.

Or, à ce moment, c'était Henri-Louis qui était le capitaine. Personne ne se représentera le brave Henri-Louis à la tête d'une troupe armée, l'air martial, bombant la poitrine et criant d'une voix forte en roulant des yeux terribles : « En avant... arche ! Par le flanc droit ! Par file à gauche ! Croisez...ette ! » Non, ce

n'était pas son genre. Fidèle et loyal sujet du prince, tant qu'on voulait ; mais partisan de l'exercice à la prussienne, pas la brique.

Orné du brassard rouge à franges d'or, insigne de sa dignité, il marchait bien à côté du drapeau, mais à petits pas, un peu embarrassé de sa gloire d'un jour, regardant de temps en temps en arrière pour s'assurer qu'on le suivait ; et quand il fallait changer de direction, il se tournait un peu vers ses guerriers et leur disait à demi-voix : « Veni per ci ! » (Venez par ici).

Et les choses allaient tout de même, et cela n'empêchait pas les mousquetaires de faire des cartons ! Aussi n'était-ce pas cela qui préoccupait le capitaine depuis plusieurs jours ; il y avait bien autre chose !

L'Abbé étant mort, on en avait nommé un nouveau<sup>1</sup>, et, s'agissant de le recevoir le lendemain, il était bien évident que c'était au capitaine qu'incombait l'honneur et la corvée de faire le discours de réception. On choisissait pour Abbé à vie un communier notable, habitant au dehors, assez riche et soigneux de sa popularité pour l'appuyer d'un bon souper offert aux juges et de quelques largesses à la Corporation. Cette fois, l'Abbé offrait une nouvelle bannière. Il n'y avait plus à renvoyer, il fallait formuler, et c'était là le difficile.

Henri-Louis couchait dans une chambre à côté d'un de ses garçons âgé d'une douzaine d'années, qui partageait son lit. Quand il crut le gamin endormi, il commença à essayer le discours qu'il avait médité et à répéter son rôle. Il s'assit dans son lit, ôta respectueusement son bonnet de coton et commença :

« Monsieur l'Abbé ! C'est un grand honneur... un grand honneur... ! » — « Ce n'est pé dinsse ! » fit-il (ce n'est pas ainsi).

Puis, se recouchant, il réfléchit un moment, s'assit de nouveau, ôta son bonnet, et se penchant vers le garçon pour s'assurer qu'il dormait bien, il recommença :

« Monsieur l'Abbé ! La corporation de l'Abbaye de Saint-Sulpice me charge de vous exprimer... de vous exprimer... l'honneur. » — « Ce n'est pé dinsse », fit-

il encore, et il se recoucha pour réfléchir.

Plusieurs fois il recommença, se penchant toujours d'abord vers le gamin pour s'assurer de son sommeil, ôta sa *cale*, sans rencontrer le fil dont il avait besoin, et disant toujours : « Ce n'est pé dinsse ! »

Enfin, il se leva, alla à la boutique à côté où il prit l'ardoise, revint au lit et, faisant paraître un petit bout de langue, comme cela lui arrivait chaque fois qu'il se livrait à un travail absorbant, il se mit à écrire son discours, corrigeant, effaçant, le relisant, et tâchant de se mettre le tout dans la mémoire.

Mais le garçon, qui ne dormait pas du tout, avait vu tout le manège et s'en était bien amusé ; il n'eut rien de plus pressé, au matin, le traître, que d'aller raconter l'affaire à son joyeux oncle Auguste et de lui dire : « Il y a le papa qui a écrit un discours ! il est sur l'ardoise, à la boutique ! »

Auguste y alla aussitôt, trouva le discours sur l'ardoise retournée contre le mur, en prit connaissance et, à déjeuner, il dit à son frère avec un grand sérieux :

— Dis voir, Henri-Louis, as-tu réfléchi à la cérémonie d'aujourd'hui ? Je suppose que c'est à toi qu'incombe le discours de bienvenue à l'Abbé, puisque tu es capitaine. C'est un honneur, mais encore ne faut-il pas trop *s'emberliquoquer* ; qu'est-ce que tu vas dire ?

Henri-Louis, se grattant l'oreille d'un air embarrassé :

— Je le sais bien, voilà huit jours que j'en ai la *couéson*<sup>1</sup>, j'y ai pensé toute la nuit !... C'est embêtant. Je verrai... je tâcherai... ! Qu'est-ce que tu dirais, toi ?

— Eh bien, moi, dit Auguste, voici à peu près ce que je dirais :

Et il lui débita le discours qu'il venait de lire sur l'ardoise. Henri-Louis était tout abasourdi !

— C'est curieux, dit-il, c'est tout juste ce que j'avais pensé.

Mais ce n'était pas le tout que de composer un discours, il fallait encore le dire, et Henri-Louis, quoique plus confiant en se voyant si bien d'accord avec son frère, avait tout de même la *déguille*. Heureusement, au moment où il s'avavançait et allait commencer, l'Abbé, qui était un homme

<sup>1</sup> Probablement A. Meuron en 1826. Voir *Musée neuchâtelois* 1893, page 148.

<sup>1</sup> Couéson = souci, souci cuisant.

d'esprit et qui savait qu'il n'avait pas à faire à des lettrés, prit la parole lui-même tout de suite, et, par sa manière cordiale et populaire, mit tout le monde à l'aise... surtout le capitaine.

Et pourtant, la bourrasque passée et l'appréhension envolée, après surtout avoir participé à quelques bonnes bouteilles offertes par l'Abbé, Henri-Louis se disait : « Hé ! hé ! stu predjo ! crayo bin qué n'était ré tant mau ; l'est gros dommaidje qué stu bougre d'Abbé m'a copa lo subliet. » (Hé ! hé ! ce discours ! il n'était peut-être pas si mal ; c'est dommage que ce b..... d'Abbé m'ait ainsi coupé le sifflet.)

Alexis REYMOND.

---

## CHRONIQUE AGRICOLE

---

Voici toute une longue suite d'années caractérisées par des séries d'anomalies dans les saisons, qui provoquent continuellement des inquiétudes chez les agriculteurs et qui apportent des perturbations dans l'évolution des cultures. L'année 1917 n'a pas échappé à ces caractères troublants.

L'hiver, qui a été d'une rigueur exceptionnelle, s'est prolongé au delà d'une durée normale. Le mois d'avril a été généralement froid. Les gelées, la neige, la grêle, ont tour à tour fait leur apparition, retardant ainsi la mise en culture des terres. La végétation s'est trouvée en retard de presque un mois sur celle d'une année ordinaire. Le mois de mai a été d'une douceur exceptionnelle, sans aucun contre-temps ; aussi la végétation est-elle partie sans que rien vint entraver son heureux et réjouissant développement.

Ces conditions météorologiques ont permis de regagner le temps perdu pendant les mois précédents, et elles ont exercé une influence favorable sur les ensemencements et plantations de printemps. Les gels et dégels de mars et d'avril, suivis d'une bise malencontreuse, avaient éclairci, d'une façon désastreuse,

les emblavures d'automne. Dans certaines régions, il a fallu raccommoder le blé, garnir le sol au moyen d'une céréale de printemps. Toutefois, il est vrai de dire que le temps exceptionnel du mois de mai a produit d'heureux effets, et le tallage s'est opéré dans de bonnes conditions. Pendant les hivers où la neige est abondante, et lorsqu'elle dure longtemps, les blés semés hâtivement souffrent beaucoup ; la plante pourrit sous la neige. Les blés de la fin de novembre et du commencement de décembre se comportent mieux.

Il y a là peut-être, en dehors de la question d'époque du semis, une question d'état physique des terres. Quand le blé est semé sur une terre qui vient d'être labourée, qui n'a pas été gâchée par des façons de nuées par un temps de pluie, quand cette terre se maintient meuble, en général, les dégâts de l'hiver sont peu importants. Au contraire, quand le blé est répandu sur une terre préparée longtemps d'avance, travaillée par les pluies pour les dernières façons, avant les semailles, quand le blé se trouve dans une terre battue, durcie par un excès d'humidité, la plante souffre généralement beaucoup de l'hiver.

Ce printemps, un peu tardivement, sans doute, on a recommandé d'intensifier les cultures ; cet appel a trouvé de l'écho, et il y a eu, dans la population agricole, et même non agricole, un élan remarquable pour cultiver des pommes de terre et des légumes.

Malgré la rareté des semenceaux, on a presque partout planté des pommes de terre sur des surfaces sensiblement plus étendues qu'ordinairement, et bien rarement l'on a vu des champs de la précieuse solanée d'un aussi bel aspect. Malheureusement, à la suite de quelques journées orageuses, de pluies froides et de brouillards, à la fin de juillet et dans le mois d'août, la maladie a fait son apparition et s'est propagée rapidement. Les pommes de terre hâtives et semi-précoces ont perdu leurs feuilles, et, à l'arrachage, nombre de tubercules sont gâtés. Pour les plantes dont les fanes sont restées vertes, il faudrait, comme pour toutes les récoltes encore pendantes, une période de beau temps sec et ensoleillé.



La fenaison s'est faite dans d'assez bonnes conditions. La récolte est variable, comme quantité et comme qualité. Pour la quantité, les vallées intermédiaires et les montagnes sont mieux partagées que la région du vignoble. Les secondes coupes sont tout particulièrement abondantes, et seront d'un précieux secours pour soutenir la lactation hivernale, qui va se trouver forcément réduite par le manque absolu de fourrages concentrés.

Dans son ensemble, le mois de juillet a été caractérisé par des alternatives de pluies orageuses et de beau temps. Ces conditions météorologiques ont contrarié d'une manière fâcheuse les travaux de la fenaison et ont provoqué, un peu partout, la verse des céréales, diminuant ainsi, dans des proportions variables, la récolte en grain et en paille.

En août, les orages fréquents et les pluies excessives ont obligé les cultivateurs à effectuer la moisson par intermitteances. Dans quelques régions, la céréale, trop mûre, s'égrenait sur le sol, et on a signalé, ici et là, des blés germés. Aux prix actuels des grains, c'est une grosse perte à enregistrer pour l'ensemble du pays.

Les alternatives d'humidité et de chaleur ont été généralement favorables aux semis de petites graines, de trèfle, de luzerne, d'esparcette, de graminées, et cela nous permet d'espérer, pour 1918, de belles prairies artificielles.

Au printemps de 1917, le bétail est monté à l'alpage dans de remarquables conditions. Rarement nous avons vu les pâturages aussi abondamment fournis d'une herbe d'excellente qualité. Le mois d'août, avec ses pluies froides et les brouillards, est venu diminuer le résultat que le bétail d'estivage était en train d'acquérir.

Le jardin potager a été d'un bon rendement. Certains légumes, tels les haricots, ont donné des récoltes vraiment exceptionnelles.

La floraison des arbres, qui n'a pas été entravée par des retours de froid et de neige, a permis une abondante fructification. Tout a donné cette année, les fruits à noyau, comme ceux à pépins. Dans quelques exploitations, c'est un produit élevé que celui du verger fruitier. Aussi

la culture fruitière revient-elle en honneur dans notre pays, et c'est justice, en considération de son rapport presque constant.

Pendant l'année 1917, le commerce du bétail a été extraordinairement actif, et il est facile à l'agriculteur d'écouler toute marchandise à des prix qu'il n'a pas connus jusqu'à ce jour.

Les circonstances extraordinaires que nous traversons ont exercé une grande influence sur cette situation. La viande a subi de fortes augmentations de prix pour atteindre des taux que l'on peut hardiment qualifier d'exagérés. Cette hausse dans les transactions du bétail de boucherie a exercé une influence plus grande qu'en temps normal sur les prix.

Il est cependant heureux de constater que l'agriculture suisse a été en mesure de fournir toute la viande nécessaire à la consommation du pays. Les conseils donnés au début de la guerre d'intensifier l'élevage ont été généralement suivis et, malgré une consommation plus grande, le troupeau bovin n'a pas diminué en Suisse.

Nous ne manquerons donc ni de viande, ni de lait, si la répartition de cette dernière denrée se fait dans de bonnes conditions. On s'est plaint dans beaucoup de localités du manque de lait; cela tient à la circonstance qu'il représente, à l'heure actuelle, l'aliment le meilleur marché et que, de ce fait, sa consommation a considérablement augmenté.

L'hécatombe de chevaux qui est la conséquence de toute guerre qui se prolonge, comme celle à laquelle nous assistons depuis plus de trois ans, a doublé, triplé le prix des chevaux; aussi les bœufs, comme animaux de travail, sont-ils très recherchés. Ce sont également les bœufs qui remplacent, dans nos exploitations rurales, les chevaux fréquemment mobilisés.

Un problème qui se pose actuellement, c'est la question de l'engraissement du porc. L'année dernière, le maïs arrivait encore assez régulièrement. Cette année, nous sommes acculés à une situation plus critique. L'Argentine et les Etats-Unis, qui étaient nos principaux fournisseurs de maïs, ont interrompu leurs exportations de céréales, et comme il est

nécessaire de réserver, en Suisse, pour l'alimentation humaine le froment, l'épeautre, le seigle, l'orge, on se demande ce qu'il faut donner à nos porcs pour leur engraissement.

Reste la pomme de terre. Mais il est indispensable d'alimenter les centres urbains, et comme la récolte sera réduite par les maladies cryptogamiques, en dehors des tubercules attaqués par la maladie il ne restera pas grand'chose à donner aux porcs à l'engrais. On comptait, comme supplément, sur le chou-rave, mais la chenille de la piéride a fait de tels ravages sur toutes les variétés de crucifères que la végétation est arrêtée; les feuilles sont mangées jusqu'aux nervures. On va se mettre à ramasser les glands, les fâines, les marrons, mais c'est là un supplément bien faible pour peser fortement dans la balance. On peut donc prévoir une diminution assez sensible de notre effectif porcin. Le porc gras, déjà difficile à se procurer, va se raréfier encore davantage, et la graisse deviendra un article presque introuvable. C'est là une perspective peu agréable, à laquelle il nous semble bien difficile d'échapper.

Les agriculteurs sont sollicités de remettre immédiatement leurs champs en culture, une fois la récolte enlevée, en y semant des céréales, des légumes d'hiver, et il importe, dès maintenant, d'aménager les terres pour l'extension des semis et plantations au printemps de 1918. Les difficultés du ravitaillement, qui vont sans cesse en augmentant, rendent ces mesures indispensables.

Les ménagères ont été avisées d'avoir à préparer des conserves de toutes sortes, et nous savons que ces conseils ont été suivis. Il est regrettable que l'absence du sucre n'ait pas permis la cuisson de beaucoup de confitures que l'abondance des fruits rendait possible cette année. Il faudra s'évertuer à conserver des poires et des pommes, qui pourront, chez les enfants tout au moins, remplacer le pain des dix heures et des quatre heures, quand nous serons au régime des 250 grammes par tête et par jour.

On a recommandé aussi, en prévision de la difficulté des approvisionnements en semences potagères, de laisser mûrir

toutes espèces de graines pour les semis du printemps prochain.

Dans cet ordre d'idées, il n'est pas superflu de conseiller aux agriculteurs de mettre de côté, dès maintenant, les tubercules de plantes saines pour la plantation des pommes de terre en 1918, puis de faire des achats, des échanges de bons semenceaux de variétés résistantes, présentant toutes les garanties désirables.

La question de la main-d'œuvre devient pour les chefs d'exploitations agricoles une question angoissante. Les bras s'en vont, et ceux qui restent encore fidèles au poste manifestent de telles exigences que le cultivateur se demande anxieusement : Où allons-nous ?

Il ne suffit pas de passer son temps à se plaindre et à gémir. Pour améliorer la situation, il faut agir. Il faut retenir à la terre les jeunes gens qui sont tentés de l'abandonner, par des moyens d'ordre matériel d'abord, puis par des moyens d'ordre moral, qui n'ont pas une importance moindre. On fera bien de ne pas l'oublier !

---

## Il y a cent ans

---

Une obligeante lectrice nous a communiqué une vieille lettre, écrite le 19 août 1816 par une demoiselle habitant Saint-Blaise<sup>1</sup>, et adressée à une amie séjournant à Boudevilliers<sup>2</sup>. Ce sont des doléances, qu'on pourrait entendre aujourd'hui, sur le vilain temps qu'il fait, sur la servante Lisette, qui n'est pas si honnête qu'on avait cru, qui fait « des cachettes et des mensonges », et va « se promener en char à la Neuveville » au lieu d'être à son devoir. Comme vous voyez, rien de nouveau sous le soleil, — quand il y a du soleil ; et c'est justement ce qui manque le plus à la bonne demoiselle de Saint-Blaise :

« Si seulement il faisait chaud ! s'écrie-t-elle. Mais, hélas ! je crains bien

<sup>1</sup> M<sup>lle</sup> Louise de Montmollin.

<sup>2</sup> M<sup>lle</sup> Julie de Merveilleux.

que l'automne ne revienne avant les chaleurs. Si vous voyiez comme la Châtellenie est couverte d'eau ! C'est une chose étonnante et bien triste. Quelle misère partout, mais principalement au Landeron et à Cressier ! On assure que le grain a déjà baissé, mais le pain se soutient à 9 kr. C'est bien cher pour tout le monde, mais surtout pour les pauvres, qui refluent ici de toutes parts.

» Si Dieu, qui est si bon, voulait nous donner du soleil, nous serions bien heureux, trop heureux. Mais nous ne sommes pas dignes de cette faveur ; on ne la mérite pas, on est trop méchant, menteur, trompeur. On vole ici à tort et à travers... »

Après d'autres confidences et d'autres réflexions du même genre, l'épître s'achève par ces lignes :

« Voilà, ma très chère Julie, une longue lettre, remplie des misères de cette vie. Je ne vous ai point parlé des miennes, qui ne méritent pas ce nom en comparaison de celles des autres. J'ai, à la vérité, vieilli de dix à vingt ans cette année ; mes cheveux sont tombés, mon visage est enflé, taché, ridé, et semble n'avoir plus aucune disposition à rire. Cependant je ne perds pas l'espérance de m'égayer encore quelquefois avec mes bons amis du Val-de-Ruz, que je prie instamment de m'aimer telle que je suis.

Dites à Manette<sup>1</sup> mille choses pour moi, au Châtelain de même<sup>2</sup>. Je lui réserve 30 Louis, si on ne me les vole pas comme les cerises et les prunes. Adieu, très chères amies ; je vous embrasse tendrement. Voilà une épître épouvantable ; Dieu sait les fautes qu'elle renferme, mais je n'ai pas le courage de la relire... »

En tête de la lettre se trouvent ces mots, en guise d'épigraphe : *Tâchez de prendre patience jusqu'au bout.* — Jusqu'au bout de quoi ? de la lettre ? ou du *cher temps* qui désolait notre pays ? ou jusqu'au bout de la vie, peut-être ? Nous ne savons. Mais deux choses nous ont frappé dans cette épître familière : d'abord, ce sentiment, si humble et si vrai, que les hommes ne sont pas dignes des faveurs de la Providence. On est loin aujourd'hui de cette conception !... Puis, le tour même de la lettre, qui n'est ni gauche ni emprunté, nous donne sujet de souhaiter que les Neuchâteloises d'aujourd'hui sachent écrire aussi gentiment. Elles ont malheureusement moins d'occasions que leurs aïeules de s'exercer au style épistolaire : la carte postale et le téléphone n'ont-ils pas rendu cet art inutile, ou du moins superflu ?

Ph. G.

<sup>1</sup> Sœur de Julie.

<sup>2</sup> Henri de Merveilleux.

## TABLE DES MATIÈRES

	Pages		Pages
Chronique des événements . . . . .	37	Union internationale des Amies de la Jeune	
Nécrologie neuchâteloise (avec portraits) . . . . .	45	Fille (avec planche), par Esther Richard . . . . .	67
Le <i>Messenger boiteux de Neuchâtel</i> de 1818 . . . . .	51	Les événements des 19 et 20 mai 1917 à La	
Planeyse en 1871 et en 1917 (avec planche),		Chaux-de-Fonds, par A. Bolle, avocat . . . . .	69
par Ph. G. . . . .	52	Les fouilles de la grotte de Cotencher (avec	
Croquis militaire (le gendarme et l'espion)	52	planche), par A. D. . . . .	72
Politique suisse 1916-1917, par O. de Dardel . . . . .	54	Chronique viticole 1917, par Albert Lozeron . . . . .	74
L'horlogerie suisse en 1916, par G. . . . .	57	A la chotte (avec planche), par Ph. Godet . . . . .	75
La mobilisation des troupes neuchâteloises		Remise de décorations par le général Pau	
(janvier-mai 1917), par Maurice Clerc . . . . .	58	(avec planche), par Ph. G. . . . .	76
Journées patriotiques à La Chaux-de-Fonds		Le drapeau neuchâtelois, par Ch. Colomb . . . . .	77
(avec planche), par A. Matthias . . . . .	60	La chanson des tourbiers . . . . .	80
Un mariage d'autrefois, par Ph. G. . . . .	61	Ce n'est pé dinsse, par Alexis Reymond . . . . .	80
La situation économique en 1916, par G.-E.		Chronique agricole . . . . .	82
Perret . . . . .	63	Il y a cent ans, par Ph. G. . . . .	84
Impressions d'un interné sur son arrivée et			
son séjour à Neuchâtel . . . . .	65		

# C'EST LA FORTUNE

que l'on peut se procurer en achetant des bonnes

## Obligations à primes.

Nos obligations à primes seront remboursées avec des primes ou au minimum à leur valeur nominale.

Nos obligations à primes participent à de nombreux tirages annuels, aux dates absolument fixes. (Voir plus bas.)

Nos obligations à primes offrent les plus sérieuses chances de gain, les primes s'élevant à 265 A



Voilà ce qu'on peut espérer en achetant des obligations à primes.

**des millions de francs**

Dans le but de les rendre accessibles à tout le monde et en nombre, nous offrons ces obligations également contre versements mensuels de fr. 5.—, 10.—, 20.—, etc.

Voici deux intéressants groupements :

<b>Groupe A</b> 6 oblig. avec 7 tirages par an	Tirages par an	Dates des tirages S = Séries. N = Numéros.	Les principales primes s'élèvent par tirage à fr.	Remb. minimum
1 oblig. Ct. de Fribourg 1902	2	S 15/4 et 15/10. N 15/5 et 15/11.	25,000 80,000 200,000 etc.	18
1 » Etat de Fribourg 1898	2	N 15 juin et 15 décembre.	5,000 30,000 50,000 »	20
1 » Maison populaire Lucerne 1916	1	N 31 mars.	20,000 8,000 5,000 »	10
3 » Chefs d'Equipe C. F. F. 1917	2	{ S 30 sept. N 31 oct. 1917 à 1920. { S 30/4 et 31/10. N 31/5 et 30/11. Dès 1921.	20,000 8,000 5,000 »	15
6 obligations suisses avec	7	par an.	Remboursement minimum : Fr.	63

Nous offrons ce groupe A pour le prix net de fr. 55.—, payable en 11 mensualités de fr. 5.— tous frais et intérêts y compris.

<b>Groupe B</b> 10 oblig. avec 11 tirages par an	Tirages par an	Dates des tirages S = Séries. N = Numéros.	Les principales primes s'élèvent par tirage à fr.	Remb. minimum
1 oblig. 5% diff. Congo-Etat 1888	6	20 fév., avril, juin, août, oct. et déc.	100,000 10,000 2,000 etc.	250
2 » Maison populaire Lucerne	1	N 31 mars.	20,000 10,000 5,000 »	20
1 » Canton de Fribourg 1902	2	S 14/4 et 15/10. N 15/5 et 15/11.	25,000 60,000 200,000 »	18
6 » Chefs d'Equipe C.F.F.	2	{ S 30 sept. N 31 oct. 1917 à 1920. { S 30/4 et 31/10. N 31/5 et 30/11. Dès 1921.	20,000 10,000 8,000 »	30
10 obligations avec	11	par an.	Remboursement minimum : Fr.	318

Nous offrons ce groupe B pour le prix net de fr. 150.—, payable en 15 mensualités de fr. 10.— frais, port et intérêts y compris. Avantages : Remboursement avec primes ou au moins à fr. 318.

L'acheteur reçoit un certificat de dépôt des titres acquis qui lui seront fournis au moment de la libération complète. Dès le 1<sup>er</sup> versement l'acheteur participe seul et intégralement avec les numéros de ses titres aux tirages respectifs. Un abonnement à notre journal *Nouvelles Financières*, renseignant sur tous les tirages, est d'ailleurs compris dans les prix de tous ces groupes.

**Banque Suisse de Valeurs à Lots, Genève-M, PEYER & BACHMANN, rue du Mont-Blanc 20**

**BULLETIN DE COMMANDE** à découper et à expédier sous pli à la **Banque Suisse de Valeurs à Lots, Genève-M, PEYER & BACHMANN, 20, rue du Mont-Blanc.**

Je souscris pour Groupe ..... d'obligations à primes, veuillez me faire parvenir les numéros contre remboursement de la 1<sup>re</sup> mensualité. Adresse exacte :

# RHUMATISMES

de toute nature (même les cas anciens): Rhumatismes musculaires, douleurs dans les membres (souvent dénommées à tort «goutte» ou «arthrite»), contracture des membres, rhumatismes articulaires chroniques sans fièvre, lumbago, douleurs dans le dos et dans les reins, douleurs lombaires, torticolis, affections nerveuses rhumatismales (névralgies), sciatique (douleurs des hanches), douleurs dentaires et faciales, etc., sont promptement soulagées et guéries, sans entraver ses occupations, par le



MARQUE DE FABRIQUE

## RHEUMATOL

friction réputée depuis de nombreuses années et chaleureusement recommandée par MM. les médecins.

Remède par excellence contre d'autres maladies provenant de refroidissements, telles que: **catarrhe de poitrine, toux, enrrouement.** Remède préventif efficace contre l'influenza.

De nombreux certificats de médecins, pharmaciens et malades guéris peuvent être consultés au dépôt central Otto Bieder S. A., à Lucerne. - Chaque flacon de Rheumatol est emballé avec le mode d'emploi dans une boîte portant la marque de fabrique ci-dessus. En vente dans toutes les pharmacies de la Suisse au prix de fr. 1.75 le flacon.

Ce remède de famille indispensable et d'ancienne réputation ne doit manquer dans aucun ménage.

## Comment vous portez-vous?

En rencontrant des connaissances, on pose bien 99 fois sur 100, la question stéréotypée: «Comment vous portez-vous?». En général, les gens répondent «Merci» et posent à leur tour la même question, laquelle se trouve aussi rapidement répondue par un «Merci». Ce mot «merci» est prononcé sans réflexion, par conséquent de façon insensée. Ce manque de réflexion, cette apathie est une maladie, contre laquelle l'homme doit lutter à temps pour son bien et celui de ses enfants.

Nos nerfs sont à tel point ébranlés par l'existence fiévreuse que nous menons, par les machines, par le brouhaha des grandes villes et surtout par la lutte pour la vie, que nous-mêmes et nos descendants nous deviendrons de vraies machines si nous ne réagissons pas avec toute l'énergie qui nous reste, contre le danger qui nous menace, nous devons raffermir notre système nerveux, nous devons fortifier nos nerfs. 212 A

Le pouvons-nous? — Certainement! Mais nous devons être prudents et ne pas jouer le rôle du cobaye, en essayant sur nous toutes les drogues et toutes les teintures recommandées de tous côtés contre la nervosité. Ce qu'il importe surtout, c'est d'emmagasiner dans les nerfs de véritables éléments chimiques de vigueur. Dès que nous y aurons réussi, nous aurons de nouveau la force de penser. Nous ne serions plus des machines, des marionnettes, mais bien des hommes capables de penser et de travailler dans un but défini.

Les sucres nécessaires pour rendre la force au système nerveux, se trouvent dans le «Nervosan», un remède régénérateur, préparé sur des bases scientifiques. Après un court emploi du «Nervosan» que l'on trouve dans toutes les bonnes pharmacies au prix de 3 fr. 50 et de 5.—, on recouvre le bien-être et l'énergie. L'homme est de nouveau un homme.

Il faut naturellement ne pas se laisser imposer d'autres produits soit disant aussi bons, mais exiger expressément le véritable «Nervosan».

Dépôt à Neuchâtel: Pharmacie A. Bourgeois. Dépôts à Lausanne: Pharmacie Morin & C<sup>ie</sup>, place Palud, et dans les autres pharmacies; à Vevey: Pharmacie St. Martin; à Genève: Pharmacie Centrale, Model et Madlener, rue du Mont-Blanc 9, et dans toutes les autres pharmacies de la Suisse.





Voir cliché suivant ANÉMIE?  
et le texte suivant: « Pour les anémiques ».

Comment acquiert-on la vraie

221 A

### BEAUTÉ ?

Un teint éblouissant d'une pureté et d'un velouté incomparables grâce au produit « Venus ». Dès la première application purification très sensible de la peau. Prix : fr. 5.—

### POILS SUPERFLUS

L'Épilateur « Rapidenth » supprime instantanément et pour toujours sans douleurs et sans laisser des traces tous les poils disgracieux avec leurs racines. Infiniment préférable à tous les procédés. Prix : fr. 5.—, 1/2 = fr. 3.—

### L'ORTHONASE

Appareil rectificateur de la forme du nez (Breveté) supprime radicalement tout vice de conformation du nez contraire à l'esthétique. Succès garanti. Envoi discret, contre remboursements, ou timbres. Prix : fr. 9.— Institut de Beauté, Mme C.-G. SCHROEDER, Zurich 135, rue de la Gare, 73

## Thé Catalan

Purgatif et Vulnérable des Alpes

Marque « Le Serpent » créé en 1840

par MERIL CATALAN, ancien pharmacien

Ce thé, exclusivement composé de plantes indigènes de nos Alpes suisses, est un excellent dépuratif et le plus agréable des purgatifs, il rafraîchit et purifie les fluides, chasse les glaires, détruit les aigreurs de l'estomac, rétablit les fonctions des règles. C'est un bon vermifuge et un précieux laxatif pour les vieillards. 77 ans de succès ont justifié sa réputation. — Prix de la boîte Fr. 1.25 expédiée franco contre remboursement par le seul préparateur: 214 A

A.-T. CATALAN, Vernier, GENÈVE

Dépôts dans toutes les principales pharmacies et drogueries

## Banque Populaire Suisse

Altstetten, Bâle, Berne, Delémont, Dietikon, Fribourg, Genève, Lausanne, Montreux, Moutier, Porrentruy, Saignelégier, Saint-Gall, Saint-Imier, Tavannes, Thalwil, Tramelan, Uster, Wetzikon, Winterthur, Zurich

Année	Membres	Capital social fr.	Réserves fr.	Mouvement total Doit et avoir fr.
1869	177	7,730	310	204,200
1879	2,113	1,323,310	40,550	322,668,610
1889	5,297	4,386,520	228,300	1,234,402,090
1899	18,958	17,493,390	2,202,940	3,555,715,600
1909	48,133	46,906,010	8,869,920	8,970,314,700
1916	68,620	68,610,409	17,158,809	26,981,182,949

Réception de dépôts d'argent en compte-courant, sur obligations, sur carnets de dépôts et sur carnets d'épargne. Coffrets d'épargne domestiques prêtés sur demande. Encaissement et escompte d'effets, de titres remboursables et de coupons. Cautionnements et garanties envers de tiers. Avances sous forme de crédits en compte-courant et prêts contre garantie de titres, hypothèques ou cautionnements. Achat et vente de bons titres de placement, devises et monnaies étrangères.

Emission de chèques et lettres de crédit sur l'étranger. Paiements effectués dans tous pays. Exécution d'ordres de bourse. Garde de fonds publics et gérance de fortunes. Location de compartiments de coffres-forts.

Règlements à disposition. Discretion absolue.

Pour tous renseignements s'adresser aux

DIRECTIONS.

Je paie très cher

## LES VIEILLES CORRESPONDANCES

avec TIMBRES principalement de l'époque 1850 à 70.

Expédiez-moi tout ce que vous trouvez comme timbres et je vous verserai beaucoup d'argent. — E. Turnowsky, Genève 29, rue des Allemands 5.

**30 CARTES 1 fr.**

100 différentes 3 fr.

Cartes postales pour fêtes patronales, Noël, Nouvel-An, Pâques, genres, paysages suisses et tout ce que vous désirez en fait de cartes et pour lesquelles vous payeriez ailleurs 10 et 20 ct. par pièce. 30 diff. pour 1 fr. Postal Hall, Genève, Passage des lions 29.

184 A

## RETARDS

Le meilleur remède contre les retards des règles sera toujours celui de l'Institut Hygie S. A.

Ecrire: Institut Hygie S. A., Genève

Demandez également la brochure illustrée gratuite sur l'hygiène intime. Joindre 10 cent. pour envoi discret, sous pli fermé.

225 A

## + BAUME ST-JACQUES

(Prix: 1 fr. 50 en Suisse) de C. Trautmann, pharmacien, Bâle.

Remède souverain et inoffensif pour la guérison rapide de toutes les plaies anciennes ou nouvelles: **ulcérations, brûlures, varices, pieds ouverts, hémorroïdes, coupures, éruptions et lésions de la peau, jambes variqueuses, dartres, eczéma, etc.**, se trouve dans toutes les pharmacies.

148 A Dépôt général: Pharmacie ST-JACQUES, à BALE.

MODÈLE DE LA BOUTEILLE DU VÉRITABLE

# ÉLIXIR

## Tonique Antiglaireux

DU

# D<sup>r</sup> GUILLIÉ



Employé avec succès depuis plus de 90 ans comme PURGATIF et DÉPURATIF et contre les maladies du Foie, de l'Estomac, du Cœur, de la Peau, Goutte, Rhumatismes, Grippe ou Influenza, les Vers intestinaux, et toutes les maladies occasionnées, par la Bile et les Glaires.

PRIX: Bout. fr. 6.50, 1/2 bl. fr. 3.75

Maison PAUL GAGÉ Fils  
32 r. de Grenelle-St-Germain, PARIS  
ET DANS TOUTES LES PHARMACIES.

REFUSER TOUT ANTIGLAIREUX

NE PORTANT PAS LA SIGNATURE PAUL GAGÉ

168 A

## Maladies de l'estomac

Beaucoup de personnes souffrent de ce mal, mais la plupart d'entre elles l'ignorent, ne ressentant ni crampes d'estomac, ni autre forte douleur.

Ordinairement, on appelle mal d'estomac les indigestions et les catarrhes chroniques; la plupart des gens en sont atteints. Les symptômes sont les suivants: après les repas, formation anormale de gaz dans l'estomac et le bas-ventre, lourdeur sur l'estomac, mal à la tête au-dessus des yeux, vertiges. Certains malades croient à une congestion, ils sont de mauvaise humeur, se fâchent aisément et sont agités, jusqu'à ce qu'ils aient des battements de cœur. Dans la règle, peu d'appétit; parfois, on croit avoir un appétit extraordinaire, et, lorsqu'on a touché à un mets, il en résulte un dégoût de toute nourriture. D'autres malades ont faim, mangent toutes les deux heures et pourtant leurs forces décroissent. Des vomissements peuvent également se produire. Voici la caractéristique de la maladie: des selles irrégulières, des aigreurs, parfois des douleurs dans le dos et dans le ventre. Beaucoup de personnes croient par erreur qu'elles sont malades des poumons, mais ce n'est que la présence de gaz dans l'estomac qui gêne la respiration et qui produit l'anémie et les nombreuses congestions qui amènent souvent une mort prématurée. Tous ces malades ont le teint jaune. — Le malade qui me décrira exactement son mal et qui suivra strictement mon ordonnance recouvrera la santé. Je puis lui garantir la guérison.

Prix de la boîte: 5 fr. pour la Suisse; 5 fr. 50 pour l'étranger, franco à domicile, payable à l'avance pour chaque envoi, soit par mandat postal ou en timbres-poste.

**D. SCHUEPP,**

Spécialiste pour maux d'estomac et anémie,  
HEIDEN (Appenzell).

367 A



La meilleure crème pour chaussures  
Produit suisse

# La Salsepareille **MODEL**

est un **dépuratif** dont le succès toujours croissant depuis un quart de siècle a fait naître de nombreuses imitations qui paraissent meilleur marché mais qui n'ont jamais pu atteindre l'effet merveilleux de la **Salsepareille Model**. Celle-ci est le remède par excellence contre le **sang vicié** et la **constipation habituelle**, ainsi que les maladies qui en dépendent, telles que: boutons, rougeurs, démangeaisons, dartres, eczémas, affections scrofuleuses et syphilitiques, rhumatismes, inflammations des paupières, hémorroïdes, varices, époques irrégulières ou douloureuses, surtout au moment de l'âge critique, migraines, névralgies, digestions pénibles, etc. Goût délicieux. Ne dérange aucune habitude. Le flacon, 4 fr. 20; la demi-bouteille, 6 fr.; la bouteille pour une cure complète, 9 fr. 60. Se trouve dans les pharmacies, mais si l'on vous offre une des contrefaçons, qui sont souvent nuisibles à la santé, refusez-la et faites votre commande par une simple carte postale directement à la **Pharmacie Centrale, Madlener-Gavin, rue du Mont-Blanc 9, Genève**, qui vous enverra franco contre remboursement des prix ci-dessus, 245 A

la VÉRITABLE SALSEPAREILLE MODEL

## **JE GUÉRIS LA HERNIE**

*Demandez-moi un Echantillon Gratuit de mon Traitement,  
ma Brochure et des renseignements complets sur ma  
Garantie de 5000 francs*

Cette assertion n'est pas la conclusion d'une réclame insensée émanant de quelque personnage irresponsable. C'est un fait certain, une déclaration sincère et irréfutable dont la preuve peut être établie à tout moment par des milliers de personnes guéries non seulement en Angleterre, mais en France, en Belgique et dans tous les autres pays du monde. Quand je dis: **«JE GUÉRIS»**, je ne veux pas dire que je fournis un bandage, un coussinet, ou tout autre appareil destiné à être porté par le malade d'une façon permanente et uniquement dans le but de **CONTENIR** sa hernie. **NON! JE VEUX DIRE** que ma méthode permettra au malade de rejeter tous ces instruments de torture si encombrants et refermera l'ouverture herniaire qui s'est faite dans la paroi abdominale; elle rendra cette paroi aussi forte et résistante que celle d'une personne jeune, bien portante et n'ayant jamais été atteinte de hernie.

Ma brochure, dont je me ferai un plaisir de vous adresser un exemplaire gratuitement, explique clairement comment vous pouvez vous-même être guéri, et cela de la façon la plus simple du monde, en suivant mon traitement. Je l'ai découvert après avoir souffert moi-même pendant de longues années d'une hernie double que mes collègues avaient déclarée incurable. Je me suis guéri et je crois qu'il est de mon devoir de faire connaître à tous les grands avantages que j'ai retirés de ma découverte. Aujourd'hui, je puis me vanter d'avoir guéri des milliers de hernieux dans le monde entier.

Nul doute que vous éprouverez un grand intérêt à recevoir, en même temps que ma brochure et un échantillon de mon traitement, des attestations signées de personnes que j'ai guéries radicalement. Ne perdez pas votre temps à dépenser un argent fou pour trouver ailleurs ce que vous offre ma méthode, vous n'en éprouveriez que plus de déception et de désespoir. Décidez-vous aussitôt après avoir lu cette annonce. Ecrivez vos noms et adresse très clairement et lisiblement sur le coupon ci-dessous, découpez-le et envoyez-le moi immédiatement et vous recevrez, par retour du courrier, gratis et franco, ma brochure, un échantillon de mon traitement et tous les détails et explications voulus sur ma garantie. Ne m'envoyez pas d'argent du tout. Tenez compte seulement que toute lettre pour l'étranger doit être affranchie avec un timbre de 25 centimes.



### **COUPON GRATUIT**

**D<sup>r</sup> WM. S. RICE (F. 977), (G.P.O. Box n° 5), 8 et 9, Stonecutter Street, LONDRES, E.C., Angleterre**

Nom .....

Rue .....

Ville .....

Canton .....



Anémie?...



DÉPOSITAIRE GÉNÉRAL  
POUR LA SUISSE : PHARMACIE  
SOLDATI-LUGANO-

Voir cliché précédent ANÉMIE?  
et le texte suivant: « Pour les anémiques ».

1877

Depuis



1918

41 ans

les pilules suisses du pharm. Rich. Brandt  
(un produit purement végétal)

sont employées et recommandées par les professeurs de  
médecine, par des milliers de médecins et par le public  
comme

### REMÈDE DOMESTIQUE

bon marché, agréable, inoffensif et d'une efficacité certaine  
contre les dérangements des organes du bas-ventre,  
hémorroïdes, paresse de l'intestin, constipation habituelle  
et ses suites, telles que maux de tête, étourdissements,  
oppression, manque d'appétit, etc. 239 A

**Attention!** au nom Rich. Brandt et à la marque  
déposée « La Croix blanche sur fond  
rouge ». En vente dans les pharm. à 1 fr. 25 la boîte.

A défaut de dépôt s'adresser à la  
S.A. ci-devant Rich. Brandt, pharm., Schaffhouse (Suisse)

## MACHINES AGRICOLES

DE TOUS GENRES

LIVRE

# FRITZ MARTI

SOCIÉTÉ ANONYME

B E R N E

PROSPECTUS GRATIS ET FRANCO

# ÉCOLE CANTONALE D'HORTICULTURE

de culture maraîchère et de viticulture

CHATELAINE, près Genève

Etablissement officiel subventionné par la Confédération et les cantons de Vaud et Berne. 173 A

Les plus hautes récompenses aux Expositions

Etudes théoriques et pratiques complètes d'horticulture, 20 professeurs, 5 chefs de culture. Surveillance sérieuse, soins dévoués. — Pour renseignements et programmes, s'adr. au direct., M. Ch. Platel, Châtelaine, près Genève.



S. STALL

## LIVRES — DE — STALL

Traduits en vingt langues

Les meilleurs livres de ce genre au monde

Vendus à près de deux millions d'exemplaires

Recommandés par l'élite du monde moral et scientifique

### Quatre livres pour hommes :

- Ce que tout jeune garçon devrait savoir, 10<sup>ms</sup> mille.
- Ce que tout jeune homme devrait savoir, 30<sup>ms</sup> mille.
- Ce que tout homme marié devrait savoir, 19<sup>ms</sup> mille.
- Ce que tout homme de 45 ans devrait savoir, 8<sup>ms</sup> mille.

### Quatre livres pour femmes :

- Ce que toute fillette devrait savoir, 7<sup>ms</sup> mille.
- Ce que toute jeune fille devrait savoir, 27<sup>ms</sup> mille.
- Ce que toute jeune femme devrait savoir, 21<sup>ms</sup> mille.
- Ce que toute femme de 45 ans devrait savoir, 10<sup>ms</sup> mille.

Chaque volume se vend séparément 3 fr. 50.  
Table des matières gratis sur demande.

Librairie J.-H. JEHEBER, rue du Marché, 28

GENÈVE

En vente dans les librairies et gares. 242 A

## Ceux qui souffrent

de maux de jambes, de jambes ouvertes, d'une torsion ou d'un refroidissement, ne permettant pas d'utiliser ni bras, ni jambe, n'ont qu'à s'adresser à

M. J. Ringgenberg, Landeron (Neuch.)

Ne reçoit que le Dimanche.

==== Epargne porte bonheur! ====

### La fabrique de draps A. SCHILD, à Berne

manufacture les effets de laine et fournit des étoffes solides pour hommes, dames ou jeunes gens. — Demandez tarif et échantillons. (157 A)

# GOITRE

et toutes les grossesses du cou, même les plus anciennes, disparaissent par ma cure antigotreuse,

qui se compose de **Baume antigotreux** pour frictions et de **Pilules antigotreuses**

Cure d'essai, franco 2.90. Cure complète, franco 6.40. Envoi par retour du courrier contre remboursement. 244 A

Pharmacie Centrale, Madlener-Gavin, rue du Mont-Blanc, 9, GENÈVE

## Rideaux brodés

Grands et petits rideaux en mousseline, tulle et tulle application, par paire et par pièce, vitrages, brise-bise, etc. — Vente directement au consommateur. — Echantillons par retour du courrier.

H. Mettler, Hérisau, Fabrique spéciale de rideaux brodés. 392 A

## POMMADE KÆLBERER

pour guérir les maladies de la peau, d'une efficacité surprenante dans les cas d'eczémas, dartres, boutons, herpès, rougeurs, démangeaisons, éruptions diverses, plaies variqueuses et hémorrhoides. Pot 1 fr. 50 dans toutes les pharmacies. Dépôt général: Pharmacie Kælberer, Genève. 300 A

## THÉ BURMANN

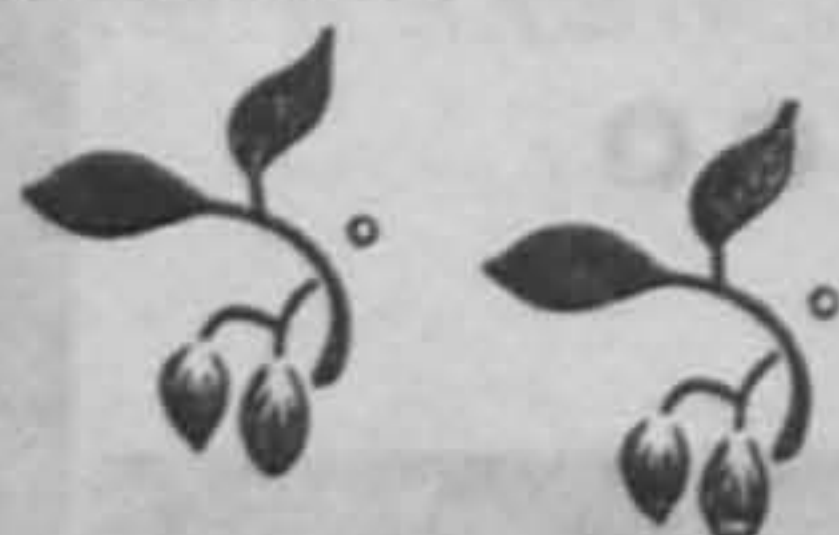
préparé par

J. Burmann, pharmacien

LE LOCLE (Suisse)

De tous les Thés dépuratifs connus, le Thé Burmann purgatif, rafraîchissant, antiglaireux, est le plus estimé, pour sa préparation soignée et ses qualités éminentes pour guérir les constipations, migraines, étourdissements, acrétes du sang, jaunisse, hémorrhoides, etc. 191 A

La faveur dont il jouit, a fait naître une foule d'imitations, exigez donc dans chaque pharmacie le véritable Thé Burmann à Fr. 1.25 la boîte n'échauffant pas l'estomac et n'irritant pas les intestins, comme les pilules purgatives.



Remplacez tout vinaigre par  
**Citrovin**  
le condiment de choix



229 A

**Toux**  
**Catarrhes**  
**Bronchites**  
**Influenza**  
**Affections**  
**pulmonaires**

*sont rapidement  
combattus et guéris par*

Contre la toux  
Catarrh &  
affections pulmonaires



# „NATURA“

le meilleur remède contre les maladies ci-dessus. — Plus de 7000 lettres de remerciements et attestations

Si des milliers de personnes attestent l'efficacité de mon remède qu'elles recommandent chaleureusement, c'est bien la meilleure preuve de la dite. «NATURA» est le meilleur préservatif contre les affections pulmonaires. Pour cette raison, on devrait le prendre contre les refroidissements, la toux et le catarrhe et surtout contre l'influenza, ainsi que contre l'anémie et la chlorose. «NATURA» doit sa diffusion énorme aux recommandations de milliers de personnes qui l'ont employé avec succès.

Lisez le certificat suivant:

M<sup>me</sup> Marie Bachmann, Krämerstein, St-Niklausen (canton de Lucerne) écrit le 4 mars 1917:

« Je vous remercie infiniment pour la grande efficacité de votre remède «NATURA» contre mon affection pulmonaire. L'effet a été tellement bon que tout le monde était surpris de ma bonne mine en comparaison avec mon état de l'automne passé. En présence des bons résultats obtenus par votre remède, un grand nombre de mes connaissances en ont également commandé et ont fait les mêmes bonnes expériences. Je profite donc de chaque occasion pour recommander votre remède. »

Sur demande, chacun reçoit gratis et franco l'intéressante brochure « La lutte contre la phthisie pulmonaire ». Une lueur d'espoir pour les poitrinaires. 263 A

PRIX de la bout. 3 fr. 50; 4 bout. 12 fr. port en sus. Tablettes "Natura", le paquet 1 fr.

**Monsieur Hans HODEL, Sissach (Bâle-Campagne)**

# UN POT GRATIS

Eczéma — Plaies aux Jambes — Démangeaisons, etc.  
 Contre toutes les maladies de la peau. M. V. T. ROCHER,  
 pharmacien, 32, rue de Grenelle, Paris, enverra *gratis* et  
*franco* jusqu'au 20 février seulement un pot d'essai de  
**POMMADE FLORENTINE**, remède surprenant. Passé  
 cette date, il ne sera plus envoyé que le grand pot contre  
 mandat de fr. 2.85. 168 A

Ecrire en se recommandant de cet almanach.

## FAÏENCES GRAND FEU ET PORCELAINES ARTISTIQUES

COMPOSITION DE SERVICES COMPLETS  
 D'APRÈS MODÈLES ANCIENS & MODERNES  
 ■■■ SPÉCIALITÉ DE PAYSAGES ■■■

**MAX THEYNET**, ARTISTE-PEINTRE  
 COLOMBIER PRÈS NEUCHÂTEL



Des lavages journaliers

de la  
**POITRINE**  
 et du  
**DOS**  
 avec le



### SAVON AUX FLEURS DE FOIN DE GROLICH

à Bruenn, favorisent l'activité des poumons et  
 fortifient les poumons faibles. Prix : fr. 1.60 le  
 pain. Se trouve dans les pharmacies, drogue-  
 ries, épiceries et chez les coiffeurs.

Méfiez-vous des contrefaçons !

Plus de Goûtre !  
**STRUMALINE**

SOUVERAINE

contre le *gros cou*.

Dépôts dans toutes les pharmacies

Dépôt général :

D. Grewar, Meiringen

Prix par Flacon Fr. 1.75

196 A

Souvenez-vous que chez

**FÆTISCH FRÈRES**  
 S. A.

à Lausanne, Neuchâtel  
 et Vevey

vous pouvez acheter à prix modérés

n'importe quels

**INSTRUMENTS  
 DE MUSIQUE**

Bois, cuivre, à cordes et à vent, etc.

Tous accessoires et réparations

GRAMOPHONES et DISQUES

205 A

## LE THÉ DE CEYLAN

CHARGE BEAUCOUP PLUS QUE

LE THÉ DE CHINE

*Essayez la marque :*

"TAMIL GIRL"



MARQUE DÉPOSÉE

En vente partout.

# Golliez

## Cognac ferrugineux

fortifiant de premier ordre pour combattre  
 l'anémie, les pâles couleurs, faiblesse, etc.  
**Fr. 3.50.** 241 A

## Sirop de brou de noix

dépuratif employé avec succès contre les im-  
 puretés du sang.

## Alcool de Menthe et Camomilles

infaillible contre indigestions, maux de tête,  
 d'estomac, étourdissements. Indispensable aux  
 touristes et soldats. **Fr. 1 et 2.**

**Pharmacie Golliez, Morat**

# CHAUSSURES

C. BERNARD

RUE DU BASSIN, PRÈS DU PASSAGE DU TRAM  
MAISON FONDÉE EN 1879

Toujours un grand assortiment en magasin dans les meilleurs genres et formes, pour hommes, dames, fillettes et enfants. Spécialité de genres élégants et solides des maisons

**BALLY; STRUB, GLUTZ & Cie**

— Grand choix de socques —

**CAOUTCHOUCS ANGLAIS ET FRANÇAIS**

*Réparations promptes et bien faites.* Se recommande: C. BERNARD

## POUR LES ANÉMIQUES

Les **Glomeruli Ruggeri** sont des pilules d'une efficacité miraculeuse, infaillible et surprenante contre l'anémie. Aucun remède ne les surpasse. Au bout de quinze jours déjà, les personnes souffrant d'anémie ou de chlorose grave, sentent en elles une nouvelle vie. La force, les couleurs, la gaieté, l'appétit, en un mot la santé, reviennent et chacun, en revoyant le malade, est surpris du changement presque immédiat, qui s'est opéré. Dès le septième jour de la cure, le malade constate une amélioration très sensible. Par la suite et en peu de temps, la guérison est complète, sans qu'il soit nécessaire de prendre des précautions spéciales quant à la nourriture, au travail, etc. Même avec une nourriture frugale comme la salade, les légumes, le maïs, etc., l'efficacité du remède reste la même.

Les **Glomeruli Ruggeri** ne s'emploient que contre l'anémie. Il est inutile de s'en servir contre d'autres maladies qui minent la santé, comme la phthisie, par exemple.

L'anémie se reconnaît à un des symptômes ci-après: 1. pâleur du visage, des lèvres, des gencives; 2. maux de tête; 3. oppression et palpitations de cœur en montant les escaliers; 4. manque d'appétit et douleurs d'estomac; 5. faiblesse des jambes; 6. insuffisance ou absence de menstruations; légères douleurs d'intestins.

Chacun peut donc reconnaître l'anémie, et lorsque vous voyez une jeune fille au teint de cire, vous ne pouvez guère vous y tromper, elle est anémique, son visage le dit.

**CERTIFICAT:** *Les GLOMERULI RUGGERI que j'avais fait venir de chez vous, m'ont fait un grand bien, aussi me suis-je décidé à en faire une cure complète. C'est avec plaisir que j'ai recommandé à chacun vos merveilleuses pilules et que je continuerai à le faire.*  
M. G., Amriswil.

Prix des **Glomeruli Ruggeri**: fr. 3.— la boîte de 100 pilules, suffisant pour une cure de quinze jours. — En vente dans toutes les pharmacies ou chez le dépositaire général pour la Suisse: M. Ettore Soldati, via Nassa, Lugano (Tessin).

Atelier de Photographie Moderne

Téléphone n° 11 **L. BOURQUIN** Téléphone n° 11

MEMBRE DE L'UNION SUISSE DES PHOTOGRAPHES

44, Rue du Pontet - COLOMBIER - Rue du Pontet, 44

ATELIER SOUS LA CASERNE N° 3

ouvert le dimanche de  
10 heures à 4 heures

MAISON SUISSE

Salon de Coiffure pour Dames

Maison HÉDIGER & BERTRAM

TÉLÉPHONE 690 PLACE DU PORT

NEUCHÂTEL

Spécialité en parfumerie, savonnerie  
et broserie fines



MAISON FONDÉE EN 1811

CHAMPAGNE SUISSE

**BOUVIER FRÈRES**  
NEUCHÂTEL

Médaille d'or avec félicitations du jury (la plus haute récompense) Exposition Nationale Suisse, Berne 1914

**A la Tricoteuse**

Maison spéciale de lainages  
Bonneterie et Ganterie  
Jaquettes et Sweaters-sport

Propre fabrication  
de  
Bas, Chaussettes  
Sous-vêtements  
Entages

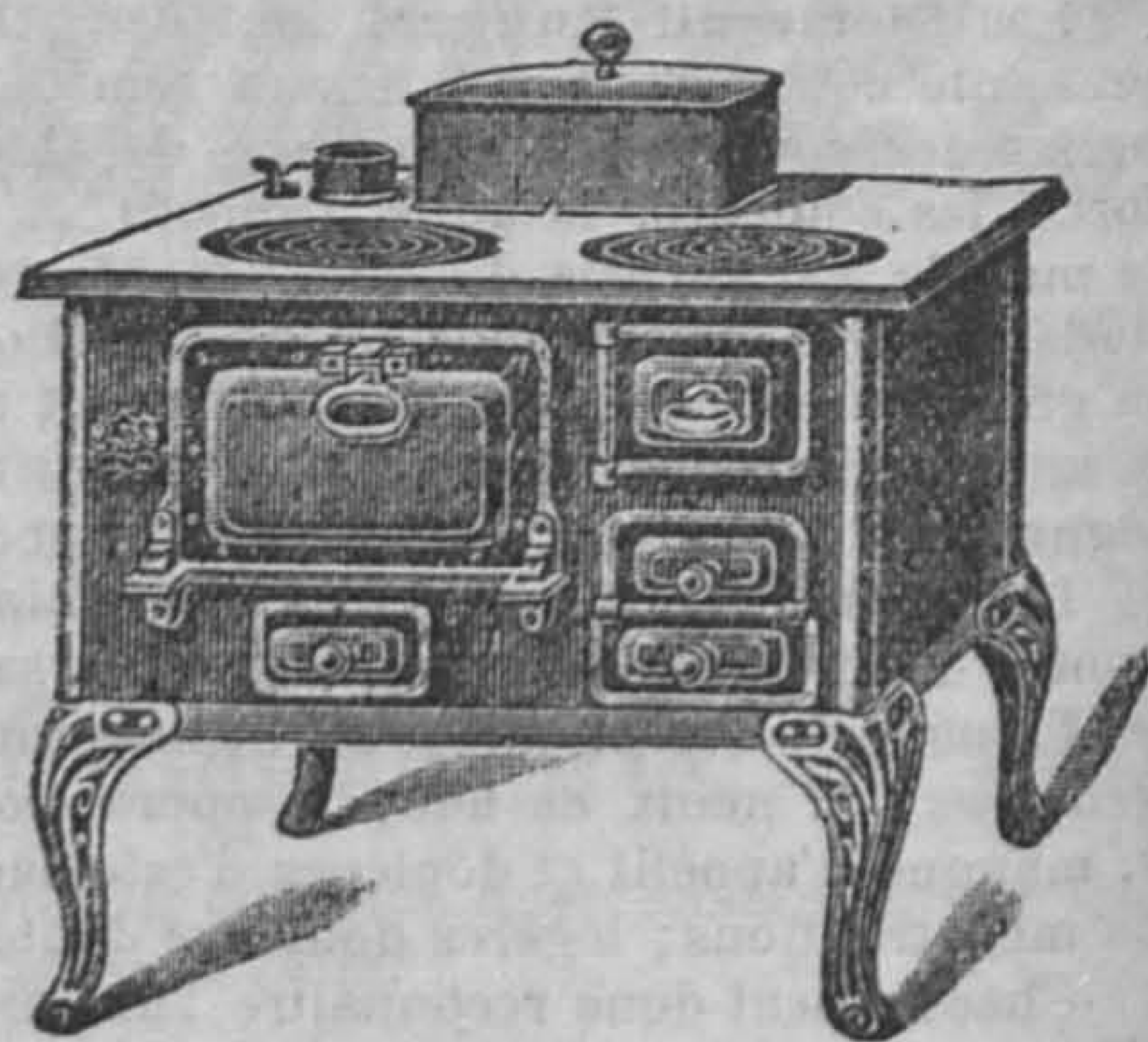
Dépôt des  
Machines à coudre  
"PFAFF,"



NEUCHÂTEL - Rue du Seyon

**A la Ménagère**

Place Purry 2 - NEUCHÂTEL



**POTAGERS ÉCONOMIQUES**

pour tous combustibles

**Potagers et réchauds à gaz**

Ustensiles de ménage, le plus grand choix

Fabrique de brosses en tous genres

EXPOSITIONS DE GENÈVE ET BERNE

Médaille d'argent

LA PLUS HAUTE RÉCOMPENSE

# Encres Richard

Chez tous les Papetiers

## MAGASIN SAVOIE-PETITPIERRE NEUCHATEL

*Blouses pour dames*

*Jupons — Corsets*

*Lingerie — Cols — Voiles*

*Articles de bébés*

*Sous-vêtement laine et coton*

*Crépe de santé*

*Articles sport — Ganterie*

*Bas et chaussettes*

*Cravates — Cols et manchettes*

*Parfumerie — Brosserie*

*Articles de bains*

**ARTICLES DE PÊCHE**

Dépôt de thés excellents

# Grand Bazar Schinz, Michel & C<sup>ie</sup>

10 rue Saint-Maurice

NEUCHATEL

Rue Saint-Maurice 10

Installation moderne. — La vente se fait sur six paliers.

Ascenseur pour tous les étages. — Choix immense.

Porcelaines, faïences, cristaux, verrerie,

Objets de ménage en bois ou en métal,

Coutellerie, Christofle, Ruolz, nickel,

Métal anglais, meubles, vannerie,

Eclairage au pétrole ou à l'électricité,

Glaces, gravures et atelier d'encadrement.

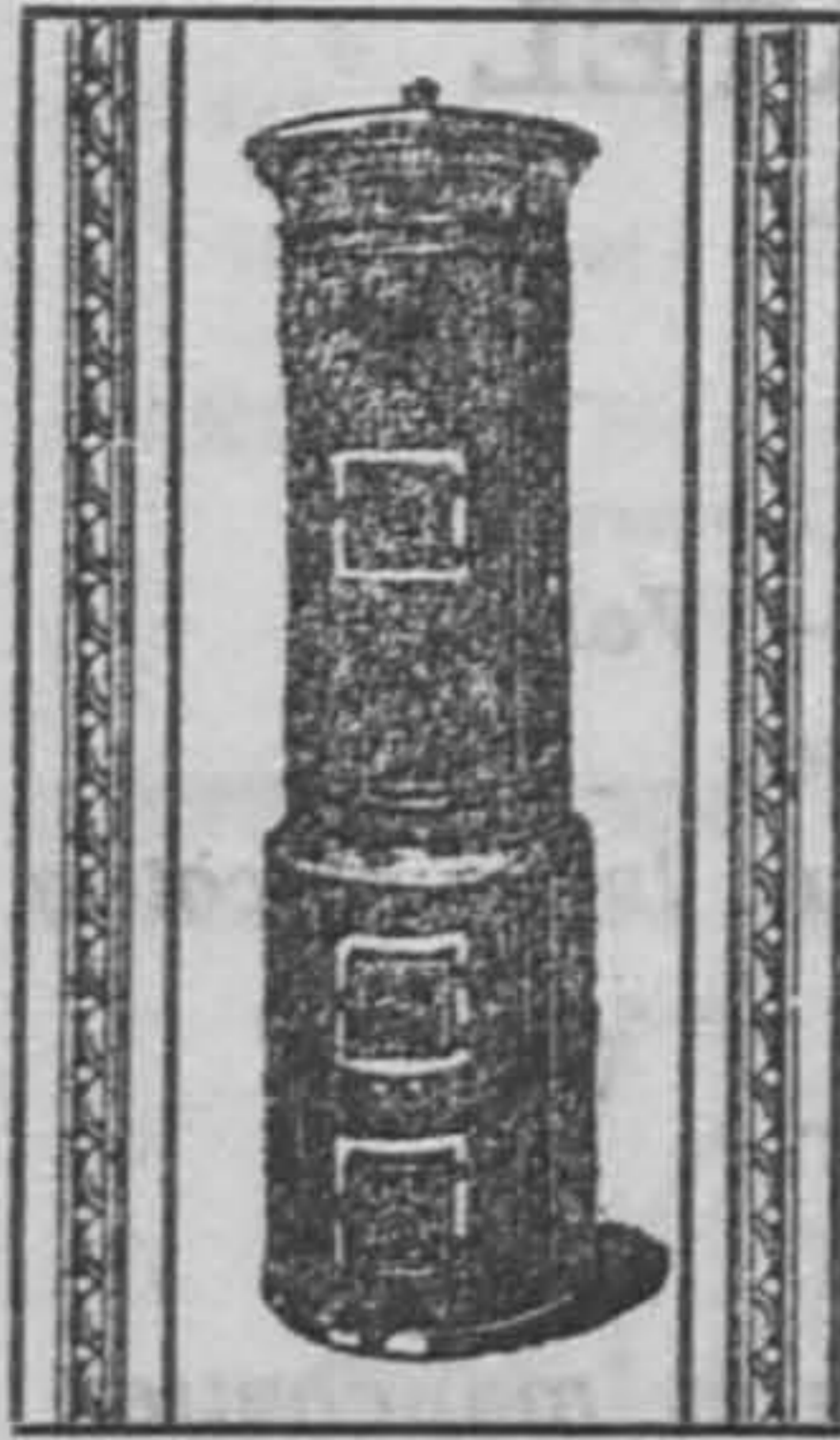
Parfumerie, maroquinerie, articles de voyage.

**JEUX ET JOUETS**

Prix très modérés.

# E. Prébandier & Fils

NEUCHÂTEL



Téléphone

## Chauffage central

Chaudière „ECONOME“

## CALORIFÈRES

## POTAGERS ÉCONOMIQUES

Devis, références, plans à disposition.

# Coutellerie H. Luthi

rue de l'Hôpital 13  
NEUCHÂTEL

Machines à hâcher  
Couteaux de table



Machines à polir les couteaux  
Services argentés

AIGUISAGES RÉPARATIONS

Prompts envois au dehors

Les Pianos des grandes marques

# FRANÇAISES

universellement réputées

**ERARD ■ GAVEAU ■ PLEYEL**

sont en vente chez

## F. FETISCH FRÈRES S. A.

Maison pour l'enseignement musical et Fabrique d'Instruments de musique

Fondée en 1804

NEUCHÂTEL

Fondée en 1804



# Banque Cantonale Neuchâteloise

Siège central à **NEUCHÂTEL**, Faubourg de l'Hôpital, 20

Succursale à **LA CHAUX-DE-FONDS**, Rue du Marché, 4 et 6

## AGENCES

au **LOCLE**, place du 1<sup>er</sup> Août, à **FLEURIER**, **COUVET**, **CERNIER**  
**COLOMBIER** et aux **PONTS-DE-MARTEL**

**CORRESPONDANTS** dans toutes les communes du canton

La Banque Cantonale Neuchâteloise traite toutes les opérations de banque.

Elle admet à l'escompte et à l'encaissement le papier commercial sur la Suisse et l'étranger.

Elle ouvre des *comptes-courants* débiteurs et créditeurs.

Elle fait des *prêts* sur hypothèques, sur cédules et sur billets.

Elle consent des *avances* sur le nantissement de titres.

Elle délivre des *bons de dépôt* à 1 an, au taux de 4 1/2 0/0; à 2, 3 et 5 ans, au taux de 4 3/4 0/0. Ces bons sont émis au porteur ou nominatifs et pour n'importe quelle somme.

Elle reçoit les dépôts sur *livrets d'épargne* à 4 0/0 l'an jusqu'à fr. 10.000, cette somme pouvant être versée en une ou plusieurs fois. Les versements peuvent être effectués aussi au moyen de timbres-poste suisses à 5, 10 et 25 centimes ou de timbres-épargne à 20, 50 centimes et 1 franc. Ces *timbres-épargne* sont délivrés par les caisses de la Banque et par les dépôts établis dans toutes les localités du canton de Neuchâtel.

Elle s'occupe de la *gérance de fortunes* et soigne l'achat, la vente et la garde de titres à des conditions très modérées.

Elle émet des *chèques* et *lettres de crédit* sur toutes les villes importantes du globe.

Elle fait le commerce des *matières d'or, d'argent et de platine*.

Elle négocie les *monnaies et billets de banque étrangers*.

Elle loue dans ses chambres d'acier des compartiments de

## COFFRES-FORTS

pour la garde de titres, bijoux, objets précieux de toute nature. Prix de la location: 5 francs par trimestre.

# Faites vos achats

chez l'horloger praticien! et pour cela adressez-vous en toute confiance au

## Magasin Emile Glück

Rue du Seyon, 6 - Neuchâtel

où vous trouverez un beau choix de montres or, argent, acier et métal, de qualité équivalent les meilleures marques et à des prix très avantageux; montres-bracelets, grand choix. Facilités de paiements aux personnes solvables.

Réparations de montres et pendules en tous genres. Réparations et transformation de bijouterie. — Optique pour toutes les vues, lunettes et pince-nez. Réparations. — Orfèvrerie argent et métal extra-blanc. — Alliances. — Achat et échange de vieille bijouterie or et argent.

PAPETERIE-LIBRAIRIE

## LA CENTRALE

CÉCILE CALAME

LA CHAUX-DE-FONDS

31, LÉOPOLD ROBERT, 31



:: REGISTRES ::

FOURNITURES DE BUREAUX

ET D'ÉCOLES

MAROQUINERIE

JEUX DE SOCIÉTÉ - JEUX FRÖBEL

ARTICLES FANTAISIE

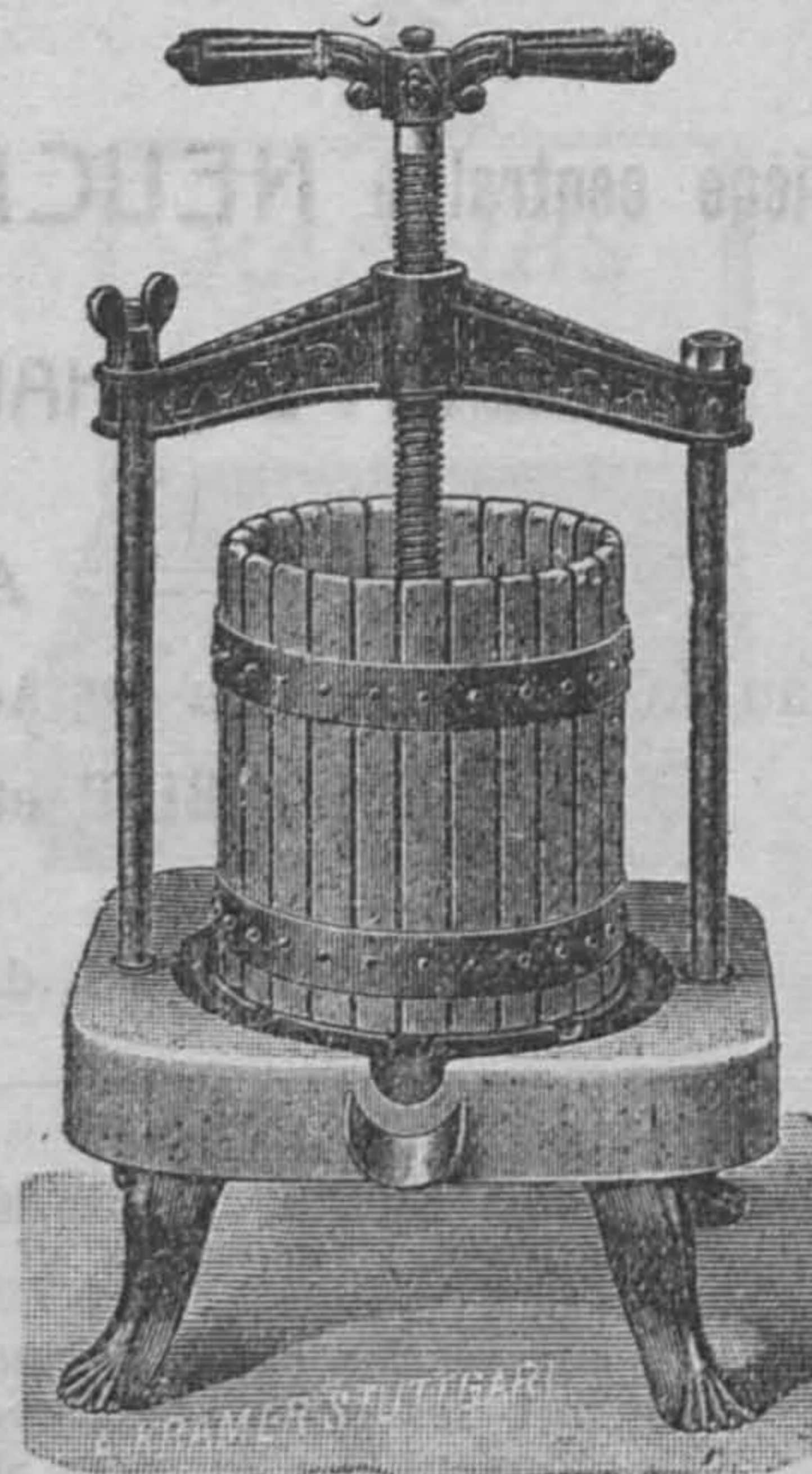
PRIX MODÉRÉS — PRIX MODÉRÉS

TÉLÉPHONE 10.24

# H. BAILLOD

NEUCHÂTEL

4 - RUE DU BASSIN - 4



PRESSOIRS A FRUITS



GLACIÈRES

et toutes machines de ménage

POTAGERS

**PARAPLUIES - OMBRELLES**

TOUS GENRES - TOUS PRIX

*Recouvreages - Réparations*

**CANNES**

:: Sacs à main pour Dames ::

Articles français très soignés



**Lanfranchi & C<sup>ie</sup>**

SEYON, 5

**NEUCHÂTEL**

*Escompte neuchâtelois 5 %*

**A. NERGER**

Horticulteur - Pépiniériste - Paysagiste

**COLOMBIER (Neuchâtel)**

**Pépinières 8 hectares**

**Grandes cultures d'arbres fruitiers**

Espèces spéciales pour la montagne

*Arbres et Arbustes d'ornement*

*Rosiers, Conifères, Plantes vertes*

*Plantes pour massifs, etc.*

*Spécialité:*

**Création de parcs et de jardins**

Les plus hautes récompenses aux expositions horticoles

BERNE 1914

Hors concours, Membre du Jury

Adresse télégraphique: NERGER, Colombier

Téléphone 61

Compte de chèques N° IV-10

Catalogue sans frais sur demande

Prière de visiter mes cultures

**PORCELAINES - FAIENCES**

**CRISTAUX - VERRERIE**

**L. TIROZZI**

21, RUE LÉOPOLD-ROBERT, 21

**LA CHAUX-DE-FONDS**

*Articles de ménage en tous genres*

# CH. PETITPIERRE

ALIMENTATION GÉNÉRALE

USINE POUR LE CONCASSAGE ET L'AGGLOMÉRATION DU SUCRE

115 SUCCURSALES DE VENTE

EN SUISSE

Maison réputée par ses prix bon marché et l'excellente  
qualité de ses marchandises

Assurez-vous à la

## Caisse Cantonale d'Assurance Populaire

vous ne le regretterez jamais!

Conditions des plus avantageuses pour:

Assurances au décès sur une ou deux têtes. — Assurances mixtes à 50, 55 ou 60 ans. — Rentes viagères à partir de 50 ans à capital abandonné ou à capital réservé. — Rentes d'enfants et Rentes d'orphelins.

Demandez prospectus et tarifs, soit

à la **DIRECTION: rue du Môle 3, NEUCHÂTEL**  
ou à ses **CORRESPONDANTS** dans toutes les localités du canton.

Polices en cours au 1<sup>er</sup> janvier 1917: **13,633**, pour fr. 17,953,800 de capitaux assurés et fr. 281,725 de rentes viagères annuelles.

Sommes déjà versées aux assurés: fr. 4,845,338.

Réserves et fonds de garantie: » 8,019,723.

AMEUBLEMENTS



PAUL KUCHLÉ

1, Faubourg du Lac, 1

NEUCHÂTEL



Salons - Chambres à coucher

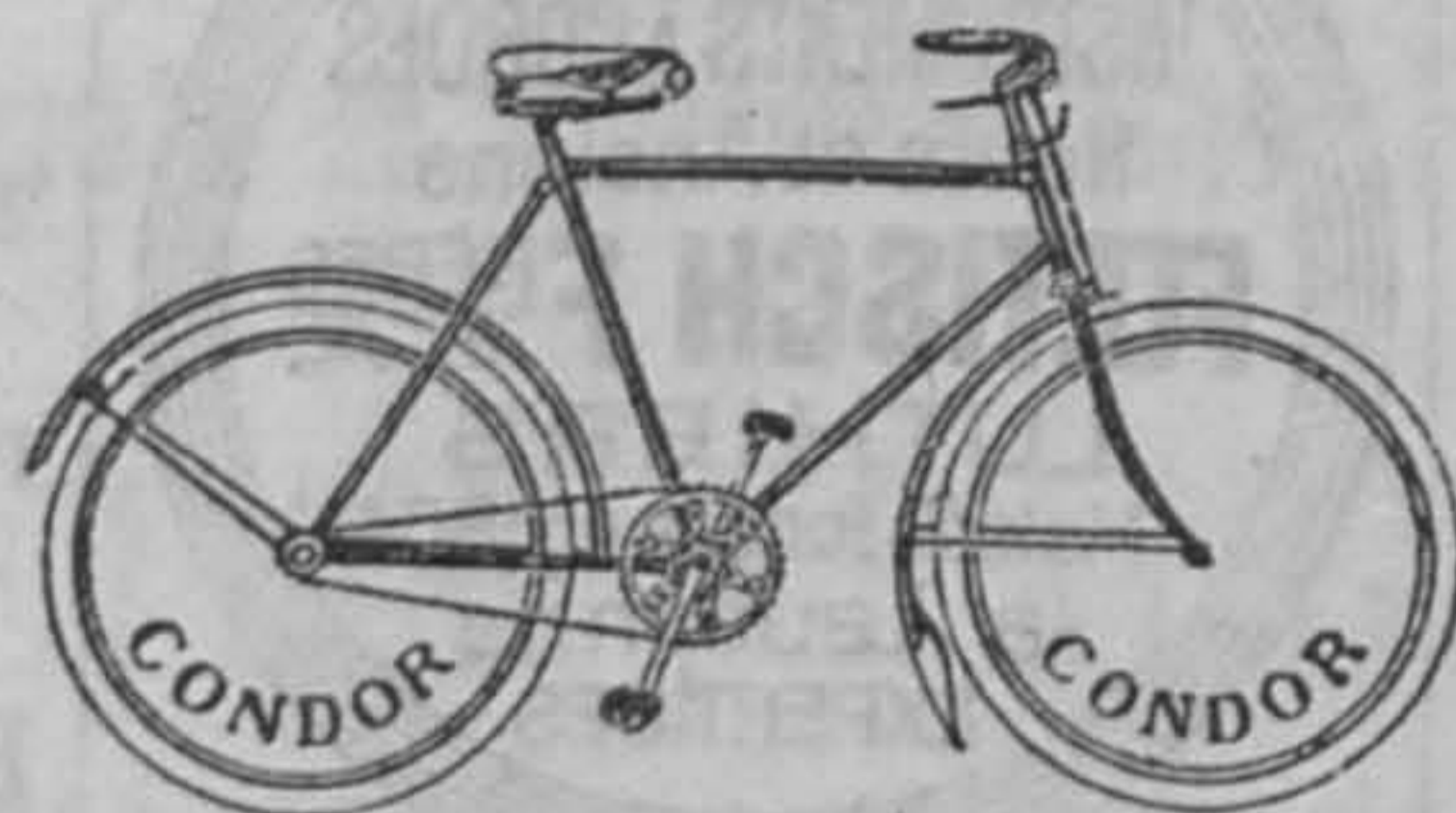
Salles à manger - Bureaux

TAPIS D'ORIENT - LINOLÉUMS - TAPIS - LITERIE - LITS EN FER

ÉBÉNISTERIE SOIGNÉE

CYCLES

“CONDOR,,



CYCLES

“CONDOR,,

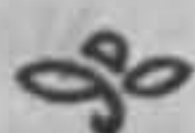
**A. GRANDJEAN**

St-Honoré 2 - NEUCHÂTEL

ACCESSOIRES - PNEUMATIQUES - RÉPARATIONS

Prix sans concurrence

Même maison à Fleurier



Catalogue franco sur demande

**Plus de Cors aux Pieds**  
en faisant usage de notre

## Corricide

infaillible pour détruire sans danger cors  
et durillons. La boîte : 90 ct.  
Envoi par retour du courrier.  
Pharmacie M. TISSOT, Colombier (Neuch.)



**David Strauss & Cie**  
NEUCHATEL



Vins de Neuchâtel - Vins fins français  
Vin de table en bouteilles

## PIANOS NEUFS ET D'OCCASION HARMONIUMS

Accords - Réparations - Echanges - Location

## FŒTISCH FRÈRES S. A.

Maison fondée en 1804 - NEUCHATEL - Maison fondée en 1804

### Gramophones

avec et sans pavillon.

### Disques

simple et double face  
à partir de 2 fr. 50

NOUVEAUTÉS

chez

**Fœtisch Frères S. A.**

NEUCHATEL



### MAISON DE L'ENSEIGNEMENT MUSICAL

Abonnements à la musique  
Musique et Littérature

Tous les Instruments  
et accessoires

PHONOLA-PIANOS, DÉAS  
chez

**Fœtisch Frères S. A.**

NEUCHATEL

## Ernest Morthier

Rues du Seyon et des Moulins, NEUCHATEL

ÉPICERIE FINE

CONSERVES

Fruits secs et évaporés. — Thés. — Biscuits

SPÉCIALITÉ DE BISCOMES AUX AMANDES

Grand choix de vins de Bourgogne et de Bordeaux

de propriétaires de premier ordre

CHAMPAGNES suisses et français

VINS FINS - LIQUEURS PREMIÈRES MARQUES

VINS SANS ALCOOL

TÉLÉPHONE 234

+ Ameublements + Literie +

## C. STROELE, Tapissier

Quai du Mont-Blanc 4 — Téléphone 10.69

NEUCHATEL

Meubles en tous genres. Ameublements com-  
plets. Réparation de meubles. Literie. Stores.  
Etoffe pour meubles. Rideaux et tentures. Four-  
nitures de rideaux. Passementerie.

# CAISSE D'ÉPARGNE DE NEUCHÂTEL

FONDÉE LE 24 OCTOBRE 1812

Placée sous la surveillance de l'Etat (Code civil, art. 84, et Loi cantonale du 22 mars 1910).

Etablissement d'épargne proprement dite,  
le seul dont la fortune totale forme exclusivement la garantie de l'avoir des déposants

*Dépôts de 1 à 2000 fr. par an*

MAXIMUM PAR LIVRET 5000 fr.

 **Intérêts 4%** 

Montant des dépôts au 31 décembre 1916: Fr. **63** millions

## PETITE ÉPARGNE

au moyen de timbres poste suisses de 5, 10 et 25 cent.

*Les cartes à timbre sont délivrées gratuitement à chacun*

Siège central: NEUCHÂTEL

Succursale: LA CHAUX-DE-FONDS \* \*

— Correspondants dans toutes les paroisses du Canton —

*Pour être titulaire d'un livret, il faut être Neuchâtelois ou domicilié dans le Canton.*

# FERDINAND HOCH, Marché 8, Neuchâtel

## Graines potagères, fourragères et de fleurs

Graminées pour gazons et prairies

186 A

Graines pour nourrir les oiseaux

GROS

Prix-courants gratuits sur demande

DETAIL

**Magasins J. Coppel-Bergoënd**  
**J. COPPEL, successeur**  
 Place du Marché, 3 et 5  
 — **NEUCHATEL** —

Mercerie, Bonneterie, Laines et Cotons  
 Grand choix de  
**CHAUSSURES en tous genres**  
 Marchandises de première qualité,  
 à des prix très modérés

### Pharmacie W. BECH, Chaux-de-Fonds

Droguerie — Place Neuve, 8 — Spécialités

SPÉCIALITÉS RECOMMANDÉES :

**Poudre antinévralgique Alma**, en cachets, d'une efficacité instantanée contre migraines, névralgies, maux de tête, douleurs, insomnies. Boîte : 1 fr. 50.

**Pommade balsamique**, très appréciée pour la guérison des crevasses, plaies, brûlures, varices, etc. 35 cent. et 1 fr.

**Pastilles suédoises**. Les plus efficaces pour guérir la toux et affections des voies respiratoires chez les adultes. Boîtes à 50 cent. et 1 fr.

**William's Elixir**, à base de kola, coca, quinquina et glycéro-phosphates. Le meilleur reconstituant. 3 fr. 50 le flacon.

**Sirop pectoral balsamique**. Le meilleur pour les enfants et adultes. 1 fr.

**Extrait de Quinquina**, titré et préparé avec les plus grands soins, pour faire soi-même le vin de Quinquina. Flacon 1 fr.  
*Expéditions au dehors par retour du courrier*

## Achat de bouteilles vides en tous genres

Si vous avez des bouteilles vides à vendre, petites ou grandes quantités, écrivez à

**Commerce de bouteilles, Clos Brochet 17, Neuchâtel.**

389 A



# Spichiger & Co<sup>ie</sup>

NEUCHATEL ET  
CHAUX-DE-FONDS



## Linoléums et Tapis

en tous genres



## Magasin D. BESSON & Co<sup>ie</sup>

NEUCHATEL

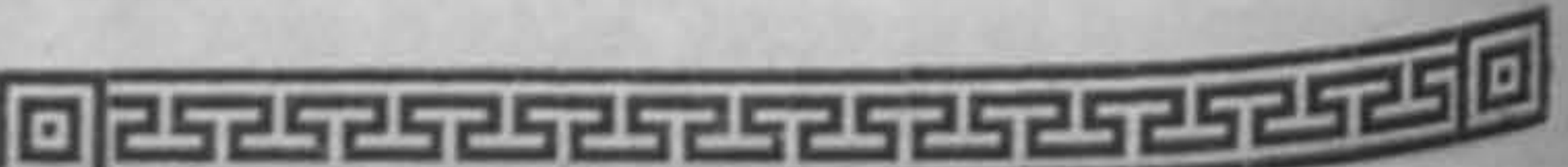
PLACE DES HALLES, 8

Maison spéciale pour les articles

**Cristaux :: Verrerie :: Porcelaine**

== **Articles de ménage** ==

Téléphone 3.68







# FABRIQUE SUISSE DE MEUBLES

SOCIÉTÉ ANONYME DES ÉTABLISSEMENTS

# JULES PERRENOUD & C<sup>IE</sup>

CERNIER (NEUCHÂTEL)

## SUCCURSALES

CHAUX-DE-FONDS

RUE DE LA SERRE 65

GENÈVE

:: PLACE DES ALPES 4 ::

:: NEUCHÂTEL ::

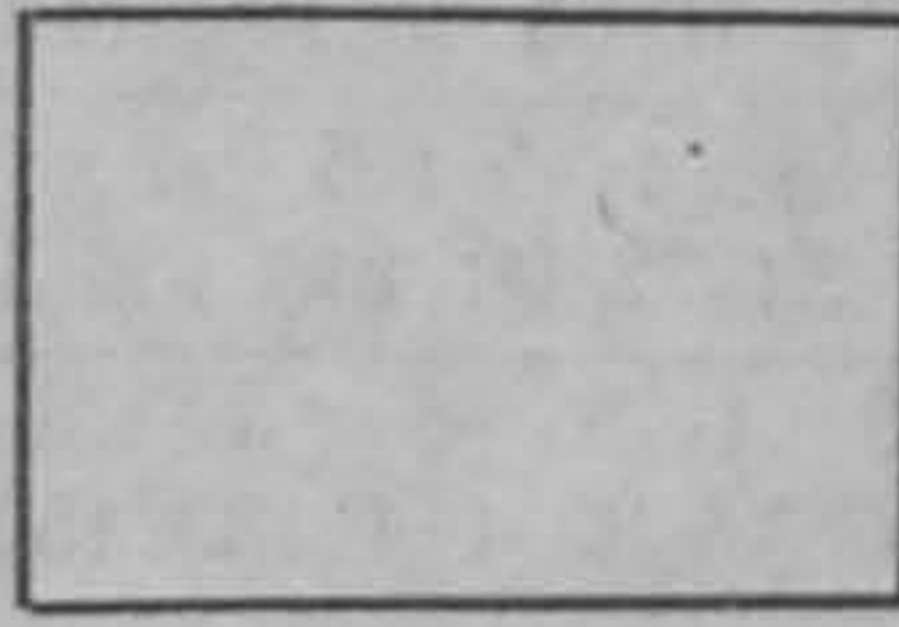
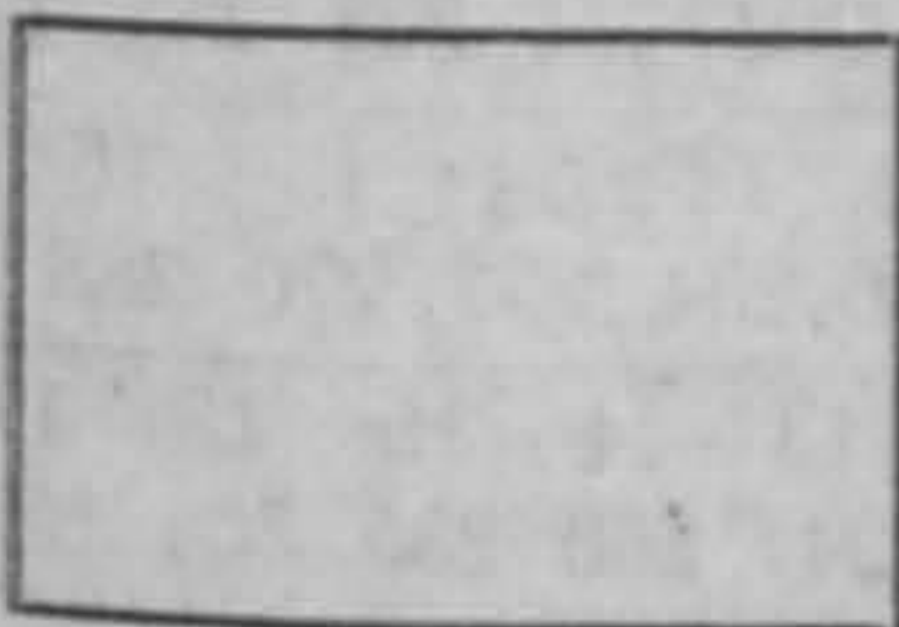
FAUBOURG DU LAC 19-21

BERNE

Länggass-Str. 8 et Hallerstrasse

## GRANDES EXPOSITIONS PERMANENTES

FABRICATION SÉRIEUSE ET GARANTIE



TOUS LES MEUBLES SORTANT DE NOTRE FABRIQUE  
SONT MUNIS DE LA MARQUE DE GARANTIE CI-DESSUS

DEMANDEZ LES CATALOGUES

EN VENTE

CHEZ

**Delachaux & Niestlé S. A.**

N° 4, rue de l'Hôpital

NEUCHÂTEL

et chez tous les libraires

On trouve

à la même librairie :

Tous les livres et fournitures en usage dans les écoles de la ville et de la campagne.

Tous les articles de papeterie fine et ordinaire, buvards, portefeuilles, carnets de poche, enveloppes de lettres.

Albums de dessin et de tim-

bres,

etc.,

etc.

et

LIBRAIRIE GÉNÉRALE

**Delachaux & Niestlé S. A.**

N° 4

RUE DE L'HÔPITAL

NEUCHÂTEL

A la même librairie :

Nouveautés littéraires et abonnements aux publications périodiques. — Livres d'é-

trennes de tous prix.

Albums et alphabets illustrés,

livres de gravures. — Albums

photographiques et autres. Presse

lettres. — Portemon-

naie. Albums de couleurs,

etc.

etc.

etc.

etc.

etc.

etc.

etc.

1

2

2  
4

3

2 3  
6 9

4

2 3 4  
8 12 16

5

2 3 4 5  
10 15 20 25

6

2 3 4 5 6  
12 18 24 30 36

7

2 3 4 5 6 7  
14 21 28 35 42 49

8

2 3 4 5 6 7 8  
16 24 32 40 48 56 64

9

2 3 4 5 6 7 8 9  
18 27 36 45 54 63 72 81

10

2 3 4 5 6 7 8 9 10  
20 30 40 50 60 70 80 90 100

11

2 3 4 5 6 7 8 9 10 11  
22 33 44 55 66 77 88 99 110 121

12

2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12  
24 36 48 60 72 84 96 108 120 132 144

13

2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13  
26 39 52 65 78 91 104 117 130 143 156 169

14

2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14  
28 42 56 70 84 98 112 126 140 154 168 182 196

15

2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15  
30 45 60 75 90 105 120 135 150 165 180 195 210 225

16

2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16  
32 48 64 80 96 112 128 144 160 176 192 208 224 240 256

17

2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17  
34 51 68 85 102 119 136 153 170 187 204 221 238 255 272 289

18

2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18  
36 54 72 90 108 126 144 162 180 198 216 234 252 270 288 306 324

19

2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19  
38 57 76 95 114 133 152 171 190 209 228 247 266 285 304 323 342 361

20

2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20  
40 60 80 100 120 140 160 180 200 220 240 260 280 300 320 340 360 380 400